

DES SCANDALES ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCOLOGIQUES EXTRÊMES  
QUI DÉTRUISENT L'HÉRITAGE NATUREL DE L'EST DU CANADA ET  
DES ÉTATS UNIS

# TRÉSOR VOLÉ

PAR PETER DUBÉ



# **TRÉSOR VOLÉ**

Des scandales environnementaux et écologiques extrêmes qui détruisent  
l'héritage naturel de l'est du Canada et des États-Unis

Par Peter DUBÉ

**Copyright 2009 par Peter Dubé, Tous droits réservés**

**11/09/2009**

ISBN : 978-1-4389-6564-2 (SC)

Library of Congress Control Number: 2009902862

***Traduction : Laura Chouinard, B.E.S., M. Sc., M.A.***

## **DÉDICACE**

Je dédie ce livre à mon défunt oncle Jean-Paul Dubé, un ardent défenseur et pêcheur du saumon. J.P. croyait que personne ne devrait reculer lorsque confronté à l'adversité. Il nous a enseigné à rester debout et se battre quand nous savons être dans notre droit.

Comme je ne suis pas un écrivain professionnel, je serai toujours reconnaissant à une merveilleuse et généreuse personne, une amie proche, Charlène Moores, pour son aide à l'écriture de ce document. Également, à un ami de longue date et compagnon de pêche, Robert Schyberg, qui a fourni des archives sur l'histoire de la Restigouche, et l'éditeur de ce livre.

Ce livre n'aurait jamais été rendu possible sans l'apport d'une information substantielle gracieusement fournie par les amis et clients de partout dans le monde dont certains se sont consacrés à la cause d'un environnement plus propre et à la restauration d'un habitat convenable pour le Roi des Poissons.

Tous ensemble, nous travaillons, nous nous battons, et prions afin que le saumon de l'Atlantique puisse trouver sa voie et prospérer comme une espèce sauvage qui revient en grand nombre dans nos rivières et remonte le courant comme elle l'a toujours fait, bien avant d'être décimé par l'industrie forestière et la politique corrompue de l'autorité gouvernementale. Notre but doit être d'assurer non seulement la survie et la pérennité du saumon de l'Atlantique, mais également de ramener une ressource économique généreuse qui a été volée au peuple canadien. Nous gardons un œil sur la situation du saumon du Pacifique comme référence de ce qui a été perdu du côté de l'Atlantique; des milliards de dollars, des milliers d'emplois, une économie entière, et un Trésor National.

## **REMERCIEMENTS**

Ce livre découle d'un héritage transmis par un homme pour qui le bien-être du saumon de l'Atlantique avait préséance sur le sien. Je suis extrêmement reconnaissant à mon défunt oncle Jean-Paul Dubé pour cet héritage qu'il m'a laissé. Ami de longue date et compagnon de pêche, auteur de plusieurs livres traitant de la protection du saumon et des techniques de pêche (Lets Save Our Salmon), pêcheur dévoué et très bien informé, Jean-Paul était un ardent défenseur de la ressource. Son implication à titre de coordonnateur des rivières à saumon du Québec et ses connaissances très importantes et pertinentes en a fait une référence incontournable.

Il était passionné de pêche à la mouche. Son acharnement à faire ce qu'il se devait pour protéger l'héritage de chasse et de pêche que son père lui avait laissé (J.Albert Dubé, pourvoyeur de saumon, truite, orignal, chevreuil, caribou, et ours noir depuis 1906, sur tout le territoire de la Gaspésie. Voir la carte du territoire à la fin du livre.), ainsi que sa conviction profonde de sauver le saumon, seront source d'influence aussi longtemps que le saumon continuera de remonter nos rivières.

Inspiré par cet exemple significatif de défenseur dévoué qu'il a fait grandir en moi, je suis convaincu que sa contribution...ne doit pas s'arrêter là.

## **INTRODUCTION**

Ce document résulte de ma profonde inquiétude pour la rivière Restigouche, littéralement détruite par les coupes à blanc incontrôlées dans nos forêts, qui se sont produites sans un mot de désapprobation, même de la part des personnes qui devraient être les plus concernées. Sont-elles toutes muselées, comme le Dr. David Suzuki? (Voir la lettre au dernier chapitre) ou est-ce que personne n'est conscient de ce qu'il advient aujourd'hui de nos forêts et de nos rivières? Présentement, il est à peu près impossible d'informer le public en général sur les activités qui se produisent dans nos forêts, parce que la plupart des médias sont sur la sellette, scrutés étroitement et contrôlés quand vient le moment de transmettre, par la radio et la télévision, l'information sur les coupes à blanc.

Ce document est produit avec l'espoir qu'il touchera très profondément une corde sensible en vous, éveillant l'urgence de faire quelque chose...maintenant! Nous ne pouvons dépendre de nos gouvernements, pas plus que de l'élite de ce pays...Ils sont une partie du problème...pas la solution! Quelle que soit la raison de votre complaisance, on ne peut s'offrir le luxe de laisser les choses aller comme elles se déroulent actuellement. Nos rivières et nos forêts ne pourront pas supporter cet abus plus longtemps sans qu'il en résulte des dommages irréversibles. Si chacun d'entre nous ne fait pas sa part pour amener les coupes à blanc sous contrôle, alors...qui le fera?

Pete Dubé

Novembre 1995

## TABLE DES MATIÈRES

Dédicaces.....	VII
Remerciement.....	IX
Introduction.....	XI
<b>CHAPITRE 1 - Le bassin versant de la majestueuse rivière Restigouche.....</b>	<b>21</b>
<i>Un peu de géographie et d'histoire .....</i>	<i>21</i>
<i>La rivière Matapédia .....</i>	<i>25</i>
<i>Plus tard sur la rivière Restigouche .....</i>	<i>27</i>
<i>La signification du mot Restigouche .....</i>	<i>32</i>
<i>La rivière Restigouche, l'endroit le plus rapproché du paradis .....</i>	<i>32</i>
<i>Description du bassin versant de la rivière Restigouche .....</i>	<i>33</i>
<i>L'abattage d'arbres dans le bassin versant de la rivière Restigouche .....</i>	<i>34</i>
<i>Pour une vue d'ensemble.....</i>	<i>39</i>
<i>Compte-rendu de l'importance de la débâcle sur la Matapédia de 1934 à 1994 .....</i>	<i>44</i>
<i>Pourcentage et fréquence d'inondation due à l'action de la glace de 1934 à 1994 .....</i>	<i>47</i>
<i>Et nous en avons eu une .....</i>	<i>50</i>
<b>CHAPITRE 2 - L'établissement du saumon et les affaires comme d'habitude .....</b>	<b>79</b>
<i>Comment interpréter le graphique .....</i>	<i>87</i>
<i>Viol de l'environnement et tentative de meurtre .....</i>	<i>90</i>
<i>Déclaration de confidentialité .....</i>	<i>101</i>



<i>La barge de pétrole d'Irving</i> .....	110
<i>Droits « ripariens »</i> .....	112
<i>Un réel aperçu de ce à quoi ressemble le bassin de la rivière Restigouche aujourd'hui</i> .....	130
<i>Une petite histoire personnelle</i> .....	130
<i>Les prédateurs</i> .....	134
<b>CHAPITRE 3 - Notre incroyable histoire, une conspiration</b> .....	<b>141</b>
<i>1972, le début d'une ère nouvelle</i> .....	143
<i>La révolution tranquille</i> .....	146
<i>Le choc des événements</i> .....	149
<i>Les Clubs de la rivière Restigouche assiégés</i> .....	151
<i>QUI est la Fédération du Saumon de l'Atlantique (FSA)?</i> .....	152
<i>Un plan pour garder le contrôle des eaux des Clubs</i> .....	154
<i>La pêche aborigène au filet dans l'estuaire de la Restigouche</i> .....	168
<i>Réponse du premier ministre Shawn Graham</i> .....	175
<i>Mise en place de la scène</i> .....	177
<i>La saga du naufrage et du renflouement de l'Irving Whale</i> .....	189
<i>La Fédération Québécoise du Saumon de l'Atlantique (FQSA)</i> .....	192
<i>Le gouvernement du Québec donne les clés du poulailler au renard</i> .....	192
<i>La population du Québec est partie prenante, elle doit demander et OBTENIR des réponses de M. Côté</i> .....	201
<i>Demande d'une commission royale d'enquête</i> .....	203
<b>CHAPITRE 4 - Brillant avenir et prospérité</b> .....	<b>209</b>
<i>Qu'est-ce qui peut être fait?</i> .....	214
<i>La surpopulation des phoques cause le déclin de nos pêcheries</i> .....	215
<i>La conclusion</i> .....	217
<i>La côte Atlantique du Canada...un potentiel énorme</i> .....	220
<i>Le projet</i> .....	220
<i>Considérations</i> .....	221

<b><i>Économie</i></b> .....	<b>223</b>
<b><i>Le contrôle des prédateurs</i></b> .....	<b>226</b>
<b><i>Ce dont nos rivières auront besoin</i></b> .....	<b>226</b>
<b>CHAPITRE 5 - Récapitulation et considérations morales</b> .....	<b>229</b>
<b><i>Sommaire et conclusion</i></b> .....	<b>229</b>
<b><i>JAWS . . .</i></b> .....	<b>233</b>
<b><i>Cultivons biologique</i></b> .....	<b>237</b>
<b><i>Le vrai problème</i></b> .....	<b>240</b>
<b><i>L'importance de porter attention à ceux qui achètent de la publicité dans les revues de nos fédérations et de nos fondations</i></b> .....	<b>245</b>
<b><i>Les Canadiens doivent rester sur leurs gardes</i></b> .....	<b>247</b>
<b><i>Récapitulation</i></b> .....	<b>255</b>
<b><i>Sommes-nous en train de vivre la fin d'une ère?</i></b> .....	<b>259</b>
<b><i>Souvenez-vous de ces règles</i></b> .....	<b>260</b>
<b>LITTÉRATURE CONSULTÉE</b> .....	<b>263</b>

***ATTENTION :***

***S'IL-VOUS-PLAIT, SOYEZ AVISÉS*** : Les déclarations contenues dans ce livre sont faites ***SANS PRÉJUDICE*** et reflètent ***exclusivement*** l'opinion personnelle de l'auteur.

## CHAPITRE 1

### *Le bassin versant de la majestueuse rivière Restigouche*

Au cours de la lecture de ce livre, vous deviendrez familier avec plusieurs rivières de l'Est du Canada. Une rivière en particulier, la Restigouche, transporte une aura de mystère difficile à expliquer. Toute personne qui a fait l'expérience de ses beautés semble captivée par un certain envoûtement et le souvenir de cet enchantement s'imprime profondément dans l'âme et dans l'esprit. Circulant souplement entre des montagnes luxuriantes en les serpentant avec un rythme presque musical, se faulant au travers les sombres forêts séparant le Québec du Nouveau-Brunswick, la fabuleuse Restigouche est probablement la plus grandiose rivière à saumon de l'Atlantique et un irremplaçable trésor national du Canada. Inchangée depuis des millénaires, témoin des pèlerinages des aborigènes coïncidant avec la migration annuelle du saumon, cette incomparable rivière a, en des temps plus récents, souffert d'une destruction dramatique de son environnement suite aux opérations forestières gigantesques, responsabilités des humains. Aujourd'hui, nous retrouvons la Restigouche face à une menace environnementale sérieuse et au centre d'une intense bataille sociale, écologique et économique concernant l'avenir du Canada Atlantique.

### *Un peu de géographie et d'histoire*

Le village de Matapédia se niche à la jonction des rivières Matapédia et Restigouche. Depuis des milliers d'années, les eaux de ces deux rivières jouent le rôle de cœur environnemental et d'axe central pour les espèces de saumon de l'Atlantique en Amérique du Nord.

Matapédia fait partie d'un immense territoire (de la rivière St-Jean jusqu'au Témiscouata englobant toute la péninsule gaspésienne) occupée par la culture Algonquienne, à l'origine des tribus Mi'gmac, plusieurs siècles avant l'arrivée de

l'Homme blanc. Matapédia est un mot Mi'gmac signifiant « rencontre des deux rivières ». Justement nommée, puisque c'est ici que les rivières Matapédia et Restigouche se joignent pour former un courant d'eau qui leur confirme une réputation mondiale incomparable pour la pêche au saumon.

Depuis les environs de 1609 et au cours des 150 années suivantes, les Jésuites missionnaires, accompagnant les premières explorations de Samuel sieur de Champlain, ont contribué à dresser des cartes géographiques originales de la région. Cinq vagues d'immigration des blancs ont suivi. D'abord, sont arrivés les Loyalistes réfugiés des États-Unis, originaires d'Écosse et installés en Nouvelle Angleterre. Ils s'enfuyaient vers notre région au nord, en réaction à la Guerre d'Indépendance des États-Unis, pour arriver vers le début de 1800. Plus tard, vers 1860, des groupes d'Acadiens francophones sont venus s'enraciner de nouveau, poussés par les règles très contraignantes des autorités britanniques sur les terres qu'ils exploitaient à l'île St-Jean (Ile du Prince Édouard). Les Irlandais se sont pointés vers 1870. Un autre groupe, d'origine anglaise, est apparu autour de 1875 après la finalisation du chemin de fer Inter-Colonial. Finalement, des familles de canadiens français provenant des villages longeant le fleuve St-Laurent se sont installées dans la région. Différents par leur mode de vie, leur langue et leur religion, ces cinq groupes ont bénéficié, au cours des années, de l'influence du clergé, tant protestant que catholique. Comme pour le Canada, Matapédia s'est constamment soucié de considérer la grande diversité de ses habitants. À travers le bilinguisme et la coopération, nous nous côtoyons avec harmonie et fraternité.

Les premiers habitants ont réalisé très tôt le potentiel de la vallée et des plateaux bordant les rivières pour l'exploitation agricole, puisque le sol est extrêmement riche et contient relativement peu de roches. Vers le début des années 1880, de petites surfaces forestières ont été dégagées pour l'agriculture à des milles de distance des rivières, sur ces plateaux en retrait. Les pionniers s'y sont lentement installés. Ils ont graduellement formé la population totalisant approximativement les 9,000 résidents que nous connaissons aujourd'hui dans la vallée de la Restigouche, rivière en bonne partie frontalière entre les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. Certains se sont établis en amont sur les plateaux de la rivière Restigouche au-dessus de Matapédia. L'agriculture, la foresterie et la pêche au saumon ont permis à ces populations de gagner leur vie.

Il n'est pas surprenant que, dès le début et de très loin, les amateurs passionnés par l'art de la pêche au saumon aient été attirés par nos rivières. Même avant l'existence de la route et du chemin de fer, ils sont venus goûter au frisson irrésistible que procure le défi de se mesurer à ce poisson royal, ce délice pour les gourmets les plus exigeants, un enchantement pour l'élite des pêcheurs de saumon. Aucun obstacle ne pouvait les empêcher de rechercher ces « trésors argentés » dans nos rivières. Ils venaient par bateau à vapeur en provenance de Dalhousie ou via la rivière St-Jean et portageaient à travers de vastes sections de forêt jusqu'à leur destination.

Le « Restigouche Salmon Club »(RSC), le club privé le plus prestigieux du monde, a été fondé en 1880. Au fil des ans, le club a divertie aussi bien ses membres que des invités, dont certains, mondialement connus. Parmi nos visiteurs les plus distingués se sont retrouvés les membres de la famille royale : la princesse Louise d'Angleterre; le roi Édouard VII; le duc et la duchesse de Windsor ; l'athlète Jack Dempsey; l'acteur Bing Crosby et la plupart des présidents des États-Unis. Les camps de pêche, dont plusieurs se veulent de très attrayants édifices, ont été construits le long des berges de nos rivières. De très riches pêcheurs y venaient par train. Quelques uns avaient leur propre wagon privé sur la voie d'évitement en face de la gare et étaient servis à bord par leur propre personnel. Parfois, ils amenaient leur femme accompagnée d'une infirmière, d'une coiffeuse, et quelquefois d'un médecin. À l'hôtel Restigouche, nous avons vu des pêcheurs utiliser une chambre pour eux-mêmes, une autre pour le service de repas, une pour leur chauffeur et encore une pour leur secrétaire.

D'autres virtuoses de la pêche au saumon possédaient de gros « scow », cette typique barge plate permettant un séjour de plusieurs jours, équipés comme de petits palaces flottants et remorqués à contre-courant par des chevaux. Nous pouvons imaginer un hôte et ses invités confortablement installés dans leur chaise à bras sur le pont arrière, admirant les beautés d'un paradis naturel vierge défilant sous leurs yeux, s'arrêtant comme bon leur plaisait pour des moments de pêche ou pour une nuit paisible dans la quiétude de la forêt, gentiment bercés par le clapotis des vagues.



**Un attelage de chevaux tirant une barge habitable sur un tributaire de la rivière Restigouche**

J'imagine que ce ne fut qu'une courte question de temps avant que l'instinct de la nature humaine fasse son chemin et donne l'idée à ces individus de s'approprier ce paradis pour eux-mêmes et le rendre inaccessible pour les autres. Ce désir les a amenés à faire une requête auprès du gouvernement pour l'obtention de « droits » exclusifs de pêche

dans les fosses à saumon tout au long de la rivière Restigouche. Au cours du siècle et demi suivant, les citoyens ordinaires du Canada en apprendront plus sur ces droits dénommés « Riparian Rights » (droits exclusifs sur l'eau que nous nommerons droits « ripariens » dans le texte). Les problèmes causés par la concession de ces droits seront discutés dans les chapitres suivants. Ainsi, la décision prise en 1880 par le Conseil Privé du Canada de concéder ces droits de pêche aux détenteurs « d'eaux » est à l'origine du système actuel d'exploitation de nos rivières. Les propriétaires des terres bordant les rivières étaient intéressés à vendre des « droits » tout en gardant leur terre puisque la vente d'un espace de la profondeur d'une perche (de plus haut niveau d'eau aux crues vers l'intérieur de la terre), en face de leur terrain était suffisait pour transférer les droits de pêche. Cette décision a provoqué une véritable « chasse au trésor » de droits de pêche sur nos rivières.

### ***La rivière Matapédia...***

C'était au moment où Lord Mount Stephen a acquis tous les droits de pêche de Causapsal jusqu'à la rivière Assemetquagan. Il a construit son fameux camp Matamajaw à la gueule de la rivière Causapsal qui se jette dans la Matapédia. Fils d'un charpentier Écossais, George Stephen arriva à Montréal en 1850, récupérant une entreprise d'étoffe d'un parent à l'âge de 21 ans et dont il est devenu l'unique propriétaire dès 1860. Il s'est enrichi jusqu'à devenir président de la banque de Montréal. En 1881, au moment où le gouvernement de McDonald recherchait des fonds et un entrepreneur assez intrépide pour construire un lien ferroviaire traversant le Canada d'Est en Ouest, Stephen releva le défi et forma une compagnie avec Donald A. Smith, son cousin, et James J. Hill. Le nom désigné pour la compagnie : « Canadian Pacific Railway ». Ils complétèrent ce gigantesque projet en six ans.

En signe de reconnaissance, il a été fait baron avec le titre de Lord Mount Stephen, et Donald Smith a été nommé baron avec le titre de Lord



Strathcona. Les trois sont devenus membres du « Restigouche Salmon Club » (RSC) et Lord Strathcona avait une résidence juste en face de l'hôtel Restigouche à Matapédia. En 1880, John S. Kennedy, un banquier de New York, a acquis quelques parcelles de terrain de Lord Mount Stephen et quelques droits du camp Glenn Emma, ainsi nommé en l'honneur de sa femme. Au cours de cette période, un groupe de 40 investisseurs et membres de l'élite américaine se sont rencontrés à New York afin d'établir les règles officielles et définir l'appartenance d'origine comme membre de l'exclusif et mondialement connu « Restigouche Salmon Club » (RSC). (Au cours des chapitres suivants, nous aurons la chance d'en apprendre plus sur l'appartenance au club ainsi que sur les opérations du RSC mais pour l'instant, il s'avère intéressant et même divertissant de demeurer, encore un moment, dans la saveur de l'histoire locale).

Pendant une courte période, favorisés par des ressources financières illimitées, ces super entrepreneurs américains ont acquis tous les droits de pêche de n'importe quelle valeur sur nos deux rivières ainsi que la majorité des terres dans le village de Matapédia et des alentours, en plus de toutes les propriétés de Lord Mount Stephen. Qui étaient ces entrepreneurs si puissants? Bien, la liste de leurs noms peut être retrouvée dans n'importe quel livre sur l'histoire de l'Amérique parce qu'ils ont été les fondateurs d'empires industriels et de méga-banques encore en place aujourd'hui. Ils ont géré de prestigieuses fortunes au tournant du vingtième siècle et ces hommes, tout comme ce magnifique saumon de l'Atlantique qu'ils chérissaient si affectueusement, commencèrent à revenir année après année aux rivières leur procurant cet enchantement. Continuons :

Un autre club de pêche fut formé quand J.B. Cobb, président de « l'American Tobacco » et A. H. Cosden ont acheté du RSC les droits des fosses Alexander et Mann sur la Matapédia. Ils construisirent le magnifique « Cold Spring Camp ». Subséquemment, cette propriété fut détenue par W.E. Corey, président de « U.S. Steel » et ensuite, par

Georges Washington Hill, le gendre de Cobb, qui lui a succédé comme président de la compagnie « American Tobacco ». Incidemment, M. Hill était l'homme qui a dépensé cinquante millions de dollars en un an afin de promouvoir la cigarette « Lucky Strike », qui a servi de prototype réel dans le film américain « The Hucksters ».

Les propriétaires subséquents du « Cold Spring Camp » furent M. Andrew A. Fraser, avocat très connu à New York; John G. Martin, héros de la force aérienne américaine et important financier de Hartford au Connecticut. Maintenant, cette propriété est revenue aux mains de la famille Hill.

En 1910, Fred K. Barbour a acquis du RSC tout ce qui fait actuellement partie du club Tobique, où il a construit un magnifique pavillon. Plus tard, cette propriété a été détenue par A. G. Walwyn et Major Hahn.

### ***Plus tard sur la rivière Restigouche***

Comme mentionné plus tôt, la décision prise par le Conseil Privé du Canada de céder les droits « ripariens » de pêche aux détenteurs des eaux a déclenché une course frénétique pour l'acquisition de privilèges sur la rivière Restigouche. Le RSC a obtenu la part du lion. Mais bien d'autres parties intéressées se retrouvaient également dans la course et des camps de pêche ont commencé à apparaître tout au long de la rivière. Plusieurs de ces camps se dressent comme de somptueux pavillons construits en harmonie avec le pittoresque décor environnant; certains ont été planifiés par Stanford White, un membre du RSC et un architecte renommé.

Il faut descendre la rivière Restigouche en canot pour vraiment apprécier combien la Restigouche est large et superbe; combien pittoresques sont les paysages qui s'offrent à chaque courbe.

Le RSC possède cinq camps sur les berges de cette rivière; « Downs

Gulch » et « Red Bank » en amont de la Patapédia; « Indian House » construit par White; « Pine Island » et « Cheaters Brook ». Chacun accommode quatre « Sports » (mot du langage populaire qui désigne les pêcheurs de saumon) en plus du personnel : un cuisinier et un valet de chambre pour l'invité; un homme à tout faire; huit guides (deux guides par pêcheur) et un cuisinier pour le personnel. Les autres camps de pêche le long de la Restigouche sont classés en ordre, vers l'aval, à partir de la gueule de la rivière Kedgwick.

Au départ, il y a « Rogers Club », un camp magnifique créé par White. Ensuite vient « England's Flat », juste en aval de « Indian House ». Au « Tom's Brook » nous retrouvons le camp de la famille McConnell de Montréal. M. J.W. McConnell était un généreux philanthrope, qui a donné plus de cent millions de dollars au cours de sa vie et qui a laissé une fondation actuellement évaluée à plus de six cent millions de dollars. Plus bas sur la rivière, nous arrivons au « Red Pine », un camp de pêche administré par le sénateur Pirie de « Grand Falls ».

« Toad Brook » est détenu par la famille Goelet de New York, dont quatre générations ont fréquenté la rivière Restigouche. Leurs deux premiers camps ont été détruits par des feux de forêt. Les fondations du dernier camp peuvent être encore remarquées près du ruisseau. C'était un pavillon d'une exceptionnelle beauté. Après le dernier feu, M. Goelet a acquis le superbe camp Albany, qu'il possède encore aujourd'hui. Il provient d'une famille prestigieuse dont on relève la trace de ses avoirs originaux sur l'île de Manhattan, à New York, et qui remonte à une récompense octroyée par le roi George III d'Angleterre avant l'indépendance américaine. Encore aujourd'hui, le terrain entoure le Centre Rockefeller. Ce sont des membres fondateurs du RSC.

Le magnifique camp du « Brandy Brook » est une autre création de l'architecte White. C'est un imposant édifice en haut d'une pente douce, dominant un espace gazonné impeccable agrémenté d'une grande variété de fleurs. Le ruisseau « Brandy » s'écoule gentiment au-travers la très ancienne et encore superbe

propriété avant de terminer sa course dans l'imposante fosse de la rivière qui fait face au camp. C'est l'un des emplacements les plus pittoresques sur la Restigouche. M. Robert Lehman, le grand financier Américain, en est l'actuel propriétaire. Soulignons que la banque Lehman Brothers a déclaré faillite le 15 septembre 2008 (pas de repreneurs), conséquence de la crise financière mondiale. Actuellement, le FBI a charge d'enquête sur le compte de cette banque.

Un peu plus loin en aval, se trouve le pavillon de « Deeside », maintenant désert, anciennement propriété de la famille Strauss, qui possède les fameux magasins Macy de New York.

À la convergence des rivières Upsulquitch et Restigouche, à flanc de coteau, l'architecte Stanford White a conçu un superbe pavillon, avec une vue magnifique aussi loin que le regard peut porter en aval et en amont des deux rivières. Ce camp « Harmony », fondé par Dean Sage, qui a écrit en 1887 : « The Restigouche and its Salmon Fishing », un livre très recherché, évalué à \$2,500.00 autour de 1975. Une nouvelle édition se vend aujourd'hui à \$500.00 la copie. L'auteur est décédé au camp « Harmony » en 1902 de même que son fils, Dean Sage Jr., alors qu'il pêchait en 1943. Quatre générations de la famille Sage fut propriétaire de ce camp.

Le camp suivant est le pavillon Runnymede, propriété de longue date d'Alan Lehman, membre de la famille de banquiers déjà mentionnée. Il appartient aujourd'hui à Joseph Cullman le troisième de la compagnie « The Philip Morris Tobacco » et « Kraft Foods ».

À « Moore's Settlement », nous trouvons le camp de « Grog Island », pendant des années propriété de Jos. Pulitzer de « St-Louis Post Dispatch », donateur du généreux prix Pulitzer pour le journalisme, la littérature et les arts.

Plus bas sur la rivière, à « Flatlands », est localisé le « Brunswick Lodge »

qui a longtemps appartenu à I.W. Killam, membre du RSC. Président de « Royal Securities », il est mort en pêchant à proximité de la rivière Grande Cascapédia. Monsieur Killam était immensément riche mais plutôt austère. Cependant, sa femme savait quoi faire avec cet argent. Elle est décédée en 1965 dans une villa de la Riviera française, acquise du Comte Giovanni Angelli, propriétaire de la compagnie Fiat, pour le montant de trois millions de dollars. Sa collection personnelle de bijoux seulement, est évaluée à plus de quatre millions de dollars. Passionnée de baseball, elle a offert, en 1956, la somme extravagante de six millions de dollars pour prévenir le déménagement des Dodgers de Los Angeles.

On ne doute pas que cette liste de membres et d'anciens membres du RSC démontre le pouvoir, la richesse et l'énorme influence que ces familles américaines réputées ont apportés dans la région. Un très riche président américain, Chester A. Arthur, était également un fervent pêcheur au saumon. Après avoir quitté la Maison Blanche en 1886, il devint président du Restigouche Salmon Club (RSC) en 1887 et mourut la même année de complications dues à une pneumonie attrapée lors d'un voyage de pêche. Son compagnon et ami Newyorkais, Louis Comfort Tiffany, le plus grand créateur en art à ses jours et fondateur du studio d'art et de bijouterie le plus prestigieux du monde, était également membre du RSC. Chester A. Arthur était si extravagant que lorsqu'il s'installa à la Maison Blanche, il a fait sortir et brûler une grande part de l'ameublement original (dont certains meubles dataient d'avant Washington et Adams). Il l'a remplacé par des meubles créés par son ami Tiffany et achetés auprès de lui.

Nous avons également relevé des anecdotes particulières à-propos d'autres présidents, secrétaires d'État, romanciers connus, héros de guerre et grands inventeurs. Nous pourrions poursuivre encore longtemps avec ces histoires concernant les riches et célèbres membres du RSC mais nous voulons quand même respecter notre choix d'une brève présentation historique, aussi, nous nous limiterons nos potins aux

circonstances de la mort du grand architecte Stanford (qui a bâti la plupart des camps de pêche sur la rivière Restigouche), tué par Harry K. Thaw, le 25 juin 1906, au « Rooftop Theatre », dans le premier « Madison Square Garden ».

M. Harry Thaw, un homme extrêmement riche, était marié à Evelyn Nesbit, l'actrice et mannequin américain la plus populaire de son temps. Elle était impliquée dans une liaison avec Stanford White qui avait pris la virginité de la belle actrice alors qu'elle était âgée de 16 ans. L'architecte White était bien connu comme un « homme à femmes ». Il possédait un appartement voisin du premier « Madison Square Garden » à New York. La chambre à coucher était équipée de miroirs au plafond au-dessus du lit, d'une baignoire à découvert, d'un bar et d'une balançoire en velours rouge. Il a servi de décor réel pour le film américain produit en 1955 : « The Girl in the Red Velvet Swing ». M. White possédait même une mouche à pêche créée spécialement pour lui : « The Night Hawk ».

Alors que M. Thaw était à la pêche au camp Indian House du RSC en amont de la rivière Restigouche, à la fin de la journée de pêche du 23 juin 1906, il reçut un télégramme par le service de bateau postal (deux hommes gaulant, avec une perche, un canot de vingt-six pieds de longueur, sur la rivière jusqu'à « Indian House » sur une distance de 39 milles soit 62.4 km, en amont à partir de Matapédia). Personne à ce moment-là ne connaissait le contenu du télégramme, mais tôt le lendemain, accompagné de ses deux guides indiens, ils ont descendu la rivière jusqu'à Matapédia. M. Thaw voulait arriver à temps pour prendre le train de nuit vers Montréal. Le 25 juin, il arriva à New York et ce soir-là, il vint au « First Madison Square Garden » où se tenait une soirée au « Rooftop Theatre ». M. Stanford White était présent, accompagné par la superbe et éblouissante épouse de M. Thaw, Evelyn Nesbit. Fou de jalousie, M. Thaw s'est approché de Stanford White par l'arrière et lui logea trois balles dans la tête.

Cet incident devint un des cas de tribunal les plus longs et les plus coûteux du siècle. M. Thaw plaida non coupable pour cause d'aliénation mentale, et après avoir dépensé des millions pour sa défense, il fut libéré. Un an plus tard, il fut accusé d'agression sexuelle (sodomisation) sur Fred B. Gubby Jr., un adolescent, et fut envoyé dans un asile pour 7 ans.

### ***La signification du mot Restigouche***

Le mot Restigouche est un nom Mi'gmac à qui l'on accorde plusieurs interprétations sur sa signification exacte. Nous avons adopté celle considérée comme authentique par le père Pacifique, un spécialiste de la langue Mi'gmac, qui signale que le mot Restigouche se veut un dérivé de « Listogotjg », un cri de guerre qui signifie : « Désobéi à ton père ».

L'Histoire veut que longtemps avant l'arrivée de l'Homme blanc, une escarmouche ait éclaté loin en amont sur la rivière Restigouche, quand une bande de jeunes « braves » gonflés à bloc ont voulu servir une leçon aux Mohawks, une tribu indienne venue de la partie nord de l'état de New York. Ils braconnaient le saumon dans les meilleures fosses à la tête de la rivière, durant la saison de fraie. Le jeune chef de l'expédition s'est lancé à fond de train dans cette aventure malgré l'interdiction formelle de son père, chef de la tribu Mi'gmac. Le jeune guerrier est passé outre à l'ordre de son père. Mal lui en pris puisque toute sa bande fut massacrée au cours de l'attaque. Ainsi, la rivière fut baptisée Restigouche (déformation du mot Mi'gmac « Listogotjg »).

### ***La rivière Restigouche, l'endroit le plus rapproché du paradis...***

Tel qu'il est si bien décrit dans le livre d'Al Carter, «The Restigouche, Next Closest Place to Heaven », les détenteurs de droits « ripariens » sont tellement étroitement attachés à la rivière Restigouche qu'il devient impensable pour eux de partager ce paradis. De leur point de vue, tous les autres sont des braconniers, particulièrement les « paysans » locaux voisins des berges.

Beaucoup de membres de clubs et détenteurs de droits « ripariens » sont attachés de façon insensée à cette rivière et sa pêche au saumon. Certains ont passé plus de quatre générations en lien très étroit avec ce petit paradis qui leur était complètement dévolu, tout comme si c'était l'endroit le plus rapproché du paradis. Plusieurs de ces détenteurs de droits ont choisi de passer leurs derniers jours ici, en pêchant jusqu'à la toute fin, s'effondrant directement sur la berge au moment même où ils pêchaient ces trésors argentés géants.

Ce groupe extrêmement riche de l'élite nord-américaine devait, selon mon opinion, prendre toute action requise pour préserver et contrôler eux-mêmes tous les droits « ripariens » ainsi que sur la plus grande partie possible de terre bordant le bassin versant de la Rivière Restigouche. Contrôler l'espace bordant la Restigouche a permis aux détenteurs des droits d'établir la sorte de développement concernant la rivière qui leur convenait, même si quelquefois certains choix furent faits au détriment de l'économie de la région.

### ***Description du bassin versant de la rivière Restigouche***

Le bassin versant de la rivière Restigouche possède cinq tributaires : la Matapédia, l'Upsalquich, la Patapédia, la Kedgwick et la Little Main.

Tous ces cours d'eau coulent modérément en partant de terres élevées, d'une altitude légèrement supérieure à 2 000 pieds (650 mètres).

La rivière Restigouche se veut une rivière calme à haut débit. Son étendue couvre environ une centaine de milles (160 km), avec un volume d'eau très considérable pour une rivière à saumon.

On y retrouve de très vastes étendues plates sur les plateaux qui la bordent, recouverts pour la plupart d'une bonne épaisseur de terre fertile et de vastes forêts mixtes (conifères et feuillus).



La Restigouche est également une rivière très fragile. Son lit se compose surtout de particules de gravier qui mesurent moins que la grosseur d'un poignet humain. Ce fait donne à la rivière une énorme capacité de rétention d'eau. Lors de certaines discussions dans ce livre, cette particularité physique est mentionnée comme toile de fond lors d'événements catastrophiques.

### ***L'abattage d'arbres dans le bassin versant de la rivière Restigouche***

Le godendard était utilisée pour l'abattage des arbres jusqu'à environ 1928. Les hommes travaillaient en duo avec cet équipement, c'est-à-dire que deux hommes étaient requis pour fonctionner avec une de ces scies. Les chevaux servaient à tirer les billes hors de la forêt.



**Attelage de chevaux tirant du bois de pulpe près de la Restigouche**

À cette époque, il était illégal de couper des arbres au diamètre inférieur à **12 pouces** (30 cm) au petit bout. Les sciottes ont fait leur apparition vers la fin des années 1920 et ont servi jusqu'aux années 1950, alors que les premières scies à chaîne ont fait entendre leurs bruyants gémissements dans nos forêts. Avec l'arrivée des moulins à papier, des arbres de plus en plus petits ont été ciblés et récoltés par millions de tonnes pour fournir de la fibre à ces industries. Ce n'était alors que le début des pratiques de coupe à blanc.

Dès le début des années 1940, l'industrie forestière était très bien établie par ici. La méthode utilisée sur la Restigouche jusqu'en 1972 consistait à flotter le bois sur la rivière; on appelait cette activité la « drave ». Chaque printemps, après la montée des eaux et le départ des glaces, près d'une centaine de milliers de cordes de bois étaient jetées dans les cours d'eau pour atteindre la rivière Restigouche jusqu'à son embouchure.



**Billes de bois sur un tributaire de la Restigouche**

À un moment, les bulldozers servaient à pousser les billes empilées dans de plus petits tributaires. Souvent la dynamite était utilisée sur une base routinière...sans questionnement.



**Bulldozer travaillant à pousser des billots plus loin vers le cours d'eau.**

Au cours des années soixante, les syndicats se sont bien établis parmi les travailleurs forestiers et les compagnies forestières se sont ainsi senties menacées. Elles recherchaient des méthodes alternatives d'abattage leur permettant de dépasser largement les hauts niveaux de profits déjà connus.

La machinerie lourde s'avéra la réponse. Ces machines rendent possible une récolte beaucoup plus importante de bois en une fraction du temps. Ce nouveau style d'abattage porta un coup mortel à la forêt, lequel

causera un tort irréparable à la rivière Restigouche avant la fin du vingtième siècle. Vers la fin des années quatre-vingt, les billes de premier choix furent complètement enlevées de nos forêts. Actuellement, de grandes portions de ces forêts sont abattues pour la seconde, voire pour la troisième fois.

En 1974, sur la rivière Nouvelle (30 milles – 50km – à l’est de Matapédia), avec une eau aussi claire que le cristal, la Compagnie Internationale de Papier du Nouveau-Brunswick (N.B.I.P.) n’a pas aimé la façon dont la rivière avait performé durant la dernière « drave ». Cette compagnie, avec un contremaître légendaire nommé Richard Nelson Adams pour ce contrat, a décidé de la réaménager à la façon N.B.I.P. De quoi avait-on besoin?...d’une rivière étroite et profonde qui coule en ligne droite, avec un méga plat sur la berge. Alors, la N.B.I.P. a creusé un canal dans la Nouvelle à l’aide de bulldozers sur une distance d’environ 3 milles (5 kilomètres), en s’assurant que le travail incluait un méga espace plat capable d’accommoder quelques vingt milles cordes de « pitoune » (bois pour la pulpe ).

La N.B.I.P. fut poursuivie pour l’incident, mais les poursuites n’ont pas été intentées par l’action directe du gouvernement du Québec de qui relevait la responsabilité première en cette matière. N’eut été de quelques individus offusqués par l’initiative, tel Jean-Noël Landry qui a persisté dans le maintien des poursuites, il devenait évident que presque rien n’aurait été fait, puisqu’à ce moment, les registres de notre gouvernement provincial démontrent un laxisme évident en matière de contrôle de l’environnement.

Sur la rivière Assemetquagan, tributaire de la Matapédia, du mille treize au mille cinq, la rivière est complètement plate; pas une seule fosse n’est dénombrée. Le reste de la rivière compte un nombre normal de fosses profondes présentant une eau limpide. Ce qui m’a intrigué est le fait que de gigantesques décharges de bois de pulpe (dix milles cordes ou plus)

ont été faites au mille treize d'où les bulldozers ont poussé les billes à l'eau pour les conduire au « Chemin du camp » au millage cinq. Pratiquement la même situation que celle vécue sur la rivière Nouvelle s'est de nouveau produite sur l'Assemetquagan.



**La rivière Nouvelle (30 milles à l'est de Matapédia) après un réaménagement au bulldozer**

Une estimation pour la réparation complète des dommages causés suite à l'érosion du bassin versant de la rivière Restigouche pourrait s'élever aux environs d'un milliard de dollars et un estimé équivalent s'appliquerait pour la Miramichi. Les gouvernements sont très conscients du coût exorbitant impliqué dans la réparation des rivières endommagées par des pratiques d'exploitation forestière irresponsables. Au Canada et sur la côte Est des États-Unis, des centaines de milliards de dollars ne suffiraient pas pour réparer toutes ces rivières aujourd'hui en péril.

### *Pour une vue d'ensemble*

Quand la machinerie lourde entre en forêt, ce ne sont pas seulement les arbres qui sont enlevés. Elle détruit le couvert protecteur de mousse des sous-bois et compacte le sol. Vous avez certainement remarqué des flaques d'eau persistantes sur les routes forestières des semaines après la dernière pluie. Pourquoi? Le sol est compacté par les camions lourds, les voitures et la machinerie qui lui font perdre sa capacité d'absorber l'eau de ruissellement.

La mousse du sous-bois d'une forêt de conifères ressemble à l'isolant dans les murs de votre maison. Vous l'avez certainement vue...cette bourre rose! Dans cet isolant, on ne trouve rien d'autre que de l'air! Vous pouvez compresser un morceau de huit pouces (10 cm) d'épaisseur de ce genre d'isolant à moins d'un demi-pouce. Comment cela fonctionne-t-il? Par la capture de l'air « mort »...exactement de la même façon dont la mousse agit dans la forêt! L'air « mort » est l'un des meilleurs isolants connus de l'homme. Et quoi d'autres pourrait protéger le sol du gel durant l'hiver? Naturellement la neige au sol libre et non compactée et le couvert forestier. Dans les espaces coupés à blanc, le fragile couvert de mousse au sol est complètement écrasé, perdant ainsi sa qualité d'isolant. Le sol compacté devient vulnérable au gel profond, particulièrement lorsque la neige tarde à arriver.

Un équipement lourd travaillant sur un Plateau de la Restigouche laisse l'espace non protégé lors de pluies abondantes; l'érosion transportera alors des dépôts massifs jusque dans la rivière.

Au niveau du sol, le vent aura une vitesse plus que doublée dans les espaces coupés à blanc, contrastant avec la vitesse du vent dans la forêt. (Cline, Haupt, and Campbell, June 1977).

Ce vent augmente le déplacement de la neige et aide à sa compaction. Dans la forêt, les arbres agissent comme clôtures à neige, empêchant le vent de la transporter, lui laissant ainsi sa légèreté. Cette situation augmente la protection du sol contre le gel au cours des périodes de froid extrême qui arrivent en cours d'hiver, quand la température se maintient loin sous le point de congélation pendant plusieurs semaines d'affilées. De nombreuses études démontrent clairement que le débit d'eau de ruissellement (la quantité d'eau qui s'écoule provenant de la fonte de la neige et de la glace) peut augmenter dramatiquement lorsque, dans tous les cas, le couvert forestier est retiré (Goodel 1958; Hornsbeck et al. 1970; Hoover 1944; Hoyt et Troxell 1934; Johnson et Kroner 1956; Lewis 1968; Love 19554; Mortinelli 1964; McGuinness et Harold 1971; Patrick et Reinhart 1971; Rich et al 1961; Rich 1972; Shooner, groupe Salar 1992; et Plamondon A. 1992, etc. etc. etc.).



**Un “briseur” de forêt qui COMPACTE un Plateau sur la rivière Restigouche**

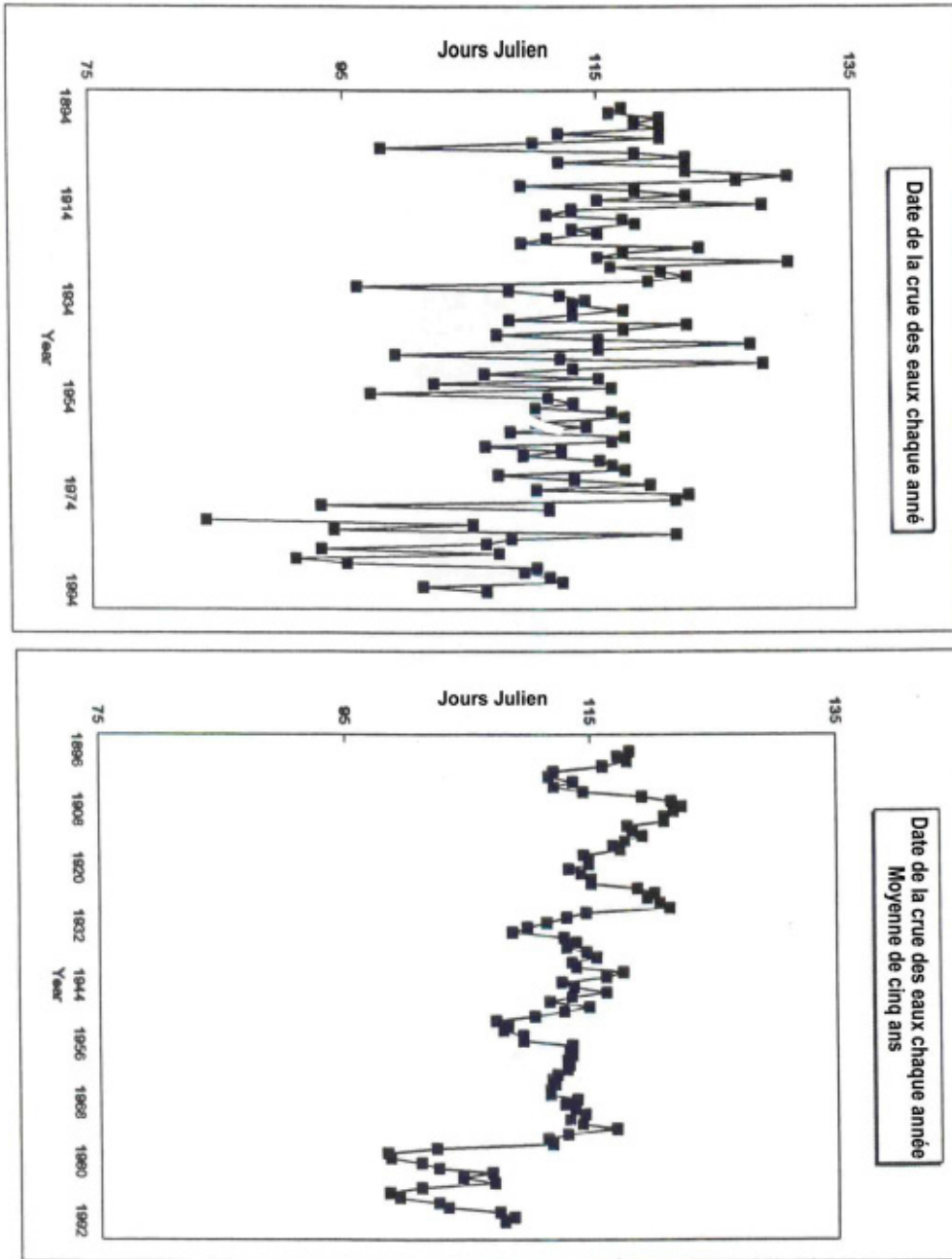
Un rapport préparé pour la municipalité de Matapédia par le groupe Genivar, principal consultant en hydrologie au Québec, a statué qu'à la suite des coupes à blanc effectuées sur les terres de la couronne dans le bassin versant de la rivière Coweeta en Caroline (USA), il fut rapporté que le volume d'écoulement de l'eau de ruissellement avait triplé (Swank et al. 1987). Des centaines d'études démontrent clairement l'augmentation dramatique du débit de l'eau dans les rivières à la suite d'une déforestation. Non seulement le débit augmente lorsque le couvert forestier est enlevé, mais l'hydrographie saisonnière est significativement altérée (Leaf et Brink 1972 etc. etc.).

La récolte de billes de bois libère des espaces non protégés favorisant une augmentation des volumes d'eau de fonte au début du printemps, provoquant des niveaux hydrographiques culminants plus tôt que sous des conditions normales (Leaf et Alexander 1975). Les statistiques des cent dernières années (page suivante) indiquent clairement que la débâcle sur la rivière Restigouche survient trois semaines plus tôt qu'auparavant (D'Amours 1994).

Les eaux de ruissellement provenant de zones de coupes réduites (petite coupe à blanc) peuvent s'écouler sans diminution sur une période de trente ans ou plus. Même après cette période de temps, il est envisageable que trente années additionnelles devraient être requises pour que le système reprenne le dessus et efface les dommages causés par les coupes initiales (Leaf et Alexander 1975). Les chemins forestiers sont la première cause d'érosion (Rich et Thompson 1971). Les bassins traités présentent une accumulation de sédiments considérablement plus grande dans leurs canaux au cours des années suivant immédiatement des opérations forestières (Rich et Thompson 1974).



Rivière Restigouche de 1894 à 1992



Rivière Restigouche de 1894 à 1992  
**La débâcle sur la rivière Restigouche se produit au moins deux semaines plus tôt**

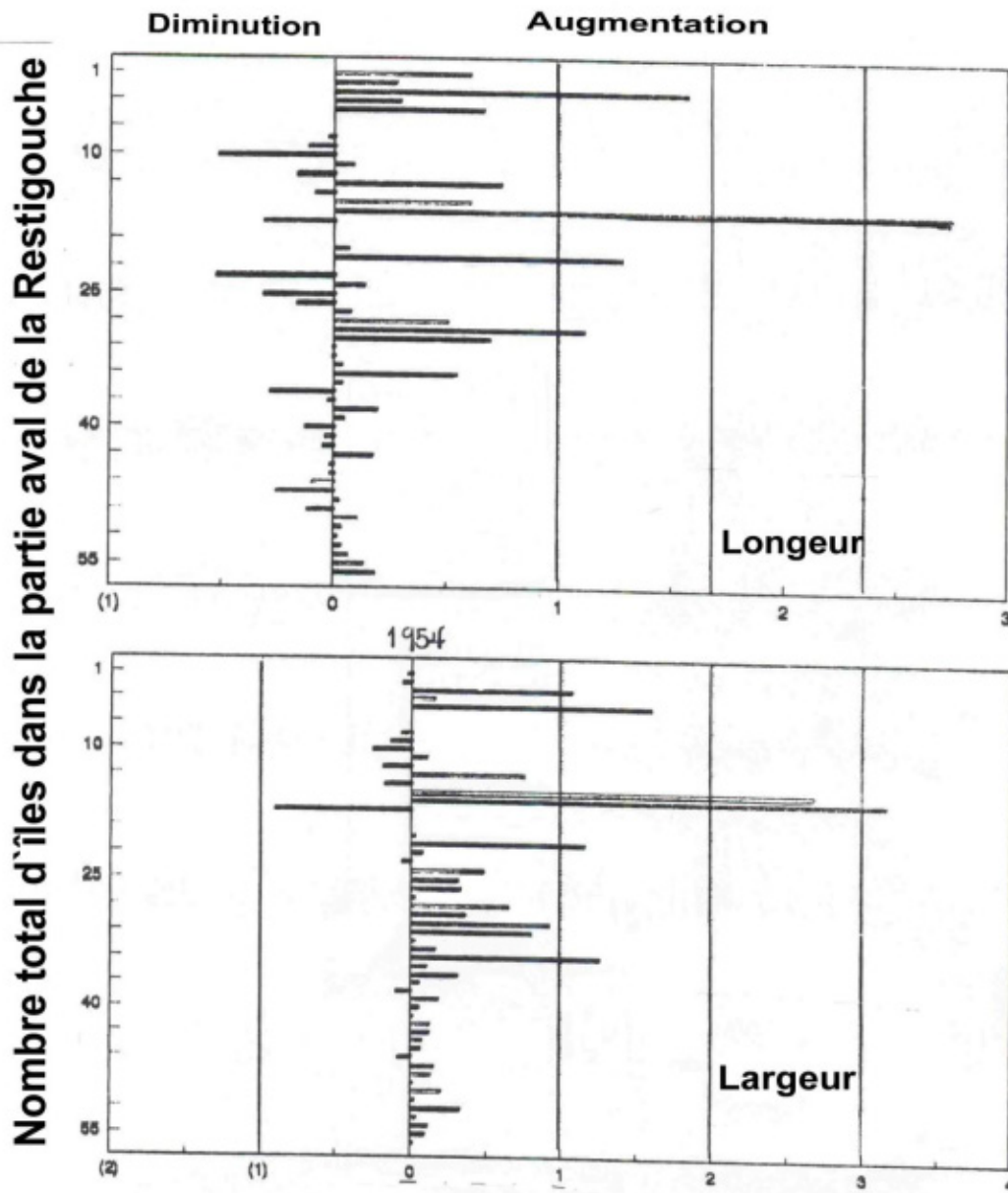
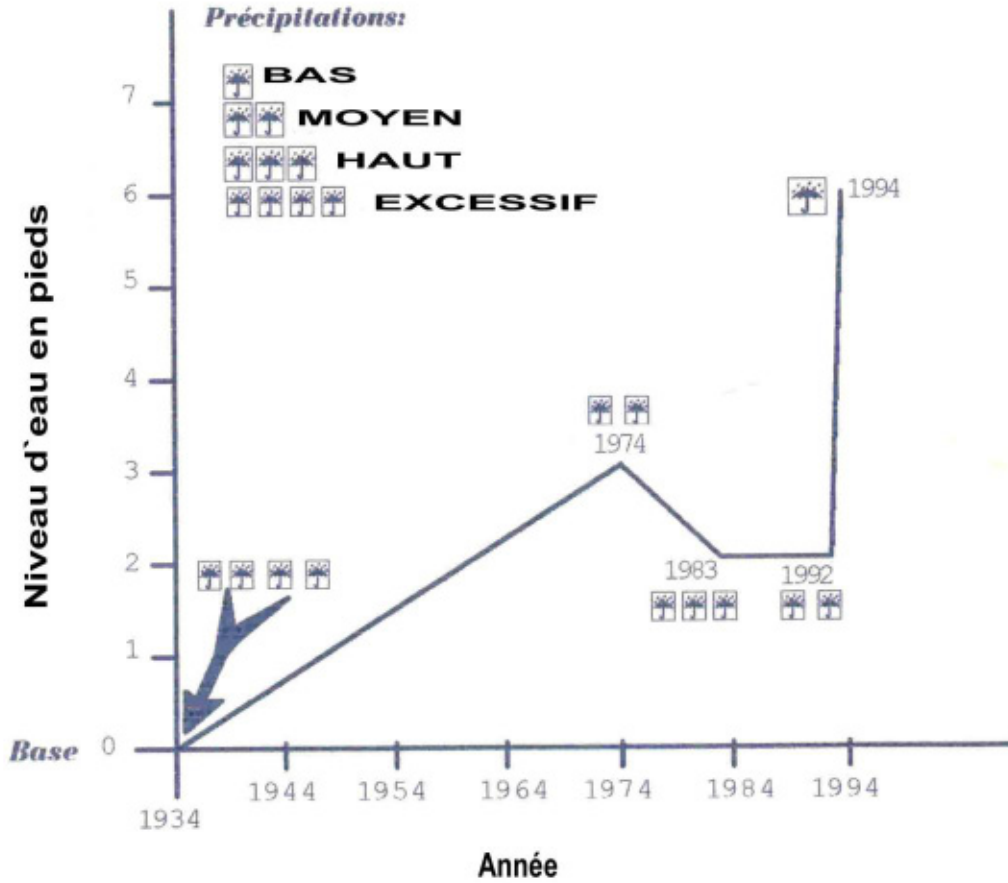


Figure 1 Pourcentage de variation en longueur et largeur des Îles de la dernière portion aval de la rivière Restigouche entre 1954 et 1985

Graphique des Îles dans la partie aval de la Restigouche démontrant l'augmentation dramatique de gravier (érosion)

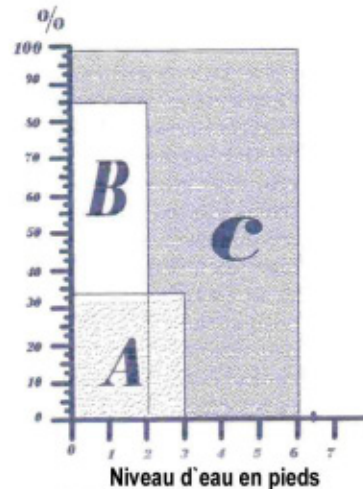
Accumulations dans le secteur aval de la rivière

Compte-rendu de l'importance de la débâcle sur la Restigouche de 1934 à 1994



Augmentation des niveaux d'eau par périodes

- | DE                     | À |
|------------------------|---|
| <b>A - 1934 - 1974</b> |   |
| <b>B - 1974 - 1983</b> |   |
| <b>B - 1983 - 1992</b> |   |
| <b>C - 1992 - 1994</b> |   |



Graphiques montrant comment aujourd'hui une pluie légère peut affecter le déplacement de la glace après une coupe à blanc sur la Restigouche

Le gel du sol est l'une des causes principales de la détérioration de nos rivières à saumon (Dubé 1994). Au printemps, une impressionnante quantité d'eau résulte de la fonte des neiges souvent accompagnée de pluie.

Par le passé, beaucoup de cette eau était absorbée dans le sol, particulièrement le long du bassin de la rivière Restigouche. Le sol du bassin présentait une extraordinaire capacité d'absorption. L'épaisseur phénoménale de la couche de surface, le schiste (seconde couche dure dans le sol) offre de grandes propriétés de rétention de l'eau, en complément avec les arbres, ce qui contribuait à garder un bas niveau de l'eau dans les rivières puisque la glace avait le temps de s'user et de fondre. Ceci contribuait à fragiliser suffisamment la glace pour limiter les dommages aux rivières. Au cours d'une journée lors d'un printemps chaud et lorsque la sève monte dans l'arbre, il est connu qu'un très gros érable peut « boire » autant que quarante-cinq gallons (près de 200 litres) d'eau. Également, il est reconnu que l'eau absorbée par le sol peut prendre au-delà de quatre-vingt dix jours avant d'atteindre la rivière. L'eau infiltrée dans le sol peut retarder jusqu'à trois semaines la débâcle sur la Restigouche.

Depuis le début des années soixante, les pratiques de coupes à blanc dans le bassin versant de la rivière Restigouche ont été hors de contrôle.

Quoiqu'on dise, des coupes à blanc sont encore pratiquées aujourd'hui très près des ruisseaux et des rivières. Les pratiques « accommodantes » en foresterie sont décidées par l'industrie forestière et imaginées pour promouvoir le profit. À cause du volume de bois récolté, il se dégage une impression que l'industrie essaie d'en ramasser plus et le plus rapidement possible. Une partie de l'urgence pourrait s'expliquer par le désir des responsables de l'industrie de gérer la forêt par espèces, en détruisant les espèces aborigènes et en replantant avec des espèces commercialement plus rentables. L'objectif serait de couper rapidement les forêts naturelles diversifiées et de les replanter, section par section, avec une espèce unique. Ces « nouvelles » forêts ne sont pas biologiquement diversifiées

et ne fournissent pas d'habitats variés pour tous les éléments composant l'écosystème. Cette application de « culture » de la forêt ne respecte aucunement l'équilibre fondamental de la nature. Elle place le profit en-avant de l'intérêt public et viole de nombreuses lois et directives prescrites par les gouvernements. L'urgence, pour certains forestiers, semble de couper comme des fous avant que le public ne réalise ce qui est en train de se passer et l'urgence, pour ceux parmi nous qui savons ce qui arrive, est de sonner l'alarme afin que ces abus cessent immédiatement.

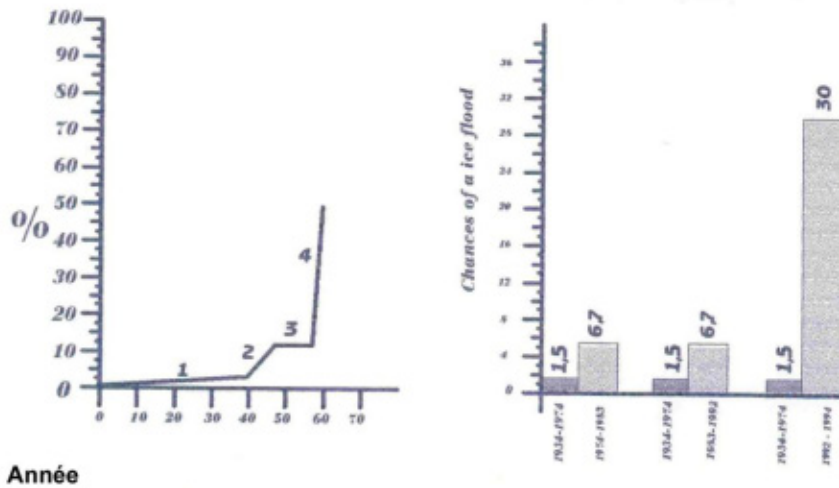
Des milliers de chemins forestiers ont été construits le long des ruisseaux, des ravins à flanc de coteau et des rivières; souvent en plein milieu de celles-ci. À cause de ces pratiques, l'érosion n'a pas tardé à s'installer. Après une pluie abondante et après la fonte de la neige au printemps, des centaines de milliers voire des millions de tonnes de boue et de gravier ont été charriés le long des ruisseaux chaque année et transportés vers l'aval par le courant de la rivière principale. J'identifie ce phénomène comme ÉROSION PRIMAIRE.

Jusqu'en 1973, la Restigouche inondait peut-être une fois par quarante ans. Maintenant, nous assistons à une inondation majeure environ tous les deux ans, souvent plus destructrices que celles du passé. Il faut comprendre que l'inondation le long de la rivière Restigouche ne peut être comparée à partir de ce qui est présenté à la télévision. N'eut été de l'intervention humaine dans le bassin versant de la Restigouche, sans préoccupation des conséquences sur l'environnement, les choses se passeraient autrement car la situation actuelle apporte des conséquences néfastes particulières dans le secteur du village de Matapédia. N'eut été du dragage par la glace du fond du cours d'eau maintenant moins profond, qui a été causé par la destruction des canaux remplis de dépôts de sédiments dû à l'érosion, et d'une dramatique augmentation de 450% du débit d'eau au printemps suite aux coupes à blanc, il n'y aurait pas de débâcle destructrice le long de la Restigouche.

**Pourcentage et fréquence d'inondation due à l'action de la glace de 1934 à 1994**

- 1 - 1934 - 1974 Une chance sur quatre 2,5% ou 1,5 chance
- 2 - 1974 - 1983 Une chance sur neuf 11,1% ou 6,7 chance
- 3 - 1983 - 1992 Une chance sur neuf 11,1% ou 6,7 chance
- 4 - 1992 - 1994 Une chance sur deux 50% ou 30 chance

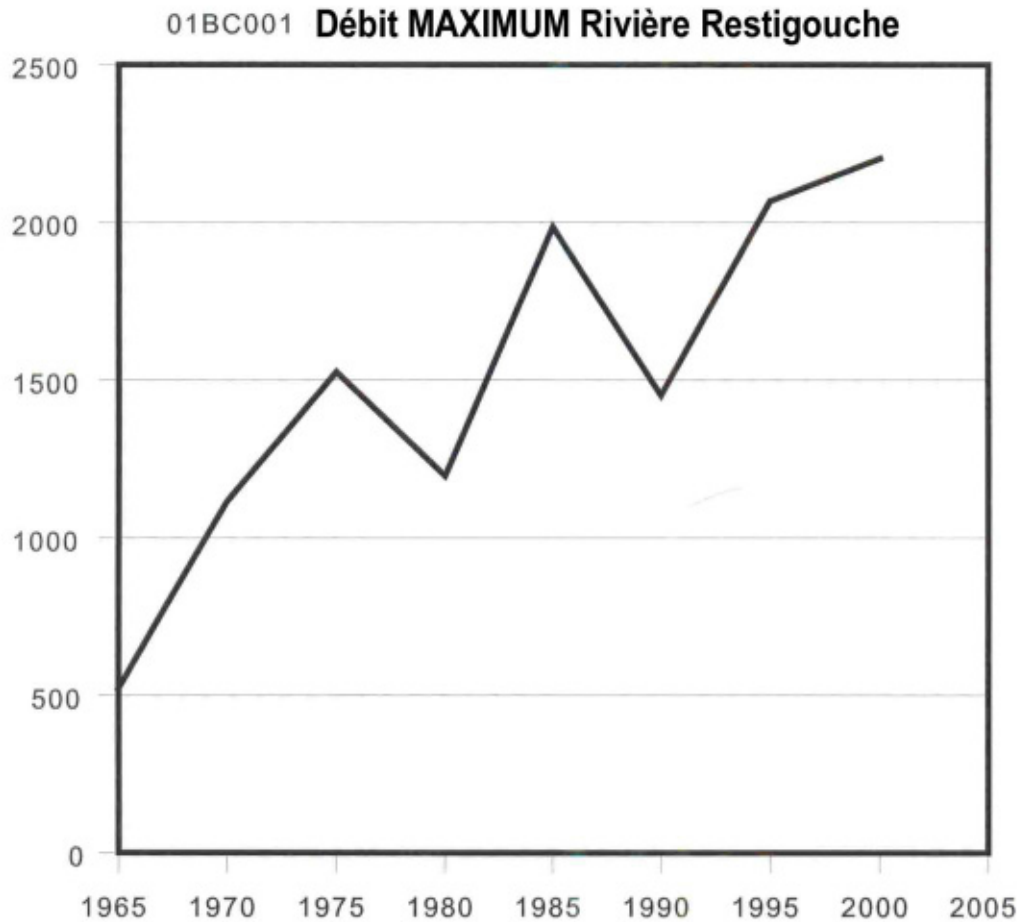
**Graphique de comparaison**



**Le pourcentage de chances d'avoir une inondation au cours de la débâcle de 1992 - 1994 comparé à 1934 - 1974 a augmenté de 2000%.**



**Une coupe à blanc d'une dizaine de milliers d'âres dans la péninsule Gaspésienne**



Débit maximum entre les jours Juliens 94 et 115

01BC001 Pointes d'inondation sur la rivière Restigouche

Pointes d'inondation J D 94 à 115

***Graphique montrant que la hauteur des eaux augmente depuis le début des coupes à blanc apparues dans le bassin de la Restigouche au début des années soixante***



Le plus haut niveau d'eau, **sans glace**, enregistré dans la rivière Restigouche, a été constaté au printemps 2008, alors qu'il a atteint environ quinze pieds (4 mètres) au dessus du niveau normal de l'été. Au cours de l'inondation de 1994, à cause de l'embâcle de glace, le niveau d'eau a atteint plus de 30 pieds (9 mètres) au-dessus du niveau normal de l'été. Ce niveau s'est produit malgré une pluie normale et une couple de journées chaudes.

Un tel niveau d'eau sans glace dans la rivière Restigouche est absolument impensable. Pouvez-vous imaginer un embâcle atteignant plus de trente pieds (9 mètres) au-dessus du niveau normal estival? Imaginez les dommages faits au fond de la rivière et sur les berges.

Ce fut le cas ici à Matapédia au cours du printemps 1994. L'automne 1993 fut humide; le sol laissé sans sa couche naturelle de protection détruite par l'exploitation forestière et le manque d'arbres ont contribué à faciliter le gel à de grandes profondeurs (plus de 2 mètres 50). C'est justement ce qu'il fallait pour créer des conditions printanières de débâcle catastrophiques et, par conséquent, la destruction du lit de la rivière.

### ***Et nous en avons eu une...!***

Revivons cette inondation ensembles :

...Nous sommes le 15 avril 1994.

...La température est chaude (avoisinant 17 degrés Celsius)

...L'accumulation de la neige de l'hiver précédent a augmenté du triple à cause des coupes à blanc incontrôlées; les rayons ardents du soleil en contact direct avec le vent qui a transporté une grande quantité de neige dans ces espaces ouverts ont contribué à accélérer la fonte de la neige plus de trois fois plus rapidement qu'en temps normal (tel que mentionné dans plusieurs études qui ont suivi des coupes à blanc).

...L'eau ne peut pénétrer à travers le sol, gelé profondément, dans les espaces coupés à blanc ainsi que sur les innombrables chemins forestiers

...Tel que constaté par Environnement Canada à sa station hydrologique 01BC001, l'augmentation de 450% du débit d'eau sur les surfaces congelées des terres dénudées a pris d'assaut les ruisseaux qui se déversent ensuite dans la rivière.

..La glace est extrêmement épaisse et solide à environ 1 mètre de glace vive sous des épaisseurs de neige de plusieurs mètres, comparé à 15 à 20 cm de glace vive en temps normal).

...La rivière monte dangereusement rapidement.

...La très grosse masse de glace est lancée dans un mouvement quelques semaines avant ce que la nature avait prévu.

...Certains morceaux de glace ont de dix à vingt fois le poids d'un bulldozer.

...De gigantesques plaques d'une glace extrêmement épaisse sont propulsées vers le bas de la rivière par des torrents d'eau montante, frappant les rives, voire déchirant certaines d'entre elles,

- transportant le gravier sur toute la largeur et la profondeur de la rivière,
- remplissant le centre des chenaux, remplissant la tête et la sortie des fosses à saumon, détruisant les passages, les canaux et les îles.

...La glace épaisse force son chemin à travers les grandes fosses, les remodelant en large espaces peu profonds à la place des cuves naturelles étroites et profondes.

...Occasionnellement, comme en 1994, un embâcle de glace se forme sur vingt à trente milles (32 à 50 km) de longueur.

...Toute l'eau cesse de circuler; la rivière est bloquée et des millions de mètres au cube d'eau s'accumulent d'heure en heure, quelquefois durant des jours. La pression insistante sur la glace extrêmement épaisse conduit au point de non retour et la glace cède et avance comme une coulée de lave qui s'échappe d'un volcan et qui s'étend sur plus de 20 milles (32 km) de longueur, s'écoulant pleine vitesse vers le bas de la rivière, comme un train fou chargé à bloc.

Toute cette masse indescriptible est arrivée d'un coup dans le petit village de Matapédia (population d'environ 650 personnes), très tôt dans la nuit du 17 avril 1994, causant pour plus de vingt millions de dollars de dommages.



**Pont de chemin de fer complètement déchiqueté comme une vulgaire cannette de bière par la puissante masse de glace en mouvement sur la partie aval de la rivière Restigouche**



**Le pont de St-Alexis de Matapédia (surplombant normalement la rivière Matapédia de 24 pieds (environ 7 mètres) enveloppé par la glace au cours de la débâcle de 1994, a dû être complètement démoli (Notez dans l'image de droite comment le pont est incurvé).**

Aujourd'hui, la Restigouche déverse au printemps un volume accru d'eau qui se traduit par une baisse estivale dramatique du niveau de l'eau et, conséquence de plusieurs débâcles sévères, la rivière devient rapidement aussi plate qu'une crêpe pour le reste de la saison si l'été est plutôt clément. Les deux tiers de la rivière, dans sa portion aval, sont presque totalement ruinés, puisque remplis de sédiments et de gravier provenant des berges et des fonds érodés jusqu'à loin en amont. Aujourd'hui, la rivière est bien plus large, peu profonde et avec des courants ralentis. La perte des arbres qui offraient de l'ombrage le long des berges est maintenant responsable d'une augmentation dramatique de la température de l'eau. En juillet et août, la température de l'eau de la Restigouche peut atteindre maintenant les 80 degrés Fahrenheit et plus (autour de 27 Celsius). Tous les biologistes qui connaissent le saumon de l'Atlantique savent que ce poisson ne peut survivre longtemps dans de l'eau aussi chaude.



**Le très massif pont interprovincial de chemin de fer du CN reliant le Québec et le Nouveau-Brunswick**

Le très massif pont de chemin de fer interprovincial (CN) à Matapédia (1,400 pieds – 388 mètres) de long se retrouve à vingt-sept pieds (près de 9 mètres) au-dessus de la surface de l'eau au cours d'un été normal. À chaque printemps, alors que la Restigouche transporte ses glaces, le CN surcharge le pont avec une trentaine de wagons de marchandise ouverts complètement remplis d'imposants morceaux de roc, chaque wagon pèse environ 200 tonnes. En 1974 et en 1994, le pont a été déplacé sur ses piliers par la masse de glace qui bougeait à environ 35 pieds (près de 11 mètres) au-dessus du niveau normal de l'eau. Imaginez la puissance dégagée par ce genre de débâcle! Au fil des ans, les glaces en mouvement ont contribué à raser tous les arbres qui bordaient les berges.



**La résidence de l'auteur endommagée par l'inondation de 1994**

Avec l'application de coupes à blanc, nous avons perdu la réserve d'eau de fonte du printemps puisqu'elle ne pénètre pas dans le sol gelé. Sans

ombrage pour le protéger, le sol se dessèche sur plusieurs pieds de profondeur. Quand les pluies arrivent, un grand besoin d'eau devient nécessaire seulement pour humidifier le sol avec les averses normales, mais lors de pluies torrentielles, l'eau coule sur la surface compactée du sol, entraînant avec elle des millions de tonnes de sédiments comme l'a connu la région de Rivière au Renard en Gaspésie à l'été 2007. Dans la forêt d'origine, le sol protégé ne gèle pas et peut ainsi accumuler une bonne réserve d'eau au cours du dégel printanier, avec un sol bien ombragé et une surface d'humus pour conserver une humidité constante suite aux rosées de la nuit. Toute averse contribue à garder un haut niveau d'eau.



**Des dizaines de milliers d'arbres transportés par les glaces**

**Note : Le réchauffement de la planète et le changement climatique sont des réels problèmes à considérer, on ne peut en douter.**

**Cependant, les extraordinaires changements de température de l'eau dans la Restigouche ne peuvent s'expliquer que par le réchauffement global de la planète. Nous devons refuser cette propagande de l'industrie forestière et de leurs porte-parole qui blâment avec complaisance le réchauffement global pour ce qui s'avère absolument découler de leur responsabilité. L'augmentation de la température de l'eau et la destruction de la rivière se sont produites exactement de la manière et pour les raisons décrites plus haut. Les causes et effets sont scientifiquement extrêmement bien documentés et nous avons cité dans ce livre toutes les études nécessaires qui ont conduit à cette évidence.**

Il y a une trentaine d'années passées, le Restigouche Salmon Club (RSC) gardait un bateau de deux tonnes ancré juste en arrière de ma maison. Il était surnommé le bateau postal. À chaque jour, le capitaine Frank Fitzgerald Jr. le chargeait de six barils de 45 gallons (plus de 180 litres) d'essence ou de diesel, plus l'épicerie pour trois camps, le courrier et les autres produits destinés à être remontés sur la rivière sur quarante-cinq milles (72 km) à partir de Matapédia. Ce bateau était propulsé par un moteur de 454 pouces cubes et n'avait aucun problème à voyager sur la rivière à cette époque. Aujourd'hui, vers la fin juillet et en août, nous éprouvons des grandes difficultés à voyager en canot de 26 pieds (environ 7,80 mètres) doté d'un moteur de 10 chevaux vapeur, parce que les chenaux ont été détruits et que l'eau baisse dramatiquement au cours de l'été.

Les coupes à blanc abusives ont eu pour conséquences que le débit d'eau augmente de plus de quatre fois au printemps, avec un déclin majeur du niveau de l'eau en été, menaçant la survie du saumon de l'Atlantique alors que la température de l'eau augmente et que le taux d'oxygène diminue. Les maladies, comme la furonculose, le développement des UDN (ulcères sur la peau) et la multiplication des micro-organismes qui prolifèrent dans la rivière devenue soupe chaude rendent impossible la pêche sportive au saumon dans un grand nombre de ses secteurs.



L'ouverture d'espaces, effectuée par les pionniers venus s'installer dans la région au-dessus de la rivière Restigouche, était très marginale.

Ces coupes étaient estimées s'étendre sur moins de deux pour cent de la surface du secteur. Elles se sont produites il y a plus de soixante ans, voire plus du double pour certaines. Les changements soudains perçus sur la rivière Restigouche coïncident très précisément avec l'introduction d'une activité forestière intense. Les données d'Environnement Canada sur le compteur numéroté 01BC001, localisée sur la rivière Restigouche, indiquent que le débit d'eau a augmenté de 450% durant les jours Julien 94 jusqu'au jour Julien 115 (environ de la moitié à la fin du mois d'avril), de 1963 à 2002 sur un échéance de 40 ans, subdivisé en périodes de 5 ans. Ce compteur est installé là où aucune autre activité ou modification n'ont pris place durant ou après l'enregistrement des données. La seule activité complètement hors de contrôle fut les opérations massives de coupe à blanc. Il est évident que la coupe à blanc devient le seul coupable à blâmer pour l'introduction de ce problème d'érosion massive. Les données d'Environnement Canada ont été recueillies tout au long de la période d'enregistrement en incluant tous les facteurs, ce qui nous amène à comparer des pommes avec des pommes. L'équation était calculée à partir du compteur de débit d'eau qui incluait les données sur les précipitations, la totalité des précipitations de pluie au cours de la période, l'accumulation totale de neige au cours de l'hiver et la température de l'air du printemps 1963 au printemps 2002.

Ce que je trouve le plus troublant à propos de nos dirigeants gouvernementaux, est le fait qu'ils continuent de nier que les pratiques de coupes à blanc excessives sont la cause des modifications dramatique sur le débit d'eau de la rivière. Ils veulent ignorer les combinaisons de preuves évidentes qui leur ont été démontrées. Ils ignorent également ces études même s'ils sont témoins du tort causé et de la destruction des rivières à saumon par les montées excessives d'eau au printemps. Une lettre, reçue du premier ministre du Nouveau-Brunswick de l'époque, l'Honorable Frank McKenna, indique que ce dernier refuse d'admettre le fait que la quantité d'eau qui ruisselle en grande quantité sur le sol qui est

déchargée dans la rivière Restigouche a augmenté. Le premier ministre McKenna écrit : « L'augmentation du débit d'eau est commun que les activités forestières aient lieu ou non. Il y bien d'autres facteurs que les opérations forestières qui causent ces inondations inhabituelles comme celle de 1994. » Il a préféré porter le blâme sur une raison obscure qui, à mon avis, n'existe même pas.

Dans un courriel reçu d'un client régulier du New Hampshire, expert reconnu en hydrologie, ce dernier y décrit son expérience alors qu'il étudiait à l'université du New Hampshire. Il a constaté que l'écoulement de l'eau augmente de 500 à 600% à la suite d'une coupe à blanc totale dans un petit bassin.

Mon client écrit : « Quand j'ai étudié l'hydrologie à l'université du New Hampshire, il y avait une colline au nord d'ici, dans les montagnes, où un groupe de chercheurs a complètement coupé un espace et ils ont observé l'augmentation de l'écoulement. Je veux dire qu'ils ont tout coupé : arbres, arbustes, tout ce qui pourrait influencer le ruissellement. Ceci a démontré ce qui se devait; 500 à 600% d'augmentation de l'écoulement et tout partait à descendre parce qu'il n'y avait rien pour retenir quoi que ce soit. »

Il n'y a qu'à visiter Internet et vérifier « The Coweeta Experimental Laboratory » ou même les études du département d'hydrologie de l'université du Nouveau-Brunswick qui démontrent sans l'ombre d'un doute jusqu'à quel point les coupes à blanc sont responsables de l'augmentation dramatique de l'écoulement de l'eau au printemps, spécialement dans notre région de l'hémisphère nord, majoritairement recouverte de forêts de résineux.

Pour moi, il est clair que nos gouvernements, fédérations et fondations ne prennent pas de mesures pour freiner le massacre de nos forêts et, par conséquent nous obligent à nous poser cette question... « Pourquoi ne le font-ils pas? »

J'ai fait parvenir une lettre à M. Bill Taylor, président de la Fédération du Saumon de l'Atlantique (FSA) en décembre 1996, lui laissant savoir mon inquiétude à propos des dégâts causés à nos rivières par les coupes à blanc. La réponse de M. Taylor fut très polie et courtoise; il a écrit : « J'apprécie grandement votre intérêt marqué pour la conservation du saumon ainsi que votre généreuse contribution à la FSA. Je vais vérifier les points soulevés dans votre lettre et je vous recontacterai si j'ai besoin d'autres informations. »

La lettre n'a indéniablement aucunement contribué à apporter quelque changement que ce soit au protocole sur l'environnement de la FSA. Il semble que ce soit normal qu'une grande partie du saumon de l'Atlantique vivant sur la côte Est du Canada et des États-Unis ait été détruite par les coupes à blanc hors de contrôle.

Pendant près d'un demi-siècle, j'ai été exposé à peu près à tous les aspects et circonstances qu'une personne peut vivre dans le monde du saumon de l'Atlantique. J'ai vécu d'innombrables heures de pêche au saumon, des discussions sans fin avec les pêcheurs sportifs venus de partout dans le monde, des opportunités de pêche avec quelques uns des personnages les mieux informés et pêcheurs à la mouche émérites dévoués à la cause, certains parmi eux gagnant leur vie dans l'industrie du saumon. J'ai également chassé durant plus de vingt-cinq années consécutives avec des amis qui sont des exploitants de grandes entreprises forestières. Si on ne peut arranger les choses, on peut certainement en apprendre beaucoup au contact de ces professionnels de la coupe de bois.

Par ce compte-rendu, j'ai exposé les effets des coupes à blanc exécutées par l'industrie forestière, le massacre dévastateur produit par le flottement des billes sur les rivières et le nombre incalculable d'écluses construites sur la plupart des tributaires des rivières pour que puisse se dérouler la « drave » ainsi que les effets de l'érosion massive. Ces faits s'appuient sur des douzaines d'études scientifiques ainsi que sur des enregistrements vidéo qui témoignent, entre autres,

de cinq bulldozers qui travaillent en même temps dans la rivière Kedgwick lors de la « drave » du bois de pulpe et dans plusieurs autres tributaires de la rivière Restigouche. Sur la même vidéo, l'on peut voir une explosion à la dynamite dans la rivière Restigouche qui propulse des billes à des dizaines de pieds dans les airs. Le légendaire Richard Nelson Adams était contremaître sur la plupart de ces contrats, avec à un certain moment plus de six cents hommes travaillant sous son commandement. M. Adams a joué un rôle majeur dans la destruction du bassin de la rivière Restigouche durant les opérations de flottaison des billes, ce qu'il a amèrement regretté au cours des dernières années de sa vie.

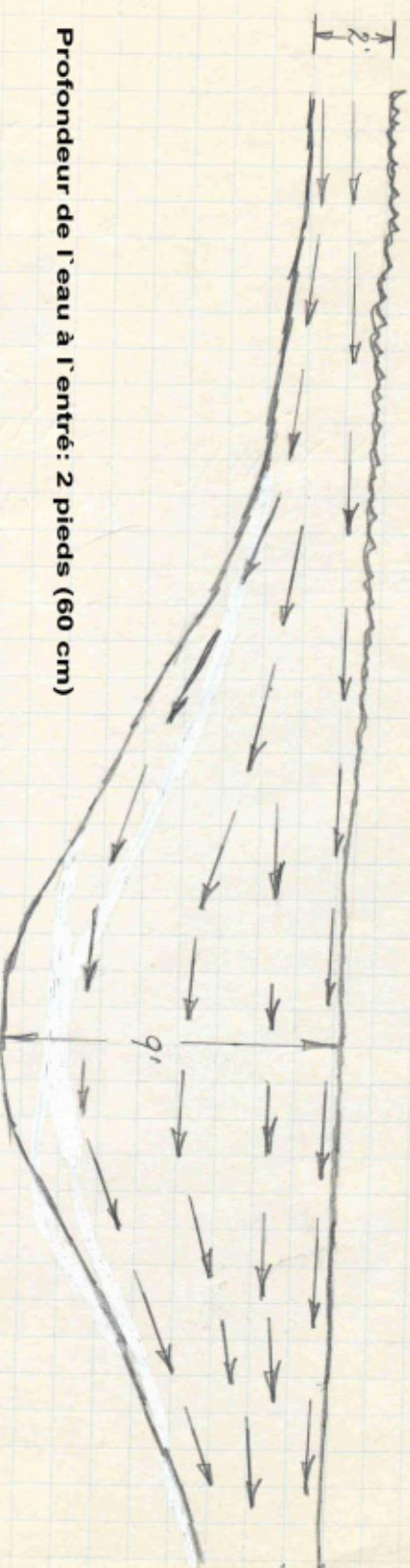
À cause de ces coupes à blanc, la rivière Restigouche a vieilli plus vite que la nature l'avait prévu. Les effets en résultant se présentent sous la forme d'une prodigieuse augmentation du débit de l'eau au printemps, suite à la déforestation, vraie **coupable** responsable la dévastation de nos rivières à saumon.

Cette augmentation dramatique du débit de l'eau au printemps provoque ce **mouvement massif prématuré de la glace**, déchiquetant la rivière, et causant ce que j'ai appelé...**ÉROSION SECONDAIRE**.

Une fosse à saumon avant l'érosion (page 62 et 63)

Notez la profondeur et la concentration de l'eau à l'entrée de la fosse. À mon avis, nos rivières se sont élargies d'une moyenne de 25%, seulement au cours des dernières trente années. La température de l'eau varie très peu lorsque l'eau est profonde présentant peu de surface de contact avec les éléments environnants.

**Une fosse à saumon (vue de côté) avant l'érosion**

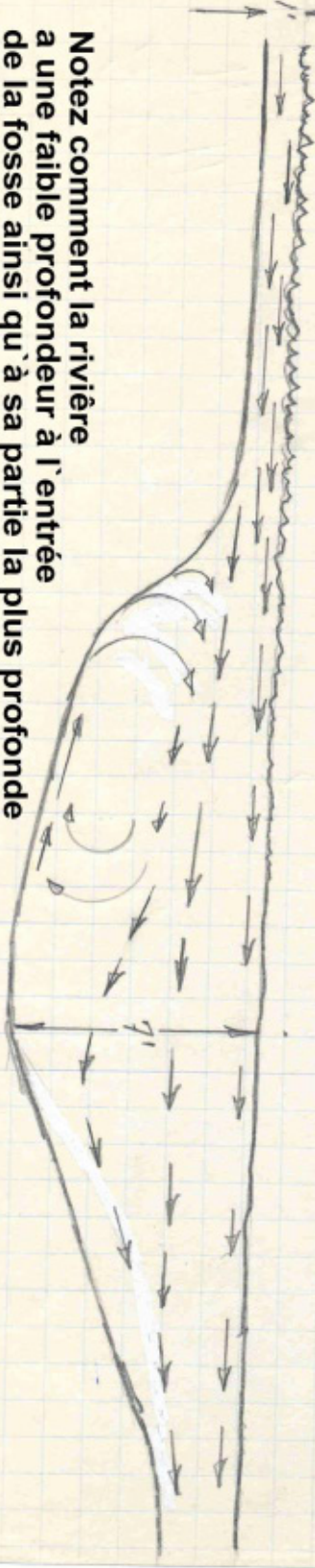


Profondeur de l'eau à l'entrée: 2 pieds (60 cm)

La rivière en entier a un débit bien coordonné sans modification surprenantes.  
Notez la profondeur de l'eau à l'entrée et la partie profonde de la fosse

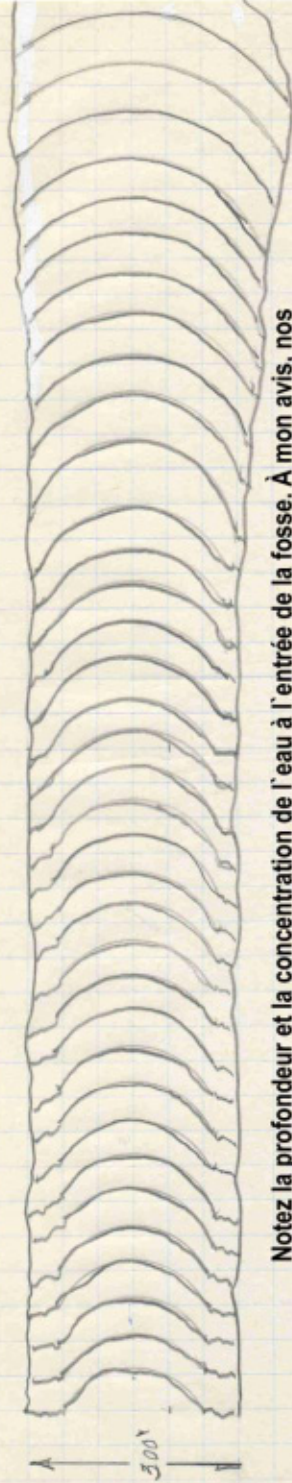
La même fosse que ci-haut après les effets de l'érosion

Profondeur de l'eau à l'entrée de la fosse 12 pouces (30 cm)

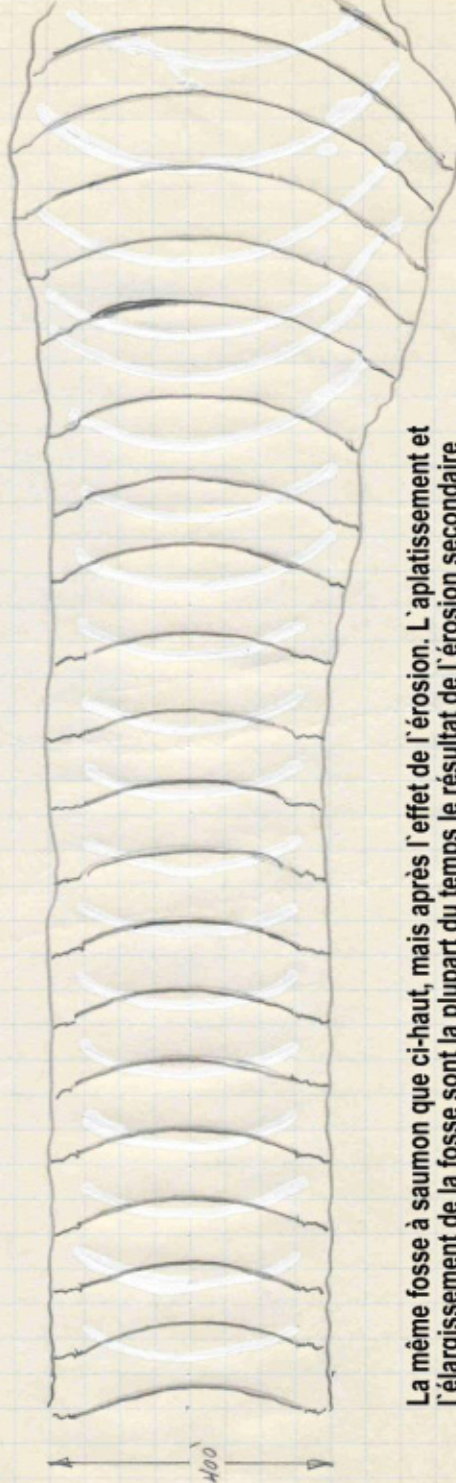


Notez comment la rivière a une faible profondeur à l'entrée de la fosse ainsi qu'à sa partie la plus profonde

## Une fosse à saumon avant l'érosion



Notez la profondeur et la concentration de l'eau à l'entrée de la fosse. À mon avis, nos rivières se sont élargie d'une moyenne de 25%, seulement au cours des dernières trente années. La température de l'eau varie très peu lorsque l'eau est profonde présentant peu de surface de contact avec les éléments environnants.



La même fosse à saumon que ci-haut, mais après l'effet de l'érosion. L'aplatissement et l'élargissement de la fosse sont la plupart du temps le résultat de l'érosion secondaire causée par le déplacement et l'élargissement causé par des températures de l'eau imprévisibles, ramenant le poisson vers les profondeurs pénalisant la pêche sportive.

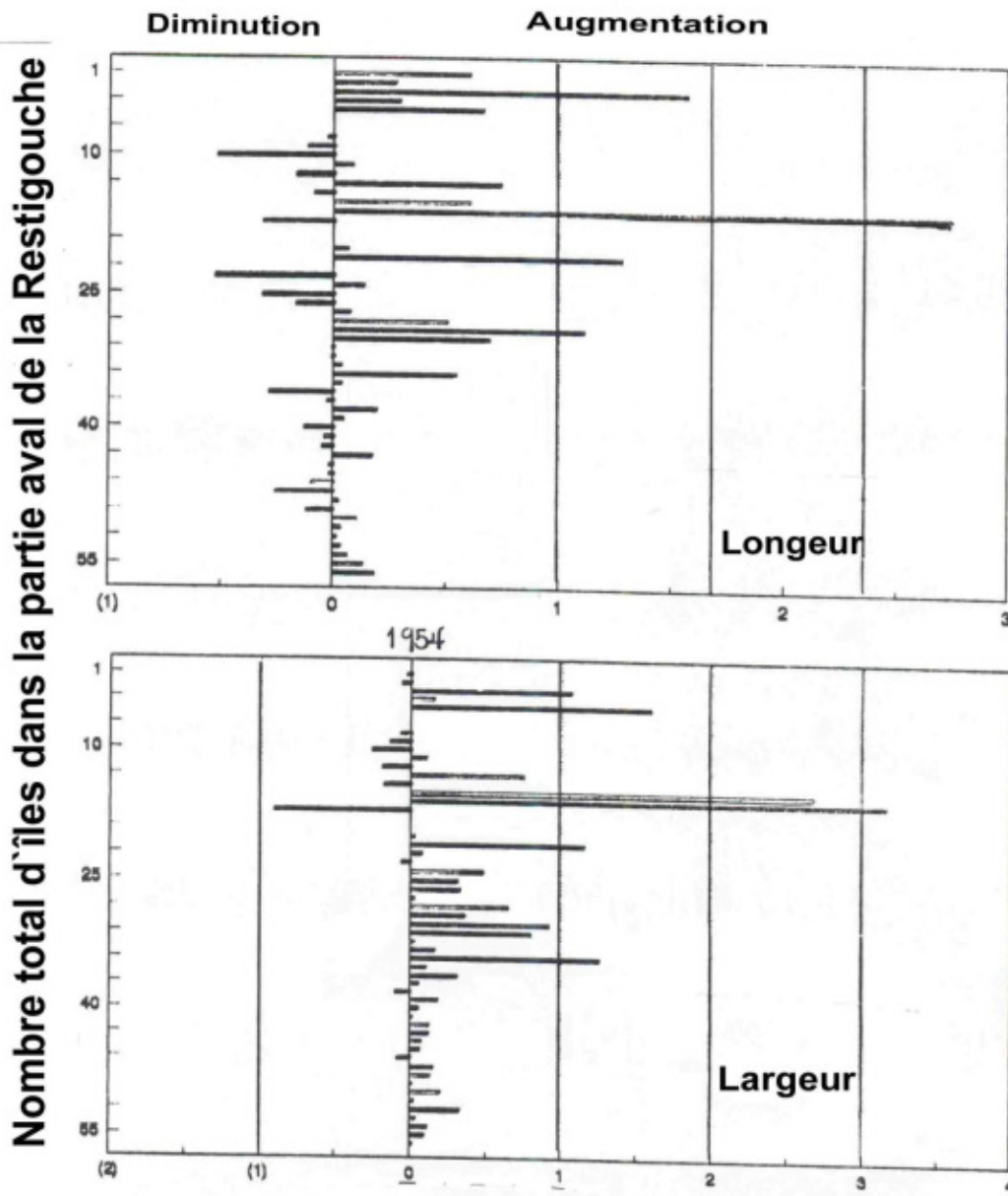


Figure 1 Pourcentage de variation en longueur et largeur des Îles de la dernière portion aval de la rivière Restigouche entre 1954 et 1985

Graphique des Îles dans la partie aval de la Restigouche démontrant l'augmentation dramatique de gravier (érosion)

Accumulations dans le secteur aval de la rivière



**Rencontre des rivières Matapédia et Restigouche en juin 1950 (Notez le canot dans la rivière en face de la maison)**



**Rencontre de la Matapédia et de la Restigouche en mai 1994**

**Aujourd'hui, en face de la même maison où le canot était ancré, se trouve une île de 1 500 pieds (455 mètres) de long par 250 pieds (76mètres) de large et environ 9 pieds (3 mètres) de haut**



Le diagramme des pages précédentes montre ce que de gigantesques plaques de glace en mouvement peuvent faire sur votre fosse à saumon favorite. Cette glace agit comme un bulldozer et pousse le gravier dans la fosse laissant à la tête de celle-ci une pente très escarpée, cause de courants d'eau imprévisibles. Éventuellement, cette érosion de la pente progressera lentement partout dans la fosse jusqu'à ce qu'elle soit complètement remplie.

La baisse du niveau d'eau au cours des mois d'été est absolument dévastatrice pour le saumon et les pêcheurs sportifs puisque la température de l'eau peut changer deux à trois fois plus rapidement en un seul jour qu'elle ne le faisait au cours de la même période il n'y a pas plus de trente ans.

Ajoutez à cela, l'effet réel du réchauffement de la planète (sur lequel je vous donnerai plus d'information plus tard) avec l'augmentation constante de l'effet des rayons UV et combinez-les avec l'actuelle détérioration de l'habitat du saumon; vous pourrez parier qu'un problème majeur se pointe juste au tournant.

Toutes ces conditions mises ensembles il devient alors impossible pour les saumons de se protéger correctement contre l'action des rayons solaires, à l'exception de certaines sections très profondes et très éloignées, à la source des rivières à saumon.

Par le passé, la protection était possible à cause de la surface des rapides profonds dont les vagues détournaient les rayons du soleil, ainsi que par l'ombrage créé par les grands arbres qui bordaient les berges des rivières. Il devient facile d'imaginer le stress auquel sont soumis aujourd'hui les yeux des saumons directement exposés à la lumière solaire crue durant tout un été; ils n'ont pas de paupière et ni de verres fumés pour se protéger. Pas étonnant de constater que le saumon ne prend pas la mouche aussi bien qu'il ne le devrait!

Il y a moins de quarante ans, la ligne d'eau sur la plupart des rivières à saumon se rendait jusqu'à une plage et des arbres penchés souvent à quarante-cinq degrés, parfois des deux côtés de la rivière, s'étendaient au-dessus des plages et, fait important, ombrageaient la surface de l'eau. Aujourd'hui, ce type de protection a presque disparu.

L'environnement modifié fait qu'il est pratiquement impossible pour le saumon de regarder vers le haut lors des belles journées ensoleillées; ainsi, la plupart du temps ils ne pourront pas détecter la mouche du pêcheur sportif qui passe par là.

Le saumon ne se sent plus en sécurité dans cet environnement détérioré parce que le couvert ombragé naturel n'est plus là.

Aujourd'hui, les pêcheurs sportifs au saumon ont dû apprendre l'importance de la présentation de la mouche en lien avec la direction de la lumière du soleil. Avant la moitié des années soixante-dix, le saumon était avide d'attraper une mouche autant lors des journées ensoleillées que couvertes, excepté peut-être lors de conditions d'eau basse.

Le pêcheur sportif (homme ou femme) moderne aura besoin de développer ses succès de pêche en planifiant soigneusement ses stratégies. Porter une attention particulière à la direction du soleil, tenir compte des variations de températures entre l'air et l'eau, incluant la vitesse du courant, le moment du jour où le soleil prend place sur la fosse, tous ces éléments deviennent essentiels pour s'assurer d'un succès régulier.

Dans le livre du révérend Rigginy « Salmon Taking Time », sa théorie veut que le saumon ne prenne pas la mouche si la température de l'air est plus froide que celle de l'eau. J'acquiesce en général avec cette théorie. Naturellement, il se peut que quelques exceptions se produisent mais pas très fréquemment.

Voici une illustration de la façon dont pourrait être planifiée la sortie de pêche de la prochaine fin de journée, tard en d'août, quand ce phénomène d'air plus frais que l'eau arrive souvent.

Il faut se souvenir de deux éléments importants à considérer : La différence de température entre l'air ambiant et l'eau, plus l'intensité, la direction et le moment d'ensoleillement SUR et EN-DEHORS de la fosse à saumon.

Afin d'augmenter dramatiquement les chances de succès, choisir une bonne fosse à saumon, pas nécessairement celle dont la réputation de succès est bien connue. Il faut en sélectionner une avec le meilleur courant d'eau et un ensoleillement tôt en soirée EN-DEHORS de la fosse. À la minute où le soleil disparaît, si c'est une longue fosse sur une grosse rivière, concentrer la pêche seulement sur le point chaud de la fosse (trou béni) de façon à ouvrir la possibilité de prendre un saumon avant que l'air refroidi de la soirée d'août rapplique rapidement et devienne plus froide que la température de l'eau. La méthode ci-haut mentionnée correspond à la théorie « jouer avec le temps » de Rigginy.

Vers la fin août, la température de l'eau est habituellement chaude alors que l'air du soir refroidit très rapidement dès que le soleil se couche au-dessus de la montagne. Ainsi, le temps pour prendre le saumon est limité et le pêcheur sportif devrait à ce moment appliquer la technique Rigginy pour améliorer ses chances de prise.

À partir de maintenant, il convient de concentrer une attention particulière sur l'angle de la fosse en lien avec l'ensoleillement en cours de journée.

Sur la rivière Matapédia, la fameuse fosse « Salmon Hole » se veut un exemple typique de ce que j'identifie comme une bonne fosse pour la pêche du MATIN, alors que le soleil se dirige vers la queue du saumon.

Mais cette fosse n'offre pas grand-chose de bon pour la pêche en soirée (même si elle est remplie de saumons) car le soleil brillant tape directement dans les yeux du poisson juste avant que la noirceur tombe. Cependant, dès que le crépuscule arrive dans la fosse (Salmon Hole)...ALLEZ-Y! Spécialement si la température de l'air dépasse celle de l'eau, la situation devrait être gagnante. Afin d'améliorer son succès de pêche, le pêcheur devra prêter une attention particulière à la direction du soleil puisque, au fil des ans, l'habitat du saumon continue de se détériorer.

Au cours des années soixante-dix, à la suite du retrait des filets de pêche commerciale au saumon dans la Baie des Chaleurs, la pêche sportive au saumon était formidable.

De toutes mes expériences de pêcheur sportif, mes meilleurs souvenirs datent des années soixante-dix, ces années exceptionnelles pour la pêche sportive. Je peux me souvenir clairement de mon fidèle ami Guy Moores (un extraordinaire guide vétérinaire du RSC) qui s'affairait autour de l'hôtel Restigouche dès que le mois de mai arrivait. Les nombreuses années d'expérience de pêche sportive de Guy et son instinct naturel d'homme de bonne famille, lui permettaient de toujours savoir si une remontée de saumons GÉANTS arrivait dans la rivière. Peu de flatteries étaient nécessaires de sa part pour me convaincre de partir vers le haut de la rivière. Au cours de nos discussions préparatoires pour un voyage de pêche sur la Patapédia, nous n'avons jamais...JE VEUX DIRE JAMAIS...parlé d'une possibilité de ne pas attraper un saumon. Cette pensée n'a jamais traversé notre esprit.



*A three hours' catch on the Restigouche (one rod)*

*Une pêche de trois heures (une perche) sur la Restigouche*

### **Dans le bon vieux temps, une perche pour trois heures de pêche**

Dans le temps antérieur à la philosophie de prise et remise à l'eau du saumon (catch and release), ce qui nous préoccupait alors était le moyen de ramener ces saumons à la maison.

Une sortie de pêche effectuée tôt en juin sur la rivière Patapédia, au milieu des années soixante-dix, pouvait nous conduire régulièrement à la limite journalière de prise de quatre saumons pour deux pêcheurs sportifs, et souvent tous les poissons pesaient au-delà de 30 livres (environ 14 kilos).

La déforestation peut, sous certaines conditions, fournir des bénéfices temporaires au saumon. En fait, elle peut contribuer à augmenter la quantité de poissons qui fraie puisque la pêche sportive contribue à

limiter les saumons attrapés à cause de la baisse du niveau d'eau et du réchauffement de l'eau de la rivière, ainsi qu'une détérioration de l'habitat. Ainsi, un plus grand nombre de saumons demeurent en rivière pour la fraie. Ceci pourrait être interprété comme une bonne nouvelle pour enorgueillir l'égo des défenseurs de la ressource, pour maintenant...du moins. Le gouvernement et les administrateurs de rivières à saumon ont capitalisé sur cet état de chose pour redorer leur image mais ce phénomène ne pourra pas jouer en leur faveur encore bien longtemps.

Ce phénomène de la remontée du saumon vers la tête des rivières a provoqué une prise de décision par plusieurs gestionnaires afin de rendre accessibles aux pêcheurs sportifs certains sanctuaires localisés loin en amont dans les rivières à saumon, mettant encore un peu plus de pression sur les stocks de saumon. Ceci s'avère particulièrement vrai pour les premières montaisons, lesquelles ont le plus de valeur sur l'effort produit par le saumon, ce qui augmente sa vulnérabilité. Le gouvernement et les gestionnaires de rivières ont également allongé la durée de saison de pêche au saumon sur la plupart des rivières, passant d'une saison de trois mois à une saison actuelle de cinq mois et demi. Les points de services essaient désespérément de dissimuler la réduction dramatique actuelle de vente de permis saisonnier par la mise en vente d'un laissez-passer journalier, ou pour trois jours, ou pour pêcher-remettre la prise à l'eau, à 10.25\$, comme pour remonter la statistique de vente de permis mais les ventes continuent de décliner.

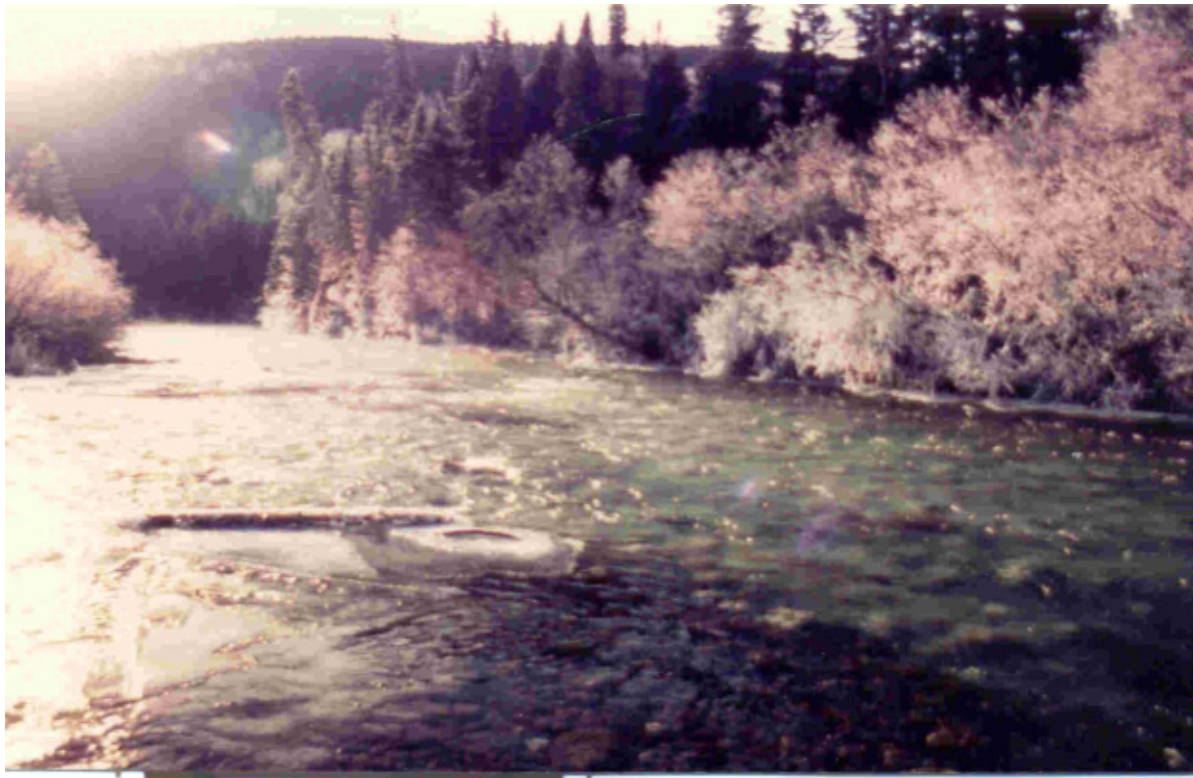
La détérioration de nos rivières et l'effet conséquent sur la migration et la survie du saumon tel que je l'ai mentionné, ont augmenté considérablement plus rapidement que je l'avais anticipé.

Sur la Restigouche, on blâme souvent la circulation intense en canot de plaisance pour expliquer le phénomène de montaison du saumon

directement vers la tête des rivières. C'est loin d'être exact puisque nous constatons le même problème sur des rivières non fréquentées par les plaisanciers en canot. On ne peut pas dire que les canoéistes n'ont aucun effet sur la pêche sportive. Aucun doute qu'ils n'aident pas les pêcheurs sportifs à attraper le saumon.

L'on constate que maintenant, il y a moins de saumons qui fraient, et que la plupart des œufs ne survivent pas aux ravages conséquents à l'accumulation d'un mélange eau-glace (slush) sur la rivière, phénomène qui se produit généralement vers la fin de l'automne.

**La rivière, en étant plus large et moins profonde, avec un débit d'eau ralenti au cours des mois d'été, subit à l'automne les effets du renversement des températures. Maintenant la température décroît plus rapidement, envoyant le mélange plus froid d'eau et de glace par le fond et cet échange repousse l'eau plus chaude vers la surface.**



**Mélange eau-glace collé au fond de la rivière juste au-dessus d'une frayère**

L'image page précédente montre un mélange eau-glace collé au fond de l'eau, directement au dessus d'une frayère à saumon, avant que la rivière ne gèle. Ce phénomène grandissant de mélange eau-glace collant au fond de l'eau est causé par les molécules d'eau de surface refroidissant trop rapidement, créant un échange où les eaux plus chaudes du fond sont contraintes de remonter vers la surface après que phénomène de gravité ait contribué à faire descendre le mélange glacé plus consistant.

Il est bien établi et documenté que les saumons sont comme les pigeons et reviennent directement à leur lieu de naissance. Ainsi, les œufs de saumon survivent le mieux dans les tributaires et non dans la rivière principale. Ceci est dû aux accumulations moindres de mélange eau-glace puisque les eaux des têtes de rivières sont exposées seulement pour des périodes de temps réduites à de l'air froid et, pour l'instant, survivent dans un environnement moins dévasté. En attendant, dans la rivière principale, le mélange eau-glace peut s'empiler sur une hauteur variant entre dix et vingt pieds (3 à 6 mètres), qui, en opérant mécaniquement comme de la lave s'échappant d'un volcan, tue la plupart des œufs de saumon.

Ceci explique pourquoi nous voyons des saumons voyager directement vers la tête de nos rivières en juin et au début de juillet, trop occupés pour prendre une mouche à saumon au bout d'une perche, en laissant seulement les retardataires dans le bas de la rivière.

Comme ce phénomène de détérioration s'accélère en se déplaçant sournoisement et rapidement vers la tête de nos tributaires, la vérité éclatera bientôt au grand jour, comme une évidence qu'il ne sera plus possible de cacher. Les administrateurs de nos rivières à saumon baigneront alors dans l'embarras parce qu'ils ont fait de la fausse représentation auprès des pêcheurs sportifs et leur ont caché la vérité pendant des années.



À la suite des coupes à blanc, le manque d'arbres pour intercepter la neige peut en modifier l'accumulation totale au sol au cours de l'hiver par plus de trois fois. L'élimination complète de l'effet



**Descente vers le bas de la rivière d'une concentration importante d'eau et de glace à l'instar de la lave qui s'échappe d'un volcan**

d'évaposublimation (neige s'évaporant au contact des rayons du soleil sur les arbres et qui se disperse dans l'atmosphère sous forme de gaz) par la coupe à blanc des forêts peut plus que quadrupler le débit d'eau printanier des rivières. Cette augmentation soudaine du débit d'eau au printemps provoquera des mouvements de glace prématurés, initiant ainsi une débâcle destructrice pour la rivière, abimant l'habitat du saumon et conséquemment, la qualité de la pêche sportive.

Dans la forêt d'origine, la neige sur les arbres se vaporise dans l'atmosphère, laissant un tiers ou parfois moins d'accumulations de neige au sol.



### **Évapotranspiration au travail dans le parc de la Gaspésie**

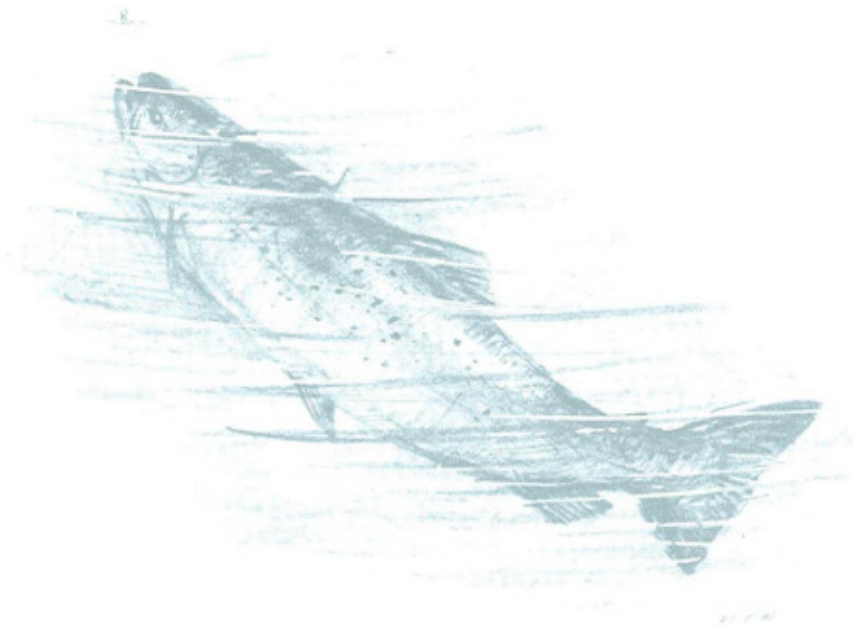
Plus les coupes à blanc sont importantes, plus les vents deviennent puissants et dévastateurs. Selon des études, la vitesse du vent au niveau du sol est jusqu'à deux fois et demie plus rapide dans les zones de coupes à blanc au contraire de la vitesse du vent au niveau d'un sol recouvert de forêt (Cline, Haupt et Campbell, juin 1977).

Sur de vastes parterres de coupes à blanc, les vents développent une vitesse qui peut générer une augmentation dramatique de la vélocité. Ce vent accéléré s'engouffre dans des zones forestières qui ne sont plus protégées, contribuant ainsi à faire tomber un nombre incalculable de grands arbres matures.

Ces arbres brisés et empilés, connus sous le nom de « **chablis** », font dire aux compagnies forestières : « **Vous voyez...les forêts matures ont besoin d'être coupées, car autrement, si elles ne sont pas bûchées, elles vont juste pourrir sur place** ». Naturellement, ces compagnies n'admettent pas que les coupes à blanc sont une cause **majeure** de chablis.



**La Vallée de la Matapédia CAPITALE FORESTIÈRE CANADIENNE**



***Restons sur nos gardes pour lui...***

## CHAPITRE 2

### *L'établissement du saumon et les affaires comme d'habitude*

En décembre 1996, suite à l'introduction de ma première présentation écrite sur les effets des coupes à blanc et sur le transport de billes via les rivières (drave), je suis devenu de plus en plus concerné, principalement à cause du manque de réponses provenant de nos fédérations et des individus responsables de la protection de nos rivières.

Puisque je n'ai reçu aucune réponse de la Fédération Québécoise pour le Saumon de l'Atlantique (FQSA) et seulement une courte et évasive lettre réponse de Bill Taylor, président de la Fédération du Saumon de l'Atlantique (FSA), j'ai alors su que quelque chose ne tournait vraiment pas rond.

LA FSA s'identifie comme la fédération de protection du saumon de l'Atlantique la plus puissante de la côte Est. La plupart de ses adhérents comptent entièrement sur les membres du conseil d'administration et sur la direction de l'organisme pour faire ce qui est nécessaire afin de protéger le saumon et son habitat. Jusqu'à ce jour, personne ne s'est inquiété de vérifier si c'était bien le cas. Avec le temps, il devint plus clair que le poulailler est resté ouvert pour que le renard y entre comme bon lui semble. Est-ce que les milliers de membres de la FSA et de la FQSA ont pris pour acquis que leurs organismes préférés de défense font tout ce qu'ils peuvent pour sauver le saumon et son habitat? Au fil du document, nous explorerons cette question de façon plus détaillée et le lecteur pourra ensuite formuler ses propres conclusions.

Devrions-nous enquêter afin de vérifier si quelques conflits d'intérêt potentiels existent à l'intérieur de nos soi-disant organismes de « défense » et qui auraient peut-être pu faire douter de l'administration de leur mission? Si tel était le cas, est-ce que certaines de leurs décisions auraient pu être prises au détriment de notre ressource saumon ainsi que des rivières?

Par conséquent, devrions-nous examiner minutieusement les implications des responsables en avant scène dans ces associations en regard de leurs relations avec la grande industrie? Peut-on analyser leurs actions; vers qui se dirige leur vraie loyauté?

À mon sens, nous devrions nous sentir très concernés par l'état des choses. Je recommanderais à tous les pêcheurs sportifs intéressés par le bien-être de notre saumon et de son habitat, de commencer à porter une **très étroite** attention sur ce qui se passe à l'intérieur de nos organismes de défense de la ressource saumon. N'hésitez pas à questionner les représentants de vos fédérations. Vous allez constater qu'il faut persister pour obtenir des réponses claires et franches et vous constaterez également que les choses ne sont pas toujours comme elles paraissent. La quête de la vérité en cette matière ressemble beaucoup à la pêche parce que « c'est ce qui se trouve sous la surface qui compte vraiment ».

À mon idée, nos fédérations, destinées à protéger nos ressources dans l'Est du Canada, seraient sous le contrôle de l'industrie forestière ainsi que des riches détenteurs de droits « ripariens », ce groupe privilégié d'individus influents (dont certains sont ceux qui occupent ou ont occupé des positions d'autorité au gouvernement). Il devient clair pour moi, et une enquête plus exhaustive sur ces sujets sert à consolider cette conviction, que ces individus et les intérêts majeurs dans le papier et l'industrie forestière qu'ils servent, sont les principaux responsables de l'orchestration de plusieurs des plus importants programmes et politiques développés par ces fédérations. Un nombre important de leurs décisions critiques ne sont pas faites pour le bénéfice du public ou du saumon de l'Atlantique mais **seulement pour celui des détenteurs de droits « ripariens » et elles contribuent à détourner l'attention de la destruction environnementale catastrophique perpétrée par l'industrie forestière qui a fait l'objet d'une description antérieure dans ce document.** Si la situation perdure, ces fédérations n'adopteront jamais les politiques et les mesures requises pour sauver notre saumon et ils continueront sans doute de protéger vigoureusement les droits privés (ripariens) de pêche de ceux qui les possèdent. Qui travaille pour les droits des pêcheurs sportifs ordinaires que

nous sommes? Devrions-nous encore insister sur le droit du saumon de l'Atlantique de survivre comme espèce sauvage?

Au cours du mois de février 1998, à la télévision nationale de Radio-Canada, la nouvelle suivante fut mise en ondes : «Le gouvernement fédéral devra intervenir en matière de contrôle de pollution à l'intérieur de la province de Québec, puisque certaines compagnies de papier ont plusieurs fois été prises en défaut en regard de la réglementation sur le contrôle de la pollution et qu'aucune poursuite n'a été engagée ». Parmi ces compagnies, « The Roland Paper Co. » fut citée comme plusieurs fois hors-la-loi. M. Lucien Roland, propriétaire de cette compagnie, était également président du conseil d'Administration de la Fédération du Saumon de l'Atlantique.

Le 10 septembre 1970, CBC annonce : « L'Irving Whale coule dans le golfe St-Laurent ». Elle avait à son bord 4 200 tonnes d'huile lourde « C » et 7.2 tonnes de BPC. Même si les comptes-rendus indiquent que l'Irving Whale a été submergé à cause de négligence, la famille Irving refuse d'en prendre la responsabilité et le navire-citerne est encore aujourd'hui (1995) en train de perdre son huile et ses BPC dans le golfe St-Laurent. Pourquoi diable le gouvernement canadien a-t-il laissé ce cargo sur le fond marin en sachant très bien que tout son contenu finirait par s'écouler dans les eaux du golfe St-Laurent? Encore aujourd'hui, il n'est pas permis aux pêcheurs commerciaux de récolter quelque espèce de poisson que ce soit là où l'Irving Whale a coulé, à cause de la présence de BPC dans le secteur. C'est l'un des plus odieux crimes sur l'environnement de l'histoire du Canada et, à ce jour, la responsabilité de cet événement n'a été imputée à personne. Nous reviendrons plus tard sur l'Irving Whale.

Messieurs Lucien Roland et J.D. Irving sont des piliers de la Fédération du Saumon de l'Atlantique.

Dans un autre ordre d'idée, suite à l'inondation de 1994, le groupe Genivar, une des firmes les plus respectées en matière de gestion des rivières au Québec, était invitée par la municipalité à assister à une réunion spéciale

du conseil municipal de Matapédia concernant les causes et la prévention des inondations dues à une grosse débâcle.

Étaient également présents le maire, accompagné de ses conseillers municipaux, ainsi qu'une demi-douzaine de citoyens dont moi-même. Claude Beaulieu et André St-Hilaire représentaient le groupe Genivar, firme de consultants sur la biologie, la restauration de rivières et la gestion de l'hydrologie. Plusieurs projets hydro-électriques et de restauration de rivières à saumon au Québec ont été réalisés sous la supervision du groupe Genivar. Monsieur Gilles Shooner en est l'un des principaux administrateurs et il est également très impliqué dans la Fédération du Saumon de l'Atlantique du Québec. M. Shooner est très conscient de l'impact extrême des coupes à blanc sur nos rivières à saumon. Je me suis assuré d'informer adéquatement M. Schooner de la dévastation conséquente aux pratiques courantes appliquées en foresterie qui se font à proximité de nos rivières à saumon. Malheureusement cette démarche est restée sans résultat.

Le but de la rencontre était de trouver une solution à la détérioration rapide de la morphologie du système de la rivière Restigouche, particulièrement par l'accumulation de barrières de gravier à la partie aval de la rivière, causes majeures des problèmes d'inondation du village de Matapédia.

À un moment au cours de cette réunion, j'ai demandé à messieurs Beaulieu et St-Hilaire : « Considérant que le mouvement des glaces sur la rivière Restigouche se produit quelques trois semaines plus tôt qu'il y a seulement quarante ans passé, et considérant qu'il est reconnu et bien documenté que le volume de la rivière augmente considérablement avec l'intensité des coupes à blanc, ne serait-il pas facile de démontrer que les effets de ces coupes sont la cause de l'augmentation constante de l'intensité et de la fréquence des inondations majeures sur la rivière Restigouche? »

Leur réponse : « Oui, en théorie c'est vrai, mais puisqu'il qu'il n'y a pas d'enregistrement de volume d'écoulement pris sur la Restigouche avant 1972, votre évaluation demeure une simple théorie impossible à prouver ».





**Notez l'accumulation de longs bancs de gravier au centre de la rivière juste à la jonction de la Matapédia et de la Restigouche**

J'ai demandé : « Êtes-vous bien certains qu'il n'y a pas eu de mesures d'écoulement d'eau avant 1972 parce que je ne vous crois pas...Il y a dû avoir prise de mesures de volumes d'écoulement de la rivière Restigouche. Est-ce possible que vous n'ayez aucun enregistrement de cela? »

Leur réponse : « Nous vous garantissons qu'il n'existe aucun enregistrement de ce genre sur l'écoulement de l'eau dans le système de la Restigouche avant 1972. L'hydrologie est notre spécialité et nous vous garantissons que si quelque enregistrement de ce genre a été pris dans le système de la Restigouche avant 1972, nous serions les premières personnes à le savoir. »

La discussion s'est poursuivie jusqu'à ce que je me rende compte que d'aucune façon, nos experts en hydrologie ne reviendraient sur leur position. Ce que je voulais, c'était de vérifier, comme je le savais, qu'ils mentaient. J'ai ensuite fait ma présentation, avec graphiques à l'appui, des relevés d'écoulement de l'eau qui ont été pris sur la rivière Upsulquich (tributaire de la rivière Restigouche) depuis 1920.

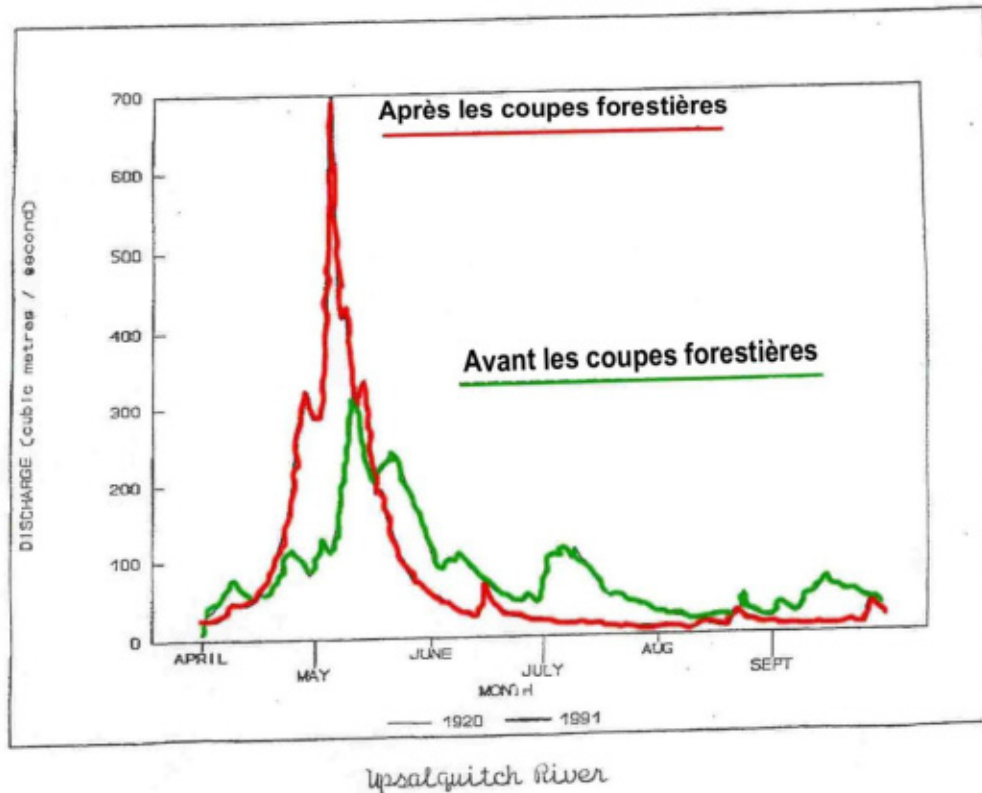
Lorsque j'ai apporté ces cartes sur la table afin que tout le monde puisse les voir, nous avons soudainement remarqué que nous faisons face à deux hydrologistes pâles et nerveux qui bégayaient : « Où avez-vous trouvé ça? ».

Plus loin, vous retrouverez un graphique concernant les mesures d'écoulement des eaux sur la rivière Upsalquich (1920 comparé à 1991), plus un graphique résumant ensuite le même genre de données sur la Restigouche du printemps 1963 au printemps 2002.

L'information sur le tableau fut recueillie par Environnement Canada avec le numéro de données 01BC001, mesures prises à un endroit localisé sur la rivière Restigouche juste en bas de la rivière Kedgwick. On retrouve également un second compteur sur la rivière Restigouche, le 01BJ007, localisé juste au-dessus de « Rafting Ground ». Le compteur 01BJ007 a été installé en 1968 et a révélé des résultats similaires pour la même période

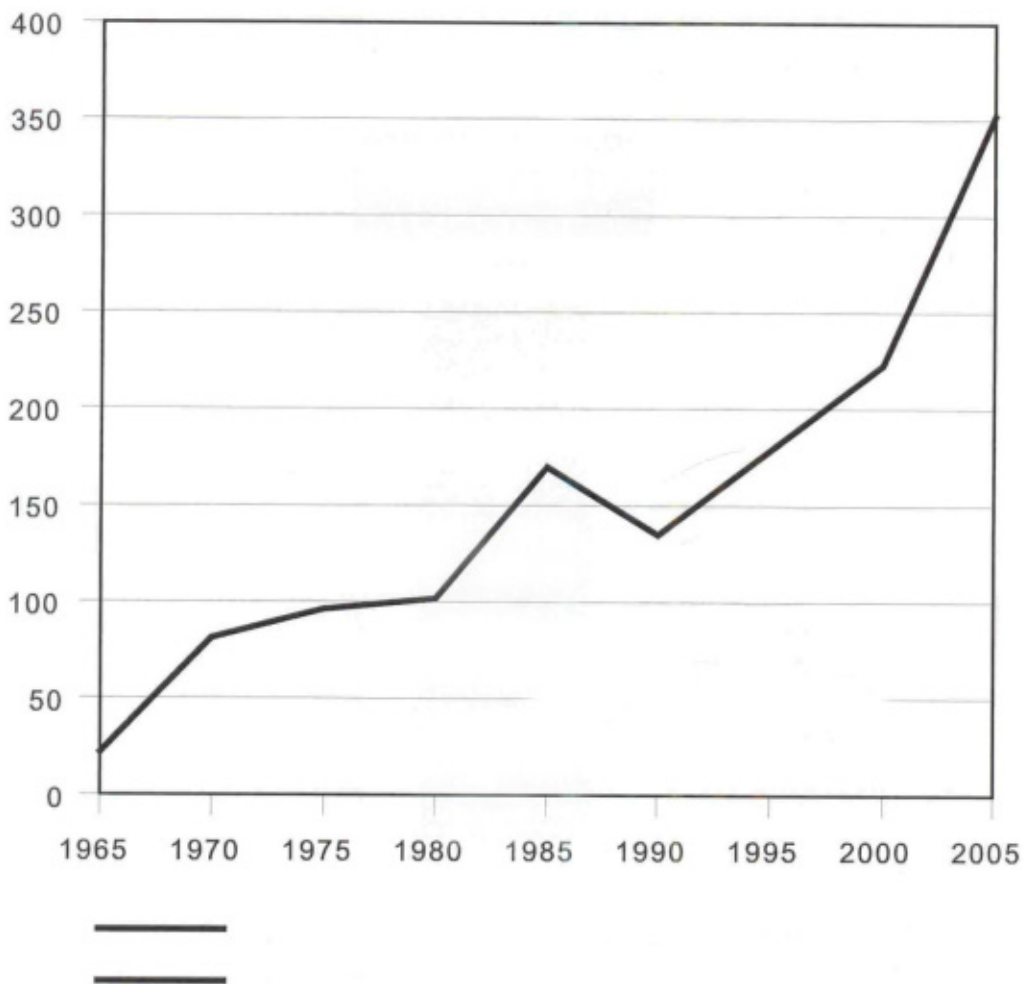
En observant les données d'Environnement Canada, j'ai trouvé que la pointe des eaux les plus **basses** qui s'écoulaient au compteur 01BC001 avait augmenté au cours de la même période (entre 1963 et 2002) d'un choquant 1 592%, ce qui correspond à 15.92 fois ce qu'elle était en 1963. Également, dans les deux cas, si nous relevons la pointe des eaux les plus **hautes**, en considérant la moyenne des cinq années du début de la période et la moyenne des cinq dernières années de la dernière portion de la période, le débit d'eau augmente de 624%.

L'une des leçons de physique modernes fut développée par Daniel Bernoulli il y a environ 300 ans. La principale conclusion de Bernoulli concernait la



### Rivière Upsalquich

dynamique du mouvement des fluides qui veut que l'augmentation du volume et de la vélocité du liquide qui s'écoule augmente la pression. La pression est une force. Pas besoin d'être plombier pour comprendre que le liquide se déplaçant dans une conduite de quatre pouces et demie (10 cm) ne peut passer dans un tuyau de un pouce (2.5 cm) sans qu'une partie du liquide ne jaillisse pour éclabousser avec force les alentours. C'est exactement ce qui arrive dans nos rivières à saumon lorsque des coupes à blanc hors de contrôle se déroulent dans le bassin versant de la rivière.



**Compteur 01BC001 Restigouche Pointe de l'eau au niveau le plus faible débit en eau basse de 1963 à 2002 du jour julien 94 au jour julien 115**

Maintenant, je vous demande à vous lecteurs : « Qui sont ceux qui ont camouflé cette preuve de destruction environnementale? Qui profite des bénéfices des pratiques forestières illégales? ». Il faut utiliser ici notre sens commun. Cette situation est absolument outrageuse. Il devient évident qu'il existe des relations trop confortables entre les responsables de la réglementation au gouvernement et l'industrie forestière qu'ils devraient

règlementer. Nous devons également nous préoccuper du même type de relations entre nos fédérations de protection du saumon et l'industrie forestière, relations extrêmement dangereuse à cause du potentiel existant de manipulation des éléments « scientifiques » et des études qu'ils produisent.

Les dirigeants de la Fédération du Saumon de l'Atlantique (FSA) ainsi que ceux de la Fédération Québécoise du Saumon de l'Atlantique (FQSA) savaient très bien ce qui se passait. Nous continuerons de développer le sujet au cours des chapitres ultérieurs.

### ***Comment interpréter le graphique***

Première colonne : L'année (du jour 94 de l'année au jour 115 du calendrier Julien)

Seconde colonne : Pointe la plus haute du débit de l'eau enregistré pour la période

Troisième colonne : Pointe la plus haute du débit d'eau total pour la période au complet

Quatrième colonne : Température quotidienne moyenne pour la période

Cinquième colonne : Pluie à Kedgwick pour la période

Sixième colonne : Accumulation de neige pour la période

Septième colonne : Pluie à Edmonston pour la période

O1BC001 Year	Peak Flow	Julian day 94 to 115	Average Temp	Rain Kedgwick	Winter Snow	Rain Edmonst
1963	58.3	469.	2.4	49.5	362.	49.5
1964	110.	617.	2.6	25.9	335.	29.0
1965	69.9	682.	2.8	18.0	278.	24.9
1966	261.	2218.	3.3	14.0	326.	11.9
1967	<u>22.1</u>	<u>343.</u>	1.1	5.1	289.	18.0
Total:	<u>521.3</u>	<u>4329.</u>	2.44	A22.5	A318.	A26.7
1968	481.	4967.	4.8	53.8	325.	76.5
1969	251.	1720.	0.9	11.2	402.	33.3
1970	156.	1055.	2.6	24.4	283.	39.9
1971	147.	1342.	2.6	35.3	411.	46.0
1972	<u>81.3</u>	<u>795.</u>	0.7	3.3	471.	15.5
Total:	<u>1116.</u>	<u>9879.</u>	2.32	A25.6	A378.	A42.2
1973	484.	2946.	3.1	79.5	415.	106.9
1974	96.3	1175.	1.4	57.4	374.	68.8
1975	130.	1044.	0.9		350.	22.6
1976	345.	4521.	2.5	107.4	460.	107.4
1977	<u>473.</u>	<u>2602.</u>	1.8	9.4	436.	32.1
Total:	<u>1528.</u>	<u>12288</u>	1.94	A55.3	A407	A67.6
1978	102.	669.	1.8	20.6	419.	35.1
1979	212.	2501.	3.9	61.0	300*	73.3
1980	376.	3098.	4.8	36.4	300*	67.0
1981	381.	4458.	3.6	72.2	242.	82.0
1982	<u>126.</u>	<u>1056.</u>	2.8	30.9	261.	37.0
Total:	<u>1197.</u>	<u>11782</u>	3.38	A44.2	A304.	A58.9

01BC001 Year	Peak Flow	Julian day 94 to 115	Average Temp	Rain Edmonst	Winter Snow	Rain Kedgwick
1983	620.	5225.	4.0	70.1	300*	117.0
1984	346.	3442.	4.1	27.3	250.	31.2
1985	170.	1181.	0.6	24.0	189.	37.8
1986	465.	4340.	5.5	26.8	284.	56.8
1987	<u>384.</u>	<u>4611.</u>	4.6	19.9	160.	33.0
Total	<u>1985.</u>	18798	3.76	A33.6	A237.	A55.2
1988	250.	4575.	3.6	56.0	286.	N/A
1989	135.	2193.	2.5	44.8	294.	N/A
1990	277.	2543.	3.6	47.4	274.	32.0
1991	411.	2807.	3.0	45.4	256.	24.2
1992	377.	1856.	2.1	59.6	184.	40.6
Total:	<u>1450.</u>	<u>13974</u>	2.96	A50.6	A259.	N/A
1993	597.	5486.	3.8	76.5	227.	78.4
1994	420.	3208.	2.0	80.7	286.	60.1
1995	310.	2006.	0.9	35.9	266.	N/A
1996	519.	2472.	3.4	84.3	184.	N/A
1997	223.	779.3	3.0	16.3	393.	N/A
Total:	<u>2069.</u>	<u>13952</u>	2.62	A58.7	A271.	N/A
1998	458.	5254.	3.5	37.0	259.	N/A
1999	352.	3435.	3.1	7.1	216.	N/A
2000	590.	5485.	2.3	70.5	270.	N/A
2001	381.	1046.	2.9	13.0	300*	N/A
2002	435.	4037.	3.2	32.0	288.	N/A
Total:	<u>2216.</u>	<u>19257</u>	3.00	A31.9	A267.	N/A

## ***Viol de l'environnement et tentative de meurtre***

Un événement très bien documenté, qui s'est produit au cours de la crise des pêcheries autochtones, démontre un comportement sournois et sans pitié se rapprochant de l'intention criminelle. Il démontre que les éléments subordonnés aux propriétaires de droits « ripariens », qui font fonctionner nos fédérations, feraient n'importe quoi pour protéger leurs intérêts personnels dans la pêche sportive.

Au cours d'une réunion, lors de la crise des pêcheries autochtones (à la gueule de la rivière Restigouche) vers la fin de l'été 1985, étaient présents : Wilfred Carter, président de l'FSA; André Vézina, président de la FQSA, avec Charles Langlois, administrateur; et notre association SORMER (Société d'Opération des Rivières Matapédia et Restigouche) que je représentais à titre de président, ainsi que plusieurs de nos administrateurs. Cette réunion avait pour objectif de finaliser le projet qui impliquait deux hommes employés par la SORMER, pour dénombrer les saumons capturés par les filets sur la réserve indienne de Listuguj, à 12 milles (20 Km) en aval de Matapédia.

Le projet était financé à la moitié par la FSA et l'autre moitié en parts égales par la FQSA et la SORMER.

La conclusion de ce projet, « Observation du dénombrement des pêcheries autochtones sur la rivière Restigouche », indiquait que le quota des pêches autochtones de saumon n'était pas respecté et était même décuplé. Ma position sur le sujet a toujours été, et continue d'être, que les sujets associés aux droits autochtones, doivent être avant tout et comme première étape, discutés avec le Conseil des Anciens de la Tribu, plutôt que de provoquer les confrontations qui ont si misérablement failli par le passé.

À un moment donné au cours de la réunion, M. Wilfred Carter s'est adressé à moi en disant : « Pete, nous avons toutes les preuves requises pour faire comparaître les Indiens de Listuguj devant les tribunaux pour avoir dépassé leur quota de pêche et pour ne pas avoir respecté leurs engagements. La



FSA paiera pour les meilleurs avocats et absorbera toutes les dépenses si vous déposez une plainte contre les Indiens de Listuguj et si vous les conduisez devant un juge ». Comme la preuve était évidente et qu'elle révélait une quantité alarmante de dommages sur les pêcheries, j'ai acquiescé à sa proposition.

Ma réponse à Wilfred Carter a été : « Pas de problème, en autant que un représentant de chaque Club en place sur la totalité de la rivière Restigouche se joigne à moi ». Monsieur Carter a répondu : « Oh NON! Nous ne pouvons pas faire ça! ». J'ai demandé « Pourquoi ? ». Il m'a répondu : « Si nous faisons ça, les indiens peuvent venir sur la rivière pour brûler **NOS CAMPS**. Il est donc hors de question pour **nous** que **nos** clubs s'impliquent là-dedans! ». (Il est intéressant de constater que le président de la Fédération Atlantique du Saumon réfère aux camps, qui sont la propriété du gratin mondain de milliardaires de l'Amérique du Nord, comme « nos » camps). À toute éventualité, j'ai répondu : « Wilf! Je ne dispose pas d'un seul pouce de la rivière Restigouche et j'ai un établissement hôtelier qui vaut plusieurs fois n'importe quel camp de club construit sur tout le bassin de la rivière Restigouche et vous espérez que je vais entamer tout seul une poursuite contre les autochtones? C'est hors de question! ». Wilfred Carter est retourné dans le confort de son bureau à St-Andrews, pendant que je continuais de lutter dans le dédale des bureaux gouvernementaux pour faire bannir cette pratique de pêche au filet par les autochtones.

Presqu'aussitôt, j'ai commencé à recevoir des menaces de mort. J'ai même été mis en garde par ma nièce Tammy Fitzgerald qui était une amie très proche d'un indien Mi'gmac de la réserve de Listuguj, à l'effet qu'il y avait des rumeurs d'une attaque indienne imminente sur ma place d'affaires. Lors d'une rencontre privée avec le chef de la police provinciale à Matapédia, M. Jacques Létourneau, et le maire Jean Poirier, j'ai été avisé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour me défendre ainsi que pour protéger mon entreprise. Sept mois après notre rencontre commune d'administrateurs avec Wilfred Carter, tôt une soirée, un groupe d'assaillants composé d'environ deux douzaines d'indiens ont attaqué ma

place d'affaires et ont y causé des dommages pour plusieurs milliers de dollars. Je me souviendrai toujours du bruit de verre cassé des fenêtres alors que peut-être une demi-douzaine d'hommes a fracassé la porte avant avec des haches et des barres à clou, en criant et en hurlant qu'ils étaient venus pour moi. Tout ça s'est déroulé si vite que pour un instant, je ne pouvais même pas croire ce qui était en train de se produire. C'était trop soudain. Au cours de cette attaque, afin de sauver ma vie et mon entreprise, j'ai dû faire feu sur quatre indiens avec mon fusil de calibre douze. Je suis très chanceux d'être encore en vie et également très chanceux de m'être préparé pour le pire. Je ne suis pas un maniaque de la gâchette comme Rambo et je suis contre l'usage de la force mortelle contre les humains. C'est pourquoi, en planifiant ma propre défense, mon fusil n'était pas chargé de balles pour la chasse au gros gibier mais plutôt de munitions pour la chasse aux oiseaux. Heureusement, personne n'a été tué au cours de cette « Bataille de la Restigouche » moderne et j'en suis extrêmement soulagé.

À la suite de cette attaque, j'ai contacté mon oncle, l'Honorable Jean-Eudes Dubé, qui venait tout juste d'être nommé Ministre des Travaux Publics du Canada et qui, à l'époque, était juge à la cour fédérale. J'avais besoin d'un avis légal et/ou d'une solution politique qui permettrait de résoudre cet incident afin de prévenir plus de violence. Par chance, mon oncle Jean-Eudes Dubé était un ami très proche de l'Honorable Warren Almond qui était le ministre des Affaires Indiennes. Bien que mon oncle Jean-Eudes ne pouvait pas commenter j'espérais que ça l'aiderait d'être averti.

On m'a conseillé de porter plainte contre vingt-deux individus qui ont participé à l'assaut. À la première audition de la cour, j'ai été pris à part par le procureur de la Couronne et un avocat pour me faire dire : « Si vous laissez tomber les charges contre ces vingt-deux indiens, nous vous garantirons une protection complète, afin que ces individus ne vous harcèlent plus de quelque façon que ce soit. Si non, alors, nous ne pouvons rien garantir ». Alors le bon sens à indiqué que je devrais laisser tomber les poursuites; et de ce fait, j'étais laissé à moi-même pour absorber l'entière facture de réparation des dommages, sans compensation d'aucune sorte.

Je reste persuadé que si ce cas avait été conduit devant les tribunaux, nous aurions appris qui avaient été les vrais provocateurs de l'attaque. De la situation, telle qu'elle se présente maintenant, il ne reste que rumeurs et suspicions. Actuellement, je n'en veux à personne et depuis, j'ai entraîné plusieurs indiens de la réserve à devenir des guides professionnels pour la pêche sportive au saumon, un métier dans lequel ils excellent et pour lequel ils sont hautement qualifiés et performants à cause de leur héritage et de leur mode de vie.

Les relations entre les peuples autochtones et le saumon de l'Atlantique sont très particulières et doivent être respectées. Nous apprenons tous à travailler ensemble afin d'honorer leur héritage et également de garantir leurs droits autochtones de récolter le saumon. Mais il y a encore plus en lien avec cette histoire. Encore une fois, nous constatons que la problématique autour du saumon n'était qu'un écran de fumée qui cache des manœuvres sociales, économiques et politiques .

Vers la fin de la décennie quatre-vingt, le gouvernement du Québec, sous la responsabilité du premier ministre René Lévesque, a orchestré un audacieux mouvement afin d'arrêter les indiens de la réserve de Listuguj de bloquer, avec des filets, l'estuaire de la rivière Restigouche. Le premier ministre indépendantiste René Lévesque a ordonné à son ministre du Loisir, Chasse et Pêche, l'Honorable Lucien Lessard, de faire une descente sur la réserve indienne de Listuguj, d'arrêter tous les indiens (ils les appelaient guerriers) qui étaient impliqués dans la pêche aux filets et de saisir tous leurs équipements de pêche. Environ une centaine de policiers et une centaine d'agents de la faune volontaires ont été mobilisés à Matapédia. Ils ont établi leur quartier général dans la salle de conférence de ma place d'affaires. Des hélicoptères de la police provinciale du Québec étaient stationnés sur la propriété ainsi que des douzaines de voitures de police, des douzaines de camionnettes d'agents de la faune et des paniers à salade.

En 1985, à titre de président d'une Société responsable de l'opération du bassin de la rivière Restigouche du côté du Québec, et également un des

administrateurs en règle de la Fédération Québécoise pour le Saumon de l'Atlantique, j'ai avisé la délégation du gouvernement du Québec que, basé sur mes expériences, je ne pensais pas que c'était une bonne idée que de planifier une descente sur la réserve indienne de Listuguj; j'ai proposé d'autres alternatives mais sans succès.

Pendant que la délégation du Québec était en train de finaliser ses plans pour la descente, de son côté, Ottawa en était également à planifier sa propre représentation. Le gouvernement Levesque, géré par un parti indépendantiste, était considéré comme un gouvernement ennemi par Ottawa. Il n'y avait aucune question à poser sur le plan; Ottawa voulait, par toutes les opportunités possibles, faire dérailler le processus enclenché par le parti indépendantiste du Québec.

Cela voulait dire :

Personne ne l'a réalisé à ce moment, mais le plan d'Ottawa de faire dérailler la descente sur la réserve indienne de Listuguj par le gouvernement du Québec, mettrait la table pour plusieurs des politiques qui régissent aujourd'hui le peuple aborigène du Canada.

L'Honorable premier ministre du Canada, monsieur Pierre Eliot Trudeau, a ordonné à son ministre des affaires indiennes, l'Honorable John Monroe, de se présenter sur la réserve indienne de Listuguj avant le déclenchement de l'action légale du Québec pour indéniablement s'assurer qu'une réception politiquement embarrassante attendrait la délégation du Québec. Le plan voulait que le ministre Monroe fasse sortir un à un les « guerriers » de la réserve autochtone ou de les faire se cacher dans leur maison. Donc, lorsque la délégation paramilitaire du Québec se pointerait à la réserve pour faire la descente projetée, elle serait uniquement confrontée à toutes les femmes et les enfants, simultanément avec les médias, plutôt qu'avec les « guerriers ». Le gouvernement fédéral avait bien planifié son coup puisqu'il était ridiculement inacceptable pour cette

force paramilitaire de confronter des femmes et des enfants, particulièrement devant les médias. Alors, le ministre Monroe a dit à la délégation du Québec : « Les peuples des Premières Nations sont sous juridiction fédérale, vous n'avez rien à faire ici sur cette réserve ». Par conséquent, selon le plan du premier ministre Trudeau, il devenait tout à fait impossible pour la délégation du Québec d'accomplir sa mission qui, de cette façon, a avorté.

À la suite de cette « descente », l'honorable John Monroe déclara alors qu'il fumait le calumet avec le Chef autochtone et ses Anciens : « Vous voyez comment le Québec vous traiterait s'il se séparait du Canada... » Vous nous supportez et nous vous supporterons.

Au retour de la délégation à Québec, et suite à une rencontre avec le premier ministre Levesque, le geste a été interprété comme une énorme erreur politique. Réalisant qu'il avait fait des peuples des Premières Nations leurs ennemis, le gouvernement du Québec faisait face à une situation qui commandait un correctif immédiat. Nul doute qu'il était essentiel d'avoir les peuples des Premières Nations de son côté, advenant que le Québec se sépare du Canada.

Québec a rapidement tenté de se réconcilier avec les Premières Nations en leur donnant accès à de généreux programmes de toutes sortes ainsi qu'à une assistance financière. À plusieurs occasions, le gouvernement du Québec accorderait des privilèges spéciaux aux peuples autochtones, avec pour conséquence, des ressentiments considérables chez beaucoup de ruraux du Québec qui vivent depuis longtemps dans des conditions économiques difficiles.

Pendant ce temps, le gouvernement du Canada gardait un œil intéressé sur l'évolution du parti indépendantiste du Québec et son rapprochement avec les peuples des Premières Nations. Le gouvernement canadien ne voulait pas perdre les acquis obtenus lors de l'épisode de la descente prévue sur la réserve indienne de Listuguj par la délégation paramilitaire du Québec. Ottawa, voyant que Québec faisait des progrès substantiels en regagnant

les peuples des Premières Nations à sa cause, sentait qu'il avait besoin de poser des gestes audacieux afin d'arrêter le parti séparatiste.

Le gouvernement fédéral décida que si c'était bon pour le Québec de donner aux Premières Nations, alors ce serait aussi bon si Ottawa faisait la même chose. Dès lors, la course était engagée à savoir qui allait donner le plus. Les peuples des Premières nations ont rapidement réalisé que Québec et Ottawa avaient maintenant fait d'eux l'intermédiaire entre le parti indépendantiste du Québec français et le Canada anglais, une position qu'ils continuent d'entretenir encore aujourd'hui.

Les Canadiens peuvent maintenant reconnaître l'essence même qui soutient la raison pour laquelle nos gouvernements fédéral et provincial sont si effrayés et hésitants à se compromettre lorsqu'un conflit éclate avec les Premières Nations.

En remontant à l'un des plus sérieux problèmes qui me tracasse depuis longtemps, pour le bénéfice du dossier et pour l'information de mes collègues pêcheurs sportifs, je voudrais encore une fois porter à votre attention qu'il existe un sérieux manque de transparence dans la manière dont les administrateurs de nos fédérations et fondations ainsi que certains groupes qui se prétendent défenseurs sont élus. Ce manque de transparence ouvre la porte aux conflits d'intérêt ainsi qu'à la promotion d'agendas privés par ceux qui sont responsables de ces organisations.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Corporation de Gestion des Rivières Matapédia et Patapédia (C.G.R.M.P.), j'ai été choqué de constater les politiques reliées au vote pour l'élection de leurs administrateurs. À une rencontre annuelle, le président d'élection fut choisi avec précipitation. Alors, la nomination des administrateurs a débuté suivie de l'élection par laquelle les membres devaient inscrire, sur un papier qui leur avait été fourni, le nom des administrateurs de leur choix parmi ceux proposés. Ces feuillets furent recueillis et comptés seulement par le secrétaire, l'administrateur en chef et le président d'élection. Alors le président d'élection a annoncé les résultats.

À la suite de l'annonce de ces résultats, quelques membres insatisfaits ou même suspicieux ont fait la requête de faire eux-mêmes une vérification du compte des votes pour chaque administrateur. La permission leur a été **vigoureusement** refusée. D'autres membres ont alors demandé le recomptage des votes pour chaque administrateur. Ce fut également refusé.

Il apparaissait si évident que ce processus d'élection avait été orchestré pour que le contrôle total du pouvoir demeure entre les mains d'un groupe prédéterminé. J'avais déjà entendu parler auparavant, de la part de collègues pêcheurs sportifs, de ces genres de procédures d'élection à travers la politique de la classe dirigeante qui défend le saumon. Maintenant, je les reconnaissais comme un fait. Plus tard, je soulèverai le même problème au sujet du pouvoir de contrôle total à la Fédération du Saumon Atlantique qui ne laisse pas les pêcheurs sportifs participer au processus de votation. Pour l'instant, je me dois de retourner brièvement à mon cheval de bataille afin de relever une autre histoire outrageuse à propos des coupes à blanc.

À une réunion au printemps 1995, la Corporation de Gestion des Rivières Matapédia et Patapédia (C.G.R.M.P.) des administrateurs riaient et applaudissaient comme des enfants à qui ont auraient donné un suçon. Voulez-vous savoir? Ils venaient tout juste de recevoir un don de dix milles dollars d'une compagnie forestière locale.

Sous la direction de M. Al Carter (le frère de Wilfred Carter de la Fédération du Saumon Atlantique) même le prestigieux Restigouche Salmon Club (RSC) a joint avec frénésie l'entreprise de la coupe à blanc. Al était seulement enchanté de sacrifier des milliers d'âcres de forêt d'origine, propriétés du RSC, laissant quelquefois ses hommes couper à blanc jusque près de la rivière. **Incroyable!** La population locale qui vivait le long de la rivière Restigouche était très consciente de ces opérations de coupes à blanc massives conduites sur les propriétés du RSC. Comment peut-on espérer promouvoir du changement alors que ces détenteurs de droits « ripariens » s'associent avec autant d'enthousiasme à des opérations si massives de

coupes à blanc? Est-ce que l'argent a émoussé leurs sens ou quoi? Nous continuerons d'examiner les actions prises par les clubs et les fédérations pour discuter sur l'évidence apparente qui indique très clairement que les choses ne sont pas ce qu'elles devraient être.

Dans une série d'articles qui sont apparus dans le « St-John Telegraph Journal », Al Carter se vantait de la bonne façon avec laquelle il était en train de gérer la forêt et la portion de rivière dont le RSC était propriétaire. À la suite d'une entrevue avec M. Al Carter, M. Philip Lee y a écrit un article publié le 8 novembre 1995.

« **Nous ne pensions même pas couper un seul arbre le long de la rivière, disait Carter, et pour le bois de chauffage, nous allons en arrière de la montagne pour ne pas altérer l'environnement** ».

Dans quel monde Al Carter croît-il vivre? Est-ce possible qu'il pense que les gens qui vivent le long de la rivière Restigouche sont trop idiots pour ne pas comprendre ce qui se passe?

Philip Lee devait être tout un journaliste! Comment peut-il avoir écrit une histoire potentiellement aussi importante pour l'avenir de la rivière Restigouche sans s'être donné la peine de faire une vérification? Comment est-ce possible qu'il n'a pas su que depuis le début le Restigouche Salmon Club était impliqué dans des coupes à blanc massives sur leurs terres?

Suite à ces articles publiés dans le « St-John Telegraph Journal », Philip Lee fut nommé éditeur du prestigieux « Atlantic Salmon Journal ». Est-ce possible que sa série d'articles ait pu avoir un lien avec sa promotion?

La première opération de coupe à blanc initiée par Al Carter alors qu'il gérait le Restigouche Salmon Club, fut de faire abattre une forêt d'origine, incluant les flancs de montagne ainsi que les îles du ruisseau qui fournissait l'eau potable au village de Matapédia. Ce fut comme s'il avait lancé une bombe dans la communauté! Pendant au moins une décennie après la déforestation du réservoir, le village de Matapédia n'avait rien à boire sauf



de l'eau boueuse après chaque averse de pluie, une eau qui transportait des quantités massives de boue et sédiments dans le réservoir. Plus tard, les payeurs de taxes ont été obligés de déboursier des dizaines de milliers de dollars afin de défrayer les coûts de l'opération de dragage du réservoir. Je soupçonne Al Carter et les propriétaires milliardaires du RSC d'avoir obtenu un excellent paiement pour les arbres abattus dans cette forêt sensible, mais du même coup, je ne pense pas qu'ils aient perdu beaucoup de sommeil suite à la catastrophe qu'ils ont causé à la population résidente de Matapédia.

Afin de démontrer les coûts additionnels et les inconvénients causés aux résidents locaux et exploitants de places d'affaires à Matapédia, considérons seulement le cas de mon entreprise, l'Hôtel Restigouche. Après chaque pluie, nous devons vider et nettoyer chaque machine à café, à glace et à eau chaude utilisées dans le restaurant, nettoyer les bains, toilettes et lavabos, deux fois par jour, pour chacune de nos soixante-quinze chambres, etc. Pour la cuisine et la salle à manger, l'eau potable était apportée d'un autre lieu. Les inconvénients ainsi causés ont coûté plus de \$50 000.00 de dommages, tout cela sans la moindre compensation du RSC.

On peut continuer ainsi encore et encore au sujet des relations incestueuses entre le Restigouche Salmon Club (et les autres clubs privés) et la Fédération du Saumon de l'Atlantique ainsi qu'avec les puissantes compagnies forestières de l'Est du Canada.

Lors d'une réunion où une discussion avait lieu sur les coupes à blanc, il a été demandé à Richard Firth, l'homme en charge de la gestion de la rivière Matapédia ainsi que de la portion québécoise de la rivière Restigouche : « Pourquoi votre organisation n'essaie-t-elle pas de mettre fin à ces pratiques forestières qui détruisent nos rivières à saumon? ». Sa réponse fut : « Si j'étais pour interférer de quelque façon que ce soit dans le contrôle de l'industrie forestière dans cette région je finirais mort et je ne veux pas dire mort comme une expression; je veux dire six pieds sous terre. »

J'ai accumulé et développé l'information contenue dans ce livre au fil de nombreuses années. Plusieurs fois, j'ai fait parvenir des lettres, études et papiers à une multitude de médias. J'ai même essayé d'en débattre à la télévision. Je n'ai jamais réussi à obtenir une couverture médiatique sauf pour une exception, avec Harry Vanderwiede, éditeur du « Maine Sportsman » (La plus importante publication sur le plein air diffusée en Nouvelle-Angleterre).

Harry est un de mes bons amis et il a déjà publié une partie substantielle de mon histoire sur l'industrie forestière dans son magazine au cours de mars 1995. Le printemps suivant, quand Harry est arrivé à ma place d'affaires pour son expédition printanière de pêche, il est entré dans mon bureau coiffé d'une casquette portant le logo de « The International Paper Co. » et arborait un sourire en coin. Il a immédiatement réalisé que j'avais remarqué sa casquette et il m'a dit : « Hey Pete, ces personnes subventionnent maintenant généreusement ma programmation télévisuelle. Qu'est ce que j'aurais été supposé faire? Refuser? ». « Non », lui ai-je répondu. « Si j'avais été dans ta situation financière, j'aurais probablement fait la même chose ».

Dans une lettre manuscrite que m'a adressée le Docteur David Suzuki, ce dernier déclare :

« Nous avons porté au public des histoires à propos des coupes à blanc avant aujourd'hui et nous avons été martelés par l'industrie forestière; maintenant la CBC est assiégée et est terrifiée à l'idée de créer plus de controverse. »

Pierre D'Amours, de Matapédia, est un biologiste expérimenté avec un diplôme de Maîtrise en biologie du saumon. Il a passé sa vie entière, depuis son enfance alors avec son père, comme guide de pêche au service des pêcheurs sportifs au saumon; tous les deux ont guidé sur les rivières Matapédia et Restigouche pendant plusieurs années.

Pierre n'avait qu'une fâcheuse mauvaise habitude lorsqu'il s'exprimait sur

la conservation du saumon; il disait les choses telles qu'elles étaient. Il semble que la vérité n'est pas toujours bien acceptée par les institutions responsables de la défense du saumon. Les biologistes qui disent toute la vérité ne semblent plus capables de décrocher un emploi dans leur domaine de compétences...

Le RSC a commandité les frais de scolarité de Pierre lorsqu'il est allé aux études, tout comme ce Club l'a fait pour plusieurs étudiants locaux démontrant un potentiel en sciences de la biologie. Est-ce que tout ça était fait pour éventuellement encourager la défense de l'environnement? Où est-ce que la commandite fut donnée pour s'assurer que ces futurs biologistes viennent manger dans la main du promoteur?

Pendant plus de cent ans, les clubs sur la rivière Restigouche ont fait la promotion de leur organisation privée comme un soutien essentiel au bassin de la rivière Restigouche. Ce que les résidents ne sont pas arrivés à comprendre, ce n'est pas que les clubs sont l'épine dorsale de l'économie dans le bassin de la rivière Restigouche, mais plutôt que c'est la rivière et ses saumons qui en sont la ressource, pas les clubs. En fait, les clubs ont eu un impact négatif sur l'économie locale.

### ***Déclaration de confidentialité***

Il est étonnant de constater à quel point les gouvernements ont pris toutes les précautions nécessaires pour s'éviter des ennuis en empêchant des découvertes sensibles sur l'environnement d'atteindre le public. J'ai été informé par des biologistes et des gens travaillant dans le domaine de la protection de l'environnement qu'ils auraient été contraints de signer une déclaration de confidentialité avant de pouvoir être assignés à un projet de recherche subventionné par les payeurs de taxes.

Une fois le projet de recherche complété, le ministre ou le sous-ministre peut donner une tape dans le dos en reconnaissance d'un travail bien fait, et la plupart du temps, le rapport se retrouvera aux archives pour consultations futures ou sur une obscure tablette.

Nous observons des comportements différents au sujet des programmes de recherche de nos fédérations. Les fédérations croient qu'aussi longtemps qu'ils continueront de faire quelque chose susceptible d'être rapporté dans leur magazine, même si ces recherches sont totalement insignifiantes pour la conservation du saumon, leurs membres penseront que leur fédération fait des progrès et c'est tout ce que ça prend pour que les dons continuent d'affluer.

Les bons entrepreneurs ont toujours su que pour avoir du succès en affaires, ils doivent être localisés au bon endroit. Le village de Matapédia répond parfaitement à ce critère puisqu'il est érigé à l'entrée des provinces maritimes, de la péninsule gaspésienne, des États-Unis, de la vallée de la Matapédia et pas très loin de plusieurs importants centres majeurs de la province de Québec. Comment se fait-il qu'aujourd'hui Matapédia a une population de moins de sept cents habitants alors que ce village devrait être une petite ville? Il est normal, pour les clubs établis le long de la rivière Restigouche, de ne pas vouloir de développement et de garder ses berges dans un état sauvage, en d'autres mots : moins il y a de développement dans le secteur, plus limitée sera le nombre d'habitants, mieux ce sera pour ces clubs. Voici juste un exemple de ce que j'essaie de démontrer : À un certain moment, Provigo, l'un des plus grands distributeurs de nourriture au Québec, essayait d'implanter son centre de distribution à Matapédia, créant ainsi une couple de cents emplois. Imaginez un établissement qui s'en vient dans votre région et qui crée de l'emploi pour la moitié de la population active de toute la ville, ça devrait être une nouvelle incroyablement positive. Pendant ce temps, ici à Matapédia, le Restigouche Salmon Club faisait tout ce qu'il pouvait pour empêcher ce projet d'aller de l'avant. Il a fallu deux conseillers municipaux, messieurs André Beaulieu et Bernard Mill avec monsieur Louis Arsenault, responsable chez Provigo, pour rencontrer monsieur Al Carter alors gérant du Restigouche Salmon Club. Messieurs André Beaulieu et Bernard Mill devaient faire comprendre clairement à M. Carter que si le RSC continuait de bloquer ce projet, la population se révolterait contre lui en créant d'énormes problèmes à leur Club.

Dans un autre ordre d'idée, les touristes qui voyagent dans la Vallée de la Matapédia en utilisant le système GPS pour s'orienter seront surpris de constater que la portion du bassin de la rivière Restigouche semble exclue de la plupart des systèmes GPS. La portion, normalement indiquée en bleu pour l'eau sur l'écran du GPS, n'est pas visible pour ce système majeur de rivière alors que tous les systèmes des petites rivières qui ne sont pas des rivières à saumon apparaissent sur l'écran des GPS). De plus, lorsqu'on recherche des services dans les parages de Matapédia, tels un restaurant, une station service ou une chambre pour s'héberger, Matapédia est encore complètement exclu. Étonnamment, une très petite épicerie avec deux pompes pour de l'essence régulière seulement, localisée dans le dernier petit village de l'arrière-pays, à plus de 20 milles (32km) de Matapédia est répertorié. Le complexe de restauration le plus populaire (The Salmon Lodge) qui s'élève juste de l'autre côté de Matapédia sur la berge de la Restigouche au Nouveau-Brunswick, n'est pas répertorié non plus alors que chaque restaurant et cantine de Tide Head ou de Campbellton sont entièrement répertoriés.

*A recent addition to the original building of 40 rooms with bath, 4 spacious social halls makes the Restigouche one of the leading hotels of the Province of Quebec and the largest and most exclusive of the Gaspé tour.*



*We give special attention to our dining room service.*

*Fresh sea-foods and fresh farm and dairy products rich in vitamins are served daily.*

*The "Restigouche Hotel" Matapédia, Que.*

### THE RESTIGOUCHE HOTEL

An up-to-date fire-proof building with all modern accommodation, the RESTIGOUCHE HOTEL has its doors open to the travelling public the year round. Located at the very meeting point of the Matapédia and Restigouche rivers, our guests can enjoy right from their rooms or from the veranda very fine scenery.

In a quiet and secluded spot the RESTIGOUCHE HOTEL at Matapédia, with all the comforts of the city (hot and cold running water in every room, rooms with bath, electric light and bell service, beer and wine served with meals) is the ideal place for anyone seeking rest and tranquility while on vacation. Here everyone will find service and courtesy together with all the comforts of home.

*Un ajout récent à la construction originale de 40 chambres avec bain, 4 halls spacieux qui font du Restigouche un des plus importants hôtels dans la province de Québec et le plus grand et exclusif autour de la Gaspésie*

## Brochure Hôtel Restigouche 1937

(Traduction libre)

"Hôtel Restigouche", Matapédia, Québec

*Nous portons une attention particulière à notre service de restaurant.*

*À tous les jours, nous servons des fruits de mer ainsi que des produits laitiers et des produits frais de la ferme, riches en vitamines*

### L'HÔTEL RESTIGOUCHE

*Une construction moderne à l'épreuve du feu, L'HÔTEL RESTIGOUCHE a ses portes ouvertes au public voyageant à l'année longue. Localisé exactement au point de rencontre des rivières Matapédia et Restigouche, nos invités peuvent jouir d'un merveilleux coup d'œil sur le paysage, de leur chambre ou de la véranda.*

*Sur un espace tranquille et retiré, L'HÔTEL RESTIGOUCHE à Matapédia, avec tout les éléments de confort de la ville (eau courante chaude et froide, chambres avec bain, électricité et service aux chambres, bière et vin servis avec les repas), est l'endroit idéal pour quiconque recherche repos et tranquillité au cours de ses vacances. Ici, chacun trouvera courtoisie et service avec tout le confort du foyer.*

**La brochure de l'Hôtel Restigouche de 1937, aujourd'hui considérée comme un monument historique qui offrait une des plus hautes qualités en hébergement sur le tour de la Gaspésie.**

**Le garage Restigouche, à Matapédia, est un centre de service complet pour les camions de transport, les véhicules récréatifs et la réparation d'automobiles, avec des mécaniciens professionnels, des soudeurs, un gros inventaire de pneus, un service de pièces d'auto bien classées, le remorquage, l'essence et le diesel; vous le nommez, vous l'avez. Pourquoi cet important commerce du village de Matapédia n'est-il pas répertorié sur les systèmes de navigation GPS?**

**Il ne pourrait être question que quelques intérêts privés ou gouvernementaux aient manipulé ces systèmes de GPS pour en exclure**

**Matapédia. On dirait que quelqu'un ne veut pas faciliter la vie des visiteurs afin qu'ils trouvent notre village. Je me demande qui sont ces gens, et qu'est-ce qu'ils espèrent gagner en privant les visiteurs du village de Matapédia? Après avoir réfléchi moi-même à tout ça, et après avoir échangé avec d'autres, nous en sommes venus à croire qu'il n'y aurait que les puissants intérêts qui contrôlent le Restigouche Salmon Club(s) qui sont assez forts pour atteindre l'objectif d'isoler les rivières Matapédia et Restigouche du reste du monde. Nous qui vivons ici ne sommes pas très heureux de voir nos visiteurs, qui sont notre gagne-pain, être découragés de nous trouver. Si c'était le cas, ce serait peut-être un moindre mal, mais ce n'est pas encore le pire, l'histoire continue.**

C'est un fait bien établi que depuis 1974, le village de Matapédia a été victime d'inondations très sévères et d'embâcles de glaces sur une base régulière lors du dégel du printemps. Nous pouvons prouver, sans l'ombre d'un doute, que ces événements relativement récents sont entièrement dus à des interventions humaines dans un passé rapproché. C'est facile à comprendre et pas besoin d'autres preuves scientifiques pour cerner les causes et les effets.

En 1881, le gouvernement McDonald a donné à Lord Mount Stephen et à sa compagnie, « The Canadian Pacific Railway », le contrat de construire le chemin de fer à travers tout le Canada. Puisqu'un projet aussi gigantesque a été complété en seulement six ans, il était évident qu'il ne pouvait y avoir eu de temps consacré aux considérations des impacts sur l'environnement. Ainsi, dans le secteur Matapédia, le gouvernement a autorisé la compagnie de chemin de fer à construire une digue de 4 300 pieds (plus de 1 300 mètres) dont le point le plus élevé atteint près de quarante pieds (au-delà de douze mètres) en plein milieu du lit de la rivière Restigouche. Cette digue comprend un pont comportant quatre piliers géants, maladroitement placés en oblique par rapport aux courants, causant un resserrement et un ralentissement du débit d'eau de la rivière. Et comme si ce n'était pas assez, les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick ont autorisé la construction d'un nouveau pont interprovincial. Érigé en 1973 et à seulement cinq cents mètres plus bas que le présent pont de chemin de

fer du CNR, il relie également les deux provinces. Ce pont a ajouté quatre autres piliers géants comme obstacles supplémentaires favorisant l'obstruction de la rivière. De plus, on a ajouté une seconde voie ferrée surélevée qui empiète sur le lit de la rivière en contrebas et en-dessous du pont routier, afin de desservir le chemin de fer de Gaspé, causant ainsi un resserrement majeur influençant négativement les mouvements des glaces dans le secteur de Matapédia. Immédiatement après la construction du nouveau pont interprovincial à l'été 1973, à chaque printemps suivant incluant celui de 1974, à cause à la concentration de glaces, c'est devenu un événement annuel que de vivre des inondations majeures dans le village de Matapédia, localisé juste un peu plus haut sur le point de rencontre des rivières. Ces constructions sur le lit de la rivière Restigouche ont littéralement contribué à en modifier l'écoulement à cause de l'obstruction partielle ainsi configurée par l'intervention humaine.

Il ne plane aucun doute qu'un des principaux objectifs de ce livre est de rendre compte des défaillances et des échecs de planification des gouvernements partout où de telles défaillances peuvent être prouvées. Aucun des gouvernements qui se sont succédé ne feront état de leurs propres échecs. Ce serait une situation inédite. Nous n'apprenons que les succès et l'essai de contrôle des dommages causés par les échecs sont camouflés par du « patinage » verbal. Quiconque parmi nous a déjà entendu le gouvernement accepter la responsabilité d'avoir été à l'origine du moindre petit fiasco, par exemple, en laissant se produire une catastrophe comme la dramatique pagaille qu'ils ont créé sur la Restigouche ainsi que pour le village de Matapédia à cause de leurs encouragements dans l'érection de structures à risque pour l'environnement? Ce refus de reconnaître une responsabilité ce genre de fautes enlève effectivement toute chance pour les propriétaires de résidences et encore moins pour les propriétaires de plus grosses places d'affaires du type de la mienne, de recevoir quelque assistance économique ou aide financière, nous laissant lutter seul pour rester à flot. Ceci ajoute simplement une injustice économique choquante à notre liste de griefs émanant du mépris total de nos gouvernements pour une protection sérieuse de l'environnement. Alors pourquoi les gens vivant des



situations de zones sinistrées causées par des erreurs ou des projets gouvernementaux affectant la population du Québec dans les environnements touchés sont-ils si inéquitablement compensés selon leur localisation qu'ils vivent soit au Nord ou au Sud de la province? La recherche d'un degré raisonnable de justice est l'essence même de cette publication



**4 300 pieds (plus de 1300 mètres) de chaussée surélevée (digue) qui repose sur le lit de la rivière Restigouche**

Au cours de la première moitié du siècle dernier, Matapédia s'en est quand même assez bien tiré lors des inondations dues à l'accumulation de la glace

après la finalisation de la construction de la voie ferrée. Certains résidents ont reconstruit sur des secteurs surélevés, prévenant ainsi des dommages dus à la glace et à la crue des eaux. Cependant, au début des années soixante est apparue une troisième intervention humaine majeure, événement aux conséquences imprévisibles pour les résidents de Matapédia : l'arrivée des coupes à blanc totalement hors de contrôle. En conséquence, suite à ces activités de déforestation massive qui sont très bien documentées avec des photos aériennes, une augmentation dramatique du débit de l'écoulement de l'eau de surface au cours du dégel printanier a été constatée. Les résidents de Matapédia sont maintenant forcés de souffrir de ces conséquences dans le bassin de la rivière Restigouche, soient des augmentations annuelles dévastatrices et sans précédent des débits d'eau de l'ordre de 450% (basé sur des mesures exactes documentées). Manifestement, les gouvernements portent l'entière responsabilité des travaux effectués par l'homme dans ces secteurs sensibles. En ne faisant pas respecter les lois et règlements régissant l'industrie forestière, ils ont manqué à leurs devoirs envers nous tous, en laissant se produire une destruction massive de l'environnement affectant par conséquent la propriété privée.

Les gouvernements ont l'obligation morale et légale de prendre toutes les mesures possibles afin de prévenir ou réparer les dégâts causés à ce village par les actions qu'ils ont autorisé ou laissé se produire. À cause de leur outrageuse négligence en cette matière, nos gouvernements ont l'obligation totale et inconditionnelle d'indemniser complètement tous les groupes affectés pour les dommages causés par chaque événement destructeurs dont les gens ont été victime.

Ceci dit, je suis très reconnaissant à l'honorable Marcel Landry du gouvernement du parti indépendantiste Québécois, d'avoir sauvé le village de Matapédia d'une destruction totale lors d'une débâcle majeure. M. Landry, à titre de député ministre de notre comté, a pris tous les arrangements nécessaires, lors de l'inondation de 1995, afin qu'un aéroglisseur de cent tonnes viennent à chaque printemps briser la glace de



**Pont de chemin de fer interprovincial (CNR) et en arrière plan gauche, pont routier interprovincial, tous deux reliant le Québec au Nouveau-Brunswick**

la rivière Restigouche dans sa partie aval, à partir de Matapédia et jusqu'à la Baie des Chaleurs. L'application de cette mesure a connu un succès majeur et a totalement empêché les dégâts reliés à une débâcle ultérieure potentielle de se produire dans le village de Matapédia.

Suite à un hiver aux accumulations de neige démesurées, les évidences pointent vers une catastrophe annoncée pour le village de Matapédia lors de la débâcle du printemps 2008. Pour des raisons obscures, non-expliquées par nos élus, **l'aéroglysseur ne s'est pas pointé**. Cela s'apparente incontestablement à un acte de négligence criminelle de la part de nos

gouvernements. De sévères sanctions auraient besoin d'être appliquées contre l'irresponsabilité évidente de ces élus puisqu'ils ont totalement failli à leur responsabilité de protéger le public, **ce public qu'ils ont eux-mêmes, en premier lieu, placé dans cette position.** Il s'en trouve plusieurs pour croire que c'était une tentative de destruction du village de Matapédia et de le rendre inapte pour ses résidents ainsi que pour les entreprises qui y sont implantées. La disparition du village donnerait lieu à l'abolissement des frais à payer pour les pertes des résidents et des commerces, et un exode massif de sa population. L'espace et toutes les structures restantes pourraient subséquemment être redirigées vers des intérêts privés et, pourquoi pas, à leur copains du gouvernement, complétant de ce fait la privatisation de tous les systèmes des rivières Matapédia et Restigouche. Oui, évidemment, nous envisageons ici la théorie d'une odieuse conspiration criminelle.

### ***La barge de pétrole d'Irving***

Le 6 avril 2009, au moment où la Restigouche se débarrassait de sa glace massive trois semaines avant le temps normal, le village entier de Matapédia était en état de siège, terrifié, et anticipant le pire de cette débâcle très en avance. Heureusement, la température est passée de très douce et humide à extrêmement froide et sèche, empêchant ainsi un désastre imminent de se produire. Au cours de cette même période, un pétrolier de la compagnie Irving s'est accosté au quai de Dalhousie. Pendant ce temps, la Garde Côtière Canadienne était prête à lancer, à titre de mesure préventive, les opérations de cassage de glace dans la partie aval de la rivière Restigouche afin d'épargner une débâcle désastreuse au village de Matapédia. La compagnie Irving a alors déclaré à la Garde Côtière du Canada : « Si vous délogez la glace dans la partie aval de la rivière Restigouche, cette glace descendra avec le courant jusqu'au port de Dalhousie pour possiblement perforer notre pétrolier ». Alors, la compagnie Irving a demandé l'arrêt des opérations de déstabilisation de la glace. Quiconque sait réfléchir peut anticiper ce que J.D. Irving voulait faire malgré que le déplacement d'un petit pétrolier puisse se faire en quelques

minutes si l'opération devient nécessaire. La grosse question est : « Pourquoi la barge de Irving est-elle restée accostée et pourquoi la Sécurité Civile du Québec n'a-t-elle pas rempli ses obligations de protection du public? ».

Je crois encore que la Protection Civile du Québec s'est effondrée pour une seconde année consécutive devant l'empire Irving et elle a plutôt contribué à protéger, comme il fut démontré plusieurs fois par le passé, la destruction de l'environnement et les fiascos des gouvernements au détriment de la population qu'ils ont pour mandat de défendre à tout prix.

Je déteste nommer des noms mais voici ce qu'une autre personne peut penser et dire. Au cours des dernières années, trois des meilleurs guides vétérans du Restigouche Salmon Club (RSC) sont venus me rencontrer à mon bureau et l'un d'eux a dit : « Le RSC veut constamment s'assurer que les guides, rendu en début de saison de pêche sportive au saumon, sont toujours sacrément bon mais affamés ». À mon avis, Guy Moores a été tout au long de sa vie, le meilleur et le plus compétent des guides travaillant sur la rivière Restigouche. Il était une sorte d'intellectuel, une personne très bien informée, un homme qui pouvait rapidement analyser ce qui se passait dans son entourage, en d'autres mots, ce n'était pas un fou. À maintes occasions, Guy faisait référence à des membres du RSC. « Ils n'étaient rien d'autres qu'une bande de va-nu-pieds (mot péjoratif pour désigner quelqu'un de pas très responsable de ses actes). William « Billy » Falle, est propriétaire de « Falle's Outboard Marine » à Matapédia, guide vétéran et gérant de deux clubs de pêche sportive au saumon sur la rivière Restigouche. Lorsque Billy faisait référence à de nouveaux membres du RSC, il les surnommait « Ontario bums » (bons à rien de l'Ontario). Il disait que depuis que les Canadiens ont été acceptés au RSC, le tout fonctionne bon marché. « On jurerait que ce sont tous des Bougon ».

Assez de mention de noms pour l'instant. Comme vous pouvez le constater, chacun porte sa propre interprétation sur le sujet. Ramenons la discussion à un niveau plus convenable et voyons les implications socio-économiques qui s'adressent au public en général, alors qu'un si petit groupe de personnes contrôle autant le gouvernement et l'économie.

## ***Droits « ripariens »***

Il n'est pas clairement établi comment et pourquoi le gouvernement canadien, vers la fin des années 1870 et au début des années 1880, a attribué les droits « ripariens » sur un si grand nombre de nos rivières canadiennes. La plupart de ces droits particuliers, légués d'un bout à l'autre du Canada, ont été acquis par des Américains extrêmement riches et plusieurs en sont encore propriétaires à ce jour. Pour ceux parmi vous qui ne sont pas familiers avec ce type de droits, voici quelques précisions sur le sujet. Les droits « ripariens » concernent la propriété de la portion de terre au-dessus de laquelle une rivière coule. En d'autres mots, le propriétaire d'un droit « riparian » sur une rivière à saumon est **également propriétaire** du fond de la rivière et habituellement d'un espace d'une à deux perches de longueur qui touche sur la berge. Cette distance se calcule à partir de la ligne des eaux hautes sur la portion concernée de la rivière. Si vous ancrez votre canot ou si vous marchez sur la berge d'une portion de rivière propriété d'un détenteur de ce droit, techniquement vous empiétez sur un terrain « privé ».

Au cours d'une conversation faite il y a quelques dizaines d'années passées avec feu mon oncle Jean-Paul Dubé, alors coordonnateur des rivières à saumon du Québec, il m'a mentionné que, vers la moitié ou la fin des années 1700, une loi a été passée par le gouvernement canadien à l'effet que : « Toutes les routes maritimes navigables sont la propriété du gouvernement du Canada et ne peuvent être détenues par un individu ». D'aussi loin que Jean-Paul puisse s'en souvenir, cette loi est encore applicable aujourd'hui. La définition d'une voie navigable veut dire : n'importe quel plan d'eau où un canot (bateau) peut flotter pour se déplacer d'un point à un autre, incluant ses occupants et son chargement. Ici, dans l'Est du Canada, les droits « ripariens » sont considérés comme des droits privés par leurs détenteurs et lorsqu'une vente de ces derniers se produit, ils sont considérés tel quel. Puisque ce sont des propriétés privées, alors pourquoi ces droits « ripariens » ne sont-ils pas reconnus comme propriétés taxables sur la plupart des rôles d'évaluation municipaux? Il faut

noter que pour ceux qui sont évalués, les montants de taxation foncière sont aujourd'hui toujours ridiculement bas.

Il faut mentionner ici que ces droits « ripariens », propriété privée des clubs de la rivière Restigouche, n'ont jamais été correctement évalués pour des fins de taxation municipale. En n'étant pas convenablement évalués, depuis le début des années 1880, le Restigouche Salmon Club a privé les municipalités concernées de revenus fiscaux de plus de \$100 000 000.00. Il est difficile de croire que les maires des villages bordant la rivière Restigouche n'étaient pas au courant que les droits « ripariens » pouvaient être légalement évalués pour les besoins de taxation municipale.

Au cours d'une discussion avec mon oncle George Greene, après qu'il ait pris sa retraite à titre de gérant du Restigouche Salmon Club, je lui ai demandé à combien pouvait être évalué le « Million Dollar Pool », localisé à l'embouchure de la rivière Patapédia qui termine sa course dans la rivière Restigouche? Sa réponse fut : « Je pense qu'il n'a jamais fait l'objet d'une évaluation quelconque ». Pouvez-vous imaginer ça? Le « Million Dollar Pool » seulement, d'une longueur d'un kilomètre sur la rivière Restigouche, propriété du Restigouche Salmon Club, qui a refusé \$1 000 000.00 d'un acheteur au début des années 1900? À combien pourrait bien être évalué un tel trésor aujourd'hui? La même réalité se présente sur tout le bassin versant de la rivière Restigouche. Les propriétaires multimilliardaires des clubs ont réussi à esquiver quelque chose qui rapprocherait le million de dollars de taxes (basé sur une évaluation équitable actuelle) pour les droits « ripariens » sur l'eau à chaque année, depuis 1880. C'est à tout le moins le constat d'une opération de relations publiques parfaitement réussie, c'est-à-dire qu'une région de l'Amérique du Nord touchée par une crise économique permanente, subventionne les activités récréatives estivales des gens les plus riches de la planète. Seulement le public profane, mal informé ou, dans le cas du Nouveau-Brunswick pas informé du tout, laisserait perdurer une situation injuste, déloyale ou abusive (faites votre choix) de ce type sans la moindre contestation.

À ce jour, la Corporation de Gestion des Rivières Matapédia et Patapédia (C.G.R.M.P.) localisée à Causapscal, à 35 milles (56 km) en amont du village de Matapédia, a ou pourrait avoir habilement pris quelques dispositions (définies comme hautement confidentielles), semblables à ce qui suit, avec les clubs sur la rivière Restigouche, surtout avec le Restigouche Salmon Club.

Premièrement, Causapscal est localisé dans le comté de Matapédia et le village de Matapédia est localisé dans le comté de Bonaventure. Deuxièmement, les populations de ces deux agglomérations ne se connaissent pas du tout, elles sont étrangères l'une à l'autre, étant séparées par l'espace inhabité de la Vallée de la Matapédia que peu de personnes ont de raisons de traverser. Chaque agglomération possède ses propres services à proximité. Troisièmement, depuis le début de la pratique de la pêche sportive au saumon dans le bassin versant de la rivière Restigouche, la ville de Causapscal n'a jamais perçu un cent des clubs de pêche localisés dans le comté de Bonaventure.

La C.G.R.M.P. détient actuellement le contrôle de la partie aval de la rivière Restigouche du côté du Québec. Cette corporation a ou pourrait, coûte que coûte, avoir orchestré la transformation des droits « ripariens » en réserves fauniques sur les eaux détenues par les clubs du Restigouche Salmon Club. En transformant ces droits par le biais d'une simple signature au bas d'un contrat à cet effet, la C.G.R.M.P. pourrait recevoir un paiement annuel de l'ordre de \$250 000 par année pour les vingt-cinq prochaines années et la population locale du comté de Bonaventure n'en retirera pratiquement rien. Ce qui m'ennuie avec ce marché, c'est : « Comment se fait-il les maires des cinq petits villages de la région Matapédia et Les Plateaux, dont les rivières concernées se retrouvent à l'intérieur de leurs frontières municipales localisées dans le comté de Bonaventure, puissent accepter que leur circonscription électorale perde chaque année \$50 000.00 de revenus en taxes pour chacune de ces municipalités? » Pour moi, c'est incompréhensible et ça ne passe pas la rampe.



Voici un fait connu et documenté. Dans la partie nord de l'état de New York, avec une montaison de 250,000 poissons sur une portion de seulement 17 milles (27 km) de la « rivière à saumon » Pulaski, la pêche sportive au saumon peut générer des retombées économiques annuelles d'environ 25,000,000.00\$ de dollars pour cette région. Le bassin versant de la rivière Restigouche dispose de plus de 400 milles (640 km) de rivière, où le saumon peut être pêché, et cela génère moins de 5 000 000\$ de retombées économiques par année. Imaginez ce que toutes les rivières de la côte Est du Canada pourraient générer si les montaisons de saumon étaient ce qu'elles devraient être, c'est-à-dire calculées sur une base de millions de poissons?

Il y a plus de cinquante ans, les clubs sur la rivière Restigouche ont été la colonne de soutien de l'organisation connue comme l'Atlantic Salmon Association (ASA). De nos jours, pour le même organisme reconnu sous la dénomination de Fédération du Saumon Atlantique (FSA), les clubs sont encore considérés comme soutien majeur. Malheureusement, au risque de décevoir les puristes, certains membres de ces mêmes clubs et groupes ont abusé de la limite de prises journalières pendant des décennies, avant que le programme du « Catch & Release » (prise et remise à l'eau du poisson) soit introduit dans le système de la rivière Restigouche et, par extension, sur toutes les rivières de l'Est du Canada. Ça me fait penser au vieux dicton : « Personne n'a plus de vertu qu'une putain repentie ».

Pendant des décennies, sur la portion de la rivière Restigouche exclusivement détenue par des clubs, surtout par le Restigouche Salmon Club, il était routinier de prendre quotidiennement le double de la limite de prises permises. Pour se disculper, on prétendait alors qu'un permis de pêche était requis pour chaque côté de la rivière sur les dizaines de kilomètres de la Restigouche qui séparent le Québec du Nouveau-Brunswick. Les clubs ont pris avantage de cette faille dans la loi et ont choisi, délibérément et sans égard pour la ressource, de doubler la limite quotidienne de prises, **tuant** quatre saumons par jour par membre.

Deux saumons étaient attrapés du côté du Québec et deux autres du côté du Nouveau-Brunswick. De plus, à un de ces clubs, du début jusqu'à la moitié des années soixante-dix (sur lesquelles j'apporterai des précisions plus tard), quand les invités prenaient routinièrement leur limite du jour lors de la pêche faite tôt le matin, il était ordonné aux guides de sortir pêcher pour attraper la limite de prise quotidienne que leur autorisait leur propre permis. Dès leur retour au club, ces guides devaient laisser leurs poissons dans le bâtiment réservé à la mise en conserve que l'on retrouve à l'arrière du camp. Là, quelqu'un était désigné pour mettre les saumons en conserve et y apposer les étiquettes commerciales personnalisées de l'invité ou du membre du club à qui elles étaient destinées. Ces derniers ramenaient ainsi leur saumon aux États-Unis.

Plusieurs de ces membres avaient, de ce fait, quatre saumons par limite de prise par jour alors que chaque autre pêcheur des rivières de la côte de l'Atlantique n'avait droit qu'à deux saumons.

Entre 1972 et 1978, période qui a suivi le retrait des filets de pêche commerciale au saumon dans la Baie des Chaleurs, tellement de poissons furent tués par plusieurs des membres de ces clubs, qu'en ce temps-là, les glacières débordaient. Tant de saumons se gâtaient qu'ils devaient être enterrés. Ces poissons n'auraient-ils pas pu être distribués aux gens dans le besoin de la région?

Avec la baisse constante des ventes de permis **saisonniers** de pêche au saumon de l'Atlantique pour résident (au Québec, le nombre est passé de 25,000 vers la moitié des années soixante-dix à environ 7,000 permis de saison aujourd'hui), il semble évident que nos gouvernements de l'Est du Canada ont perdu leur motivation, voire leur envie de sauver le saumon de l'Atlantique. Il n'y a pratiquement plus de pêcheurs sportifs résidents qui fréquentent les rivières à cause du peu de succès de pêche anticipé. Les résidents du Nouveau-Brunswick rechignent à propos du programme de « Catch & Release », soit la prise et la remise à l'eau du saumon. Ils ont littéralement abandonné cette pêche sportive. L'implication des pêcheurs sportifs résidents dans la cause de la défense du saumon décline vraiment

rapidement. Présentement, ils semblent remplacés par d'autres personnes avec un intérêt et des priorités différentes. Devant ces faits, il est permis d'anticiper le dépérissement total de la ressource saumon d'ici quelques décennies.

Quand le programme de prise et de remise à l'eau a été introduit en 1984, la rivière Restigouche était en bien meilleur état pour sa qualité de pêche au saumon que la Matapédia. Aujourd'hui, la rivière Matapédia, avec la limite de prises, tue un saumon mature par jour et offre à peu près la même qualité de pêche que la rivière Restigouche. Nous devons également considérer que la Matapédia subit une plus forte pression de pêche que la Restigouche. Le nombre de grands saumons a également augmenté sur la Matapédia, à tout le moins en 1995, alors que cette portion du présent livre fut écrite, en comparaison avec le début des années quatre-vingt, où la plupart des saumons capturés faisaient moins de quinze livres (près de 7 kg).

La méthode appliquée dans la province de Québec permet de garder un poisson mature comme limite quotidienne et accorde la possibilité de poursuivre la pêche si le premier poisson attrapé est un madeleineau (grisle) de moins de 24 pouces (63 cm). Ceci totalise deux prises par jour pour les mois de juin et juillet. À la fin de juillet, suite à un comptage, la rivière ne fournit plus la quantité requise de poissons pour assurer une reproduction durable avec un quota convenable. La technique de prise et remise à l'eau est donc introduite pour le reste de la saison.

Selon moi, c'est un non-sens! Encore plus de saumons seront tués sous des conditions d'eau chaude comme celles qui prévalent en août, avec l'usage de la technique de prise et remise à l'eau, que si la limite de prise d'un poisson par jour continuait d'être appliquée sur ces rivières. Cette réalité s'applique particulièrement sur les rivières qui présentent des problèmes d'eau qui se réchauffe en fin d'été comme c'est le cas pour la Miramichi et la Restigouche.



**Le guide vétérinaire Lawrence Gray qui remet à l'eau un beau saumon de la Restigouche**

À mon sens, c'est une décision insensée que l'introduction ou l'arrêt de la technique de prise et remise à l'eau sur les rivières avec des problèmes d'eau trop chaude ou dans lesquelles la montaison de saumons démontre des lacunes en nombre requis pour assurer la reproduction convenable de la ressource. Une erreur comme celle-là démontre un manque d'imagination, de l'incompétence ou prouve un très médiocre sens des affaires de la part des dirigeants supposés protéger la ressource. Fermer les rivières à la pêche sportive au saumon ouvrirait certainement une grande porte au braconnage puisque par son absence, aucun pêcheur sportif ne pourra en assurer la protection par sa seule présence légale. Sans compter que ce genre de décision serait catastrophique pour l'économie locale.

Se pourrait-il qu'un certain groupe de pêcheurs sportifs y gagnerait, leur nombre était réduit sur nos rivières? J'expliquerai mon point de vue au cours d'un chapitre subséquent.

Les rivières hébergeant de très grands saumons et avec un problème d'eau chaude, comme la Restigouche, ne tirent aucun bénéfice du programme de prise et remise à l'eau au cours de juillet et août. Les rivières avec de plus petits saumons et de l'eau beaucoup plus froide peuvent **peut-être** produire quelque résultat si le pêcheur sportif attrape sa limite de prises et limite ses prises.

M. David Anderson, alors ministre des pêches du Canada, a clairement déclaré au cours d'un débat télévisé, que : « En Colombie Britannique, la prise de saumon suivie de sa remise à l'eau n'est pas la solution pour augmenter le nombre de retours de saumons dans les rivières Skeena et Thompson». Le taux de mortalité, ainsi que quelques autres types d'interférences pas encore totalement comprises dans le cycle de reproduction, la contamination possible par le biais de blessures ouvertes subies par les saumons, doivent également être considérés.

Selon moi, la prise et remise à l'eau du saumon est là pour rester pour certains pêcheurs sportifs qui préfèrent ne pas consommer leur prise. De plus en plus de pêcheurs ont appris à apprécier le temps supplémentaire que cette technique leur donne lors de la pratique de leur sport favori et c'est bien ainsi. Cependant, personne ne doit assumer que c'est la réponse pour sauver notre saumon, comme la Fédération du Saumon de l'Atlantique le prône. L'ASF a ses propres raisons de promouvoir la technique; vous comprendrez plus tard.



**Paul Léonard qui laisse aller un saumon au cours de la saison printanière dans de l'eau glacée**

Tôt en juillet, lors de la seconde année d'application du programme de prise et remise à l'eau du saumon, feu oncle Jean-Paul Dubé alors coordonnateur de la pêche au saumon sur les rivières à saumon du Québec et moi avons décidé de voyager sur la rivière Restigouche en canot à moteur. Le trajet s'effectue de Matapédia jusqu'au « Million Dollar Pool » localisé à 39 milles (62 km) en amont sur la rivière Restigouche. Au cours de l'hiver, j'avais déjà mentionné à Jean-Paul le haut taux de mortalité des saumons relâchés au cours de l'été précédent et j'avais envie d'examiner la situation de plus près. Au cours de notre remontée vers le « Million Dollar Pool », nous avons observé quarante-deux saumons morts dont seulement deux présentaient des signes de furonculose. Tous les autres semblaient apparemment morts d'épuisement et quelques-uns de causes inexplicables. Comme nous arrivions à proximité de « la Petite Cross-Point », le gardien Jimmy Haley y était. Nous avons donc décidé de lui rendre une petite visite.



**Peter Firth, un guide extraordinaire, avec un saumon GÉANT du printemps sur la Restigouche**

Au cours de notre conversation, Jimmy a mentionné qu'il avait reçu l'ordre de récupérer de la rivière tout saumon mort. Pour lui aider à extraire les saumons de l'eau dans les endroits plus profonds, il utilisait une perche d'environ seize pieds (près de cinq mètres) équipée d'un crochet au bout. Tous les saumons ramassés étaient enterrés dans la forêt le long de la rivière. Comme nous arrivions à proximité du « Million Dollar Pool », nous ne pouvions pas en croire notre nez tellement l'air puait le saumon pourri. Considérant ce fait, Jean-Paul et moi devons avoir aperçu ce que nous

évaluions être environ la moitié des poissons morts puisque nous voyagions à une vitesse moyennement haute avec un canot équipé d'un moteur de vingt-cinq chevaux vapeur. Considérant également que les gardiens retiraient les poissons morts, il est concevable de croire que le nombre de poissons morts auraient pu être considérablement plus élevé.

J'introduis l'information suivante de façon à ce que vous soyez mieux informés et dans une meilleure position pour vous faire une idée sur les réglementations à venir au sujet de la prise du saumon suivi de sa remise à l'eau (Catch & release).

À l'automne 1983, à Matane, lors de la réunion de la FQSA, il a été défini que la nouvelle limite quotidienne de prise de saumon sur toutes les rivières au Québec pour 1984 serait d'un saumon ou d'un madeleineau « grisle ». Découlant de cette annonce, cela signifiait que les **clubs** n'auront désormais plus la possibilité de doubler leur limite de prises comme ils l'ont fait pendant des dizaines d'années sur la portion de la rivière Restigouche qui sépare le Québec du Nouveau-Brunswick, alors leur propriété exclusive.

Ceci veut dire que les clubs (il ne faut pas oublier qu'ils sont les « copains » qui semblent contrôler la FSA) ne pourront plus bénéficier plus longtemps de ce trou dans la législation qui leur permettait de doubler leurs prises quotidiennes. Désormais, les clubs longeant la rivière Restigouche de Tide Head (Nouveau-Brunswick) jusqu'à l'embouchure de la Patapédia devront être contraints de suivre la même réglementation que tout le monde sur la côte Atlantique.

Le fait que les clubs privés de pêche au saumon contrôlent autant d'eau pour la pêche sportive au saumon au Québec et au Nouveau-Brunswick peut nuire à la quête de fonds pour l'obtention de projets publics majeurs destinés à améliorer ou à restaurer nos rivières. Il semblerait que les propriétaires privés contrôlent l'agenda politique et apprécient énormément que la situation ne change pas.



La Colombie Britannique, les états de Washington et de l'Orégon à l'Ouest des Etats-Unis, déclarent que là où les rivières ne gèlent pas, il n'y a pas de problèmes d'érosion **secondaire**. Ce type d'érosion est causé par les embâcles massives de glace qui peuvent produire jusqu'à dix fois plus de dommages à l'habitat de notre saumon que l'érosion primaire. Ces rivières sont quand même en péril. La différence, sur la côte Ouest du Canada et des USA, c'est que les pêcheurs sportifs au saumon, les pêcheurs commerciaux et les groupes environnementaux sont aujourd'hui bien mieux informés. En fait, ils participent beaucoup plus que nous ne le faisons ici dans l'Est du pays, à la promotion, la protection et la défense de l'environnement. Dans l'Est du Canada, nous avons besoin d'informer plus adéquatement nos pêcheurs sportifs et commerciaux puisque ceux-ci ont été depuis trop longtemps gardés dans l'ignorance par la FSA et la FQSA.

À compter de 1996, la côte Ouest du Canada a été soutenue à la hauteur de 100 millions de dollars par le gouvernement fédéral, pour réparer les dommages dus à l'érosion sur les rivières Thompson et Skeena. **Que se passe-t-il ici dans l'Est du Canada sur nos rivières qui se détériorent constamment suite aux activités totalement hors de contrôle de l'industrie forestière?**

Je lève mon chapeau à la population de Margaree Valley en Nouvelle Écosse, pour leur travail remarquable de contrôle de la structure de leurs rivières. Depuis des décennies, ces gens ont développé une façon d'être attentifs à leurs cours d'eau. Ils ont une longueur d'avance en la matière sur n'importe quelle organisation du Québec ou du Nouveau-Brunswick. Le secret de leur succès dépend sûrement du fait que la population locale est responsable de la rivière. Chacun travaille ainsi à protéger les intérêts des générations futures. Donc, on peut déduire que plus une rivière est la propriété de gens de « **Clubs** » non résidents dans la région, moins ils en prennent soin.



### **Robert Chiasson sur la Margaree**

Parmi toutes les rivières que je connaisse, la Margaree fait face à la plus grande pression de pêche sportive qu'il m'ait été donné de constater à ce jour. Le plus surprenant, c'est que cette rivière continue quand même de compter sur un nombre à peu près suffisant de poissons pour la fraie. Elle rencontre toujours des taux de reproduction viables. Les résultats pourraient être encore meilleurs si les lignes lourdes, qui coulent au fond lors des eaux basses en été, étaient bannies. Les responsables auraient aussi avantage à augmenter les droits d'accès actuellement ridiculement peu coûteux. À ma connaissance, c'est la seule rivière où toutes les fosses permettent de donner à la ligne de pêche à la mouche un envol naturel uniforme voyageant jusqu'à l'autre côté d'un courant d'eau tranquille. Elles offrent ainsi au pêcheur sportif une présentation parfaite. Tout ça découle de la restauration appropriée d'un habitat...

**Quel plaisir procure la pêche sur la Margaree!** Particulièrement avec le privilège de pêcher au cours de périodes plus calmes! La Margaree est une rivière très prospère compte-tenu de l'accès public possible partout sur le cours d'eau. Elle sert d'important levier économique pour la consolidation du tourisme local, l'essence même de ce succès. Qu'est-ce que nous attendons pour suivre l'exemple des restaurateurs de la rivière Margaree pour restructurer les habitats de nos rivières et en permettre l'accès au public?

Je peux me souvenir de la période s'étendant de la moitié jusqu'à la fin des années soixante-dix alors que nous n'avions pas à déboursier un seul sou de publicité pour remplir nos rivières de joyeux pêcheurs sportifs tout au cours de l'été. Aujourd'hui, nous devons dépenser une fortune en publicité pour essayer de convaincre les pêcheurs sportifs de revenir dans nos rivières du Québec. Même avec de gigantesques efforts de promotion, les résultats ne sont pas encourageants du tout. Merci à l'introduction d'une saison de pêche au saumon au printemps et à l'automne qui compensent partiellement pour la perte de revenus.

Les membres de la Fédération du Saumon Atlantique ont reçu un **BULLETIN D'INFORMATION (Traduction libre)** qui leur était adressé et dont vous retrouverez copie plus loin dans le texte. **S'il vous plaît, lisez ces pages avant de continuer.**



Painted by George Pretat

**News**  
**Pour les membres**

**RECHERCHE IRVING/FSA**  
**FOURNISSANT UNE NOUVELLE INFORMATION**  
**SUR LE BASSIN VERSANT DE LA RESTIGOUCHE**

St-Andrews. En mai, J.D. Irving et la Fédération du Saumon Atlantique ont commencé une étude étendue sur trois ans. Via un programme de recherche pour conserver et restaurer la population de saumon de l'Atlantique dans la Little Main branche de la Restigouche et le ruisseau Clearwater, un tributaire de la rivière Main Southwest Miramichi, ils ont réuni des données sur le compte de saumon de l'Atlantique qui fraie, le tacon et les adultes qui reviennent en rivière pour toutes les sections vérifiées des rivières testées. Un des problèmes auxquels les chercheurs ont dû faire face sur la rivière Restigouche, l'une des rivières les plus fiables dans le monde, c'est qu'il n'existe aucune statistique judicieuse qui estime l'état de la ressource. La recherche Irving/FSA, un effort de coopération impliquant l'industrie, l'université de Nouveau-Brunswick, différents organismes voués à la protection, le ministère fédéral de Pêche et Océans Canada (MPO) et le ministère des Ressources Naturelles du Nouveau-Brunswick (MRNNB) est en train de changer cela.

En 1997, les chercheurs ont installé une barrière de comptage sur la rivière Little Main Restigouche. Le docteur Frederick Whorsley, vice-président de la FSA, section recherche et environnement, déclare : « La meilleure information est la clé du succès d'une gestion réussie de la ressource saumon. Maintenant, pour la toute première fois, nous sommes capables de compter et d'enregistrer chaque saumon qui entre ou sort du tributaire de la Restigouche qui représente environ 19% du bassin versant de la Restigouche ». Selon le Dr. Whorsley, le nombre de saumons comptés ici se veut un excellent indicateur des retours dans tout le système de la Restigouche.

Au cours de 1998, une information fut collectée au sujet des déplacements du saumon ainsi que les densités de juvéniles. À partir de ces données, les chercheurs détermineront quels secteurs nécessiteront des améliorations et ainsi tenter d'optimiser la production de saumon à partir de plans de gestion. Ces plans devraient définir les besoins spécifiques dans divers endroits de la rivière qui ont besoin d'un coup de main. Les biologistes utiliseront les données recueillies sur ces rivières pour également gérer les populations de saumons dans d'autres systèmes de rivières. S'il faut en croire le Dr, Whorsley, les montaisons de saumons sont beaucoup plus importantes cette année là. En 1997, les chercheurs ont compté 69 madeleinaux et 22 saumons qui ont passé plusieurs hivers en mer (MSW) à la barrière de comptage du ruisseau Boston. Cette année, ils ont compté plus de quatre fois plus de madeleineaux (384) et huit fois plus de saumons qui ont passé plusieurs années en mer (173) (Voir le graphique en attaché)

Cette information est distribuée au ministère de Pêches et Océans Canada (MPO) et au ministère des Ressources Naturelles et de l'Énergie (MRNE). Le MPO n'avait jamais effectué d'estimés en saison pour la rivière Restigouche à cause d'un manque de données sur le nombre de saumons qui reviendraient dans cette rivière. Cette année, les données du programme du MPO pouvaient déterminer les retours sur la Miramichi et a allégé les restrictions de la prise et retour à l'eau du saumon. La même chose ne pouvait pas être faite sur la Restigouche. Le projet de recherche de la FSA fournit maintenant au MPO l'information nécessaire sur l'évaluation de mi-saison et permet d'élaborer une gestion responsable de la rivière. Le MPO peut appliquer des mesures de gestion plus strictes, si besoin est, avant que le nombre de saumons tombe sous un niveau critique ou assouplir les restrictions durant l'augmentation des montaisons. L'information permettra également aux scientifiques d'estimer plus précisément les dépôts d'œufs et prédire les retours en rivière pour les années qui suivent.

#### FÉDÉRATION DU SAUMON ATLANTIQUE

Boite postale 429, St-Andrew, Nouveau-Brunswick, Canada. E0G 2X0

Boite postale 807, Calais, Maine USA 04619-0807

Tél : (506) 529-1025 Fax (506) 529-4438 courriel : [asf@nbnet.nb.ca](mailto:asf@nbnet.nb.ca)

J.D.Irving a démontré une grande prévoyance en maintenant les ressources naturelles par le biais de programmes de reboisement, réalisant que la santé de la forêt assure une réserve continue pour rencontrer les demandes futures. La philosophie de la compagnie sur le développement durable va au-delà des arbres et englobe tous les aspects de l'environnement, incluant les rivières et la population de saumons qu'elles supportent.

« Nous sommes enthousiastes de découvrir quelles nouvelles approches nous devrions prendre pour mieux protéger et améliorer l'habitat du saumon dans les rivières et les cours d'eau qui s'écoulent au travers nos opérations forestières » déclare Jim Irving, « Nous croyons que la recherche du Dr Whorsley sur la « Little Main Restigouche » servira d'important point de référence pour améliorer l'habitat du saumon dans le monde ».

Le Dr Whorsley conclue : « Le développement responsable, impliquant l'industrie, les gouvernements et les partenaires en conservation est de bon augure pour le futur. Si une industrie maîtresse comme J.D. Irving est disposée à investir ses ressources pour améliorer l'environnement, alors nous pouvons espérer que d'autres compagnies verront les bénéfices environnementaux et économiques émanant de la gestion judicieuse des ressources et ils suivront l'exemple de Irving ».

### **Barrière de comptage du ruisseau Boston**

	<b>Madeleineau</b>	<b>MSW</b>
	<b><u>1997</u></b>	<b><u>1998</u></b>
<b>Madeleineau</b>	<b>69</b>	<b>386</b>
<b>MSW</b>	<b>22</b>	<b>173</b>

Est-ce pertinent de se demander où sont passés tous ces millions faits en dons à la FSA? Pouvez-vous croire ça? La FSA classe la rivière Restigouche comme l'une des plus importantes rivières à saumon en Amérique du Nord. 50 ans après avoir supposément pris soin de nos ressources saumon, ils n'ont pas encore un seul compte-rendu du nombre de saumons entrant dans la Restigouche. Pour couronner le tout, la FSA travaille main dans la main avec l'exploitant forestier le plus agressif de la province du Nouveau-Brunswick, une compagnie reconnue pour son bilan environnemental dévastateur. Et maintenant la FSA fait campagne pour élever la Compagnie Irving sur un piédestal comme modèle de protection à suivre.

C'est bien connu que ces compagnies ont été impliquées pendant des années dans des opérations massives de coupes à blanc dans les bassins de la Restigouche et de la Miramichi ainsi que sur plusieurs rivières de la côte Est. Elles sont la cause de sévères problèmes d'érosion. Apparemment, la FSA et la FQSA ne semblent pas avoir de problème avec ça. En fait, maintenant, tout d'un coup, **ils sont devenus de bons copains**. La FSA décrit les Irving, Fraser et Roland comme des compagnies modèles à imiter par tout le monde. C'est pourquoi ceux qui comprennent l'hypocrisie de ce qui se passe se sentent serrés dans leurs coutures. Mais de ma part, vous pouvez être certains que je continuerai de dire les choses telles qu'elles sont.

Revenons à ce **Bulletin d'information FSA** cité plus haut. De toute ma vie, c'est la pire ânerie que je n'ai jamais lue sur la protection du saumon. C'est une insulte à l'intelligence des pêcheurs sportifs de saumon. La **FSA** travaille main dans la main avec la pire compagnie forestière à nuire à l'environnement au Canada. On dénombre le saumon dans un très petit tributaire de la rivière Restigouche et la FSA veut faire croire à ses membres qu'on va ainsi sauver notre saumon?

## ***Un réel aperçu de ce à quoi ressemble le bassin de la rivière Restigouche aujourd'hui***

Il n'y a qu'à examiner les enregistrements des captures de saumon de juin, effectués au cours de la moitié des années soixante-dix pour le bassin de la Restigouche, pour comprendre clairement l'ampleur de la détérioration dont ont souffert les montaisons de saumon de juin. Nos montaisons de juin sont à peu près dix pour cent de ce qu'elles étaient il y a seulement vingt-cinq années passées. Juin était le mois de choix « **de première main** » pour les pêcheurs sportifs de saumon. Au cours de ce mois, des dizaines de milliers de saumons entraient dans le bassin de la rivière Restigouche. On n'y remarquait que des saumons de l'Atlantique GÉANTS pesant bien plus de vingt livres (9 kg). À la fin de juin 1974, sur Glenn Emma, un secteur de la rivière Matapédia, le poids moyen des saumons capturés était de 27 livres (13 kg) en excluant les madeleineaux. Aujourd'hui, nous observons des pêcheurs lancer la mouche pendant des semaines en juin avant d'amener sur la berge leur premier saumon. Décevant si l'on compare aux années mi-soixante-dix. La plupart des pêcheurs revenaient alors au camp avant midi avec leur limite de deux saumons.

La qualité insurpassable de la pêche sportive au saumon dans le bassin de la rivière Restigouche avant les années quatre-vingt l'ont élevée au **sommet du piédestal** de la pêche sportive de classe mondiale. **Peut-on encore, de nos jours, vanter le bassin de la rivière Restigouche comme étant le meilleur au monde?**

### ***Une petite histoire personnelle***

Au cours de la fin des années cinquante et soixante, mon père opérait cinq camps de pourvoirie le long des berges de la rivière Patapédia. À chaque année, à la fin d'août avant la fermeture de ces camps, alors que le nombre de clients pêcheurs sportifs de saumon était réduit, il organisait pour nous une semaine de pêche sur cette rivière. Nous devions, par la même occasion, aider les guides à fermer les camps. Mon frère aîné Jacques, mes



cousins Gérald Greene et Maurice Mill faisaient souvent partie du groupe. Le guide en chef, Andrew Haley, accompagné par un des guides suivant, soit Bobby Falle, Herby ou Ally McNaughton était responsable de nous, les jeunes « sports » (nom popularisé pour les pêcheurs sportifs au saumon). Une fois rendu au camp, notre travail consistait à fendre le bois de chauffage et à en remplir complètement les remises. Une fois notre devoir accompli, nous avions le temps de pêcher la truite, jouer au fer à cheval ou faire toute autre activité.

En sachant combien la pêche serait bonne, des mois avant l'expédition, nous voulions, nous assurer que le Chef cuisinier de l'Hôtel Restigouche, M. Odilon Létourneau, mettrait de côté pour nous deux boîtes de bois de cinquante livres qui servaient pour le beurre. On en plaçait une par canot afin de ranger nos truites lors de notre expédition de pêche sur la rivière Patapédia.

Le dernier jour de voyage consistait à ramer 21 milles (34 km) jusqu'à l'embouchure de la Patapédia et ensuite ajouter un autre 39 milles (62 km) à ramer sur la rivière Restigouche jusqu'à l'hôtel du même nom localisé dans le village de Matapédia.

Comme les guides pagayaient les longs canots de 26 pieds (7,87 mètres) sur l'eau tout à fait cristalline de la rivière Patapédia, nous, les jeunes pêcheurs, admirions des quantités innombrables de saumons qui bougeaient, gênés par les canots traversant au-dessus des fosses. Une trentaine ou une quarantaine de chevreuils nous observaient de la berge. Plusieurs orignaux et ours noirs se déplaçant à proximité se voulait un spectacle commun au cours d'une journée moyenne. Ces scènes inoubliables étaient observées de points de vue privilégiés au beau milieu de la rivière.

De temps en temps, le guide poussait le canot jusqu'au rivage, particulièrement à proximité des empilages de bois flotté où les truites s'agglutinaient comme des sardines. Les truites étaient si nombreuses que seulement trois ou quatre arrêts étaient nécessaires pour remplir de poissons les deux grandes boîtes à beurre, chacun pesant entre un quart

(0.2 kg) et cinq livres (2.5 kg). Évidemment, tout ça se passait bien avant l'application du programme de prise et remise à l'eau.



**Royal Bérubé (Un ami et compagnon de pêche depuis l'enfance)**

À cette époque, les guides de la Patapédia considéraient la truite comme nuisible. À certains moments, la truite rendait la prise de saumon presque impossible parce qu'il y en avait trop. Les deux pêcheurs sportifs guidés ne pouvaient pas toujours rencontrer leur limite quotidienne, la truite attrapant constamment la mouche avant que le saumon n'ait la chance de le faire. Le rejet constant d'un nombre incalculable de truites accrochées dans les petites fosses de la rivière Patapédia gâtait souvent les chances d'attraper un saumon.

En cours de descente, lorsque nous dérivions sur les rivières, nous avons tous constaté que la plupart des arbres, normalement verts depuis toujours, montraient une couleur terne. Autour des camps et lorsque nous pêchions à partir du rivage, nous avons remarqué beaucoup de petits vers suspendus comme des araignées sur une toile qui s'étendait entre une épinette et un sapin. À ce moment, nous ne savions pas ce que c'était, mais l'été suivant nous avons appris qu'un programme d'arrosage au **DDT** avait été lancé afin de contrôler une infestation de tordeuse du bourgeon de l'épinette.



**L'auteur pêchant sur la Rivière Patapédia**

La majorité de l'espace forestier du bassin versant de la rivière Restigouche a reçu de généreux épandages de **DDT** avec des résultats triomphateurs pour l'industrie forestière, soit l'arrêt de la progression de l'épidémie de tordeuse du bourgeon de l'épinette mourant sous l'insecticide.

L'année après l'épandage de **DDT**, l'expédition habituelle sur la rivière Patapédia s'est transformée en une activité extrêmement décevante. Il n'y avait pas une seule truite à pêcher, elles semblaient avoir disparu. Pendant des années après l'arrêt des épandages, la truite de la Patapédia n'est pas revenue. C'est seulement beaucoup plus tard que la population de truites a lentement commencé à revenir mais de très loin en moins grand nombre qu'avant l'application de ce programme de contrôle de la tordeuse par empoisonnement au **DDT**.

Depuis 1963, les troupeaux de chevreuil sont virtuellement disparus de nos forêts, à un point tel que beaucoup de personnes ont pointé le **DDT** comme le grand coupable.

Le **DDT** est cancérigène et la plupart sinon tous les guides et gardiens travaillant dans le bassin versant de la rivière Restigouche au moment des épandages sont morts de cancer. Leurs parents, frères et sœurs qui n'avaient pas été exposés au **DDT** n'ont montré aucun signe de cette maladie. Andrew Haley, Jimmy Haley, Bobby Falle, Herby McNaughton, Ally McNaughton et Vernon McNaughton pour ne nommer que quelques-uns des exceptionnels hommes de rivière qui travaillaient dans les camps en haut des cours d'eau lors des programmes d'épandages de **DDT** sur le bassin versant de la rivière Restigouche ont vu leur vie s'achever prématurément puisque victimes du cancer, à l'évidence causé par ces odieux crimes environnementaux. Et que dire de certaines autres maladies comme la sclérose en plaques qu'on soupçonne d'y être associée?

### ***Les prédateurs***

En Islande, le FSAN (Fonds pour le Saumon de l'Atlantique Nord) croit que les phoques sont à la base du déclin de nos stocks de saumon. Selon moi, je crois que l'arbre cache la forêt.

Lors d'une réunion, Michel Fournier, l'homme en charge de l'exploitation d'une portion de l'île d'Anticosti, a clairement déclaré que les phoques sont des prédateurs de saumon extrêmement efficaces. En conséquence ils ont un immense impact sur la qualité de la pêche sportive sur les rivières de l'île.

Au cours d'une conversation privée avec Michel, il a mentionné : « Nous engageons Treflé, un aborigène, pour chasser les phoques à l'embouchure des rivières. Nous n'achetons pas les balles à la boîte mais à la caisse. Si nous ne chassons pas les phoques à la gueule des rivières, aucun saumon ne pourrait y entrer. »

Dans un article sur l'Internet « Killer Whale Munch Seals, Save Salmon », la phrase suivante est mentionnée: « The Killer Whales, or orcas, were likely drawn by the ample supply of some 1,500 Hood Canal seals as large as 250 pounds (114 kg) on a steady diet of 200 salmon a day » ce qui voudrait dire en traduction libre: « Des baleines tueuses ou orques affamés sont entrées dans un port pour s'y nourrir de quelques 1 500 phoques d'environ 250 livres (114 kg) chacun. Il faut comprendre que ces phoques étaient sur une diète quotidienne de plus de 200 saumons. La population de saumon a grandement bénéficié de ce grand ménage ».

<http://www.flmnh.ufl.edu/fish/InNews/whaleseal2003.htm>

Les pêcheurs sportifs en eau salée, autant pour le saumon que pour les autres espèces, savent très bien comment les phoques peuvent attaquer leurs captures avant qu'elles soient ramenées au bateau. Étonnamment, ce fait est inconnu seulement par la Fédération du Saumon de l'Atlantique (FSA); je me demande bien pourquoi!

Il y aurait à présent, selon le « Fonds pour le Saumon de l'Atlantique Nord », dix phoques pour chaque saumon dans l'Atlantique Nord. Ceci équivaldrait donc à une population de phoque d'environ vingt millions d'individus pour cette portion d'océan.

Pendant que nous sommes sur le sujet de la prédation, j'imagine que le cormoran et les harles (**canard bec-scie**) ont aussi une influence négligeable sur la ressource saumon...

Gilbert Van Rykervorsel, un photographe professionnel sous-marin a une opinion très différente de celle que l'on peut lire dans les revues de nos Fédérations. Gilbert a observé les canards bec-scie des douzaines de fois en travaillant dans les fosses à la recherche de tacons (parrs). Ses commentaires sont les suivants : « **...ces canards sont si efficace dans la mise à mort de tacons qu'ils pourraient faire passer Pack-Man pour un faux. En seulement une demi-journée, ces oiseaux peuvent nettoyer totalement une fosse de tous ses tacons. »**



**Harle (canard bec-scie) - Merganser Duck**



### Harles (canard bec-scie) lors d'un repas frénétique

Sur la rivière Restigouche, il y a quelques années, j'ai observé un rassemblement de plus de 100 canards bec-scie au travail à la fosse McCallum en bas du pont interprovincial à Matapédia.

Tout ça est arrivé sans la moindre préoccupation de la part de nos fédérations « attentives » au saumon.

Les biologistes affirment que les cormorans et les canards bec-scie ne dégustent pas seulement les tacons. Ils consomment également de la truite, ce qui fait partie d'un cycle naturel! Tout ça est vrai mais...Ce qu'ils évitent de mentionner ou qu'ils ne savent pas, c'est qu'au cours des années soixante, et pour plusieurs années consécutives, des programmes d'épandage massif de **DDT** ont été effectués dans tout le bassin versant de la rivière Restigouche pour détruire la tordeuse du bourgeon de l'épinette. Les programmes de pulvérisation de **DDT** ont littéralement éliminé la population de truite dans le bassin de la rivière de la Restigouche.

Les opérations de pulvérisation de **DDT** ont également été suivies pendant des années par de l'épandage de produits chimiques variés (non identifiés) sur de vastes territoires du bassin versant de la rivière Restigouche.

Aujourd'hui, le peuple aborigène qui vit à l'embouchure de la rivière Restigouche récupère avec leurs filets la plupart des truites de mer en montaison. Il en résulte que seule une minuscule fraction du potentiel de la population de truite atteint le bassin de la rivière Restigouche compte-tenu de sa capacité naturelle. Donc, quand par centaines, les cormorans et les canards harles (bec-scie) manifestent un besoin frénétique de se nourrir, qu'est-ce qui reste dans la rivière Restigouche?

Vous savez, ça me rappelle certaines remarques que j'ai si souvent entendu années après années. Elles proviennent des responsables des fondations qui s'occupent du saumon et des biologistes. Ils se sont employés à nous faire croire que le saumon ne se nourrit pas lors de son séjour en rivière. Bien...je suis en partie d'accord et je comprends que le saumon n'arrive pas en rivière pour rechercher de la nourriture comme le fait la truite. Mais au cours de mes nombreuses années d'observation du saumon en rivière, j'en ai vu qui se sont nourris d'insectes pendant des heures dans de plus petits tributaires de la Restigouche. Cela n'expliquerait-il pas pourquoi les braconniers locaux ont toujours utilisé des hameçons 5/0 pleins de grappes de gros vers de terre? Et ils accrochaient beaucoup de saumons, traînant leurs captures sur le rivage avec l'hameçon coincé profondément dans leur gorge. Pour l'heure, je suis presque fatigué de vérifier et de déboulonner des théories « officielles » sur le saumon.

J'imagine que les innombrables articles (études) de la FSA indiquant qu'aucune particule de saumon n'a été trouvée dans l'estomac des phoques présentent le même degré de précision que ces remarques à propos des saumons qui ne se nourrissent pas en rivière... Allez voir sur l'Internet et repérez les douzaines de résultats d'un grand nombre d'études concernant le saumon et comparez les avec celles de la FSA; vous serez surpris des contradictions...



**Pourquoi diable attendons-nous? Nous avons besoin de réformer les agences gouvernementales, les fédérations et les fondations qui contrôlent nos rivières. Nous avons besoin de faire de vraies recherches scientifiques honnêtes sur lesquelles nous pouvons compter et moins se fier sur de la propagande achetée et payée par les géants de l'industrie forestière de la côte Est.**



**The Silver Rider originated and tied by the author**

**La mouche "Silver Rider" développée et montée par l'auteur**



**The Governor originated and tied by the author**

**La mouche « Governor » développée et montée par l'auteur**



## CHAPITRE 3

### *Notre insupportable histoire, une conspiration*

Le titre original de ce livre était « **EndRun** of Atlantic Salmon » avec pour traduction libre « La fin de la montaison du saumon ». Il ne faut pas y voir de lien avec le scandale « Enron » mis au jour il y a quelques années. L'idée m'est apparue suite à une conversation avec un vieil ami, Art Lee. Je disais à Art : « Tu sais, de la façon dont les organismes qui traitent du saumon ainsi que l'industrie forestière se conduisent, les gars de Enron n'ont pas l'air si pire à côté de ça ». Art, un maître des mots a marmonné : « ENRON, Enron, enron... ». Puis il s'est exclamé : « Eh Pete! Que dirais-tu de « EndRun of Atlantic Salmon » comme titre pour ton livre? » J'ai pensé que c'était une brillante idée.

Après des mois de réflexion, il m'est apparu que, pour mon document traitant d'une conspiration si outrageuse, ce titre accrocherait un public plutôt restreint.

\*\*\*\*\*

Le présent chapitre constituera le cœur de ce qu'il vous serait donné d'apprendre sur la corruption politique dans l'Est du Canada. Nous devons exprimer notre colère et nous mobiliser si nous voulons obtenir quelques succès. Il s'agit d'arrêter le vol, la fraude et la déception qui se cachent derrière la façade des agences gouvernementales de réglementation, des fédérations et des fondations « s'occupant du saumon ». Afin de laisser monter la colère et de se mobiliser pour réformer le système actuel, nous aurons besoin de réviser des faits et observer ce qu'est devenu le monde des affaires dans l'industrie des ressources naturelles. Des situations évoquées permettront peut-être de comprendre les motivations et la

loyauté des personnes qui prennent les décisions. À partir de connaissances personnelles acquises au fil d'un demi-siècle d'observation et d'exposition aux organismes « préoccupés » par le saumon ainsi que par l'industrie forestière, je voudrais vous expliquer mon point de vue de la meilleure façon possible.

\*\*\*\*\*

Depuis l'enfance j'ai été continuellement exposée à l'environnement du saumon de l'Atlantique puisque je vivais à l'année dans un pavillon, en plein milieu d'un territoire où la pêche sportive au saumon occupait une place prépondérante. Les bonnes conditions pour apprendre auraient pu faire défaut, mais croyez-moi, le privilège que j'ai eu de vivre dans cet endroit m'a incité à porter une attention très rapprochée sur le sujet.

En fait, la rivière Restigouche s'identifie comme le berceau de la pêche sportive au saumon de l'Atlantique en Amérique du Nord. À l'origine, les Clubs ont établi leur dominance comme chefs de file et contrôleurs de ce sport sur la côte Est du Canada. Bien ancrés et disposant de ressources financières illimitées, ils ont été capable de construire un formidable réseau et se sont employés à étendre leur contrôle sur les politiques gouvernementales. Ainsi, ils pouvaient protéger leurs précieux avoirs privés, mais du même coup, ils ont surtout affecté la vie de milliers de personnes et l'économie d'une région entière.

J'ai collecté beaucoup d'informations auprès de contacts personnels, pêcheurs sportifs, administrateurs de rivières à saumon, propriétaires de camps de pêche, guides, hydrologistes, biologistes, écrivains, défenseurs passionnés, autochtones, pêcheurs commerciaux, bûcherons, fabricants de papier, historiens, chasseurs de phoques, administrateurs gouvernementaux, chimistes et même de braconniers qui sont maintenant devenus d'excellents guides.

Je dois mentionner que mon oncle Jean-Paul Dubé, alors coordonnateur des rivières à saumon pour la province de Québec, écrivain et sculpteur,

était une mine extraordinaire de connaissances sur le saumon et un défenseur des plus passionnés. JP comme nous le surnommions, était un ami très proche. Que de milliers d'heures passées ensemble à la pêche, à la chasse, ou encore impliqués dans des programmes de conservation, ou participants à d'innombrables réunions! Et nous nous visitions tout le temps, à l'année longue!

De même mon oncle George Greene, fut gérant de l'Hôtel Motel Restigouche pendant plus de trente ans, et également gérant du Restigouche Salmon Club (RSC) pour une dizaine d'années ou plus. Mon oncle George appréciait beaucoup la chasse au canard et nous avons passé bien des heures ensemble dans des caches.

De plus, mon oncle le juge André Dubé, avocat du Restigouche Salmon Club (RSC), passionné de la pêche au saumon et chasseur, m'a côtoyé toute ma vie. Il adorait pêcher sur la rivière Matapédia et il logeait très souvent à l'Hôtel Restigouche, dans ce bâtiment qui l'a vu naître.

Il y a aussi mon oncle Jean Eudes Dubé, juge à la cour fédérale et ancien membre du cabinet Trudeau. Jean-Eudes a occupé le poste de ministre canadien des Travaux Publics et de ministre des Anciens Combattants.

À eux s'ajoutent Ronald Bujold et Clément Gallant qui occupaient tous les deux des fonctions d'administrateurs au bureau du RSC.

La plupart de ces personnes sont aujourd'hui décédées mais elles m'ont appris énormément sur leurs responsabilités, leur implication et leur passion pour ce roi, le saumon de l'Atlantique.

### ***1972, le début d'une ère nouvelle***

Jusqu'à 1972, L'Atlantic Salmon Association (ASA) a travaillé très fort au moment où ses **administrateurs « non-riparians »** faisaient partie de l'organisation pour ramener le saumon dans nos rivières. Ils ont réussi un tour de force majeur en 1972, en concentrant leurs efforts à faire enlever

les filets de pêche commerciale de saumon de la Baie des Chaleurs, Terre-Neuve et du Labrador. Dès que ce fut fait, nos rivières se complètement remplies de GRANDS saumon. Au cours de cette période, la plupart des pêcheurs sportifs au saumon pouvaient prendre leur limite de deux saumons par jour presque à chaque jour de pêche. Par contre, sur la Restigouche, les pêcheurs tuaient quatre saumons par jour, tel que je l'ai mentionné dans un chapitre précédent.

En 1971, la province de Québec a vendu environ huit mille permis annuels de pêche au saumon. À partir de 1974, ils vendaient plus de 25,000 permis par année. Le nombre de ventes aurait pu continuer de croître par plus de trois fois si la qualité de la pêche sportive était demeurée la même au cours des années subséquentes.

Au fil des ans, l'histoire a clairement démontré que lorsque des projets sont réalisés pour le bénéfice de la communauté, sans la corruption ou sans l'interférence de groupes d'intérêts particuliers, ils peuvent générer des résultats incroyables. Tel que mentionné plus tôt, au début des années soixante-dix, la province de Québec vendait moins de dix mille permis saisonniers de pêche et à peu près la même quantité de permis de chasse à l'orignal. Les programmes de mise en valeur de l'orignal étaient orientés pour le bénéfice de la population québécoise. Les résidents du Québec étaient très impliqués dans l'établissement de politiques et ont participé à tous les programmes de conservation afin d'aider à augmenter la population d'originaux. Ceci dit, la province de Québec vend maintenant annuellement **cent soixante dix mille** permis de chasse à l'orignal, un incroyable succès.

À mon avis, le potentiel associé à la pêche sportive au saumon, à cette époque, était encore plus grand que celui de la chasse à l'orignal. La province de Québec a vendu, pour l'année 2008, environ **7,500** permis de pêche au saumon pour les résidents. C'est une véritable tragédie. Nous l'attribuons à une conspiration (nous en réviserons les sordides détails au cours du présent chapitre) chez et entre nos gouvernements, l'industrie forestière et les organisations concernées par le saumon. Des liens

particuliers ont facilité l'ouverture d'une brèche vers une mainmise de la part de super riches individus qui nous ont littéralement volé ce trésor national, notre saumon Atlantique et nos rivières. Franchement, en fin de compte, c'est exactement ce dont on parle ici.

Encore en 2008, nous pouvons voir un groupe de milliardaires qui agissent comme des seigneurs féodaux du Moyen Âge. En effet, nulle part en Amérique du Nord il n'y a de différences plus évidentes entre la « paysannerie » et la « noblesse » que ce que nous pouvons constater sur les terres et les berges de la rivière Restigouche. Les Seigneurs de la Restigouche ont introduit, il y a environ 150 ans, des concepts légaux de propriété privée déjà désuets depuis des siècles et ce, avec la collaboration complaisante des gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick. Encore à ce jour, ces mêmes gouvernements les autorisent à posséder des droits sur de l'eau pour des centaines de milles de rivières et de cours d'eau dynamiques. Ces Seigneurs continuent de détenir ces dénommés « droits ripariens » depuis des générations successives jusqu'à aujourd'hui. Pensent-ils vraiment que la population du Québec et du Nouveau-Brunswick soit si ignorante et si arriérée qu'elle ne peut réaliser qu'assez c'est assez? Ce qu'un gouvernement corrompu a pu donner, un honnête gouvernement sensible au peuple pourrait le reprendre. Notre société a reconnu les gens d'affaires fortunés, talentueux et prospères et c'est le but normal à atteindre pour la plupart des entrepreneurs. Naturellement, c'est satisfaisant pour eux d'être riche et de jouir de leur fortune. Nous ne sommes pas des révolutionnaires Bolcheviques qui cherchons à la leur enlever. Cependant, ce que les Clubs sur la rivière Restigouche décrivent comme une propriété n'en est pas une. Les « droits » mentionnés ne sont rien de la sorte. **Aucun groupe ou individus ne peuvent posséder une rivière qui est la racine de vie pour toute une espèce. Non plus que de s'employer à piéger cette espèce pour leurs besoins personnels exclusifs dans cette rivière. L'idée elle-même est insensée.** Le concept actuel des « droits ripariens » est une relique du passé et n'a pas sa place dans un monde moderne où les gouvernements sont requis de gérer équitablement non seulement la survie de l'espèce animale ou marine mais également les droits réels d'accès aux rivières, lacs et cours d'eau pour la population.

Après tout, ces ressources et spécialement le saumon de l'Atlantique, ont été soutenus avec des fonds publics, pour le bénéfice du public et de l'environnement. Dans tes temps plus anciens, au tournant du vingtième siècle, les choses étaient différentes. Il n'y avait pas d'investissements gouvernementaux dans ces secteurs d'activités et pas de peuple pour les consommer non plus. C'est une chose que de demander à un gouvernement l'utilisation libre d'une ressource dont personne ne tire avantage, particulièrement si vous devez traverser 100 milles (160 km) d'une grande étendue sauvage pour y arriver, tout en étant autosuffisant une fois la destination atteinte. Ce n'est plus le cas depuis fort longtemps. Ces milliardaires profiteurs viennent maintenant ici par train, par avion, en automobile et par la route. Ils ont l'électricité, la loi et ont accès à un poisson qui a été de loin protégé de l'extinction. Tout cela a été rendu possible grâce aux gouvernements, c'est-à-dire grâce aux contribuables. Ça n'a pas été fait seulement pour quelques riches « personnes » qui peuvent en jouir aujourd'hui pour eux-mêmes comme l'ont fait leurs prédécesseurs.

Les pages suivantes pourraient vous donner l'impression que je m'écarte du sujet abordé tout au long des chapitres précédents. Au contraire, j'y élabore un fondement, un élément extrêmement important qui démontrera hors de tout doute raisonnable, que sous-jacents à des politiques véhiculées par la Fédération du saumon de l'Atlantique, se retrouvent, entre autres, les Clubs de la rivière Restigouche.

### ***La révolution tranquille***

La suite se veut la base de la plupart de nos politiques actuelles qui concernent le saumon...

Quand les premiers colons sont arrivés au Canada et ont construit leurs communautés à l'Est du pays, l'Église catholique exerçait une présence constante dans la vie des gens et dans le développement des collectivités. Plus les gens étaient pauvres et moins éduqués, plus vulnérables ils étaient à se faire dominer. L'Église catholique capitalisait sur les faits mentionnés



plus haut et ont établi leur dominance et leur contrôle sur les communautés francophones. Le pouvoir de l'église catholique s'étendait beaucoup plus loin que la limite de ces villages. Les politiciens de l'Assemblée Nationale du Québec savaient très bien comment se faire élire. Il était prioritaire pour eux d'avoir l'Église de leur côté.

Je peux facilement me souvenir qu'à chaque soir après le souper, jusqu'au début de mon adolescence, notre famille, à l'instar de la très grande majorité des familles au Québec, nous obligeait à réciter le rosaire à genoux. Le prêtre du village, appointé par l'évêque du diocèse, visitait chaque famille de sa communauté, une fois, sinon deux fois chaque année. La visite consistait à collecter la dîme annuelle et à faire pression sur la femme de la maison afin qu'elle devienne enceinte le plus souvent possible. Les grandes familles étaient très encouragées par l'Église. Jusqu'à environ le début ou le milieu des années soixante, les québécois francophones avaient un des taux de natalité les plus élevés au monde. Il était très commun pour ces familles francophones de compter dix enfants ou plus. Notre curé de paroisse, l'abbé Richard de St-Alexis, avait lui-même dix-sept frères et sœurs. La famille Aubé qui vivait dans la maison du contremaître du Canadien National (chemin de fer du CN), tout juste à côté du Restigouche Salmon Club, avait vingt-deux enfants.

Aujourd'hui, nous vivons une situation similaire à celle d'Israël avec un taux de natalité très bas comparé à celui de la Palestine qui, à l'opposé, démontre un très haut taux de natalité. Plus la famille est réduite, plus elle dispose d'argent pour l'éducation des enfants. Les familles plus nombreuses doivent se contenter du salaire provenant d'un travail très peu rémunéré à cause d'une lacune au chapitre de l'éducation.

Les québécois francophones (identifiés comme canadiens français à l'époque) étaient reconnus comme étant des travailleurs acharnés, fiables, fidèles et très honnêtes. La plupart avaient de grandes familles à nourrir. De longues et intenses heures de travail étaient le seul moyen qu'ils connaissaient pour survivre. Un taux de natalité significativement plus bas chez les familles anglophones au Québec rendait l'éducation financièrement plus abordable. En conséquence ces gens bien instruits

pouvaient accéder aux emplois les plus rémunérateurs. Il est bien connu que les travailleurs acharnés francophone québécois mal payés ont contribué à rendre des familles anglophones très riches. Pendant plus de deux siècles cette situation particulièrement harassante dont tout un peuple francophone a été victime, poussait des gens à une obligation de travail tellement difficile, voire jusqu'à la limite de leurs forces. Ce fait a même contribué à attribuer à ce peuple le surnom de « nègres blancs d'Amérique » en référence à l'esclavage noir et ses atrocités.

Au cours de la première moitié des années soixante, les Québécois ont commencé par eux-mêmes à se libérer de l'influence de l'Église catholique. En réaction, nous avons assisté à une baisse dramatique du taux de natalité, devenu aujourd'hui l'un des plus bas au monde. L'accès à l'éducation, rendue abordable puisque les familles étaient beaucoup moins nombreuses, a contribué, au fil des ans, à ouvrir la porte à des emplois mieux payés. Aujourd'hui, les québécois comptent parmi les gens les plus instruits de notre pays.

Plus les gens s'instruisent, plus ils peuvent se conscientiser et s'informer de leurs droits. Plus ils les connaissent, plus ils deviennent revendicateurs donc, moins tolérants à des abus.

Au sommet de la seconde révolution française au Québec, l'on pouvait lire à l'endos des factures de repas au restaurant : « Québec sait faire ». Voilà une démonstration claire de la nouvelle attitude de ce peuple. Maintenant libéré de deux siècles et demi de domination totale des anglophones et du clergé, les Québécois ont pris conscience de leur nouvelle force et désiraient alors devenir **les maîtres de leur province**.

**Il ne faut pas oublier qu'au cours de ces deux cent cinquante ans, la majorité des Québécois francophones n'avaient pas le temps de chasser et de pêcher puisqu'occupés à travailler fort pour les autres. Avec l'installation de clubs privés de pêche et de chasse ils laissaient littéralement les Américains et Canadiens anglais saisir autant de forêts et de rivières pour leur accès privilégié.**

Plusieurs changements et demandes de la part du public en général se sont précisés. Maintenant, les Québécois ont du temps et l'argent et ils veulent **chasser et pêcher** dans leur **propre** province. Une barrière a cependant limité l'accès aux peuples du Québec à leurs forêts, rivières et lacs. C'était le contrôle territorial des Clubs sur d'immenses espaces. Le démantèlement de ces Clubs était requis puisque près de 96% des bons territoires de chasse et de pêche de la province de Québec étaient sous bail avec ces **Clubs privés**.

La frustration chez les Québécois francophones sur un bon nombre de questionnements s'est amplifiée. À ce moment, la séparation de la province de Québec du reste du Canada est apparue en avant-plan. La fureur des Québécois a explosé, demandant un démantèlement immédiat des « droits » privés de **tous** les clubs privés de chasse et de pêche de la province. Dans la course aux élections provinciales, le parti indépendantiste, aussi bien que le parti libéral et le parti conservateur, n'avaient pas le choix de suivre le courant.

Comme la frustration anti-club s'intensifiait, un mouvement surnommé « **opération déclubage** » a émergé au Québec. Assurément les gens étaient déterminés à faire abolir tous les droits privés de chasse et de pêche dont les clubs privés ont bénéficié au cours des siècles, incluant les clubs de la rivière Restigouche. À l'époque, on pouvait lire des affiches posées sur les berges de la rivière Matapédia « Enfoirés de Yankee, rentrez chez vous », ce qui indiquait clairement que les clubs étaient ciblés. Le gouvernement du Québec n'avait pas le choix que de libérer toute la province, soient les territoires, lacs et rivières des clubs et de leurs privilèges « privés » et de transférer ces espaces à une gestion publique. Non sans heurts, cette opération s'est échelonnée sur des années.

### ***Le choc des événements***

Plusieurs événements se sont produits, apparemment en même temps. Les clubs de la rivière Restigouche se retrouvaient sur le point de perdre leur emprise sur le contrôle de l'Association du Saumon de l'Atlantique (ASA)

dont le siège social se localisait à Montréal. Plusieurs non membres du Club et détenteurs qui n'étaient pas d'accord avec les droits « ripariens » planifiaient de devenir administrateurs de l'ASA. Ils commençaient à s'impliquer dans les décisions et les politiques de l'association. Ceci a créé de sérieux problèmes pour les détenteurs de droits qui craignaient de se voir perdre le contrôle de leur association. Une manœuvre rapide s'imposait et à la lumière de ces gestes, nous indiquerons bientôt les conséquences qui en ont découlé.

Le mouvement **déclubage** a émergé précisément au cours de la même période que le bannissement des filets de pêche commerciale dans la Baie des Chaleurs, Terre-Neuve et le Labrador par l'Association du Saumon de l'Atlantique, au début des années soixante-dix.

Ce sentiment anti club s'est rapidement propagé au nord du Nouveau-Brunswick, précisément dans les villes francophone de Kedgwick, St-Quentin et St-Jean-Baptiste. Maintenant que les résidents locaux ont goûté à la pêche sportive impressionnante et quasi miraculeuse qui a suivi la levée des filets commerciaux, ils en voulaient plus, beaucoup plus. Et ils étaient préparés à se battre pour cela.

Plus de cent ans de monopole total sur la rivière Restigouche était en jeu et les tensions générées par le mouvement de déclubage se sont intensifiées de façon telle que le Restigouche Salmon Club a perdu toutes les eaux ainsi que le camp de la « Red Bank ». Et comme si ça ne suffisait pas, la population locale voulait prendre possession du reste de la rivière. Quel argument insultant pour les Québécois que celui tenu par les propriétaires de ces clubs privés à l'effet que si les territoires de chasse et de pêche privés passaient sous gouvernance publique, ils seraient vidés de leur contenu en poissons et animaux sauvages sans autre formalité. Cette crainte fut reconnue comme par certains élus comme absolument ridicule et condescendante.

## ***Les Clubs de la rivière Restigouche assiégés***

Les clubs de la rivière Restigouche, particulièrement ceux du Restigouche Salmon Club, ont totalement paniqué craignant de perdre leurs eaux pour la pêche au saumon. Ils ont recherché une solution urgente. Une si grande quantité de saumons dans la rivière Restigouche devenait une MAUVAISE NOUVELLE pour ces clubs, puisque les pêcheurs sportifs locaux voulaient participer à ce sport ou, pire encore, ouvrir toutes les bons espaces de pêche au public.

Il n'en fallait pas plus pour emmener ces clubs privés à comprendre qu'est-ce qui n'avait pas marché. Leur pire cauchemar était à la veille de se réaliser. La hausse phénoménale de montaison de saumon dans la rivière Restigouche et dans les rivières de l'Est du Canada, à la suite de la levée des filets de pêche commerciale, avait créé chez le public une demande pour la pêche sportive au saumon de l'Atlantique. Politiquement, les Québécois de la révolution tranquille n'étaient pas très sympathiques à l'idée d'être exclus de la pêche sportive sur la rivière Restigouche par d'égoïstes milliardaires anglophones.

Avant la levée définitive des filets commerciaux, la pêche sportive sur la rivière Restigouche allait d'ordinaire à médiocre, ne suscitant pas vraiment d'intérêt pour ce sport parmi la population en général. À la suite de la disparition des filets commerciaux, la rivière Restigouche s'est remplie d'aplomb de saumons GÉANTS de l'Atlantique conduisant les pêcheurs sportifs locaux à adopter une attitude complètement différente. La rumeur s'est rapidement répandue à l'effet qu'il devenait possible pour quelqu'un d'attraper deux GRANDS saumons à peu près à chaque jour de pêche. À chaque année, des milliers de nouveaux pêcheurs sportifs résidants ont commencé à pêcher le saumon de l'Atlantique. Ceci augmenta du même coup la pression de pêche sur les pêcheurs locaux qui sentaient le besoin d'agrandir leur territoire de pêche. Au Québec, au cours de cette période, le gouvernement démantelait des clubs de pêche à travers toute la province et le public ne cessait de demander encore plus d'accès à plus de rivières. Avec cette information en arrière-plan, il devient plus facile de

comprendre l'importance pour les clubs sur la rivière Restigouche et leur nouvel alter égo, la Fédération du Saumon de l'Atlantique, de trouver une solution **rapide et permanente** s'ils voulaient garder l'exclusivité de leurs eaux de pêche.

### ***QUI est la Fédération du Saumon de l'Atlantique (FSA)?***

D'abord, la FSA **n'est pas** une fédération du tout dans le sens qui devrait lui imputer une sorte de service et une mission bénéfique pour le public. C'est réellement un **Club de bons copains**, une sorte de club privé très contrôlé avec un nom qui sonne bien. Plus précisément, cette fédération se veut un département de relations publiques **pour les très privés clubs de la rivière Restigouche et ils ont beaucoup de culot de nous solliciter pour des dons en argent pour leur association.**

Il y a quelques soixante années passées, le Restigouche Salmon Club (RSC) avec plusieurs autres clubs sur la rivière Restigouche, a formé l'Association pour le Saumon Atlantique, devenue aujourd'hui la Fédération pour le Saumon de l'Atlantique. Les clubs sur la rivière Restigouche particulièrement le RSC avaient, depuis le tout début, un contrôle total de cette organisation. Aujourd'hui, la FSA est une fédération de loin beaucoup plus contrôlée qu'auparavant, sous l'œil très vigilant des clubs de la rivière Restigouche. J'ai souvent fait le commentaire suivant à propos de la FSA : « Il serait beaucoup plus facile d'infiltrer la CIA à Washington D.C. que la FSA ». Et croyez-moi, je ne suis pas loin de la vérité!

Peter Kaine est un ami très proche de la FSA et un ambassadeur pour la fédération. Il a même une maison à St-Andrews au Nouveau-Brunswick, près du siège social de la FSA. Un jour, au cours d'une discussion, je lui ai demandé : « Peter, sais-tu comment est dépensé tout cet argent qui provient des dons à la FSA? ». Il m'a répondu : « NON, mais je vais à St-Andrews la semaine prochaine et je dois me rendre au bureau de la FSA. Je vais me procurer une copie du budget des dépenses courantes ». Ma réponse à M. Kaine a été : « Bonne chance! ». Trois semaines plus tard, il était de retour à ma place d'affaires et au cours du souper, après quelques verres et une couple de bouteilles de vin, j'ai pensé que c'était le bon

moment de lui demander : « Peter, est-ce que tu t'es arrangé pour avoir accès au budget de dépenses de la FSA? ». Ce à quoi il m'a répondu : « Ne m'en parle pas, ils n'ont pas voulu me le donner! »

Au début des années soixante, des gars comme Keith Smith et Randy Selki, très impliqués au quartier général de l'Atlantic Salmon Association (ASA devenue depuis FSA) à Montréal, étaient des clients réguliers à mon hôtel. Ces deux personnes travaillaient fort à supporter l'ASA. Leur conviction profonde du rôle de l'ASA éclatait souvent lors des débats animés qu'ils avaient avec moi, particulièrement tard en soirée. Keith et Randy décrivaient l'ASA comme une organisation qui n'était plus sous le contrôle des clubs sur la rivière Restigouche. Ils disaient : « Nous sommes maintenant administrateurs de l'ASA depuis quelques temps, nous prendrons le contrôle total de cette organisation ». Ma réponse à leurs arguments était : « Vous rêvez les gars! En aucune façon les Clubs sur la rivière Restigouche ne vous laisseront prendre le contrôle. D'aucune façon, point à la ligne! ». L'année suivante, Keith et Randy sont revenus et je leur ai demandé : « Alors messieurs, que pensez-vous du déménagement de l'ASA au Nouveau-Brunswick, à 800 milles (1,300 km) de Montréal? Allez-vous vous déplacer de Montréal à St-Andrews pour les réunions de l'ASA? ».

Le déménagement à St-Andrews a sans contredit été effectué uniquement pour reprendre le contrôle total de l'organisation. Aujourd'hui, il serait impossible de l'infiltrer, excepté peut-être par les autorités responsables des taxes et impôts au Canada et aux États-Unis.

En lisant le livre de Peter Newman « The Canadian Establishment », volume 1, page 375, l'on peut clairement comprendre le soutien financier et politique sans précédent réservé aux clubs de la rivière Restigouche, la part du lion revenant au RSC. Sur la rivière Restigouche, le « Down Gulch Salmon Club » des Irving détient la plus grande part du Nouveau-Brunswick. Ils ont le contrôle total des décisions politiques et financières à l'intérieur de cette province.

Depuis que l'ASA est déménagée à St-Andrews, l'accès aux assemblées annuelles, au cours desquelles des élections ont lieu, n'est pas facile du tout pour la plupart des membres. Il n'y a pratiquement que le comité exécutif qui peut participer à n'importe quelle élection. Ceci explique pourquoi le même groupe d'administrateurs, qui provient surtout des clubs sur la rivière Restigouche, est toujours en contrôle de la FSA.

Maintenant, nous comprenons qui est RÉELLEMENT en charge des politiques sur le saumon Atlantique sur la côte Est. Voyons maintenant, avec un œil éclairé, comment ces gens opèrent...

### ***Un plan pour garder le contrôle des eaux des Clubs...***

**Lorsqu'on observe quelques décennies de crimes sur l'environnement, que l'on documente ces violations, que l'on identifie et nomme ces violateurs puis que l'on rapporte cette information au gouvernement, l'on devrait normalement s'attendre à de la reconnaissance de la part des agences de réglementation pour toute information susceptible de les aider dans leur travail. Encore plus particulièrement si cette information est scientifiquement bien documentée, avec des mesures consignées dans des présentations structurées et des photos. Cela se passe généralement de cette façon sauf...au Nouveau-Brunswick où les violateurs et le gouvernement sont virtuellement la même entité.**

**Le rapport qui suit couvre plus de six mois d'échanges de correspondance avec différents ministères du Nouveau-Brunswick. Je vous recommande fortement de lire en entier le rapport final envoyé à l'Honorable premier ministre Shawn Graham...**



Matapédia, 29 août 2007

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Bureau du Premier Ministre

Édifice du centenaire

Boite postale 6000

Fredericton

Nouveau-Brunswick

E3B 5H1

À L'ATTENTION de l'Honorable Shawn Graham, Premier Ministre du  
Nouveau-Brunswick

Monsieur le premier Ministre,

Ceci est notre **rapport final**

SANS PRÉJUDICE

Vous retrouverez, dans les pages suivantes, notre réponse au ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick ainsi qu'au ministère des Ressources Naturelles. Elle se présente sous forme de compte-rendu suite à notre demande faite sous la loi sur le droit à l'information. Ces écrits concernent les débits de l'eau suite à la coupe à blanc de forêts dans la province. Dans ces comptes-rendus, nous constatons avec inquiétude que vos deux ministères ont choisi de prendre la position suivante sur le sujet : Selon vos ministères, le retrait du couvert forestier n'a virtuellement pas

d'effet sur le débit d'eau printanier alors que d'innombrables études démontrent clairement le contraire. Ils (les ministères) font porter le blâme sur les effets du changement climatique et sur le réchauffement global de la planète un problème certes préoccupant. CE CHOIX SE VEUT SIMPLEMENT UNE TACTIQUE pour dégager ces « décideurs » de leur responsabilité suite à leur échec sur la création et l'application d'une réglementation convenable et efficace destinée tout particulièrement à l'industrie forestière. Cette opération de camouflage bureaucratique, effectuée au cours de décennies d'abus sur l'environnement, est largement exposé et facile à comprendre à mesure que vous lirez nos explications.

Nous croyons que des audiences publiques ainsi qu'une enquête indépendante du ministère de la Justice, au sujet des interactions entre des individus représentant les intérêts de l'industrie forestière privée et le ministère responsable de la réglementation dans la province, sont absolument requises. Nous avons besoin de comprendre comment ces crimes indignes faits à l'environnement ont pu se produire sans qu'aucune procédure légale ou réglementaire n'aient été prises par le gouvernement contre les responsables de ce genre de méfaits.

On ne peut en douter; de la coupe à blanc illégale a été effectuée. Nous en démontrerons l'évidence par des photos, des dates et des moments, des enregistrements de niveaux d'eau etc. Dans notre compte-rendu, tout est documenté. Une emphase porte sur un lien historique démontrant l'inaction et les échecs de la réglementation gouvernementale ainsi que son application.

Pour votre information, voici une brève description des effets de la coupe à blanc que vous saurez bien comprendre :

Dans une forêt mature de conifères, la neige qui tombe ou se déplace est interceptée par les arbres. La majorité de cette neige n'atteint jamais le sol. La neige captée par les arbres s'évapore dans l'atmosphère; ce phénomène se nomme évaposublimation. Dans notre atmosphère septentrionale, il est bien documenté que plus de trois fois plus de neige s'accumulera au sol à la suite du retrait d'une forêt de conifères.

Au cours de la période de jours Julien 94 et 115, les arbres absorbent une quantité prodigieuse d'eau. Il est reconnu qu'un arbre comme un gros érable peut boire l'équivalent d'une grande barrique d'eau dans une seule journée chaude du printemps.

Dans une forêt vierge, il existe une épaisse couche de mousse protectrice sur le sol. Cette mousse est remplie de trillions de minuscules espaces qui capturent l'air « mort ». Ce principe est bien mis en valeur par l'homme dans l'isolation avec un matériau du type « laine de verre » qui se retrouve dans les murs de bien des maisons. De la même manière, l'air garde la mousse gonflée et isole le sol pour le protéger du gel tout au long de l'hiver. Lorsque la machinerie lourde entre en forêt, elle contribue à détruire complètement la mousse laissée au sol en la compactant fortement. En quittant les lieux, les emplacements touchés restent compactés, donc sans protection contre les attaques agressives du gel.

Après une coupe à blanc, la vitesse du vent s'engouffrant dans les espaces sans protection est 2.5 fois plus rapide que dans la forêt. En conséquence, la neige est transportée par le vent dans ces aires ouvertes, la neige déplacée de cette façon se compactera fortement et perdrait ses propriétés isolantes.

À l'arrivée du printemps, il y a trois fois plus de neige sur le sol dans un espace coupé à blanc que dans la forêt d'origine. Le sol qui épongeait la majorité de l'eau résiduelle est incapable d'en absorber puisqu'il est gelé. Les rayons du soleil entrent alors en contact direct avec la neige dans les aires coupées à blanc. Ils font fondre la neige jusqu'à trois fois plus rapidement qu'en forêt.

Le sol non protégé par le couvert forestier d'arbres et de mousse gèle alors solidement. Des études ont démontré qu'au printemps, des aires de coupe à blanc dans une forêt de conifères peuvent générer jusqu'à 600% d'augmentation d'écoulement d'eau de surface. Ainsi, l'augmentation dramatique de l'eau de ruissellement, après une coupe à blanc, ne peut

plus pénétrer dans le sol. En effet, cette eau se précipite sur les surfaces compactées et gelées jusqu'aux ruisseaux qui sont de ce fait complètement submergés. Leur niveau augmente donc dramatiquement. Cette situation crée une érosion massive que l'on peut facilement repérer à l'embouchure de tous les ruisseaux qui ont été exposés à de la coupe à blanc.

Lorsqu'on examine les données des compteurs de débit d'eau d'Environnement Canada sur la rivière Restigouche, il n'est pas surprenant de constater que ces compteurs confirment une augmentation majeure de débit suite à la coupe à blanc. Le compteur 01BC001 marque une augmentation évidente de l'ordre de 450% en seulement 40 ans, entre les jours julien 94 et 115.

Cette augmentation dramatique du débit d'eau au printemps provoque une décharge importante et compacte de glace plus tôt que la nature ne le prévoit normalement. De gigantesques packs, formés d'une glace épaisse et puissante, sont propulsés vers le bas de la rivière par un très généreux torrent d'eau, à la manière d'un tsunami. Ces glaces forment des embâcles massifs, d'une longueur incroyable, qui déchiquettent les berges, les chenaux et les fosses. Si rien n'est fait pour améliorer la structure de la rivière, on peut alors envisager que, dans quelques décennies, la rivière Restigouche sera complètement ruinée.

Voyez-vous cette image, monsieur le premier ministre ? Constatez-vous pourquoi ce n'est même pas un problème de réchauffement global? Comprenez-vous que les événements conséquents à l'intervention humaine ont causé des dommages extraordinaires à nos rivières et à l'habitat du saumon de l'Atlantique?

Des ministères et agences font une opération de camouflage de ces crimes sur l'environnement ainsi que de leur incapacité à protéger les ressources publiques. Que devraient faire ceux et celles parmi nous qui, à chaque printemps, constatent de visu ces dommages effarants? Sommes-nous supposés de seulement accepter cette ruine financière et remercier le ministère pour ses condoléances alors qu'il blâme le réchauffement global de la planète pour nos pertes? Au cours des années passées, nos parents acceptaient ces abus causés par de riches propriétaires industriels ainsi que

par leurs manipulations des gouvernements. Ces jours sont maintenant révolus. Nous sommes indignés par le fait que nos propres ministères soient si corrompus, trop léthargiques et si déconnectés des faits. Osent-ils penser que les gens de la classe ouvrière sont trop ignorants pour comprendre ce qui se passe et pour enquêter de façon indépendante sur cette matière? Voyez notre rapport et nos demandes qui suivent :

## PRÉAMBULE

Des individus et des groupes environnementaux ont observé et documenté les politiques de gestion forestière dans la province du Nouveau-Brunswick depuis plusieurs années. Les faits découlant de ces observations nous obligent à nous questionner sur le devoir de certaines agences gouvernementales d'appliquer les lois et règles environnementales. La même réflexion s'impose sur la responsabilité de l'entreprise privée de rendre des comptes sur les conséquences économiques des abus massifs dont l'environnement a été victime. Pas le moindre doute que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a été et demeure, à ce jour, consentant ou incapable de discipliner les pratiques de l'industrie forestière dans cette province, malgré l'obligation constitutionnelle et légale d'agir dans l'intérêt public.

Une évidence indiscutable, clairement établie, démontre que les officiels sénior de certaines agences de réglementation reçoivent leurs prescriptions d'individus en-dehors du gouvernement qu'ils sont supposés servir. Ces « officiels » semblent même vouer à ces « individus » une loyauté malvenue. Nous sommes incapables de retracer la façon dont sont appliquées certaines portions de réglementation au sein de ces agences. Ceci constitue un problème que nous allons exposer de façon très détaillée dans le présent compte-rendu. Nous allons situer les procédures normales d'opération que ces agences suivent de façon régulière à titre de dirigeants, outil de relations publiques qu'ils mettent au service des propriétaires d'industries forestières géantes qu'ils sont supposés régler. En bref, la réglementation de l'industrie forestière est totalement inexistante ou non appliquée au Nouveau-Brunswick.

Comme nous le verrons plus loin, les joueurs dans la grande industrie forestière au Nouveau-Brunswick se régularisent virtuellement eux-mêmes. Ils deviennent ainsi totalement libres de suivre leurs propres règles créatives et adaptées. Il semble facile de placer les profits privés au-dessus de toutes considérations. En découle une destruction massive économique et environnementale. Des milliards de dollars en ressources publiques ont été gaspillées ou détruites aussi bien dans cette province que dans la région de la Gaspésie, au Québec. Les sources de cette destruction sont bien connues au ministère des Ressources Naturelles du Nouveau-Brunswick. Elles ont été documentées par des scientifiques de ce ministère et sont continuellement surveillées par des analystes indépendants.

Une de nos préoccupations particulières concerne la prise de position publique utilisée par des individus responsables au sein du gouvernement, ceux qui camouflent leurs propres échecs embarrassants, sans parler de l'extraordinaire énergie qu'ils déploient pour protéger des manipulateurs corporatifs.

Le phénomène global de changement climatique se veut un problème environnemental avec une préoccupation internationale. Nous reconnaissons absolument la contribution du réchauffement global à la dégradation de nos écosystèmes. La question ne se pose même pas. Parallèlement, nous remarquons avec quelle vitesse les gardiens de fonds publics ont cherché à camoufler les effets catastrophiques des coupes à blanc dans les forêts. Ils blâment le réchauffement de la planète et détournent ainsi l'intérêt et la crainte du public envers cet état de fait. Belle tactique pour différer l'attention sur des crimes perpétrés par leurs amis corporatifs. Du même souffle, cette façon de procéder couvre le défaut pour le gouvernement de protéger le public de ces dommages et de conserver nos précieuses ressources qui, à un moment donné, auraient pu être identifiées comme un trésor national. Certainement, les questions soulevées plus bas et qui feront l'objet d'une élaboration plus complète en cours de route, constituent l'un des événements politiques les plus scandaleux de toute l'histoire du Canada. Aucune action légale n'a été prise, aucune sanction ne fut ordonnée, aucun abus n'a été corrigé, aucune

punition de quelque ordre que ce soit n'a été introduite contre les corporations privées ou les individus responsables de ces crimes environnementaux et de ces odieuses pertes économiques infligées à la population de l'Est du Canada. Ce n'est pas d'incompétence professionnelle dont il est question, mais de corruption politique. Nous cherchons à exposer les faits en regard de cette situation par le biais d'audiences publiques et d'actions légales.

## PROBLÈMES SPÉCIFIQUES ET CONCLUSIONS

Au cours des cinq dernières décennies, les pratiques forestières abusives et sans contrôle adéquat ont généré des conséquences catastrophiques pour nos rivières à saumon. Aujourd'hui, ces précieux cours d'eau souffrent de problèmes d'érosion massive. Des millions de tonnes de terre qui étaient autrefois naturellement retenues dans les forêts d'origine, sur les espaces surélevés bordant les rivières, se transforment en de gigantesques dépôts de sédiments dans les estuaires. Ces dépôts massifs d'érosion ont rempli la plupart des fosses de la rivière principale et ils ne tarderont pas à se retrouver dans tous les tributaires du bassin versant au cours des prochaines décennies. Les habitats du saumon, déjà sévèrement détériorés, continueront de l'être encore plus à cause de ce genre d'incidents dramatiques. Citons le décapage du lit des rivières par les embâcles suivis de débâcles dévastatrices ou encore l'augmentation des débits d'eau de l'ordre du quadruple au-dessus niveau normal lors des crues du printemps. Ce ruissellement majeur sur le sol gelé cause des ravages majeurs sur la ressource. En contrepartie, à la saison estivale, les niveaux d'eau deviennent trop bas, contribuant ainsi à réchauffer fortement l'habitat du saumon qui en souffre gravement.

Nos rivières à saumon se sont aujourd'hui élargies d'environ un tiers de plus qu'il y a seulement cinquante ans passées. Présentant une profondeur réduite de moitié, elles s'écoulent donc à la moitié de leur débit normal en été. À la saison chaude, la température de l'eau dans la Restigouche, ainsi que dans d'autres rivières comme la Miramichi, a déjà dépassé les 81 degrés Fahrenheit (environ 27 degrés Celsius). Les peuplements de micro

organismes, inconnus dans ces rivières par le passé, explosent maintenant dans cette soupe chaude, contribuant à propager des maladies aussi rapidement qu'un feu sauvage. Pas étonnant de voir les saumons mourir par milliers à chaque année. Ces rivières se veulent l'habitat le plus prolifique pour le saumon de l'Atlantique dans le monde et ne sont plus aujourd'hui que l'ombre d'elles-mêmes. Cette destruction est entièrement attribuable à l'activité humaine. Une précieuse et phénoménale ressource publique a ainsi été sacrifiée pour le profit économique de quelques individus. Nos majestueuses rivières à saumon, au bord de la ruine totale, deviendront bientôt inutilisables pour la pêche sportive publique. Ce n'est qu'une question de temps, un temps très court. Cette situation découle en grande majorité des pratiques de coupes à blanc. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne peut nier que cet abominable abus sur l'environnement s'est bien produit.

Aucune excuse n'est ici possible et nous ne faisons pas d'erreur de compréhension des enjeux principaux, de leurs causes ainsi que de leurs effets. Nous avons déjà perdu trop d'opportunités et de chances de sauver nos rivières. Nous avons cru en un gouvernement qui a abusé de cette réalité. Il s'est déchargé de ses responsabilités au sujet des faits qui ont contribué au profit de certaines fondations privées également sous le contrôle de l'industrie forestière. Les efforts scientifiques et de protection louables ont été corrompus par des organisations et des fondations qui fonctionnent sans bruit et dans l'ombre. Ces organisations sont sous le contrôle de ces mêmes individus et corporations pour lesquelles les pratiques forestière, hautement destructives (et profitables), s'identifient comme les causes majeures des nombreux problèmes qui affectent nos rivières. Des élus cherchent à utiliser la couverture offerte par ces fondations comme écran de fumée pour produire de faux constats et utilisent un semblant de science pour déguiser leur camouflage.

Les cadres de l'industrie forestière et les gestionnaires des fondations qu'ils contrôlent ainsi que les membres du gouvernement sont vus comme « travaillant » (et jouant) ensembles main dans la main, alors qu'ils occupent les meilleures fosses de nos meilleures rivières de façon



totallement privée. Les agences gouvernementales ont été placées sous leur responsabilité en s'en remettant à cette alliance démoniaque. Certains de ces individus ont reçu des dons et des privilèges privés. Plusieurs de ces gens, en position d'autorité au gouvernement, opèrent dans un système de politiques corrompues par cette même industrie qu'ils devraient régler. Par le biais de cette indolence, de cette apathie et de cette corruption, ils sont quand même heureux faire valoir cette « science » contrôlée par l'industrie. Pour ajouter l'insulte à l'injure, ils font la promotion de la propagande de cette même industrie. Nous ne pouvons espérer aucuns autres résultats que ceux que nous avons confirmés. Le statu quo n'est pas envisageable pour la suite et tous ces individus devraient être éliminés de ces postes de responsabilités.

Comment, à la face du monde, le gouvernement du Nouveau-Brunswick peut-il expliquer la façon dont il a laissé un tel désastre se produire sur ces rivières à saumon parmi les plus magnifiques et les plus productives sur la planète? Se pourrait-il que ce gouvernement soit « incompetent »? Réponse : Non! On retrouve dans ce gouvernement plusieurs individus parfaitement qualifiés qui connaissent les faits mais qui manquent d'autorité. On y retrouve aussi ceux qui ont l'autorité d'agir mais qui craignent d'en faire usage. Malheureusement, la loyauté envers la population semble avoir disparu. Est-il possible alors que le gouvernement du Nouveau-Brunswick ai été scandaleusement négligent? Réponse : Oui! À tout le moins, ça semble clair. Cependant, ce qui semble encore plus évident, c'est que le gouvernement du Nouveau-Brunswick était, et demeure encore, intimidé par les géants de l'industrie forestière et papetière de l'Est du Canada. Certains parmi eux ont déjà utilisé des tactiques lourdes avec la CBC et ont obtenu beaucoup de succès.

La réponse la plus indéniable et bien sûr la plus troublante, avance la corruption à l'intérieur du gouvernement lui-même. Cette corruption peut prendre plusieurs formes et certaines de ces stratégies peuvent être considérées comme parfaitement légales aux yeux du gouvernement du Canada. Pourtant, de façon légale ou autrement, le ministère des Ressources Naturelles du Nouveau-Brunswick ne fonctionne pas

différemment que s'il était sous le contrôle de l'industrie privée puisque toutes les preuves tendent à le démontrer. Cette preuve démontre que les corporations privées ont accordé « de facto » un permis de gaspiller les ressources publiques pour faciliter les profits privés. Un permis les a quand même autorisés à opérer confortablement pendant des décennies, sans supervision adéquate, en sachant que leurs pratiques forestières coupables ne seraient pas questionnées. Il est aussi permis de soulever des questions troublantes à propos de l'enrichissement personnel par le biais de compensations de « dessous de table » pour des gens en situation d'autorité. Ce sont ces personnages à qui l'on doit adresser les listes de doléances, de revendications et de pertes par des propriétaires privés ou d'entreprises, ceux-là mêmes qui ont été longtemps ignorés par leur propre gouvernement.

Quelles que soient la ou les raisons, il est difficile de croire que les dirigeants du gouvernement du Nouveau-Brunswick n'ont pas su détecter la présence d'administrateurs de l'industrie forestière et du papier qui ont infiltré la Fédération du Saumon Atlantique (FSA). Leur but évident était d'obtenir le contrôle, non seulement pour la gestion de la fondation, mais aussi pour le privilège de travailler avec le gouvernement afin d'établir les politiques et les réglementations qui affectent nos rivières à saumon.

Des milliers de pêcheurs sportifs ont supporté et ont compté sur la FSA, en pensant qu'elle aidait à protéger leurs rivières à saumon. Il ne semble plus que ce soit le cas actuellement. Nos montaisons de saumons sont sur le bord de l'extinction, les structures de nos rivières à saumon se détériorent constamment et la chaîne alimentaire dans l'Atlantique Nord est ébranlée à cause des prédateurs voraces. Les phoques et les cormorans, totalement protégés, s'attaquent en masse au saumon et, de ce fait, sont devenus hors de contrôle à cause de leur prolifique reproduction. Pourquoi une fondation supposément indépendante, supposément basée sur la « science », ignore tout simplement des impacts négatifs si évidents sur les populations de saumons? Pourquoi le gouvernement du Nouveau-Brunswick laisse-t-il tous ces événements destructeurs se produire sans vraiment agir?

Les pêcheurs sportifs au saumon sont restés dans le noir depuis le début de ces problèmes au Canada. Ils constatent que la pêche sportive se détériore mais ils ne savent pas vraiment pourquoi. Ils ont contribué à la hauteur de milliards de dollars en soutenant financièrement des fondations tout en collaborant à l'économie canadienne. Cependant, la très grande majorité de ces gens ne vivent pas dans nos régions. Dans les faits, ils résident dans des agglomérations à des centaines voire des milliers de kilomètres des rivières à saumon qu'ils fréquentent. Ils ne voient pas, au fil des ans, décennies après décennies, ce que nous constatons sur nos rivières.

Des évidences démontrent que certains groupes ont retiré de généreux bénéfices du fait de la détérioration de nos rivières à saumon, particulièrement l'industrie forestière. Une pêche sportive en déclin crée le climat idéal pour eux. En fait, cette situation conduit à un nombre réduits d'observateurs de première main. Comme résultat, moins de plaintes sont portées devant les autorités gouvernementales par des témoins qui s'objectent à des abattages d'arbres abusifs dans les forêts du Nouveau-Brunswick qui produisent par conséquent des effets négatifs évidents sur les eaux de pêche sportive.

Également, il ne faut pas oublier les détenteurs de droits « ripariens » qui, au cours des années soixante-dix, se sont battus pour conserver leurs eaux privées. Au cours de cette période, un mouvement de déclubage déclenchée lors de la révolution tranquille au Québec, était sur le point de démanteler tous les clubs privés de pêche sur le territoire de la province. Le mouvement s'était même étendu au Nord du Nouveau-Brunswick. En 1976, le Restigouche Salmon Club (RSC) a perdu toutes ses eaux privées de pêche du « Red Bank. Les propriétaires de droits « ripariens » sur la rivière Restigouche se retrouvaient alors devant un état de siège. Une solution rapide devait être envisagée pour sauver leurs eaux de pêche sportive. Nous n'avons pas besoin de pointer ici qui que ce soit, ce propriétaires privés étant bien connus.

La baisse dramatique des montaisons de saumon dans la rivière Restigouche, ainsi que dans les autres rivières de la province du Nouveau-

Brunswick, pourrait bénéficier grandement à l'industrie forestière ainsi qu'aux détenteurs de droits « ripariens » qui sont virtuellement les mêmes personnes. De leur point de vue, si la pêche sportive pouvait être marginalisée, alors la demande croissante en provenance du public pour l'ouverture de toutes les eaux de pêche sportive au public s'éteindrait. Arrêter le mouvement du gouvernement par le biais de l'allocation d'accès public à leurs fosses privées de pêche sportive, même sur une base limitée, est devenu l'objectif prépondérant pour ces gens. Durant le siècle précédent, à tout le moins, la possession légale de ces droits a été considérée comme un des privilèges sacrés de la haute société. Le partager avec le public de quelque manière que ce soit était impensable pour eux. La plus incroyable ironie découlant de ce fait, c'est que pas un sou de taxes sur ces « propriétés » n'est payé par cette riche élite malgré le fait qu'aujourd'hui, leur valeur sur le marché libre dépasse les millions de dollars. Apparemment, seulement le monde ordinaire est tenu de payer des taxes sur la propriété. L'on peut également souligner les énormes subventions versées pour le compte de ces propriétaires privés par le gouvernement sous la forme de primes d'assurance-emploi pour leurs employés sans travail en-dehors de la saison de pêche sportive. Apparemment, c'est une priorité cruciale que le peuple ordinaire soit imposé puisque de cette façon, le gouvernement peut utiliser ces fonds pour payer plus de la moitié de coût de ces travailleurs saisonniers. Ces nombreux employés soumis sont indispensables pour assurer que ces riches propriétaires et leurs amis soient choyés dans le luxe et le confort. Nous commençons à être fatigués de faire des listes et de démontrer par des exemples cette sorte d'injustices. Retournons donc à notre discussion principale au sujet de la corruption.

Deux problématiques ont été présentées de façon appropriée par les puissants propriétaires et les fondations, avec une adéquation parfaite. Elles leur assurent une coopération majeure dans l'atteinte de leur objectif de préserver la pêche sportive au saumon pour eux, et pour restreindre les opportunités de pêche sportive au saumon par le public en général moins « méritant ». Ces problèmes sont : la chasse au phoque et les pêches aborigènes de subsistance pour le saumon de l'Atlantique. Arrêter les

vieilles pratiques séculaires de chasse au phoque diminuerait le nombre de saumons ouvrirait la porte à une augmentation dramatique de l'ensemble de ces prédateurs prolifiques du saumon. Également, il est bien établi que les pêcheurs aborigènes n'avaient jamais utilisé de filets pour capturer les saumons avant 1973. Aussitôt après la levée des filets de pêche commerciale pour capturer le saumon de l'Atlantique en 1972, les aborigènes ont commencé à bloquer, avec leurs filets, l'embouchure de rivières à saumon.

Ayant personnellement travaillé à titre de président de la Société d'Opération des Rivières Matapédia et Restigouche (S.O.R.M.E.R.) avec M. Wilfred Carter, alors président de la FSA, il ne m'a pas fallu bien longtemps pour figurer ce qui était en train de se passer. Il y avait peu, pour ne pas dire aucune volonté de la part de M. Carter de faire cesser les pêcheries aborigènes.

La réduction des montaisons de saumon devenaient la clé qui accorderait à la FSA, qui n'était rien d'autre qu'un porte-parole pour le très privée et très secret Restigouche Salmon Club, la possibilité d'introduire le règlement de « Catch & Release ». Cette règle de prise et remise à l'eau immédiate du saumon, était pressentie comme une politique basée sur un argument « scientifique » devant plaire au gouvernement. Les parties privées soutenant ces réglementations pouvaient ainsi se cacher derrière des actions en ce sens prises par les élus.

Il est étonnant de constater la rapidité et la facilité avec laquelle le gouvernement a adopté toutes les politiques proposées par les propriétaires privés! En réalité, il était bien connu que ces réglementations résulteraient en une réduction de 80% des demandes pour des permis de pêche sportive au saumon et ainsi éliminer le mouvement pour ouvrir les eaux privées de la rivière Restigouche au public. L'introduction du programme de prise et remise à l'eau permettait de soutenir l'argument que la population de saumon pouvait être considérée comme une espèce en danger. Alors que l'objectif de réduction des populations de saumon était atteint, l'introduction des règles de prise et remise à l'eau du saumon

devenait une part de gâteau qui ferait office de loi. Après l'introduction du programme de prise et remise à l'eau, le pêcheur sportif **résident** délaierait la pêche sportive au saumon, laissant des rivières entières aux détenteurs de droits « ripariens » et un accès libre à nos forêts aux industries forestières sans craindre l'intervention du public.

### ***La pêche aborigène au filet dans l'estuaire de la Restigouche***

La pêche aborigène (Première Nation) au filet dans l'estuaire de nos rivières à saumon a contribué à maintenir, de façon permanente, les montaisons de saumon dans ces rivières au-dessous de la limite minimale dangereuse, là où cette méthode de pêche est pratiquée. Ce qui me semble le plus troublant, avec ce genre de pratique de pêche, c'est de reconnaître que le peuple aborigène attend seulement d'être compensé pour l'enlèvement de ses filets sur la rivière Cascapédia. Les propriétaires milliardaires des droits « ripariens » ont attendu que les contribuables du Québec payent la facture. La population du Québec a ainsi versé des millions aux autochtones pour qu'ils enlèvent leurs filets. Les payeurs de taxes québécois ont été outrageusement forcés de subventionner les plus riches en Amérique du Nord, les Seigneurs « ripariens » de nos rivières à saumon, afin que cette élite corporative continue de jouir de son loisir de pêche sur leur dos.

Le bassin de la Rivière Restigouche a désespérément besoin de meilleures montaisons de saumon. Là encore, cette réalité ne semble pas ébranler une seconde ces propriétaires de droits « ripariens ». Si ce n'est pas pour garder les montaisons de saumons faibles, ce qui garantit l'application de la politique de prise et remise à l'eau du poisson tout en gardant les pêcheurs résidents éloignés de « leurs » rivières, alors pourquoi ces petits barons propriétaires de droits « ripariens » ne subventionneraient-ils pas totalement eux-mêmes les aborigènes avec leurs millions afin qu'ils enlèvent leurs filets?

Au chapitre de l'environnement, le Canada se retrouve au bas de la liste de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement Économique) selon le constat de l'Institut Simon Fraser. Le Canada, avec l'un des pires bilans environnementaux, occupe le vingt-huitième rang sur les trente pays

les plus industrialisés au monde. Le Nouveau-Brunswick et le Québec appliquent l'un des pires programmes de gestion forestière au monde. La province de Québec protège à peine 8% de son territoire. Avec le Nouveau-Brunswick, elle affiche un des pires bilans et fait donc office de parent pauvre en comparaison avec les Etats-Unis. Ce pays, avec dix fois la densité de la population du Canada, continue de travailler à ce que 25% de sa surface soit considérée comme espaces protégés. Ce qui inquiète notre groupe est le fait que nous sommes victimes des abus des programmes massifs de déforestation complètement hors de contrôle. Dans l'Est du Canada, des milliers de personnes ont perdu leur emploi et beaucoup d'autres le perdront dans un avenir rapproché. Nous, les victimes, avons été largués par le gouvernement. Avec nos clients pêcheurs sportifs au saumon, nous avons investi des millions de dollars dans ce sport. D'autres entreprises ont fait de même dans leurs équipements ou dans de petites scieries pour mettre en valeur une industrie forestière à petite échelle. D'autres encore, au fil des générations, ont travaillé dans les papeteries ou dans le commerce des billes de bois. La matière ligneuse était une ressource renouvelable, mais dans l'état où elle se retrouve maintenant, il faudra encore des générations pour régénérer les forêts dévastées. Lorsque ce sera fait, elles n'offriront que les espèces les plus « rentabilisables » ne représentant plus la biodiversité de la forêt d'origine. Dans cette foulée, et pendant des décennies, les propriétaires forestiers milliardaires ont engrangé des profits faramineux. Les travailleurs dans les domaines cités ne pouvant se permettre des compensations d'assurance-emploi sur de longues périodes, ont perdu leur maison et leur équipement alors saisis par les banques. Tous ces résultats ont été orchestrés par des gérants opérant dans des bureaux corporatifs. Parmi eux, certains avaient pour tâche de manipuler les contrôles de la machine gouvernementale. La corporation moderne n'est qu'une créature artificielle, permise par le gouvernement, sans conscience et dont l'objectif majeur est de consommer du capital et de transformer ce capital en profits...et en plus de capital. Quand on permet à cette créature de contrôler son propre gouvernement par le biais d'agences, alors un monstre indestructible est né.

Il y a une bonne raison pour que, dans tous les pays civilisés, l'on retrouve une solide démarcation entre les intérêts publics et privés. Sans le respect de cette démarcation, nous obtenons ce que nous constatons dans l'Est du Canada : le privé financé par des fonds publics.

Quelques uns de nos célèbres milliardaires ont d'épouvantables antécédents au chapitre de la destruction de l'environnement. L'incident presque oublié du pétrolier Irving Whale est un des exemples les plus scandaleux. Cette catastrophe démontre le manque d'intérêt du gouvernement et l'incapacité d'appliquer les lois et règlements en matière d'environnement. En rétrospective, nous avons le réel droit de questionner la facilité avec laquelle la compagnie Irving a été capable d'éviter de reconnaître sa responsabilité dans l'expédition négligente de ce cargo dangereux qui a conduit à l'échappement de milliers de tonnes de contaminants dans le golfe St-Laurent en 1970. Encore à ce jour, certaines parmi les substances les plus toxiques continuent de s'échapper sur le site où le bateau a coulé avec sa cargaison de malheur. C'est choquant de constater à quel point, au Canada, nous sommes totalement mal protégés, particulièrement à la suite d'un désastre aussi effarant, un crime environnemental aussi percutant. La compagnie a refusé de prendre la responsabilité de ce désastre même si une très bonne part des évidences indiquait que la négligence a joué un rôle majeur dans cette catastrophe. Les contribuables du Canada ont hérité d'une facture à payer en coûts de nettoyage à la hauteur de centaines de millions de dollars. Cela s'est produit même si l'on peut présumer que la compagnie Irving, ce géant du trafic maritime au Canada, était assurée contre ce type de pertes. Après mesures et constats sur des désastres environnementaux équivalents, cette catastrophe a facilement été identifiée à un niveau comparable à celle de l'Exxon Valdez qui a provoqué une marée noire géante et destructrice après un accident en Alaska. Pourtant, en comparant l'action des agences de réglementation et les procédures du gouvernement des États-Unis devant les tribunaux d'Alaska et des États-Unis contre Exxon Mobil avec l'application laxiste de la réglementation canadienne dans le cas du désastre impliquant la Compagnie Irving vous constaterez quelque chose de si absurde que ça défie l'entendement. La compagnie Exxon Mobile a été



condamnée à payer des milliards de dommages en compensations pour les pertes et les dommages aux ressources privées et publiques. La compagnie Irving, incontestablement l'une des plus riches au Canada, est encore capable de s'en sortir indemne et dégagée d'une débâcle désastreuse. Devant cet état de faits, il est permis de supposer, en toute confiance, qu'il existe une corruption politique massive qui protège les intérêts privés de la compagnie Irving, ici dans l'Est du Canada. Il n'y a pas d'autres explications. Ceci laisse transparaître seulement un parmi d'autres liens de complicité avec nos agences gouvernementales sur lesquelles nous nous sommes penchés en étudiant les dommages irréparables causés à nos ressources publiques.

Devant le contrôle de la machine gouvernementale ainsi que des médias dans les mains de si puissantes personnes, nous envisageons une dure bataille ici dans l'Est du Canada. Il est clair, et facilement démontrable que le(s) gouvernement(s) ne suive(nt) pas leurs propres lois et règlements. Nous nous appuyerons donc sur ces faits. Malgré la sophistication de beaucoup de nos systèmes sociaux au Canada, nous sommes remarquablement équivalents au tiers-monde, avec une mentalité correspondante, lorsque surviennent des considérations légales impliquant la collecte des revenus fonciers et des taxes réglementant les grandes corporations ainsi que la protection de nos ressources naturelles. Certains de ces intérêts privés ont pris avantage de notre système gouvernemental. Nous ne sommes pas un peuple qui possède une longue histoire de persécutions contre les magnats de la grosse entreprise et des abus industriels. Nous sommes fiers d'être un peuple honnête, généreux et attentif. Nous, ainsi que nos enfants, ne tolérerons pas que la corruption nous entoure au cours du présent siècle comme nous l'avons vécue au siècle dernier. Nous avons longtemps détesté les attitudes souvent litigieuses et antagonistes adoptées par nos voisins du sud, les « Américains ». Même chose en ce qui concerne certaines de leurs positions de confrontation de leurs agences de réglementation dans le monde des affaires. Nous ne voulons pas que ce genre de fonctionnement soit introduit dans notre mode de vie ici au Canada. Cependant, puisque

nos propres agences gouvernementales continuent de nier les violations de la loi et des règlements, même lorsque la preuve évidente est fournie, nous n'avons pas d'autres choix que de rechercher de l'aide où nous pouvons la trouver.

Nous avons l'intention de porter cette preuve devant les tribunaux fédéraux de juridictions compétentes tant au Canada qu'aux États-Unis. Manifestement, il y a eu violation, non seulement de la loi canadienne et de la loi américaine, mais également de la loi internationale. Les États-Unis en particulier, ont deux lois afférentes à la criminalité et aux contestations judiciaires dans d'autres pays qui bénéficient de l'avantage de leurs investissements aux États-Unis. Deux de ces lois s'identifient comme : « The US Prohibited Foreign Corrupt Practice Act » et le « US Alien Tort Claims Act ». La disgrâce pour le Canada amène le fait que ces lois sont largement destinées à prévenir la corruption des gouvernements du tiers-monde par de grandes corporations. C'est scandaleux d'être forcés de faire ce genre de lien avec l'usage de fosses privées de pêche sportive au saumon par quelques uns de ces magnats au Nouveau-Brunswick.

Notre groupe a contacté, aux États-Unis, des cabinets d'avocats non contrôlés par l'industrie forestière, avec pour objectif la poursuite des titans de l'industrie qui ont gouverné la province du Nouveau-Brunswick au cours des cinquante dernières années. Notre modèle économique justifie les réclamations. Les indemnités monétaires et de possibles intérêts punitifs dépassant les 20 milliards de dollars (CDN) seront demandées au nom de la population du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie au Québec. Si nécessaire, à n'importe quel moment, nos plaintes légales pourront être déposées devant un tribunal fédéral aux États-Unis.

Nous offrons cependant une meilleure solution pour tout ce qui concerne ce dossier. Il s'agit d'une demande d'audiences publiques sur le sujet, ici dans l'Est du Canada. Lors de ces rencontres publiques, les gens pourront parler et livrer publiquement une information discutée privément avec nous par le passé. (Les personnes dont nous parlons sont des individus qui ont des informations privilégiées concernant des accords secrets et des

activités destructrices qui ont été ignorés par le gouvernement et qui constituent des violations flagrantes de lois et de règlements). La loi canadienne suffit pour engager des poursuites au chapitre de la corruption politique et les méfaits corporatifs. D'une façon ou d'une autre, le train quitte la gare. Nous demandons l'accès aux officiels de notre gouvernement et la reconnaissance d'une responsabilité publique devant les médias dominants au Canada.

Afin de préparer les médias sur ce qui s'en vient, j'ai écrit ce livre, « Trésor volé », à publier aux Etats-Unis, au Canada et en Europe. Le titre original de « EndRun of Atlantic Salmon » se voulait en lien avec le souvenir du scandale d'Enron, un genre de titre pressenti tout à fait justifié pour la situation dont il est question ici. Nous avons cependant choisi « **Trésor volé** », puisque c'est exactement ce dont il s'agit, afin de rejoindre un plus vaste auditoire, pas nécessairement issu de ces milieux financiers corrompus. Nous comptons sur la description exhaustive de ce problème pour générer une publicité percutante qui retiendrait une attention médiatique mondiale. Les pêcheurs sportifs au saumon, particulièrement les **résidents** du Nouveau-Brunswick qui liront ce livre, seront beaucoup mieux informés et en infiniment meilleure position pour faire ce qu'ils auraient dû faire trois décennies passées.

La confrontation mentionnée ci-haut est arrivée à cause de l'indifférence gouvernementale et/ou de son inaction à compenser ceux qui ont été considérablement affectés par les problèmes soulevés. Ce sont ces résidents qui habitent et qui opèrent des entreprises sur la rivière Restigouche ou sur n'importe quelles autres rivières à saumon de votre province qui souffrent énormément de pertes financières dues au faible taux de montaisons du saumon. Nous ne pouvons pas passer sous silence la mention de ceux qui ont vu leur maison ou leur commerce détruits par les débâcles du printemps à cause de ces formidables augmentations de débits d'eau causés par les coupes à blanc abusives. Pendant des décennies, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a ignoré les conséquences de l'intervention humaine qui a affecté la population. Il a plutôt choisi de nier les effets de ces interventions. Les coupes à blanc ont totalement démoli

notre industrie du saumon. Votre gouvernement reconnaît cependant les résultats et il n'argumente pas sur les dommages sur l'environnement que nous soulignons. Il se contente d'offrir ses condoléances bureaucratiques pour des « conséquences » attribuées au changement climatique et au réchauffement global de la planète. En d'autres mots, des élus se libèrent en proposant une autre excuse commode pour cacher qu'ils n'ont rien fait. Nous contestons la nonchalance, l'inaction et la négligence de la part des agences gouvernementales qui ne servent qu'à camoufler leurs fautes dans l'application des règlements sur l'environnement. C'est encore pire de constater que plusieurs de ces agences continuent d'opérer en vase clos. De toute évidence, le sens moral fait défaut quand vient le temps d'attribuer des faveurs privées aux très riches individus et corporations même si elles contreviennent à la loi et à la confiance publique.

Nos demandes sont simples et non négociables, sauf pour des événements à organiser à un moment approprié. Des audiences publiques sur ces sujets devraient être annoncées et publicisées par une ou des agences gouvernementales appropriées en-dedans de deux mois et ensuite, ces audiences publiques devraient être planifiées à une date raisonnablement rapprochée. Nous sommes disposés à nous conformer aux résultats de ces audiences. Nous ne doutons pas qu'ils résulteront en une mesure adéquate prise par le système de justice fédéral.

Il est entièrement convenable, pour des citoyens en colère, d'adresser une demande juridique de cet ordre à notre gouvernement de même qu'il est entièrement inacceptable pour le gouvernement d'ignorer ou de refuser une demande aussi raisonnable en acceptant de tenir et de présider des audiences publiques. Le refus de tenir ces audiences nécessitera le dépôt d'une plainte formelle auprès d'autres instances légales, tel que discuté plus tôt, ce qui serait tout de même déplaisant pour nous et embarrassant pour le Canada.

Sincèrement vôtre,

Pete Dubé

Pourvoirie Motel Restigouche

5 rue des Saumons

Matapédia, Québec

Canada G0J 1V0

Copie conforme à :

Ministère de l'Environnement

Ministère des Ressources Naturelles

M. Bill Taylor, Fédération du Saumon Atlantique

Mme Nelda Craig Techniques environnementales de l'eau

Mme Gail Darby coordonnatrice RTI

***Réponse du premier ministre Shawn Graham***

Dans la réponse du premier ministre Shawn Graham, ce dernier écrit: « Il devrait être noté que les chutes de neige ont diminué de 25% au cours des dernières trente années ».

Le commentaire de l'Honorable premier ministre correspond à une langue de bois. Comment peut-il expliquer, s'il y a 25% moins d'accumulations de neige au cours de l'hiver, que les statistiques enregistrées à Environnement Canada signalent une augmentation jusqu'à 450% des débits d'eau au printemps à la tête de la Restigouche et autant pour la plupart des rivières du Nouveau-Brunswick? Moins de neige correspond à moins de débit d'eau au printemps, n'est-ce pas monsieur le premier ministre? C'est évident, la déforestation massive s'identifie comme le coupable sous-jacent à ces augmentations massives d'eau, point à la ligne!

J'espère seulement que la population du Nouveau-Brunswick verra maintenant au-travers l'écran de fumée, érigée par leur gouvernement qui cache le fait que les programmes forestiers coupables ont totalement dévasté nos écosystèmes. L'abattage hors de contrôle est aujourd'hui directement responsable d'inondations printanières au Québec et au Nouveau-Brunswick. Il en est de même pour la gigantesque inondation de Rivière au Renard, en Gaspésie, à l'été 2007. Il y aurait peut-être pu avoir soixante-dix pour cent moins de dommages si l'abattage d'arbres dans le secteur avait été fait de façon responsable.

Imaginez la capitale du Nouveau-Brunswick, Fredericton, là où siège le gouvernement, dont la devise de la ville est : « Fredericopolis silvae filia nobilis » ou en traduction libre : « Fredericton, noble fille de la forêt. » La chose qui compte, monsieur le premier ministre, c'est que la noble fille de la forêt était et est encore violée de toutes les façons imaginables. Allez voir; seulement quelques forêts en loques couvrent maintenant son corps nu et estropié, résultat de quatre décennies de coupes abusives et coupables de la forêt. La Noble Fille de la Forêt a maintenant besoin d'attention, le rappelant à la ville de Fredericton où des lois qui ont permis ces abus ont été manipulées. Aujourd'hui la noble ville fait maintenant les premières pages des journaux avec des titres comme : « La ville de Fredericton est sous l'eau ». On peut déduire que ceux qui sont responsables de ce fait se retrouvent eux-mêmes les pieds dans l'eau. Les inondations du printemps 2008 au Québec et au Nouveau-Brunswick ont été directement causées par des programmes massifs de déforestation. Les changements climatiques n'auraient rien à voir avec ces inondations puisqu'il n'y a pas eu d'événements météo inhabituels ou de chutes excessives de pluie au cours des mois précédents. Nous connaissons tous le principal responsable

**Rien ne sera fait par des demandes ou des pétitions au gouvernement du Nouveau-Brunswick, c'est bien évident. Les responsables ne feront même pas attention aux accusations, choisissant plutôt de porter les problèmes sur le compte du réchauffement de la planète. Ils pourraient même offrir l'explication boiteuse en citant les merveilleuses lois environnementales**

**que le Nouveau-Brunswick conserve dans ses cartons. Je savais que des lois existaient; ma seule interrogation concernait les violations et les violeurs : « Allez-vous appliquer les lois ou non? ». Apparemment, la réponse est négative. D'elle-même, cette attitude viole la loi. Le litige et l'outrage public vont surgir juste au tournant. Les gens du Nouveau-Brunswick sont victimes de corruption politique massive de la part de l'industrie forestière et cette conspiration doit être exposée devant le public et surtout, elle doit cesser.**

### ***Mise en place de la scène***

L'acquisition du contrôle de nos forêts et de nos rivières par des compagnies forestières ne s'est pas faite du jour au lendemain. Au fil des décennies, il s'est produit une série d'événements qui ont conduit au résultat que le Québec et le Nouveau-Brunswick sont tombés dans le panneau de la corruption. Les ministres des ressources naturelles des deux provinces ont dû jouer un rôle dans la conspiration. Même chose pour certaines personnes nommées à des postes d'influence, avec la responsabilité de la protection de nos écosystèmes, tels la Fédération du Saumon Atlantique (FSA), la Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA), la Fondation de la Faune du Québec, etc.... Dès que ces organisations furent sous contrôle et que chaque intervenant qui y participait connaissait son rôle et plus particulièrement ses LIMITES face à l'autorité, la table était mise pour un système établi de récompenses et de sanctions comme nous pourrions le constater.

**Tout d'abord, déménager la FSA à St-Andrews au Nouveau-Brunswick a contribué à larguer tous les non détenteurs de droits « ripariens » qui agissaient à titre d'administrateurs pour l'Atlantic Salmon Association (ASA) au Québec. Ceci laissait la voie libre aux clubs et à l'industrie forestière « intéressés » à reprendre le contrôle de cette organisation.**

**Deuxièmement, à partir du moment où l'ASA était installée au Nouveau-Brunswick, elle a joint ses forces à la très puissante industrie forestière menée par les Irving, Fraser, Roland etc. pour en nommer seulement quelques uns.**

Troisièmement, au Québec, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est devenu ministre des Ressources Naturelles de la province. Peu de temps après, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a été aboli et la responsabilité de la gestion de la pêche et de la chasse a été transférée au ministère des Ressources Naturelles. En d'autres mots : La gestion du poulailler a été laissée aux renards. **La table était parfaitement mise, avec tous les pouvoirs et les contrôles acquis par le ministère des Ressources naturelles et il n'y avait pas de palier gouvernemental supérieur pour superviser leurs activités.**

Quatrièmement, la FQSA travaille sous l'influence de ce ministère, sinon sous le contrôle total de monsieur Yvon Côté, qui a été biologiste en charge des politiques et des programmes de conservation du saumon de l'Atlantique dans la province de Québec pendant des décennies. M. Côté fut très actif au sein de la FQSA à ce moment et il continue encore aujourd'hui. Je crois que M. Côté a fait tout ce qui lui a été demandé et requis pour promouvoir et protéger les intérêts des compagnies forestières ainsi que les droits privés des clubs. Ceci comprend le soutien aux aspirations de l'ASF pour réduire les stocks de saumon. Des informations seront mentionnées plus loin au sujet de M. Côté.

Nous avons précédemment discuté de l'augmentation soudaine et radicale de l'enthousiasme généré par le public en général pour la pêche sportive au saumon de l'Atlantique suite à la reprise des permis de pêche commerciale au saumon et au retrait des filets. Nous avons également discuté de la menace que cela pose au concept des droits privés de pêche sportive au saumon.

La façon la plus efficace que les clubs privés de la rivière Restigouche avait pour conserver ces droits de pêche à ce moment, fut de prendre des mesures afin de réduire dramatiquement et aussi rapidement que possible les montaisons de saumon. Une énorme réduction des montaisons dans la rivière Restigouche ainsi que dans les rivières de l'Est du Canada ouvrait la porte à une proposition faite par l'ASF (le club de copains mentionné plus haut) d'instaurer le règlement de « Catch &



**Release » soit la prise et la remise à l'eau du saumon. Dès que ces règles ont fait office de loi, l'on savait bien que la grande majorité des pêcheurs sportifs résidents allaient abandonner la pêche. Ainsi, les clubs reprendraient le contrôle complet de leurs eaux de pêche privées aussi longtemps que les montaisons de saumons resteraient réduites. N'oublions pas un fait très important : les montaisons réduites de saumon n'affecte pas la qualité de pêche dans les fosses de premier plan sur la rivière Restigouche puisque ces fosses contiennent toujours un grand nombre de poissons même lors de retours de saumons moins importants. La quantité de saumons est réduite dans les autres fosses de moindre importance.**

À l'automne 1973, pour des **raisons inexplicables**, le gouvernement a annoncé qu'il arrêterait la chasse annuelle aux phoques sur la côte Est du Canada dès le printemps 1974. Après l'arrêt de cette chasse aux phoques, de nombreux articles ont paru dans le Journal de la FSA et dans d'autres magazines pour démontrer que le phoque ne se nourrit pas du saumon. Les pêcheurs sportifs renseignés savent très bien que cette information est totalement fautive. Pourquoi alors la FSA **a-t-elle favorisé une telle position** qui protège les phoques si ce n'est pour garder la population de saumon à un bas niveau?

Selon moi, je crois que le gouvernement a arrêté la chasse au phoque pour de multiples raisons :

**Premièrement**, le gouvernement canadien avait la responsabilité de protéger le public après la contamination sérieuse du golfe St-Laurent suite à un terrible désastre qui a conduit à l'écoulement dans ses eaux de 7.2 tonnes de BPC lors du naufrage de l'Irving Whale en 1970. Manifestement, une grande part de la population de morue a été sérieusement contaminée par les BPC, la rendant de ce fait impropre à la consommation. Les environmentalistes ne devraient pas chercher beaucoup plus loin la raison pour laquelle des bélugas du St-Laurent mourraient. L'épisode de la chasse au phoque fut une diversion afin de protéger la compagnie Irving, lui permettant ainsi de fuir ses responsabilités. De ce fait, les mesures non

prises ont résulté en une chute dramatique de la population de morues. Il était inévitable que l'effondrement de cette industrie de pêche dans le Canada Atlantique suive. Suite à l'anéantissement de cette exploitation dans l'Est du Canada, peu de temps s'écoulerait avant que la récolte de morue contaminée ne puisse être vendue au public. Ainsi, le cas et le problème étaient résolus.

**Deuxièmement**, l'industrie forestière devenait capable d'opérer librement, utilisant même ses pires pratiques pour détruire nos rivières à saumon. Oubliez les interventions possibles des fédérations ou des fondations qui ont la responsabilité de protéger ces rivières. Ils étaient déjà une partie intégrante de la conspiration avec les responsables de la réglementation, les industries forestières, les détenteurs de droits « ripariens » et possiblement l'industrie hydro-électrique.

**Troisièmement**, en marge, nous retrouvons les détenteurs des droits « ripariens » et les clubs qui voulaient conserver pour eux-mêmes leur petit paradis sur nos meilleures rivières à saumon.

D'un autre côté, l'organisation de la protection du saumon la plus efficace sur la planète, « The North Atlantic Salmon Funds », a obtenu des succès formidables en ramenant de bonnes montaisons de saumons dans les rivières d'Irlande, d'Écosse, de Norvège et particulièrement d'Islande. Depuis 2005, l'Islande a vécu les meilleures saisons de pêche de son histoire. Les rivières à saumon irlandaises, écossaises et norvégiennes se débrouillent maintenant très bien, c'est peu dire. Qu'est-ce qui ne marche pas ici au Canada pour que nos montaisons de saumon aient été réduites à presque rien si ce n'est des politiques mises de l'avant par la FSA et leurs petits amis du gouvernement? Maintenant nous savons qui influence la FSA, OK? Il est temps d'arrêter la mascarade.

La Fondation pour le saumon de l'Atlantique Nord, basée à Reykjavik en Islande, croît fermement que les phoques sont au cœur du déclin du saumon. Dans le diagramme ici-bas, il est démontré que la population de phoques dans l'Atlantique Nord comptait 11, 700,000 individus en 1998. Il

est possible de croire qu'elle dépasse maintenant les 20, 000,000 dans l'Atlantique Nord.

**Au long des pages suivantes, un diagramme produit par la par la Fondation du Saumon de l'Atlantique Nord (FSAN), une organisation de protection du saumon d'importance mondiale, démontre (en 1998) la situation qui se produit dans l'écosystème. Orri Vigfússon de la FSAN en Islande est, à mon avis, le premier et le plus remarquable responsable de la protection du saumon au monde. (Voir diagramme page suivante)**

Les scientifiques du ministère de Pêches et Océans Canada ont rapporté que la population de phoques **a doublé depuis 1998** mais s'est **maintenant stabilisée à cause de la réduction du taux de natalité d'environ 70% au cours des dernières années.**

Au cours de l'année suivant l'enlèvement des filets de pêche commerciale, les aborigènes qui n'avaient jamais pêchés avec des filets pouvaient maintenant les étendre dans l'estuaire de la rivière Restigouche. Résultat : les montaisons de saumons ont chuté dramatiquement. Comme je l'ai déjà mentionné au cours d'un chapitre précédent, j'ai travaillé avec Wilfred Carter, alors président de la FSA, afin de voir à ce que les pêches autochtones cessent. Les fosses privées de la rivière Restigouche contenaient quand même plus de saumons que ses « patrons » pouvaient même espérer en pêcher. À ce moment, alors que j'œuvrais avec M. Carter, je suspectais déjà que quelque chose ne tournait pas rond. Aujourd'hui, après des années d'observation de la FSA, je ne suis pas surpris du tout de déduire qu'à ce moment là, il jetait un œil aveugle sur les pêcheries aborigènes. La FSA aurait même contribué à sanctionner ces pratiques en coulisses afin de s'assurer que les montaisons de saumons diminuent rapidement. Très facile ensuite d'introduire les règles de « Catch & Release », soit la prise et la remise à l'eau du saumon.

Il est évident que la FSA est infiltrée par l'industrie forestière dont les Irving, Fraser et Roland. Ce sont ces compagnies qui ont détruit l'habitat de la majorité de nos rivières à saumons de l'Est du Canada. Comme il fut



décrit plus tôt dans ce document, même le Restigouche Salmon Club (RSC) s'est joint à la frénésie des coupes à blanc sur des milliers d'âcres de forêt vierge. Je ne peux pas croire que le RSC ne savait pas que ces opérations causeraient de sévères contrecoups négatifs sur leurs propres fosses de pêche sportive au saumon. Il ne faut pas oublier le mensonge ignoble fait par Al Carter, alors gérant du RSC, au cours d'une interview avec Phil Lee. Il n'avait aucun problème à mentionner que **son club** n'était pas impliqué dans des coupes à blanc sur ses lots forestiers alors que bien des gens constataient que le contraire était en train de se produire.

Dans un autre constat et de toute évidence, l'un des hommes les plus malveillants de l'histoire des États-Unis se nomme M. Joseph Cullman, le troisième propriétaire de la compagnie de tabac Philip Morris. Il a occupé le poste de président du conseil d'administration de la FSA sur la plus longue période de temps. Quand M. Cullman est décédé en 2004, la FSA n'a pas pu se retenir de le glorifier. Elle l'a placé sur la plus haute marche du podium, le décrivant comme un gentilhomme, merveilleux et généreux, champion de la protection du saumon. L'hypocrisie de cet éloge s'élève bien au-delà des mots normaux que nous espérons suite à une disparition récente. Après sa mort en prison, ferions-nous l'éloge de la vie merveilleuse et des réalisations de M. Charles Manson, ce criminel américain responsable en 1971 de l'assassinat de Sharon Tate, l'épouse enceinte du réalisateur de cinéma Roman Polanski, et de quatre de ses amis?

M. Cullman connaissait parfaitement et depuis des décennies, suite à de très nombreuses études réalisées par sa propre compagnie, les effets dévastateurs du tabac sur la santé humaine. Non satisfait des milliards de dollars qu'il avait déjà accumulés avec la vente de ses cigarettes empoisonnantes, M. Cullman a continuellement poussé ses chimistes à développer des cigarettes plus puissantes. Ainsi, il augmentait habilement le contenu de nicotine dans ces cigarettes de façon à ce que les consommateurs en deviennent dépendants pour le reste de leur vie. Cet homme n'avait absolument pas le moindre respect pour la vie des êtres humains. Il n'était intéressé que par le profit et le pouvoir à n'importe quel prix. Selon mon expérience, si une personne est partie intégrante d'un

groupe et particulièrement si ce groupe le hisse à la position hiérarchique la plus élevée du groupe, il devient évident que l'expression « Qui se ressemble s'assemble » s'applique à la lettre. L'on peut juger les gens par les compagnies qu'ils protègent parce qu'ils sont certains de partager leurs valeurs avec des semblables.

**La FSA a aussi glorifié et érigé au rang de héros Lee Wulf, l'homme dont la passion consistait à attraper un saumon de vingt livres (9 kg) et plus avec un « leader » de ligne à pêche testée quatre livres, et une mouche numéro 16. M. Wulf a joué avec des centaines de grands poissons avec cet équipement de « Mickey Mouse », quelques fois pendant deux ou trois heures et même plus. Ensuite, il relâchait le pauvre saumon traumatisé, totalement épuisé, flottant au loin comme guenille molle juste avant qu'il meure. Ce monsieur continuait de vanter le « Catch & Release », la prise et la remise à l'eau du saumon « vivant ». Pour moi, ce style de pêche au saumon de l'Atlantique se veut la plus inhumaine et antisportive, point à la ligne!**

**La FSA devrait promouvoir tout le contraire de cette pratique, soit l'usage d'un large hameçon sans barbe, avec la mouche à pêche et la remise à l'eau rapide du poisson. J'ai toujours été perplexe sur la raison pour laquelle la FSA n'a jamais fait de l'usage de l'hameçon sans barbe une politique. Elle n'a jamais fait non plus de représentation pour une remise à l'eau dans des limites légales avec de sérieuses amendes. Les pêcheurs sportifs peuvent remettre à l'eau le nombre de saumons qu'ils veulent. Ils ne sont restreints par aucune limite de prise légale. Des limites strictes devraient être obligatoires comme des limites très strictes sont obligatoires pour la mise à mort du saumon au Québec. Pourquoi l'usage de la ligne calante en cours de la saison des eaux basses est-elle permis alors que de nombreux poissons sont égratignée sinon accrochés et tués. Pourquoi n'y a-t-il pas une limite de quantité légale dans la prise et la remise à l'eau du saumon? Pourquoi pas des hameçons sans barbe pour ce genre de pêche où le saumon doit survivre après sa remise à l'eau? Pourquoi tolérer la présence de milliers de cormorans et de canards bec-scie prêts à se ruer sur nos jeunes saumons? Pourquoi des programmes de protection du phoque?**

Je dois ici rendre à César ce qui appartient à César. La FSA a fait un extraordinaire travail pour les clubs sur la rivière Restigouche. Ils ont orchestré de garder les pêcheurs de saumon dans le noir pendant plus de trois décennies alors qu'ils travaillaient infatigablement pour que les clubs conservent le plein contrôle de leurs eaux privées de pêche. Leurs politiques sont indiscernables de celles de la FQSA (Fédération Québécoise pour le Saumon de l'Atlantique). Monsieur Yvon Côté, président de la FQSA mange directement dans la main de la FSA et de l'industrie forestière. M. Côté tire un énorme bénéfice de ses associations avec ces puissantes personnes. Grâce à son poste de pouvoir et d'influence, M. Côté est maintenant propriétaire d'une pourvoirie localisée dans un coin du paradis, à la tête de la rivière Restigouche, sur la rivière Kedgwick. M. Côté occupe un territoire de 196 kilomètres carrés avec 350 kilomètres carrés de droits exclusifs pour la chasse à l'orignal et à l'ours, des lacs pour la pêche à la truite, des droits exclusifs de pêche sur la rivière Kedgwick et de la chasse à l'orignal pendant quatre saisons.

Ces droits extraordinaires devraient rapporter annuellement au moins un million de dollars en revenus. Comment diable M. Côté, un serviteur du public, fait-il pour accumuler d'aussi incroyables privilèges? Les conflits d'intérêts évidents et l'apparence de corruption sont tels que M. Côté devrait volontairement venir expliquer devant le public sa bonne fortune. Il n'y a que dans l'Est du Canada que les éditeurs de journaux refuseraient d'examiner de plus près de tels faits. Je déteste vous faire découvrir des histoires aussi juteuses que celle-là mais nous avons d'autres chats à fouetter.

J'étais incapable de trouver une explication logique à l'interdiction de la chasse au phoque. Tout indique, en considérant le momentum exact où la chasse aux phoques a été bannie, que les seuls bénéficiaires de cet arrêt étaient les clubs privés sur nos rivières à saumon et l'industrie forestière. Ainsi, le Restigouche Salmon Club (RSC) gardait toujours ses droits privés de pêche sportive, surtout lorsqu'on considère qu'à peu près tous les clubs privés de pêche au saumon dans la province de Québec ont été démantelés.

Lorsqu'on se donne la peine de vérifier sur l'Internet, il est possible d'y retrouver une preuve scientifique qui démontre tout le contraire de celles publiées par la FSA au sujet des phoques qui ne se nourrissent pas de saumon. Toute la preuve conclue que la FSA et les clubs privés sur la rivière Restigouche aiment que les choses se déroulent ainsi. De petites montaisons de saumon sont requises pour conserver les programmes de prise et remise à l'eau du saumon afin que demeurent en vigueur les lois du Canada Atlantique. Ne vous méprenez pas! La FSA ne laissera pas le saumon disparaître puisqu'elle peut contribuer à le conserver à un niveau suffisant pour atteindre l'objectif « légal » de pêche. Les faibles montaisons deviennent, pour la FSA et pour les Clubs sur la Rivière Restigouche, la clé pour conserver leurs droits privés de pêche sportive au saumon. Les poissons vont continuer leur migration dans la rivière, s'arrêter dans les meilleures fosses, là où les clubs continuent de détenir les droits privés de pêche.

Dans un autre ordre d'idée, en moyenne, un phoque mature normal a un besoin d'avaler de quinze à vingt livres (entre 7 et 9 kilos) de poisson à chaque jour. Ça serait bien si ça se passait de cette façon, mais croyez-moi, ce n'est pas du tout la réalité. Les phoques sont d'extrêmement mauvais prédateurs. Ils attaquent leur proie par en-dessous et prennent une bouchée dans l'estomac qui vient avec son contenu. Souvent, le foie, la partie la plus nourrissante du poisson, est aussi prélevé. Les restes coulent simplement au fond de l'océan. Cette façon de se nourrir des phoques est très bien documentée.

**Le gouvernement de Terre Neuve a réalisé un documentaire qui fait état de l'impact extrême qu'ont les phoques sur sa population de morues. Cette vidéo a été diffusée sur les ondes de la télévision nationale. L'on y constate ce que des plongeurs sous-marin ont filmé au fond de l'océan. Ils ont montré des milliers de morues mortes avec une bouchée prise dans l'estomac par le phoque. Il est reconnu, parmi les pêcheurs commerciaux, que les phoques sont la cause du déclin dramatique des stocks de morue. Cependant, ces mêmes pêcheurs ont été induits en erreur par les**



**gouvernements, les médias et la FSA qui essaient tous de leur faire croire que seuls les extrémistes des droits des animaux et des mouvements environnementalistes sont derrière les lois. Ils proclament que ça empêche la poursuite de leurs chasses au phoque traditionnelle.**

C'est triste, très triste de constater comment la cupidité peut pousser certaines personnes à l'extrême pour le gain personnel et le pouvoir. L'arrêt de la chasse au phoque sur la côte Est du Canada a fait souffler un vent de dévastation sur tous les types d'industries touchant la pêche. Des milliers et des milliers de personnes, pêcheurs de morue, travailleurs dans les usines de transformation, guides de pêche sportive au saumon, pêcheurs sportifs, pourvoyeurs, entrepreneurs en hébergement, autant à Terre-Neuve, qu'au Labrador, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, aux Îles de la Madeleine et au Québec ont perdu leur emploi et doivent maintenant s'expatrier au loin pour survivre.

**Un autre fait scientifiquement bien documenté émerge. Après avoir consommé une énorme quantité de nourriture, les phoques répandent leurs excréments d'un bout à l'autre de leur site d'alimentation, contaminant ainsi la totalité de la chaîne alimentaire environnante, particulièrement celle de la morue. La FSA essaie désespérément de chercher et trouver des façons de blâmer les élevages en piscicultures en mer pour la prolifération de maladies, mais encore une fois, pas un traître mot sur la contamination de nos stocks de saumons par les phoques.**

**La morue de la côte Atlantique ainsi que d'autres espèces sont maintenant attaqués par les vers et d'autres problèmes de santé potentiellement développés par le contact avec les déjections des phoques mais ça ne semble pas important pour la FSA.**

Les bénéfices économiques issus de grosses montaisons de saumon dans les rivières de la côte Atlantique du Canada auraient dû faire l'objet d'une intense protection de l'environnement afin de préserver cette opportunité pour le bénéfice du public. Les entreprises qui profitent des retombées de

la pêche sportive et les pêcheurs sportifs heureux trouveraient de grands avantages ainsi qu'une bonne motivation à faire cesser toute activité (telles les coupes à blanc sans contrôle) qui pourrait possiblement endommager leur ressource. Je crois fermement que la FSA, les détenteurs de droits exclusifs de pêche, l'industrie forestière et hydro-électrique étaient parfaitement au courant des faits mentionnés ci-haut. Ils ont pris les choses en main. Ils ont fait ce qu'il fallait pour parvenir à leurs fins et réussir à dépenser des fonds publics. Ils étaient bien conscients du fait que si les rivières étaient pleines de saumons ils auraient de fortes oppositions à leurs pratiques de coupes à blanc. Si le profit bénéficiait d'abord à l'industrie forestière puis aux autres, ça tombe sous le sens que moins de personnes étrangères ou extérieures à ces industries réclameraient leurs droits à participer à l'amélioration fructueuse et rentable de l'écologie du saumon. Considérons une situation inversée : admettons que toutes les pêcheries de la côte Atlantique soient en abondance, les plans d'expansion des entreprises forestières, hydro-électriques et pétrolières ainsi que les propriétaires « étrangers » de droits exclusifs sur les eaux des rivières à saumon devraient rendre de sérieux comptes à la population face aux effets de leurs agissements sur l'environnement. Une pêcherie limitée telle que nous la connaissons aujourd'hui fait certainement l'affaire de ces gens. Avec l'arrêt de la chasse au phoque, la quantité de saumon diminue et de ce fait, moins de personnes se mobilisent pour faire valoir leurs droits devant la population. L'on retrouve donc moins d'occasions et de volonté populaire à confronter les industries et regroupement d'individus mentionnés sur leurs crimes environnementaux. En d'autres mots, la réduction massive de la chasse aux phoques ne sert que l'intérêt pervers de l'industrie forestière, des clubs de pêche et possiblement de l'industrie hydro-électrique.

Au cours de conversations avec les chasseurs de phoques de Terre Neuve, à ma grande surprise, j'ai été informé de ceci : Il y a plusieurs années, lorsque les chasseurs de phoques de cette province tuaient un phoque dans l'eau, ce dernier pouvait être récupéré après une demi-heure ou plus tard. Aujourd'hui, les phoques mis à mort doivent être retirés de l'eau immédiatement sans quoi ils vont couler. Bizarre, me suis-je dit... Pourquoi?

Pourquoi ne coulaient-ils pas auparavant et qu'ils le font aujourd'hui? L'explication, c'est qu'ils n'ont maintenant qu'un petit peu de gras sur leur corps, pas assez pour leur permettre de flotter. En fait, ils meurent littéralement de faim après avoir décimé les stocks de poissons. Les phoques et les humains doivent partager des ressources communes pour survivre. Pensez-y!

Combien de temps encore les résidents de la côte Est de l'Atlantique vont-ils accepter de perdre des milliards de dollars en revenus et des dizaines de milliers d'emplois? Qu'est-ce qui arrêtera une poignée de milliardaires sur la rivière Restigouche et des environmentalistes radicaux de générer des profits sales qui découlent du conflit de la chasse au phoque? Au prochain chapitre, je ferai la présentation d'un plan qui pourrait entraîner une expansion économique incroyable pour l'Est du Canada et le Nord-Est des États-Unis.

### ***La saga du naufrage et du renflouement de l'Irving Whale***

Le 8 septembre 1970, la première page du quotidien « Chronicle-Herald » de Halifax en Nouvelle-Écosse, titrait :

#### **« Une barge remplie d'huile coule avec son contenu dans le golfe »**

(L'article ci-dessus peut être retrouvé sur l'Internet)

En traduction libre :

Le pétrolier Irving Whale a coulé dans le golfe St-Laurent le 7 septembre 1970 alors qu'il était en route vers Bathurst au Nouveau-Brunswick, en partance de Halifax, avec à son bord 4,200 tonnes l'huile lourde « C » et 7.2 tonnes de polychlorinate de bisphénol (BPC) dans la soute. L'Irving Whale a été construit en 1966 par la St-John Shipbuilding & Dry Co. Ltd., pour J.D. Irving Limitée, à St-John, Nouveau-Brunswick.

Le pétrolier gît au fond du golfe St-Laurent à environ 60 km au Nord-Ouest de North Point à l'île du Prince Édouard et à 100 km au Sud-Ouest des îles

de la Madeleine. Il laisse s'échapper lentement sa cargaison d'huile et de BPC dans le golfe St-Laurent. L'Irving Whale a été également mis en cause dans un déversement de 13,650 litres d'huile au large de la péninsule Burin à Terre Neuve en février 1970.

Les rapports confirment que les portes qui auraient dû être gardées fermées étaient ouvertes et combiné avec une mer agitée, l'Irving Whale a été submergé. Il apparaît donc que de la négligence était la cause majeure du naufrage.

Depuis le tout début, la Compagnie pétrolière Irving a refusé d'en endosser la responsabilité, refusant également d'assumer les dommages à l'environnement et la récupération de 3,100 tonnes d'huile lourde « C » de la soute et les 7.2 tonnes de BPC de la cargaison qui a coulé avec le pétrolier Irving Whale, que Irving lui-même a déclaré comme cargaison.

Le gouvernement canadien, sous la pression des groupes environnementaux et des pêcheurs commerciaux, n'a pas eu d'autres choix que de relever l'énorme défi de vider l'Irving Whale de sa cargaison empoisonnée. Le projet s'est étendu de 1970 à 1996. Les opérations peuvent être retrouvées dans l'Internet, sur le site d'Environnement Canada, sous la dénomination « History of the Irving Whale and the Recovery Project ».

Nous estimons que **la totalité des frais**, engagés par le gouvernement sur le projet Irving Whale, auraient pu valoir entre 100 et 200 millions de dollars, le tout provenant des taxes payées par les contribuables canadiens. Et pour empirer la chose, depuis 1996, de l'huile lourde et des BPC s'écoulent toujours de l'épave. Il est très frustrant d'imaginer que si la compagnie Irving a perçu de l'argent des assurances lors de cette saga (selon un compte-rendu produit sur l'Internet), la compagnie a retiré de l'argent de ce fiasco tout en laissant les canadiens payer la facture.

M. J.D. Irving est un des piliers important de la FSA. Il est également un chef de file des clubs privés sur la rivière Restigouche. Les pratiques forestières de sa compagnie ont été reconnues par les administrateurs de la FSA, dans

les écrits de l'organisme, comme un excellent modèle environnemental à suivre par chacun (comprendre toutes les compagnies forestières).

Le déversement de l'Irving Whale dans le golfe St-Laurent est une chose. Informer le gouvernement (selon les renseignements de la CBC – Canadian Broadcasting Corporation - Radio-Canada) que 7.2 tonnes de BPC était à bord seulement lorsqu'il a été détecté au cours des opérations de nettoyage, en est une autre qui mérite considération.

L'écoulement de 7.2 tonnes de BPC dans le golfe St-Laurent est le genre de désastre se rapprochant le plus d'une catastrophe nucléaire. Il laissera le golfe St-Laurent contaminé avec l'une des substances les plus toxiques au monde pour des siècles à venir, empoisonnant notre alimentation en provenance de la mer. À quoi donc pensait le gouvernement du Canada lorsqu'il a laissé la compagnie Irving s'éloigner de cet odieux désastre environnemental et s'en sortir indemne? Ou peut-être les élus responsables ou leurs fonctionnaires ont-ils pensé aux récompenses et aux sanctions espérant en « faire seulement une histoire »?

Le problème de l'Irving Whale doit être ramené sur la place publique. Les gouvernements doivent être tenus responsables et la compagnie Irving doit être mise à l'amende pour tous les coûts reliés à ce désastre.

Il est inconcevable que les pêcheurs sportifs au saumon de l'Atlantique, les pêcheurs commerciaux de morue et les chasseurs de phoques demeurent si passifs et acceptent l'héritage de ces milliardaires de la FSA qui n'auront rien à céder aux générations à venir.

De l'information est disponible dans l'Internet : CBC « Irving Whale Goes Down » (L'Irving Whale coule) en date du 10 septembre 1970 et à la CBC « Oil Found on Beaches of Magdalen Islands » (De l'huile trouvée sur les plages des Iles de la Madeleine), diffusé le 4 décembre 1981 et vous pourrez en lire encore plus sur ces sujets.

.....

### ***La Fédération Québécoise du Saumon de l'Atlantique (FQSA)***

La FQSA est une organisation similaire à la FSA. Selon moi, la principale différence est que le but de la FQSA est principalement orienté vers des aspects économiques et de bien-être pour ses dirigeants, incluant des privilèges spéciaux de pêche et des récompenses pour louer leur position de pouvoir. La protection du saumon semble reléguée à la suite de ces priorités. De leur côté, les pêcheurs sportifs au saumon de l'Atlantique sont laissés pour compte.

Pendant des années, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec (MLCP) et le ministère des Ressources Naturelles étaient constamment en opposition l'un avec l'autre. Le MLCP, ayant alors à sa tête son propre ministre, travaillait à protéger le poisson, la faune et leurs habitats alors que le ministre des ressources naturelles détruisait souvent des habitats en permettant l'exploitation des ressources naturelles. Les divergences de positions entre les deux ministères sont devenues tellement incompatibles que le gouvernement du Québec a éliminé le MLCP pour passer ses responsabilités au ministère des Ressources Naturelles. Cette opération semble avoir été faite pour une seule raison : enlever le MLCP du chemin et laisser le ministère des Ressources Naturelles violer la forêt sans avoir le MLCP dans les pattes, point à la ligne.

Avec le ministère des Ressources Naturelles du Québec sous le contrôle des deux ministères fusionnés et sous la direction d'un seul et même ministre, les résultats devenaient facilement prévisibles.

### ***Le gouvernement du Québec donne les clés du poulailler au renard***

Au moment où le ministère des Ressources Naturelles contrôlait totalement les forêts sans interférence du MLCP, l'étape suivante consistait à organiser les coupes forestières massives. Vous ne pouvez douter de l'ampleur et de l'évidence des événements.

Il y a plusieurs décennies, j'ai fait part à M. Côté de ma grande inquiétude sur les conséquences des coupes à blanc à proximité des rivières à saumon. Il était très au fait de ce qui se passait. Au moment où j'ai réalisé que M. Côté, président de la FQSA, n'avait aucune intention de faire cesser le massacre de nos forêts avec pour contrecoup les effets dévastateurs qui se produisaient sur nos rivières à saumon, j'en ai conclu que le temps était venu pour nous deux d'avoir une conversation sérieuse sur le sujet.

Lors d'une discussion intense avec M. Côté, à Rimouski, j'ai abordé directement l'item des coupes à blanc par l'industrie forestière. Il m'a répondu : « Pete, tu ne sais pas de quoi tu parles; les castors causent plus de dommages aux rivières à saumon que ne le font les coupes à blanc ». J'ai alors compris, sans le moindre doute, à quelle enseigne se rangeait M. Côté. Ce n'était certainement pas de celle de la protection du saumon de l'Atlantique. À la suite de cette conversation, j'ai scruté tous les articles présentés par M. Côté au cours de la dernière décennie. Pas un mot de sa part contre l'industrie forestière. J'imagine que cela doit dire que la destruction intense de forêts, dont nous avons été témoins sur place, se veut bénéfique pour les rivières à saumon puisqu'elle enlève de la nourriture à ces diables de castors! Je ne serais pas surpris de constater un jour ce genre d'affirmation dans un article « scientifique » traitant du sujet, dans l'une des publications de la fédération.

Au cours de l'hiver 2005, j'ai téléphoné à M. Côté pour lui laisser savoir comment j'avais obtenu toutes les données d'Environnement Canada pour le bassin de la rivière Restigouche et bien d'autres. J'ai fait prendre conscience à M. Côté de mes trouvailles au compteur numéro 01BC001 juste en aval de la rivière Kedgwick à proximité de l'endroit où il opère son pavillon de chasse et de pêche à titre de pourvoyeur. D'autres données concernaient aussi la partie très aval de la Restigouche et de la Matapédia. Tous présentaient une augmentation printanière dramatique des débits d'eau due au ruissellement de l'ordre de plus de 450%. Je n'ai pas oublié de lui signaler des pointes de niveaux d'eau, basse entre 1963 et 2002, atteignant une valeur ajoutée étourdissante de 1592%.

**(Le diagramme de taux d'augmentation de débits d'eau basse peut être consulté au chapitre 2)**

Puisque que M. Côté est président de la FQSA, il y aurait dû avoir une **problématique majeure incontestable** inscrite à son agenda. Neuf mois après notre conversation et après que M. Côté ait reçu les documents en question, j'ai rencontré M. Richard Firth, principal responsable du bassin versant de la rivière Restigouche pour le Québec. J'ai alors demandé à M. Firth s'il avait été conscientisé à propos de mes découvertes concernant l'augmentation des débits d'eau du printemps à deux compteurs sur la rivière Restigouche. M. Firth m'a répondu : « De quels compteurs me parles-tu Pete? », je lui ai répondu : « Les deux compteurs sur la Restigouche, le numéro 01BC001 et le 01BJ007 ». Richard était abasourdi. Il m'a dit : « Pete, je ne savais même pas qu'il y avait des compteurs de débit d'eau sur la Restigouche ».

Neuf mois après notre conversations et suite à la réception des documents pertinents aux données de débits sur la Restigouche, M. Côté, toujours président de la FQSA ne s'est même pas donné la peine de contacter M. Firth pour lui dire le moindre mot à propos du problème. Cette façon de procéder est absolument **incompréhensible** et **inexcusable**. Dans la chronique du président de « Saumons illimités » de l'hiver 2007, M. Côté essaie encore désespérément de détourner l'attention des pêcheurs sportifs du vrai problème, soient les coupes à blanc complètement hors contrôle au Québec et au Nouveau-Brunswick. Il affirme : « En dépit de tout, l'habitat du saumon au Québec a été préservé des effets négatifs de l'influence des interventions humaines ». M. Côté a exclu la destruction extensive de l'habitat causée par les innombrables barrages érigés à la tête de nos rivières à saumon pour le flottage des billes de bois. Il a omis de mentionner l'usage fréquent de la dynamite sur nos rivières à saumon à l'époque. Il a exclu de rappeler le nombre incalculable de fois où les bulldozers sont entrés dans des rivières à saumon pour les aplatir en cours de période de flottaison du bois. Il a exclu les élévations de plus de 450% des débits d'eau printaniers. Il a omis de parler de la réduction dramatique de ce débit en cours d'été et de la dévastation causée par leur



augmentation au printemps provoquant des mouvements massifs de glaces qui déchiètent et mettent en morceaux les berges des rivières. Il ne parle pas de l'élargissement des rivières à saumon jusqu'à plus d'un tiers comparativement à cinquante ans passées. Il n'a pas non plus signalé que la prolifération de l'algue didymo, (la *Didymosphenia Geminata*) retrouvée dans le bassin versant de la rivière Restigouche depuis 2007, a été causé par le déchargement de résidus d'égouts. Il a exclu qu'il n'y a plus d'arbres debout le long des berges de nos rivières ainsi que le long des petits ruisseaux pourvoyeurs de nourriture qui sont maintenant directement exposés aux rayons du soleil, ce qui contribue à réchauffer l'eau des cours d'eau. M. Côté omet également de mentionner que l'abattage massif des arbres est responsable de la création de conditions parfaites pour la prolifération de l'algue didymo, soit une rivière peu profonde qui évacue lentement une eau chaude directement exposée aux rayons du soleil.

M. Côté veut que les lecteurs de sa chronique croient qu'au Québec, l'environnement est bien protégé alors que la réalité, vue du terrain, démontre totalement le contraire. Le Québec et le Nouveau-Brunswick détiennent le triste record mondial de la pire préoccupation environnementale en foresterie. Malgré une densité de population au kilomètre carré dix fois plus élevé que celle du Canada, les Etats-Unis ont choisi de transformer 25% de la surface du pays en zones protégées. Le Québec, de son côté, est en voie d'organiser la protection d'un maigre 12% de son territoire. Il en faudrait beaucoup plus car pour moi, un manque à ce niveau laisse présager un désastre majeur pour l'avenir des espaces Québécois.



**Un camion d'une entreprise environnementale se préparant à effectuer le déversement de sa cargaison d'eaux usées dans la rivière Matapédia**



**Camion de la protection de l'environnement qui déverse son contenu dans la rivière Matapédia**



**Eaux usées s'écoulant dans la rivière Matapédia par un tuyau qui passe sous la voie ferrée en amont du site de déversement**

**Le réchauffement global de la planète, tel que vécu aujourd'hui, a contribué à élever la température estivale de l'hémisphère nord de bien peu. Sur une longue période, cette situation pourrait devenir la cause d'un problème beaucoup plus important. C'est pourquoi nous devons nous préoccuper également du contexte. Imaginez-vous à la pêche sportive sur votre rivière à saumon favorite et que la température de l'air soit plus chaude de plus ou moins quelques degrés. Comment cela pourrait-il affecter la température de l'eau? En fait, très peu. Voici une comparaison qui peut expliquer la différence entre les températures de l'eau : Admettons que nous ayons un poêle en face de nous avec une grande surface plate. Maintenant, plaçons-y deux récipients contenant exactement chacun un gallon d'eau à la température de la pièce. La seule différence réside dans le fait qu'un des contenants a un diamètre un tiers plus grand que l'autre. Donc, il présente une surface de contact plus grande avec le poêle et contient un niveau d'eau moins élevé. Il est**

**évident que le contenant avec un niveau d'eau moindre et dont la surface de contact est plus grande du tiers, atteindra le point d'ébullition beaucoup, BEAUCOUP plus rapidement que celui au diamètre plus étroit et dont le niveau d'eau est plus élevé.**

La comparaison ci-haut porte seulement sur l'équivalent d'une rivière plus large, mais avec un débit d'eau normal. Souvenez-vous que chaque casserole renferme un gallon d'eau. Voyons maintenant une comparaison avec un contenant plus large qui ne contient qu'un demi-gallon d'eau, ce qui correspond à nos débits d'eau actuels en été. Le contenant plus étroit a toujours un gallon d'eau, qui correspond aux rivières plus étroites et profondes que nous avons auparavant. Le diagramme qui apparaît au chapitre 2 de ce document fait état de la comparaison des débits d'eau sur la rivière Upsulquitch en 1920 et en 1991. Ils démontrent ce que devrait être un débit d'eau en été et ce qu'il est maintenant. Aujourd'hui, nos rivières à saumons ne présentent plus que la moitié du volume d'eau qui s'écoule en été. À cela s'ajoute le fait que les arbres qui bordaient les rivières autrefois ne sont plus là, laissant un accès direct aux rayons du soleil à la surface de l'eau. Durant l'été, au cours de la période des eaux basses, la majorité de l'approvisionnement de l'eau vient de sources souterraines et de petits ruisseaux affluents généralement très froids. Une réduction dans l'approvisionnement de l'eau veut dire un courant ralenti. Un courant ralenti durant la canicule de l'été verra sa surface d'eau exposée à l'air chaud et au soleil sur une longue période, soit de son entrée dans la rivière jusqu'à sa sortie dans l'estuaire. Ceci contribuera à augmenter sensiblement la température de l'eau. Il faut considérer quelques éléments dont : une plus grande quantité de rayons du soleil qui touchent la surface du cours d'eau dont le débit est nettement ralenti; les fonds sombres des barrières rocheuses qui se retrouvent encore plus près de la surface; les rochers foncés, maintenant hors de l'eau, exposés qui captent la chaleur du soleil; ils agissent comme éléments chauffants, redirigent cette chaleur sur l'eau de surface contribuant à la réchauffer encore plus. Les grandes surfaces de roche mère et de gros rochers exposés peuvent retenir et diffuser la chaleur plusieurs heures après le coucher du soleil. Ce n'est pas étonnant du tout, même que ça tombe sous le sens, que

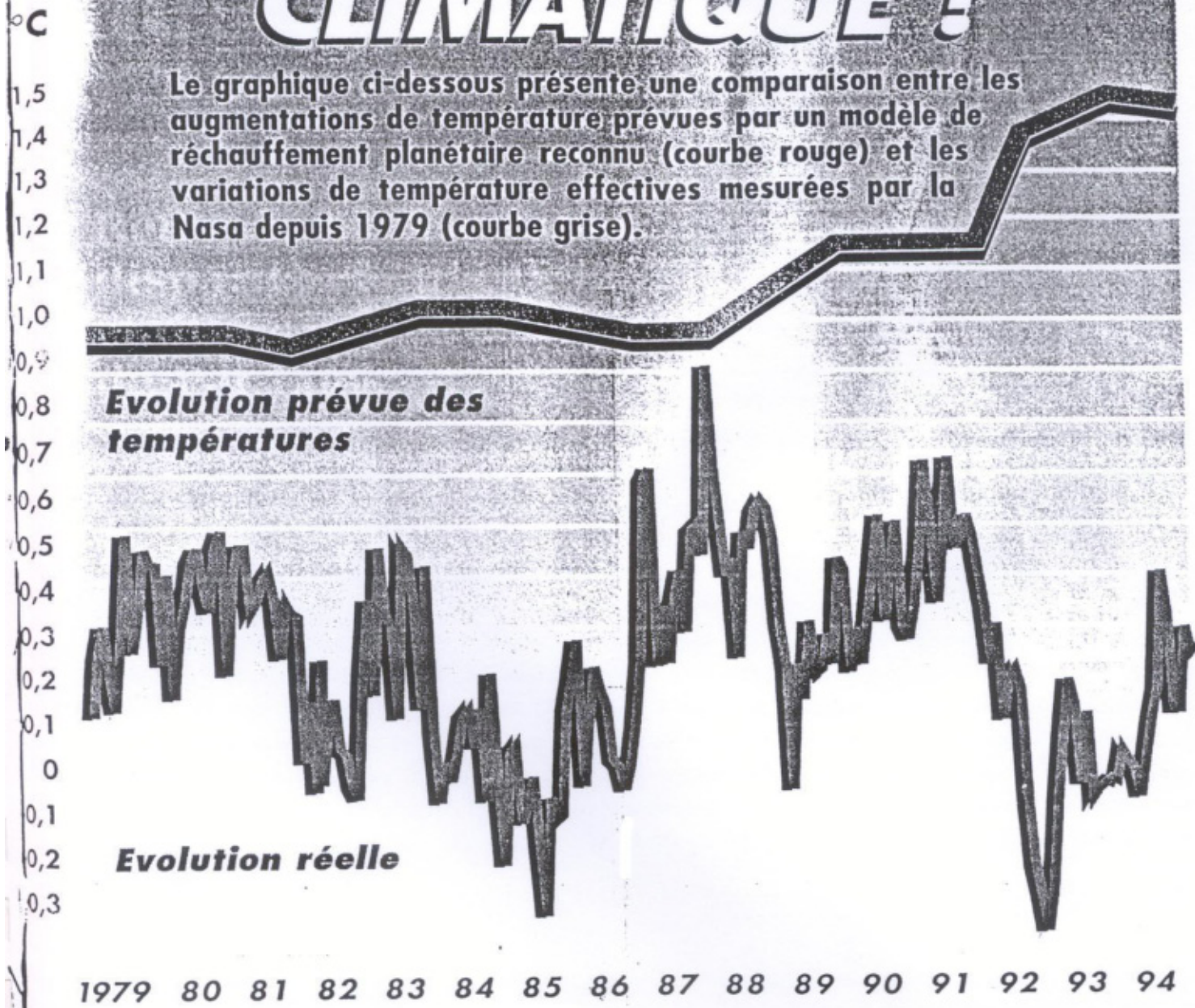
les températures de l'eau des rivières atteignent plus de 80 degrés Fahrenheit (26 Celsius) réchauffant ainsi un poisson, le saumon, qui tolère très mal une température supérieure à 70 degrés Fahrenheit ou 20 Celsius. Dans ce contexte, c'est la destruction de l'habitat qui en est la cause, pas le réchauffement global de la planète. Voilà pourquoi les hausses de températures dans nos rivières à saumon ont très peu à voir avec cet argument. (Voir diagramme page suivante)

Je ne sais pas tout des affaires de M. Côté. Cependant, je peux reconnaître sans l'ombre d'un doute que sa première priorité est loin d'être le saumon de l'Atlantique. Afin d'éviter toute controverse à propos des conflits d'intérêts dans lesquels s'est placé M. Côté, celui-ci devrait révéler publiquement les détails de son association présente et passée avec l'industrie forestière qu'il semble protéger si vigoureusement. Ce qui me déconcerte et me questionne, c'est : comment M. Côté a-t-il fait pour acquérir un si immense territoire à proximité de la tête de la rivière Kedgwick, soit 196 kilomètres carrés de forêt assortis de droits exclusifs de chasse et de pêche? De plus, une portion supplémentaire de forêts entoure les 196 kilomètres carrés qu'il détient, avec quelques autres droits exclusifs pour un total de 350 kilomètres carrés de territoire? Ce territoire renferme l'une des plus grandes concentrations d'originaux du pays avec plus de 26 unités au 10 kilomètres carrés. Que sont ces droits? Quatre saisons annuelles de chasse pour l'orignal, une limite de deux ours, de la pêche à la truite, au saumon, une localisation sur le sentier principal de motoneige et de quad. En d'autres mots, c'est littéralement une pourvoirie dans un coin de paradis. Les pourvoyeurs à travers le Canada ne peuvent que **rêver** devenir un jour propriétaire d'un si gigantesque territoire avec en prime, autant de droits exclusifs.

Au coût actualisé d'une terre à bois dont la qualité est équivalente à celle détenue par M. Côté, qui est estimé à environ \$50,000.00 pour 10 kilomètres carrés, la valeur de son territoire de 196 kilomètres carrés peut atteindre plus de \$20, 000,000.00. Les revenus de location seuls ont une valeur de plusieurs millions de dollars par année. La question qui revient : « Comment M. Côté s'y est-il pris pour acquérir un aussi immense territoire

# QUEL RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

Le graphique ci-dessous présente une comparaison entre les augmentations de température prévues par un modèle de réchauffement planétaire reconnu (courbe rouge) et les variations de température effectives mesurées par la Nasa depuis 1979 (courbe grise).



SOURCE : WORLD CLIMATE REVIEW, UNIVERSITÉ DE VIRGINIE. CES CHIFFRES CONCERNENT L'HÉMISPHERE NORD ET PRENNENT POUR RÉFÉRENCE L'ANNÉE 1890. LE MODÈLE INFORMATISÉ A ÉTÉ MIS AU POINT AU LABORATOIRE DE GÉOPHYSIQUE ET DE DYNAMIQUE DES FLUIDES DE L'UNIVERSITÉ PRINCETON. GRAPHIQUE : LINCON STUDIOS

Graphique évolution des températures 1979 et 1994

On ne peut pas blâmer le changement climatique pour l'augmentation des volumes d'eau dans le bassin versant de la Restigouche. Selon cette étude, il est demeuré inchangé pour l'hémisphère nord de la planète depuis 1979.

et comment s'y est-il pris pour obtenir de si incroyables privilèges de la part du gouvernement? Il n'y a pas de doute, M. Côté sait très bien se débrouiller. Les réponses que le public a le droit de connaître concernent les questions suivantes : De qui M. Côté a-t-il acheté ces propriétés? Était-ce de l'industrie forestière? Était-ce du ministère québécois des Ressources Naturelles? Combien M. Côté a-t-il payé pour ce territoire de très grande valeur, assorti de droits si généreux? Ces droits sont-ils venus suite à la transaction ou les a-t-il obtenus « gratuitement »?

Le pavillon de la pourvoirie de M. Côté est localisé sur la rivière Kedgwick, au beau milieu de l'une des régions de l'Est du Canada les plus affectées par l'application des programmes de coupe à blanc. Est-ce que M. Côté est à ce point aveugle? Est-il possible qu'il ne constate pas la dévastation qui se produit juste dans sa cour arrière? À propos de M. Simon Lemay, le gérant de la pourvoirie, qui possède une formation de technicien forestier, est-il possible que sa profession ne lui a pas appris à reconnaître que, lors du constat d'une déforestation abusive, assez c'est assez?

***La population du Québec est partie prenante, elle doit demander et  
OBTENIR des réponses de M. Côté...***

Depuis quelque temps, l'algue *Didymosphenia Geminata*, surnommée « **Didymo** » ou « morve de rocher » s'est retrouvée dans nos rivières à saumon. **À ce qu'on a essayé de nous faire croire**, elle y aurait été introduite par des pêcheurs sportifs dont les équipements ou le canot auraient été contaminés lors de la fréquentation d'autres rivières ou lacs. Le fait est que pour que l'algue *Didymo* prolifère, elle a besoin d'une eau basse, exposée directement au soleil, et qui s'écoule lentement. En d'autres mots, les coupes à blanc abusives sont directement responsables de la prolifération de la *Didymo* dans nos rivières à saumon. S'il-vous-plaît, ne retenez pas votre respiration jusqu'à ce que la FSA ou la FQSA l'admettent.

C'est encore une fois dans l'ordre des choses pour la FSA et la FQSA, qui semblent protéger l'industrie forestière, d'exclure les pêcheurs sportifs au saumon du débat.

Un élément prépondérant sur la **Didymo** indique que sa cause provient d'un déversement de déchets liquides le long de la rivière Matapédia. Un site de déversement a été repéré dans l'arrière-pays, au bord d'une colline escarpée, tout juste en face du ruisseau Fraser. Des échantillons ont été prélevés par M. Ted Flaherty, le frère du ministre des Finances du Canada. L'échantillonnage fut fait au site de déversement ainsi qu'à l'embouchure du ruisseau Fraser, dans la fosse Alice en arrière du pavillon de Glenn Emma (sur la rivière Matapédia) et à proximité du village de Matapédia. M. Flaherty est un expert chimiste dans le domaine des pâtes et papiers. Les cinq échantillons prélevés ont été expédiés à l'Institut de recherche sur les pâtes et papier sur le boulevard St-Jean à Pointe-Claire au Québec.

Les résultats des analyses mentionnées plus haut ont été retournés à M. Richard Firth, gérant général de la CGRMP, la Corporation de Gestion des Rivières Matapédia et Patapédia. Cette organisation est responsable du bassin de la rivière Restigouche du côté du Québec. Pour mes registres, j'en ai également reçu une copie de la part de M. Flaherty.

Le constat de l'analyse indiquait que ce que chacun surnomme le Didymo ou morve de roche, sorte de pâte de fibre de bois retrouvée sur la roche dans la rivière Matapédia, résulte d'un déversement de liquides usés provenant apparemment d'une usine. Selon le rapport, la « didymo » contient de fibres non blanchies de tremble et de bouleau identiques à celles utilisées dans l'usine de papier de Matane.

C'est intrigant de constater que la CGRMP n'a pas soufflé un mot à propos de ce rapport à qui que ce soit. Le président de la FQSA, M. Yvon Côté, essaie encore de camoufler ces faits en écrivant un article mentionnant que la didymo est causée par le réchauffement global de la planète et de contaminants en provenance de la Nouvelle-Zélande.



Au cours de la fin des années quatre-vingt-dix, le gouvernement du Québec a voulu autoriser l'introduction de méga porcheries a proximité des eaux de la tête de la rivière Matapédia. À quoi pensait ce gouvernement en autorisant ces installations à cet endroit, si près de sa meilleure rivière à saumon? Voici ce que je pense qui se cache derrière tout ça : Si le gouvernement du Québec savait que la structure de la rivière Matapédia était en phase de détérioration rapide depuis longtemps, il savait alors que l'introduction de méga porcheries à la tête des eaux de la rivière créerait des conséquences négatives à plus ou moins long terme. L'UDN, ou la maladie bien connue, la furunculose, envahirait la Matapédia. Alors, les méga porcheries pourraient être blâmées et servir de bouc émissaire pour le gouvernement. Le ministère des Ressources Naturelles n'a pas fait son travail de protection de l'habitat du saumon sur la Matapédia en contrant l'abattage abusif d'arbres et de déversement de déchets dans la rivière. Comme le déversement de liquides usés ne saurait être écarté, le ministère concerné pourrait alors blâmer quelqu'un d'autre et camoufler son manque de gestion de la ressource. Ceci n'est qu'une théorie, mais qui sait!

Les compagnies multinationales comme Irving, Fraser, NBIP, Bowater, Bathurst Papers Co., pour en nommer quelques unes, ont joué un rôle important dans la destruction des ressources forestières. Les preuves démontrent clairement que la priorité de ces compagnies était d'abattre le maximum d'arbres le plus rapidement possible. Il semble qu'on leur avait octroyé un libre accès à la récolte de nos forêts sans le respect de la réglementation environnementale existante ayant force de loi, ni la moindre surveillance apparente. C'était la **responsabilité totale et inconditionnelle** du ministère des Ressources Naturelles de protéger nos forêts et de contrôler les pratiques d'abattage. **Pourquoi le ministère des Ressources Naturelles n'a-t-il pas protégé nos forêts, nos rivières ou notre saumon?**

### ***Demande d'une commission royale d'enquête***

Pour le public en général, être informé avec exactitude signifie être avisé avec précision du sort que l'on réserve à nos forêts au Québec et au Nouveau-Brunswick. Qui est responsable du massacre? Nous devrions tous

demander une Commission Royale d'Enquête, avec citation à comparaître des autorités. Il faut enquêter sur les agissements, les explications et les histoires des sous-ministres attirés aux richesses naturelles du Québec et du Nouveau-Brunswick. Pourquoi les sous-ministres en titre? Parce qu'ils ont évolué en permanence avec le système. Les ministres passent, les sous-ministres restent. Ils ont tous les contacts. Ils sont responsables de l'application des politiques. Ils ont l'expérience de l'implication. Ils sont garants de la détermination de l'inventaire de la forêt et des quotas de coupe. Il n'y a pas de doute que tous les sous-ministres des cinq dernières décennies étaient très au courant de ce qui se passait dans nos forêts. La question qui se pose est : Pourquoi n'ont-ils rien fait pour arrêter le massacre? La population du Québec et du Nouveau-Brunswick a le droit de savoir. Elle devrait exiger des réponses claires et **honnêtes** sur les raisons pour lesquelles ces massacres ont été autorisés. Qui est responsable?

Quiconque a été impliqué dans la destruction des forêts dans un but de profits, particulièrement à cette échelle, qui a mené à l'abolition de dizaines de milliers d'emplois et des pertes économiques incalculables pour les travailleurs et le gouvernement, devrait être considéré comme un criminel. Même plus que ça : la corruption du gouvernement, la corruption elle-même, les rapports falsifiés, la mise en danger de la santé publique, l'évasion fiscale sont aussi des crimes. Il me revient en mémoire ici une citation d'un juge à l'époque des beaux jours dans l'Ouest sauvage : « Vous serez pendu après le dîner, mais auparavant, je dois vous faire suivre un procès équitable et vous trouver coupable ».

Les villes de Chandler et de New Richmond comme bien autres villes de la province de Québec et du Nouveau-Brunswick ont beaucoup souffert de la fermeture de leurs usines à papier et de sciage. Elles devraient être les premières à exiger des réponses **honnêtes** du ministère des Ressources Naturelles. Comment le gouvernement du Québec peut-il expliquer une dépense de plus de deux cents millions de dollars pour rénover l'usine de Chandler et ne pas la rouvrir? Hé la population de Chandler! Réveillez-vous! Il se produit quelque chose d'extrêmement injuste ici! Vous ne devriez pas avoir à souffrir de ces conséquences tous seuls.

Québec peut être fier de compter sur son premier **HÉROS authentique de la protection** de la forêt au Canada, M. Richard Desjardins. Il s'est consacré à l'environnement au Québec. Cet homme a risqué sa vie, sa carrière de chanteur, a confronté l'industrie forestière et fait un film sur la dévastation des forêts du Québec. Son film, « **L'erreur boréale** », est le premier du genre. Il a contribué à réveiller les Québécois et conduit à une enquête publique sur les pratiques de coupe en forêt dans la province. En a résulté le rapport Coulombe qui a clairement confirmé la dévastation de la forêt québécoise dont il recommande une très urgente réduction des prélèvements.

Depuis que le film de M. Desjardins a été présenté sur les ondes de la télévision au Québec, un noyau dur de l'industrie forestière lui a donné du fil à retordre. On a essayé de le discréditer en tenant des propos diffamatoires dans les médias du Québec. Pour ajouter à l'insulte, le responsable de cette campagne de salissage orchestrée est nul autre que M. Guy Chevrette, ancien ministre du MLCP et récemment ministre des Ressources Naturelles. Il s'emploie maintenant à défendre l'industrie forestière avec ardeur. Est-ce que cette implication correspond à la façon dont M. Chevrette fonctionnait alors qu'il était ministre des Ressources Naturelles?

Plus récemment, M. Pierre Corbeil fut ministre responsable des Ressources Naturelles du Québec. Au cours de son mandat, des douzaines de moulins de sciage ont été fermés dans la province. Alors que ces moulins du Québec étaient sous cadenas, des milliers de camions remorque ou de débardage se déplaçaient vers les autres provinces ou vers les Etats-Unis pour le sciage. À quoi pense donc M. Corbeil? Est-ce que vous embaucheriez cette personne pour conduire votre entreprise? Il doit être l'un des administrateurs les plus incompetents du gouvernement du Québec. Si c'est de cette façon que le ministère des Ressources Naturelles du Québec fonctionne, il n'y a pas à s'étonner que les forêts soient actuellement en si piteux état. J'ai de la difficulté à croire que ce résultat problématique soit dû à la seule incompetence des administrateurs du ministère des Ressources Naturelles. Je suspecte qu'il y ait beaucoup plus dans cette

histoire que ce qui y paraît. Tel que déjà mentionné, c'est ce qui se retrouve sous la surface qui doit vraiment inquiéter. Nul doute que des réponses pourraient être fournies par le biais d'une Commission Royale d'Enquête.

L'écriture de ce livre n'a pas nécessairement pour but principal de dénoncer les pratiques d'abattages abusifs de l'industrie forestière, mais plutôt d'informer le public. Ce sont particulièrement les travailleurs forestiers, les fabricants de papier, les opérateurs de moulins à scie et les pêcheurs sportifs qui sont les victimes de ces abus engendrés par une poignée de compagnies multinationales qui ne recherchent que leurs profits personnels. Peut-être que je me répète encore une fois, mais j'espère seulement que chaque personne affectée par ces abus reconnaisse qu'elle a des droits moraux et légaux. Les deux ministères des Ressources Naturelles du Québec et du Nouveau-Brunswick ont beaucoup d'explications à donner. N'oublions pas non plus de questionner les autres organisations, fédérations et fondations qui ont été corrompues « sous la table » par les intérêts de l'industrie forestière.

Il faut lire la lettre que M. David Suzuki m'a adressée personnellement (chapitre 5) et qui mentionne : « We have done stories on clear cut-logging before and have been hammered by the forest industry. Right now, the CBC is under siege and **terrified** in getting into more controversy ». En traduction libre : « Nous avons fait des reportages sur les coupes à blanc dans les forêts auparavant et nous avons été martelés par l'industrie forestière. Actuellement, la CBC est assiégée et **terrifiée** à l'idée d'être impliquée dans plus de controverse ». Quand un administrateur de rivière comme Richard Firth vient dire en pleine réunion : « Si j'essaie de m'en mêler pour faire arrêter les coupes à blanc, ils me tueront et je ne veux pas dire tuer comme une simple expression, mais je veux dire me retrouver six pieds sous terre », c'est qu'il y a danger dans la demeure. La plupart des administrateurs de rivières sont conscients des effets des coupes à blanc sur leurs rivières mais ils sont terrifiés d'en parler. Un gars comme Richard Firth n'a pas beaucoup de choix sauf celui de suivre le courant. S'il brasse la cage, il perdra son emploi. Chaque administrateur de rivière avec qui j'ai eu des conversations privées m'on mentionné la même chose. Des gens comme M. Yvon Côté, président de la Fédération du Saumon de

l'Atlantique du Québec, devraient être à l'avant-garde dans la confrontation avec l'industrie forestière. La même chose pour la Fédération du Saumon de l'Atlantique. Cependant, pas un traître mot des ces gens pour dénoncer les faits, les désastres. Probablement que, par leurs choix administratifs, ils se sont qualifiés pour certains privilèges en échange de leur silence.



DE LA MAGIE DANS L'AIR...

**C'est trop beau pour le laisser se faire détruire...**



## CHAPITRE 4

### *Brillant avenir et prospérité*

Tout en constatant les « performances » actuelles de la FSA, plusieurs d'entre nous avons lu ces lignes dans les pages du « Atlantic Salmon Federation Journal » tellement de fois par le passé qu'elles sont devenues presque un cliché : « **Un avenir brillant pour le saumon de l'Atlantique** » Bel avenir brillant !

Les agissements de la Fédération du Saumon de l'Atlantique (FSA) me rappellent le scénario suivant : Un éleveur de poulet possède une quantité d'oiseaux libres autour de sa ferme et dans le voisinage immédiat là où se retrouve une surpopulation de renards. Un jour, l'éleveur se gratte la tête, incrédule, se demandant : « **Mais où diable sont donc passés tous mes poulets?** ». Pendant ce temps, la fédération des éleveurs de poulets essaie désespérément de laver le cerveau de ses membres avec une multitude d'études sur le contenu de l'estomac des renards. Les données affirment qu'ils n'ont pas trouvé la moindre trace de particules de poulets ou de tout autre élément relié dans leur estomac. Dans ce scénario ridicule, nous pouvons tous rapidement comprendre pourquoi le pauvre éleveur perd tous ses poulets. Il faut admettre la simplicité de l'exemple mais l'autre face de cette analogie est beaucoup plus complexe. Le saumon de l'Atlantique, espèce migratoire par excellence, voyage sur des milliers de kilomètres dans des rivières, baies, golfes, détroits et océan. Ils y vivent de multiples situations incertaines et invérifiables. Manifestement, il faut reconnaître qu'à cause de l'immensité du territoire migratoire du saumon de l'Atlantique, il devient facile pour des agences de réglementation corrompues par de grosses sommes d'argent, versées à des politiciens, ou encore à des scientifiques dont la recherche est achetée et payée par des

intérêts privés et corporatifs, de désinformer le public sur la réalité de ce qui se produit vraiment ici, dans l'Atlantique Nord. Les gens responsables de la surveillance, du compte-rendu et de la réglementation des ressources naturelles de grande valeur dans nos océans et nos rivières, peuvent inventer toutes sortes de raisons pour camoufler n'importe quelle situation et/ou rapport concernant n'importe quelle découverte en les arrangeant à leur avantage. C'est à peu près impossible de mettre à jour une fraude lorsqu'elle est montée par un scientifique habile ou un officiel du gouvernement dont certains objectifs politiques seraient un peu tordus. Les excuses pratiques abondent : changement climatique, réchauffement global de la planète, températures de l'eau, courants océaniques, maladies, mouvement des glaces, pénurie de nourriture, pollution, pour faire une courte liste. Une chose reste certaine : nos pêcheries vivent une problématique profonde dans l'Atlantique Nord. À ce jour, la politique gouvernementale a résulté en un maintien dans la misère permanente de toute une classe de travailleurs. Des mesures extraordinaires doivent être prises maintenant. Une commission royale d'enquête serait actuellement absolument essentielle afin de mettre à jour la corruption. Il faut définir une nouvelle voie vers un plein rétablissement de l'industrie de la pêche dans les Maritimes qui a été détruite à cause de politiques terriblement inadéquates, basées sur le pouvoir et sur une science faussée. C'est une question de survie pour ces milliers de travailleurs.

**Le déclin dramatique des ressources dans l'Atlantique Nord inquiète fortement plusieurs d'entre nous qui dépendons d'elles pour notre gagne-pain. Le seul fait de reconnaître l'état de dégradation des pêcheries dans l'Atlantique Nord est devenu extrêmement frustrant; c'est une situation crève-cœur. L'énormité de ce problème, presque accablante, nous commande de ne pas rester passifs devant une situation aussi dramatique. Nous parlons ici de l'avenir de nos enfants, celle des générations futures. Ce livre veut tirer une alarme. Je ne suis pas le seul à le faire mais toutes les alertes qui ont été avancées à date n'ont pas réussi à introduire les changements nécessaires. Je souhaite sonner une très grosse cloche dans les oreilles de la population de la côte de l'Atlantique Nord. Je voudrais l'amener à se poser des questions sur les décisions sur les pouvoirs actuels et exposer les desseins secrets qui s'y cachent.**





**Une journée moyenne de pêche en 1974, imaginez comment notre région serait prospère aujourd'hui avec cette qualité de pêche sportive. À la place des 7,500 pêcheurs sportifs résidents actuellement dénombrés au Québec, nous serions certainement des centaines de milliers, comme c'est le cas pour la chasse à l'orignal**

**Je peux le faire parce que j'ai eu assez de chance pour naître dans une famille qui, sur trois générations, a géré la plus importante pourvoirie de pêche sportive à la mouche du saumon de l'Atlantique au monde. Il s'avère très important que la population comprenne la culture de cet environnement. Au fil des siècles, la pêche sportive au saumon de l'Atlantique a évolué dans un art élitiste, trouvant son origine dans les eaux privées d'immenses états appartenant à la noblesse européenne. Elle a souvent été citée en référence comme « le sport des rois » et ce n'est pas une blague. La pêche sportive au saumon de l'Atlantique se veut la plus prestigieuse, excitante et exclusive expérience de pêche sur la planète. Jusqu'à tout récemment, ce fut un privilège réservé pour le plaisir privé des mieux nantis de la « haute société ».**

**Tous les autres, ceux qui ont osé s'introduire dans ces eaux privées, sont considérés comme des « braconniers ». Jusqu'à ce jour, le crime de braconnage a été assorti de pénalités sévères. Ce phénomène moderne de la pêche sportive au saumon de l'Atlantique se concentre sur le Canada Atlantique, là où les plus prestigieuses rivières à saumon du monde convergent. À nos installations, au point de rencontre des rivières Matapédia et Restigouche, ont séjourné de riches, puissants et célèbres personnages. Des présidents des États-Unis de Grover Cleveland à Eisenhower en passant par des magnats de grosses entreprises, d'anciens ou nouveaux riches, plusieurs grands acteurs et athlètes, des dignitaires étrangers trop nombreux pour les nommer tous. Enfin, mais certainement pas les moindres, des officiels du gouvernement canadien y ont cherché à jouir du privilège de leur rang, de leur pouvoir ainsi que de l'opportunité de côtoyer des personnages riches et célèbres. Il y a quelque chose dans une rivière à saumon qui agit comme un grand catalyseur temporaire, et qui permet à ces individus importants et puissants d'entrer en relation étroite avec leurs guides. On peut dissiper le stress du monde extérieur par le biais de conversations étroites et privées avec le guide sur une foule de sujets, voire même des problèmes personnels. Au cours d'environ les cinquante dernières années, ce fut un privilège pour moi de vivre et de travailler dans cet environnement magnifique, au cœur d'une entreprise vouée au saumon de l'Atlantique. L'information que j'ai**

recueillie de la plupart de ces gens doués d'un talent et d'une intelligence extraordinaire, rendrait n'importe quel journaliste jaloux. Certains auraient donné leur vie pour l'obtenir. En fait, cela pourrait éventuellement me coûter la vie comme nous le verrons plus tard. Ce n'est pas seulement une fleur et un racontar que ces conversations secrètes qu'un groupe de gens riches ont révélé en exposant la corruption institutionnelle de certaines fédérations d'intérêt public ainsi que du gouvernement du Nouveau-Brunswick. J'ai mérité ma place à la table par le fait d'une vie entière vouée à l'étude, la recherche, l'observation, l'écoute et l'accès à toute la connaissance que je pouvais obtenir sur tout ce qui se relie au saumon de l'Atlantique. Il devient vital pour moi de transmettre cette information aux pêcheurs sportifs, aux pêcheurs commerciaux, aux peuples autochtones ainsi qu'au public en général. Ainsi, d'autres, particulièrement ceux qui suivront dans le futur, devraient être capables de construire sur cette base de faits, corrigeant mes erreurs sans doute nombreuses. Ils pourront mieux comprendre, de façon plus importante encore, comment ce poisson fabuleux se connecte totalement avec l'écosystème entier de l'Atlantique Nord et du Canada Maritime. Le général Douglas MacArthur a fait un jour cette déclaration célèbre : « Une chaîne est aussi forte que son maillon le plus faible ». Dans la « chaîne » de l'équilibre écologique et de la biodiversité, le saumon de l'Atlantique, également surnommé le « Roi de tous les poissons », a prouvé être le « maillon faible » tel que nous l'observons dans l'Est du Canada. Ceci définit une image claire de ce que la main mise de l'homme a causé comme désastres environnementaux. Ces crimes majeurs sur l'environnement n'ont pas seulement affecté le saumon de l'Atlantique comme espèce sauvage, mais également et très sévèrement la vie de gens ordinaires. La situation actuelle continue de menacer notre bien-être futur. Après avoir bien compris les problèmes causant l'effondrement des pêcheries de l'Atlantique Nord, nous voudrions tous devenir des agents de changement. L'indignation et la colère deviendront des réactions normales chez plusieurs personnes. Après beaucoup d'angoisse au sujet de cette problématique, je constate que la colère par elle-même ne résoudra rien. Je crois fermement que l'avenir n'a pas besoin d'être aussi sombre et négatif. Nettoyer le gâchis et réformer les politiques néées de la

corruption s'avère la tâche urgente de la présente génération. Nous ne pouvons fuir cette responsabilité. Il y aura une bataille difficile, mais il n'est pas question que la population seule dispose de ces questions. Au cours d'une décennie, des améliorations importantes peuvent s'initier et le bénéfice de ces réformes peut être clairement démontré. Le raffinement des politiques réformées devra continuellement se baser sur une science honnête, des résultats prouvés et une impartialité envers le monde ordinaire. L'adhésion stricte à des mesures pour que de l'eau propre soit maintenue pour les générations futures devrait être considérée comme une question de vie ou de mort. L'éducation publique sur ce problème aurait tout avantage à devenir obligatoire. Il s'avère essentiel qu'aucune pollution de quelque sorte ne soit introduite dans nos rivières par les villes, villages, fermes ou industries. En théorie, ceci correspond à la loi actuelle. Ça ressemble plutôt à une mauvaise plaisanterie et n'importe qui peut prendre pour acquis que la loi est appliquée à la lettre. La réalité, c'est que trop de gens, incluant les officiels de la réglementation gouvernementale, écartent facilement ces agressions environnementales ainsi que leurs causes. Ce n'est que lorsqu'assez de gens deviendront en colère que la situation changera rapidement.

### *Qu'est-ce qui peut être fait?*

Je crois que la racine du problème, principalement sur la rivière Restigouche, provient de nos fédérations du saumon, en conspiration avec les titans corporatifs de l'industrie forestière et les détenteurs milliardaires des droits « ripariens ». Ces individus ont besoin d'être retirés des positions de contrôle des fédérations et le public doit y retrouver la place prépondérante qui lui revient.

**Voici une expression que je trouve appropriée pour la situation, tirée du vocabulaire du légendaire Richard Nelson Adams :**

**« Nous devons sortir les rats de la grange »**

Cela exprime clairement ma pensée sur ce qui doit être fait.

Les pêcheurs sportifs au saumon doivent prendre le contrôle de leurs fédérations du saumon. Il est inacceptable que la Fédération du Saumon de l'Atlantique (FSA) ne tienne pas son assemblée annuelle là où tous les membres peuvent participer au processus d'élection. Le présent monopole des « Clubs de la rivière Restigouche » sur la FSA doit cesser. La FSA doit redevenir accessible à tous ses membres et non être réservée à un groupe privilégié. Son siège social devrait être relocalisé dans une région à proximité d'une rivière à saumon, là où la majorité des ses membres se retrouveraient. Son assemblée générale annuelle devrait se tenir dans une ville concernée par le saumon, dans une vaste salle accessible à tous et assortie d'un système d'élection ouvert et vérifiable. Et, s'il vous plaît, pas de souper annuel à 500.00\$ le couvert comme ceux qui se déroulent actuellement. Ce genre d'activité doit être abordable pour tous.

### ***La surpopulation des phoques cause le déclin de nos pêcheries***

Aussi politiquement sensible qu'ils doivent l'être, nos fédérations et nos gouvernements auraient intérêt à informer le monde sur le **chaos** potentiel anticipé si l'explosion actuelle de la population de phoques et de baleines communes n'est pas mise sous contrôle.

Les documentaires télévisés, les publications scientifiques, les livres qui traitent de la chasse aux phoques et aux baleines doivent être disponibles et informer exactement le monde des vrais enjeux découlant de l'arrêt complet de la chasse au phoque.

Dans un documentaire de Raoul Jomphe diffusé en mars 2007, il a démontré comment les activistes se sont organisés pour filmer une scène de chasse spectaculaire qui a choqué le monde entier. Ils ont montré à la caméra des blanchons écorchés alors qu'ils semblaient apparemment encore en vie. C'est maintenant bien connu que ces scènes spectaculaires ont été orchestrées par ces activistes qui ont payé les chasseurs de phoques afin que ces images soient filmées par ces gens.

De toute évidence, l'ignorance se veut la cause principale du conflit sur la chasse au phoque. Les donateurs qui financent des activistes, afin de

mettre en avant-scène l'arrêt la chasse au phoque, ne sont pas convenablement et proprement informés des conséquences de leur demande. Une interdiction complète de la chasse au phoque ruinerait totalement les pêcheries de la côte Atlantique du Canada. Elle serait également dévastatrice pour le phoque et la morue de l'Atlantique. Les stocks de saumon s'effondreraient car ces interdictions les décimeraient totalement. Des milliers et des milliers d'emplois ont déjà été perdus à cause de l'interdiction partielle de la chasse au phoque depuis 1974. Des activistes ne veulent pas réaliser que la population de phoques peut affecter non seulement la côte immédiate de l'Atlantique, mais également toutes nos rivières à saumon, du Labrador au Maine et de Terre-Neuve à Québec. Dans un passé encore récent, ces zones ont déjà vécu de grandes montaisons de saumon de l'Atlantique ainsi que d'immenses populations de morue. Aujourd'hui, le saumon Atlantique du Maine est inscrit sur une liste d'espèces en danger, de même que plusieurs rivières à saumon de la côte Est. En plaçant cette situation en perspective, il devient certainement inconcevable d'arrêter la chasse au phoque. Nous savons d'avance que si cette chasse est complètement interdite, les phoques mourront éventuellement de faim, créant ainsi une autre catastrophe écologique et un désastre pour l'Est du Canada et des États-Unis. Ce que les **donateurs** finançant les activistes opposés à la chasse au phoque ne veulent pas voir, c'est qu'une interdiction totale de cette chasse aura une conséquence totalement opposée au résultat attendu.

Imaginons, à titre d'exemple, qu'une interdiction totale de la chasse au chevreuil soit implantée aux États-Unis. La conséquence d'une telle interdiction pourrait être facilement prévisible. En-dedans de cinq ans après l'interdiction, des millions de chevreuils se retrouveraient partout, avec pour contrecoup, des milliers de morts sur les routes et des chevreuils se nourriraient dans des lieux, voire des jardins à proximité des agglomérations. Par les sensations, le visuel, les odeurs, même le bruit, le phénomène s'apparenterait à une infestation de rats ou de coquerelles. Éventuellement, des maladies apparaîtraient et se répandraient dans tous les troupeaux de chevreuils ainsi que chez des animaux en contact, incluant les animaux de compagnie. Il faut aller voir le problème vécu dans la

gestion du chevreuil de l'île d'Anticosti dont l'introduction, il y a quelques décennies, fut la responsabilité du riche chocolatier Meunier. Et ce n'est pas le seul endroit au monde où ce type de problème est apparu. En Australie, des déboires semblables sont vécus à cause de l'introduction d'animaux « exotiques » par l'homme. Dans notre exemple, au bout du compte, il en résulterait des centaines de milliers de chevreuils morts de maladie ou de faim. Le gros bon sens commande qu'au même titre que le chevreuil, les phoques et les baleines doivent être gérés adéquatement, de façon à ce que ces animaux puissent vivre en santé, dans un environnement fournissant un niveau de stress minimal.

J'entendais le commentaire de cette femme activiste au cours du bulletin de nouvelles nationales de la CBC, le 15 mars 2007. Elle disait : « Nous paierons tous les chasseurs de phoque afin qu'ils restent chez eux ». Il est clair que cette femme n'a pas la moindre idée de ce dont elle parle. Depuis que la chasse au phoque a été réduite en 1974, il s'est perdu annuellement des dizaines de milliards de dollars sur la côte de l'Atlantique Nord ainsi que des milliers et des milliers d'emplois. C'est faux de penser que payer seulement quelques chasseurs de phoques des Îles de la Madeleine afin qu'ils restent chez eux constituerait une compensation équitable.

Des dons à des groupes activistes sur les animaux **exploient** lorsqu'il s'agit du débat sur la chasse aux phoques. Des millions de dollars par mois sont versés à ces organisations qui soi-disant « défendent » les animaux. Ce sont des centaines de millions de dollars de « **grosse argent** » qui en valent la peine pour les administrateurs de ces organisations. Je comprends qu'ils ont tout avantage à entretenir le conflit de la **chasse** au phoque.

### ***La conclusion...***

**Les perdants** : Les grands perdants de la saga de la chasse au phoque sont, en premier lieu, les phoques eux-mêmes. Actuellement, ils doivent compétitionner pour l'accès à la nourriture essentielle à leur survie; ils sont maintenant près de mourir de faim. En second lieu, les milliers de pêcheurs commerciaux de morue, de chasseurs de phoques et d'opérateurs

d'entreprises de services pour les pêcheurs sportifs au saumon de la côte de l'Atlantique Nord qui ont perdu leur travail et leur gagne-pain à cause du conflit relié à la chasse au phoque. Troisièmement, les donateurs à ces groupes d'activistes, totalement bernés et désinformés, auxquels on n'a fait part que d'un côté de l'histoire, ce qui permet de leur soutirer un maximum de dons. Hé! Qui ne s'habillerait pas d'une tenue blanche décorée de teinture rouge afin de ressembler à un phoque couvert de sang pour ensuite pavaner dans les rues de Washington D.C. chaque année, et pour quelques jours, à la face des médias et avec quelques « amis »? N'importe qui, si cela rapportait à ces gars un généreux financement à la hauteur de \$50, 000,000.00 par année? Je peux vous dire que je donnerais mon âme au diable dans ce genre de spectacle pour tout cet argent!

**Les gagnants** : De loin, il est clair que les grands gagnants de la saga de la chasse au phoque sont, sans l'ombre d'un doute, les groupes activistes qui vivent une vie rythmée par des millions de dollars de dons. Les détenteurs de droits privés « ripariens » de pêche au saumon de l'Atlantique (Clubs de pêche sportive au saumon) ainsi que l'industrie forestière et possiblement les compagnies hydro-électriques en profitent également amplement. Dans la foulée d'un conflit sur la chasse au phoque, les activistes se voient dotés d'un compte en banque rempli à ras bord. Ainsi, ils sont prêts à voyager confortablement en première classe à travers le monde. Cela se fait sur le bras des généreux donateurs qui « croient » à la cause du phoque. Imaginez le président de la Société des droits humains pour la protection des animaux qui se paye un salaire plus de quatre fois plus élevé que celui du premier ministre du Canada. En prime, il s'offrirait un agréable mode de vie en voyageant partout sur la planète, toutes dépenses payées, sur le bras de plusieurs « amis du phoque ». Le conflit de la chasse au phoque est devenu une farce médiatique qui a pris des proportions sans précédent. Il capte toujours l'attention de millions d'auditeurs à travers le monde. Ces derniers s'attachent à ce qui n'est rien d'autre qu'une mauvaise comédie entretenue par de l'information mensongère. Je suis convaincu que lorsque les activistes seront près de leur but d'interdire complètement la chasse au phoque, **ils reculeront!** Si la chasse au phoque s'arrête complètement, ils perdront des centaines de millions de dollars en dons à venir. Je suis persuadé que ce n'est pas du tout ce qu'ils recherchent.



C'est la responsabilité de nos gouvernements au Canada d'éduquer le public sur la chasse au phoque et à la baleine ainsi que sur les conséquences réelles de l'interdiction de cette chasse.

Nous devons commencer par **l'information et l'éducation adéquate** du monde sur l'impact que le phoque et la baleine ont sur nos réserves de poissons en eau, sur la vie des gens et sur le chaos à prévoir si l'équilibre de la chaîne alimentaire n'est pas atteint. Le monde doit comprendre que le Canada, comme les États-Unis, a l'obligation morale et le devoir de gérer leurs ressources naturelles de la meilleure façon pour les générations futures. Selon mon opinion, c'est inacceptable que le Canada et les États-Unis continuent de ne rien faire seulement pour sauver leur image. Si les pêcheries de l'Est du Canada et des États-Unis ne ramènent pas le taux d'emploi dans le domaine tel qu'il était par le passé, ce qui a un impact réel sur l'économie pour les régions concernées, alors la motivation pour la protection des ressources s'éteindra.

Pourquoi diable les gouvernements du Canada et des États-Unis n'engagent-ils pas des poursuites de centaines de millions de dollars contre la « Human Right Society for the Protection of Animal », « Green Peace » et la « Sea Shepherd »? Pendant des années, ces activistes ont fomenté des campagnes de propagandes trompeuses contre les chasseurs de phoques Canadiens. Ils prétendent encore aujourd'hui que les chasseurs de phoques tuent des blanchons, alors qu'ils savent très bien que ce type de chasse est banni depuis plus de 25 ans. Pourquoi le gouvernement canadien reste-il juste assis là et accepte les abus de propagande de ces groupes activistes? Je crois pour ma part qu'il y a suffisamment d'évidences pour conclure que l'industrie forestière et les détenteurs de droits « ripariens » sont la source de ce conflit de chasse au phoque et qu'ils veillent à ce que l'application réelle des programmes du gouvernement chargés de régler ces secteurs d'activités restent inapplicables sinon inexistantes. . .

## ***La côte Atlantique du Canada...un potentiel énorme***

Aujourd'hui, la plupart des marchés sont saturés. Il existe cependant un potentiel de développement marginal dont de substantiels investissements générerait un retour sur le capital.

Imaginez un projet qui ne demanderait pas un sou de subvention et produirait annuellement des dizaines de milliards de dollars de retombées...Est-ce possible? Certainement!

Le seul critère requis de la part de nos gouvernements pour avoir accès à cette manne serait : la mise en œuvre de règles applicables émanant de lois avec des dents assorties de contrôles très stricts. Croyez-le ou non, c'est tout ce qu'il faut pour plonger dans une industrie multimilliardaire.

Il n'y a qu'à porter un peu d'attention, lors du magasinage dans n'importe quelle épicerie en Amérique du Nord, pour observer des étagères et réfrigérateurs remplis de saumons de l'Alaska et de l'Ouest du Canada. Pourquoi les pêcheries de l'Est du Canada n'offrent-elles pas l'équivalent pour leurs résidents? Manifestement, quelque chose ne va pas. Nous avons besoin d'en savoir plus et d'obtenir des réponses de la part de nos gouvernements...

### ***Le projet***

Le gouvernement Canadien doit être préparé à introduire une législation appropriée avant de s'avancer dans un méga projet de chasse au phoque et à la baleine. Elle devrait prévoir des **pénalités extrêmement sévères** pour quiconque interfère avec les chasses, des pénalités de dizaines de milliers de dollars par jour, par individu qui ne se conformerait pas à la loi. Elle pourrait considérer la saisie de tous les équipements incluant les bateaux, vaisseaux, hélicoptères, satellite ou autres technologies, utilisés pour interférer avec la chasse et être assortie d'une peine de prison. Nous ne pouvons permettre plus longtemps le genre de parodie de l'ampleur de celle qui a été remarquée au cours des trente dernières années.

Nos gouvernements doivent démontrer leur leadership, sauter dans le train et ne pas être intimidé par quelques milliardaires comme les J.D. Irving ou les groupes environnementalistes qui essaieraient de faire dérailler le projet.

La côte Atlantique possède un énorme potentiel. Je sais que dans un futur rapproché, à un moment donné, nos fédérations ne seront plus sous le contrôle des propriétaires des droits « ripariens » et de l'industrie forestière. Les pourvoyeurs, les pêcheurs commerciaux, les chasseurs de phoque et les gouvernements devraient se rejoindre tous et s'engager dans ce genre « **d'audacieux nouveau projet** » destiné à la côte Est de l'Atlantique.

### ***Considérations***

Considérant qu'il est aujourd'hui permis d'estimer la population de phoques aux environs de 20,000,000 d'individus car elle continue de croître à des niveaux alarmants avec pour conséquence que beaucoup d'entre eux vont s'affamer et mourir.

Considérant que certaines de nos populations de baleine commune (1,000 à 10,000 livres – 450 à 4,500 kilos et plus) pourraient dépasser les 6,000,000 ou plus dans l'Atlantique Nord.

Considérant que sans contrôle, les populations de phoques et de baleines communes ont explosé depuis les trois dernières décennies, plaçant une énorme pression sur la chaîne alimentaire en Atlantique Nord. Cette chaîne alimentaire est aujourd'hui totalement en dehors du coup avec une baisse dramatique des stocks de hareng, de saumon et de morue dû au manque de contrôle sur les prédateurs.

Considérant que présentement, il ne semble pas exister d'orientations ni de programmes offrant des mesures réalistes et probantes pour atteindre des résultats significatifs destinés à rétablir nos stocks de poisson sur la côte de l'Atlantique Nord.

Considérant que le présent statu quo est inacceptable et extrêmement coûteux. Le chaos est imminent si le statu quo demeure puisqu'il empêche des dizaines de milliers d'emplois de se développer, donc des milliards de dollars en retombées économiques dans l'Atlantique Nord.

Considérant que les autres pays ont démontré qu'un projet audacieux, destiné à contrôler l'équilibre de la nature, pourrait fonctionner. Sur les Îles Galápagos, plus de vingt mille chèvres sauvages ont été abattus afin de retrouver le contrôle de l'équilibre écologique sur ces îles. Ce fut réalisé sans interférence de la part d'autres pays et l'initiative a conduit aux résultats attendus.

Considérant que le Canada n'a pas vraiment essayé d'informer ou d'éduquer les donateurs en environnement sur les conséquences négatives sérieuses de l'attentisme au sujet des populations de phoques et de baleines qui se décuplent.

Considérant l'immense avantage de retombées économiques à la hauteur de milliards de dollars pour la région entière; je crois que le Canada Atlantique et les états du nord des États-Unis sont maintenant prêts à accepter et à se battre pour un **nouveau projet audacieux** destiné à contrôler les populations de phoques et de baleines.

Les scientifiques du ministère des Pêches et Océans du Canada l'ont récemment signalé : « Les populations de phoques sont maintenant stabilisées à cause d'un taux de reproduction qui a chuté de plus de 70% ». En d'autres mots, les scientifiques sont en train de nous informer que les phoques meurent de faim à cause d'une surpopulation.

Le Canada Atlantique a donc besoin d'améliorer ses pêcheries et créer une énorme richesse pour la région avec un programme audacieux de chasse au phoque et à la baleine.

## *Économie*

Des milliers et des milliers d'emplois seraient créés par un important programme de chasse au phoque et à la baleine, appuyé scientifiquement, avec une technologie moderne et de l'innovation pour transformer la biomasse en douzaines de nouveaux produits. Des usines modernes pourraient voir le jour et créer des milliers de nouveaux emplois en produisant à partir de cette biomasse : du collagène; la meilleure viande de catégorie A; du savon; de la nourriture pour chien; de la nourriture pour chat; de l'alimentation en supplément pour le bétail; de l'huile avec des Oméga 3; des valves pour le cœur humain; des fertilisants; des articles en cuir; des vêtements de fourrure et de cuir; etc....etc.... Alors les rivières à saumon se rempliraient à nouveau de saumon et les pêcheurs de morue pourraient reprendre leur pêche en-dedans d'une décennie. Et la liste des potentiels peut encore s'allonger. Le plus extraordinaire, c'est que le gouvernement n'aurait éventuellement pas besoin d'investir. Cette démarche de développement ne requiert que la mise en application de lois et règlements appropriés de façon à ce que les investisseurs privés qui veulent agir se sentent protégés.

Regardons de plus près ce que pourrait générer un tel programme de chasse au phoque et à la baleine pour la côte Atlantique :

**Afin de stabiliser la chaîne alimentaire, assumons que l'objectif initial serait de récolter annuellement environ 30% d'une population particulière de phoque et 5% de la population de baleine commune sur la côte Atlantique du Canada et du Maine, en-dedans les 200 milles marins des limites territoriales des eaux.**

**Assumons que la population de phoque visée à l'intérieur de ces limites serait le surplus de 10 millions d'individus, et que la baleine qui mange le petit poisson pourrait excéder trois millions.**

**Selon les personnes compétentes en la matière, un phoque mature peut générer des revenus estimés jusqu'à environ \$1,500.00 lorsque toutes ses parties sont utilisées à leur plein potentiel. De son côté, la biomasse de la**

**baleine peut générer plus de \$5.00 la livre (\$11.00 le kilo).**

**Un calcul rapide s'impose : La récolte de 3,000,000 de phoques et de 150,000 baleines pourrait générer plus de \$7,500,000,000.00 annuellement, créant possiblement plus de 20,000 emplois pour la récolte, son traitement et la transformation en produits.**

**Après une décennie de contrôle de la population de phoque et de baleine, les stocks de morue pourraient croître à un point tel que la réouverture de la pêche commerciale à la morue serait envisageable. Des milliers de nouveaux emplois pourraient être créés, redressant d'autant la situation économique actuelle par des milliards de dollars générés annuellement. Les nouveaux investissements effectués par les pêcheurs de morue pour des bateaux de pêche, incluant des équipements de toutes sortes, la réouverture d'usines existantes ou la construction de nouvelles, l'innovation dans de nouveaux procédés et infrastructures pour la seconde et la troisième transformation de la biomasse contribueraient à « faire tourner l'économie ».**

**Afin de mettre ce genre de proposition en perspective, si la rivière à saumon de Pulaski dans le nord de l'état de New York peut générer des retombées économiques de plus de \$25, 000,000.00 US annuellement sur seulement 17 milles (27 km) de longueur sur ce cours d'eau, l'on peut imaginer ce que nos rivières qui coulent sur des centaines de kilomètres pourraient faire si elles étaient correctement administrées, avec pour objectif principal d'améliorer la richesse de la population.**

**Imaginons, si notre population MONDIALE de saumon de l'Atlantique estimée aujourd'hui à environ 2, 000,000 d'unités, pouvait croître jusqu'à des centaines de millions d'individus pour tout l'Atlantique Nord! Dans la pêche sportive, on pourrait y associer des retombées annuelles estimées à des milliards de dollars. Une combinaison de toutes ces ressources, incluant la pêche à la morue ainsi qu'un programme de chasse au phoque et à la baleine, pourrait contribuer à créer une méga économie.**

Que serait le miracle de la génération de produits découlant de la morue, du saumon sauvage de l'Atlantique, du phoque et de la baleine?

Entre autres, les bénéfices des acides Oméga 3 pour la santé de la population humaine :

**Saviez-vous que d'innombrables études scientifiques ont clairement démontré qu'une des causes majeures de la plupart des maladies en Amérique du Nord ont pour origine une carence chronique en Oméga 3 dans le régime alimentaire? Au cours des quarante dernières années, la population humaine de l'Amérique du Nord a consommé une alimentation nettement trop riche en Oméga 6. Selon la recherche médicale, une diète riche en Oméga 6 est responsable d'une multitude de cancers, de problèmes cardiaques, d'arthrite, d'inflammation chronique et de dépression et j'en passe.**

**Au cours des trois ou quatre dernières décennies, l'Amérique du Nord a nourri son bétail avec du maïs assorti d'une diète carnée riche en acides Omega 6. À la place, si le transfert dans l'alimentation du bétail s'était fait vers l'alimentation à base de viande de phoque et de baleine, la conséquence serait une amélioration significative du contenu d'Oméga 3 dans la viande servie sur notre table.**

**Une alimentation riche en Oméga 3 contenue dans de la viande, avec un apport relativement important en morue fraîche et en saumon sauvage de l'Atlantique, pourrait réduire de façon significative, voire de l'ordre de milliards de dollars, la couverture annuelle des soins médicaux pour les Canadiens. Le taux de dépression devrait par conséquent chuter de façon importante seulement par l'amélioration de la consommation d'Oméga 3 de grande qualité, à partir de la morue de l'Atlantique, du saumon de l'Atlantique et des produits du phoque et de la baleine. Le coût annuel de prescription d'antidépresseurs pour les Canadiens est stupéfiant. Il se calcule en milliards de dollars pour les coûts d'absentéisme au travail seulement. Une des conséquences reliées à cette médication concerne une productivité réduite à cause d'un manque de concentration. Les propriétaires canadiens d'animaux de compagnie pourraient bénéficier de**

mélanges alimentaires composés de restes de viande de phoque et de baleine puisque nos compagnons souffrent également de carences sévères en Oméga 3 au même titre que les humains. Les coûts toujours grandissants des soins vétérinaires seraient donc considérablement réduits et nos animaux de compagnies bénéficieraient d'une santé améliorée.

Une dizaine d'années suivant l'implantation de pêcheries mieux gérées en Amérique du Nord conduiraient certainement à des rivières remplies de saumon de l'Atlantique. Plus besoin alors de programmes de prise et de remise à l'eau du poisson. Les pêcheurs sportifs au saumon récolteraient et conserveraient leur prise. Voilà une façon agréable de consommer encore plus de ces supers acides si essentiels à la santé humaine.

Allez Canada et États-Unis de l'Atlantique, sautez sur l'occasion! C'est **votre** chaudron d'or au bout de l'Arc-en-ciel et il est à portée de main.

### ***Le contrôle des prédateurs***

Le grand nombre de canards bec-scie, de cormorans et de martin-pêcheur doit obligatoirement être mis sous contrôle pour la zone de l'Atlantique Nord afin de faciliter l'atteinte maximale de son plein potentiel de développement.

### ***Ce dont nos rivières auront besoin***

Commencer immédiatement et graduellement un retrait de tous les sédiments déposés dans les rivières depuis quatre décennies d'érosion à cause de la mauvaise gestion des programmes de foresterie.

Stabiliser des berges de toutes les rivières avec de grosses pierres.

Revitaliser des berges des rivières par la plantation de végétation et le remplacement des arbres disparus.



**Cesser définitivement les coupes forestières en-dedans des deux cents mètres de toute rivière incluant les ruisseaux affluents.**

Plus longtemps nous attendons, plus élevés seront les frais pour résoudre les problèmes afférents et moins probable sera l'atteinte de ces objectifs.

Les effets des années de coupes à blanc resteront présents pour encore un siècle. Afin de neutraliser certains de ces impacts négatifs sur nos rivières, un brise-glace devrait être utilisé à chaque printemps pour ouvrir un chenal d'écoulement dans la partie moyenne et aval de la rivière Restigouche.

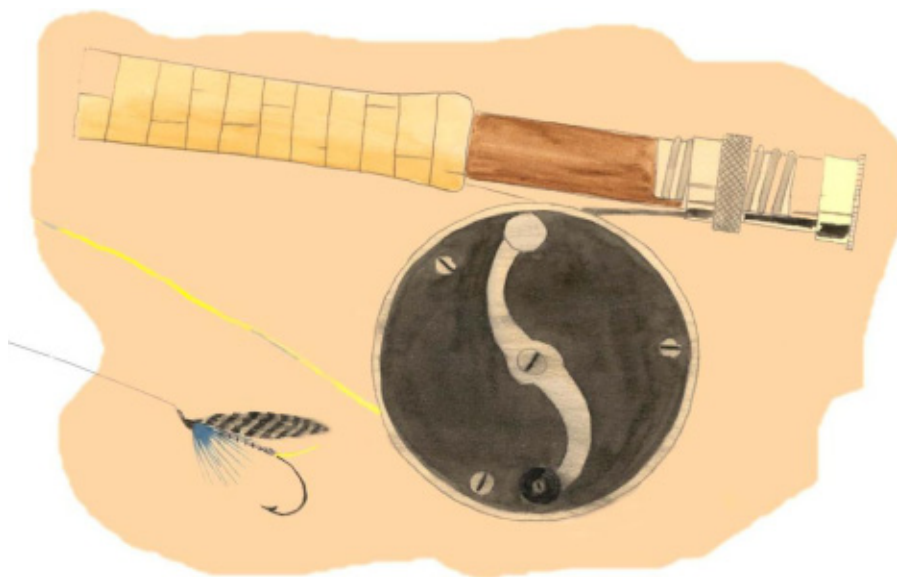


**Le WABANAKY (brise-glace) au travail sur la Rivière Restigouche**

Quand la Restigouche se débarrasse de ses glaces, il devient crucial que cette glace s'évacue continuellement et avec fluidité, de façon à ne pas s'agglutiner pour ensuite s'arrêter. Chaque embâcle de glace qui se produit sur la Restigouche provoque des dommages importants sur la structure de la rivière, la déchirant littéralement en morceaux. Peut-être que l'industrie forestière devrait être forcée de défrayer une partie des coûts afférents à ce service annuel.

Le plan original du Québec pour le Wabanaky prévoyait briser la glace dans les chenaux du Nouveau-Brunswick seulement, laissant intactes les glaces entre les îles du côté du Québec. Le plan a dû être modifié à cause de l'intervention du ministère des Ressources Naturelles du Nouveau-Brunswick qui a limité les interventions du Wabanaky dans les canaux de la rivière Restigouche. La décision d'écarter le brise-glace du côté du Nouveau-Brunswick a été faite par ignorance, une mauvaise décision prise par des gens qui ne comprennent pas la fonction et la mécanique du travail attaché à un brise-glace de ce type.

Les canoéistes qui voyagent dans la partie aval de la rivière Restigouche du côté du Québec là où le travail de bris de la glace a été effectué par cet équipement spécialisé sont en mesure de reconnaître les améliorations remarquables et favorables. Le chenal est maintenant plus profond, mais le débit d'eau a augmenté de façon spectaculaire au détriment des chenaux du Nouveau-Brunswick où le brise-glace n'a pas fait de travaux. Pendant ce temps, l'on peut observer que du côté du Nouveau-Brunswick, une détérioration notable des chenaux et des fosses et un ralentissement du débit d'eau. Jusqu'à présent, si les recommandations originales du bris des glaces se poursuivaient comme planifié, les chenaux couvrant la partie aval à la sortie de la rivière Restigouche seraient grandement améliorés. Il ne semble pas trop tard pour le ministère des Ressources Naturelles du Nouveau-Brunswick de modifier leur choix...



## CHAPITRE 5

### *Récapitulation et considérations morales*

#### ***Sommaire et conclusion***

L'accès à l'eau et à la nourriture ainsi que la pollution sont reconnus comme des problématiques d'une extrême importance influençant la qualité de vie de la population du monde. Cependant, au cours du prochain demi-siècle, ces problématiques deviendront des facteurs critiques pour la survie de la civilisation telle que nous la connaissons. Des méthodes innovatrices auront besoin d'être appliquées si nous voulons modifier au mieux de notre mode de vie. D'éventuels coûts élevés y seront associés. Aucune question ou aucun argument ne devraient plaider en faveur du maintien d'un statu quo. Un urgent changement est vital. Ceci veut dire que toutes les productions futures d'énergie, de nourriture, de biens et de services nécessiteront l'usage de technologies non polluantes disponibles, particulièrement au chapitre de la nourriture. La population des Etats-Unis devrait doubler d'ici le prochain demi-siècle. La disponibilité de l'eau s'identifie déjà comme une préoccupation majeure dans plusieurs états de ce pays. Plusieurs de nos terres cultivables ont été dégarnies de leur vitale couche de sol arable par l'érosion et la contamination, par les pesticides ainsi que par des produits chimiques de toutes sortes. Le vent lui-même charrie des polluants industriels empoisonnés sur la moitié du continent. Au fil du temps, ces substances toxiques se sont déposées sur les sols provoquant des effets désastreux sur l'environnement et par conséquent, sur la santé humaine. Au fil des décennies, nous avons appris de ces problèmes. Plus récemment, nous avons pris conscience des « gaz à effet de serre » générateurs de changements climatiques. Pourquoi nous semble-t-il impossible de prioriser ces problématiques et de rechercher de meilleures avancées en appliquant des solutions plutôt que de débattre sans fin sur des évidences?

Les solutions à ces problèmes sont extrêmement complexes. Pourquoi, à ce jour, n'avons-nous pas fait plus de progrès? Simplement parce que jusqu'à présent, nos gouvernements ont fonctionné et pris des décisions uniquement avec une préoccupation de résultats ayant des retombées politiques. En d'autres mots, le seul critère valable pour les politiciens est le nombre de votes et le financement des partis en prévision de la prochaine élection. Les problèmes critiques affectant notre propre survie et les solutions correspondantes, la clé de notre prospérité future, sont devenus des outils de relations publiques et de marketing utilisés par de grosses corporations et leurs valets politiques. Ce sont ces géants privés qui proposent l'agenda et de ce fait contrôlent le gouvernement. En résumé, nous ne pouvons plus opérer avec ce genre de considérations politiques restrictives. Les gouvernements doivent régler avec intelligence. Ils doivent rechercher et appliquer des technologies innovatrices, gratifiées d'avantages assurant les meilleures retombées pour la société et pour les générations futures. Autrement, les politiciens risquent de passer pour des dirigeants d'une incompétence scandaleuse. Dans cette arène, certaines parmi les plus sérieuses carences, résultent de la malhonnêteté et de la corruption politique, lesquelles, à ce niveau et avec autant d'intérêts en jeu, risquent d'être considérées comme de la haute trahison.

Les groupes d'activistes en environnement et en droits des animaux sont des gouffres sans fond profitant de largesses extraordinaires, autant en subventions, cadeaux et dons, provenant de riches individus et corporations. Ces groupes sont devenus de grandes industries par elles-mêmes. Ils ont des budgets énormes et fonctionnent comme des professionnels de l'influence et de l'intimidation auprès des décideurs. Ils se sentent chez eux dans les salles d'audience. Ils ont fréquemment établi une mainmise sur certaines décisions politiques, forçant souvent l'adoption de règles qui correspondent seulement aux intérêts particuliers à leurs groupes. Au cours du demi-siècle dernier et en relation avec les partis politiques qui les ont accommodés, ces groupes ont acquis un immense pouvoir économique et politique. Plus tôt dans le livre, j'ai déjà utilisé des propos éloquentes sur eux. J'aimerais encore une fois signaler que toutes ces organisations ont une mission et un but en commun : générer de l'argent pour leur tirelire. Ceci s'applique plus particulièrement aux très lucratives

campagnes sur les phoques et les baleines. Certains parmi ces groupes feraient une beaucoup plus grande faveur à l'environnement en concentrant leurs efforts afin d'arrêter les grosses industries de polluer nos voies navigables et les océans. Ils savent cependant qu'il n'y a pas d'argent à faire avec un sujet aussi ennuyeux que l'environnement. Ils ont absolument besoin d'événements sensationnalistes du genre d'images de blanchons frappés sur la tête avec un bâton, sur une neige éclaboussée de sang. Quel matériel formidable pour une campagne de propagande qui a généré des centaines de millions de dollars en dons depuis le début de cette parodie médiatisée fabriquée de toute pièce avec pour vedettes ces bébés phoques blancs abominablement abusés.

Les baleines et les phoques rivalisent avec les humains dans ce que nous appelons les relations d'interdépendance dans le grand cycle de la chaîne alimentaire. Comme n'importe quels animaux sur la planète, ils rivalisent avec l'un ou l'autre pour leur survie. À un moment donné, n'importe qui, incluant les végétariens ou les amoureux des animaux, doit faire face à cette réalité. Ce monde est cruel et la vie des uns consiste à être la nourriture des autres. Les êtres humains ont appris depuis très longtemps à gérer plusieurs des espèces terrestres et aquatiques que nous consommons. Au fil des millénaires, depuis le début de la civilisation, nous avons également amélioré nos techniques. Cependant, nous avons un besoin urgent de faire infiniment mieux au niveau de la gestion, particulièrement pour les espèces qui vivent dans les océans.

Il existe entre soixante-quinze et quatre-vingt types de baleines autour du globe. L'une des plus petites, la baleine de Mincke, est estimée consommer 10 kilogrammes de poisson par kilogramme de sa masse corporelle, ce qui place une énorme pression sur les espèces commerciales de poissons. Certains rapports ont démontré que les cétacés (baleines) et les pinnipèdes (lions de mer et phoques) sont pressentis manger 600 millions de tonnes de poisson par année, comparé à seulement 150 millions par les humains.

**Il faut tenir compte du gigantesque besoin en énergie découlant de l'usage des carburants fossiles pour produire du ravitaillement en nourriture dans le monde via l'agriculture. Très souvent, la déforestation**

**massive est pratiquée pour ouvrir des terres agricoles (la déforestation est responsable de 25% des gaz à effet de serre au Canada et un bétail peut produire autant de gaz à effet de serre qu'une automobile). Il ne faut pas oublier que des impacts négatifs majeurs découlent de la pollution agricole sur nos rivières et lacs particulièrement si elle est générée par des pratiques questionnables. L'on peut facilement reconnaître les avantages illimités découlant de l'utilisation d'un ravitaillement infiniment moins polluant tiré du milieu marin. Bien sûr, les techniques modernes reliées à l'agriculture terrestre contribueraient encore à fournir une alimentation substantielle à une grande partie du monde. Cependant, dans le futur, nos océans doivent devenir le fournisseur principal de nourriture saine pour l'humanité. Les grands océans, qui couvrent les trois quart de la surface de la planète terre, possèdent le potentiel prouvé de générer une vaste variété de produits alimentaires sains, à la hauteur de centaines de millions de tonnes par année. Pour y arriver, nous devons cesser de les polluer. Correctement gérés, nos immenses réservoirs de biomasse peuvent, à leur tour, fournir au monde une incroyable et abondante richesse alimentaire, avec un impact négligeable sur l'environnement.**

Une gestion correcte de l'océan signifie une gestion de populations d'espèces inter reliées. Je ne connais personne qui ne voudrait voir le monde du royaume animal différent, un monde où toutes les espèces se respectent les unes les autres, là où les gros poissons ne mangeraient pas les plus petits et où les lions ne planteraient pas profondément leurs griffes dans la chair d'une gazelle tentant désespérément d'échapper à son prédateur. Nombreuses sont les personnes bonnes et intelligentes qui vivent toute leur vie dans les villes, côtoyant uniquement un monde de béton et de plastique assorti d'images animales par écran interposé. Beaucoup parmi ces gens n'ont vécu qu'une brève exposition avec le monde du plein air. Plusieurs d'entre eux n'ont jamais expérimenté et n'ont aucun intérêt pour les activités de chasse et de pêche. Un grand nombre parmi eux s'oppose à de telles activités, les considérant comme inhumaines et barbares. Ils n'ont aucun cadre de référence sur le monde réel de la nature. D'une certaine façon abstraite, ils réalisent qu'il existe un monde implacable dans la nature sauvage et ils sont inconfortables avec cet environnement. Ils deviennent le genre de personnes à recruter par les

promoteurs de mouvements anti chasse ou pour les droits des animaux. En plein le genre de personnes sensibles qui ont été capturés par la désinformation et la propagande des groupes activistes. Les boîtes aux lettres et les écrans des futurs donateurs ciblés sont remplis avec des fausses promesses qui servent à convaincre que leurs offrande généreuse fera avancer une cause et aidera ainsi à réformer le monde de la nature en quelque chose de bon et de plus gentil.

### **JAWS . . .**

De nos jours, les océans de la planète font face à de très sérieux problèmes. La chaîne alimentaire est totalement menacée, principalement à cause du manque de compréhension de la part du public indifférent au sort des prédateurs. Le peu de sympathie envers les requins, ces grands prédateurs de l'océan, s'est perpétué suite à la diffusion du film « Jaws » qui a créé une sorte d'indifférence contagieuse au sujet de leur bien-être. Il semble que ce ne soit pas un problème pour les groupes environnementaux que de voir à l'écran des requins pris et jetés sur les ponts des bateaux, à qui l'on coupe les ailerons puis que l'on rejette à l'eau **vivants pour agoniser et mourir de toute façon**. Des millions de requins seraient ainsi sacrifiés à chaque année. Où sont les activistes qui pourraient monter en épingle et faire connaître ces faits au monde? Certainement pas aux alentours de ces requins agonisants; il n'y a pas d'argent à faire avec ce genre de crime. Pendant ce temps, les populations de phoques ont explosé dans une abondance telle qu'elles frôlent l'effondrement à cause du risque de mourir littéralement de faim. L'on est en mesure de constater que les comportements humains à l'égard des phoques diffèrent grandement de ceux à l'égard des requins...

Cette parodie entourant les phoques peut seulement être contrecarrée par l'éducation. Plus la population sera correctement informée, le plus il deviendra possible pour nos gouvernements de s'engager réellement afin de gérer pour le mieux toutes les composantes de nos océans. Ces immensités aquatiques sont la clé scientifique et humaine de l'approvisionnement en nourriture pour les populations sans cesse croissantes du globe.

Les gouvernements du monde ne peuvent plus accepter le statu quo actuel. Les pollueurs d'océans doivent être **sévèrement sanctionnés**. Il faut sérieusement repartir sur une nouvelle base afin de développer des avenues scientifiques et humaines de contrôle des troupeaux géants de phoques, de calmars du Pacifique qui s'attaquent très vigoureusement aux espèces de saumons sauvages dans cet océan et d'autres prédateurs. Ces prédateurs errent dans les océans, ravageant nos réserves irremplaçables de poissons. De grande valeur et bien gérées, ces ressources pourraient nous nourrir pour des milliers d'années.

Des technologies existent pour réduire dramatiquement les polluants présents dans notre environnement. À titre d'exemple, prenons le **chanvre** qui n'utilise aucun agent de blanchiment comme de la dioxine de javel pour fabriquer le papier. Il peut être blanchi avec du peroxyde d'hydrogène qui n'empoisonne pas nos cours d'eau comme le font le chlore et le décolorant à base de javel. Dès 1916, l'USDA rapportait qu'un âcre de chanvre produisait annuellement autant de papier que trois âcres d'arbres.

Trois des pères fondateurs des États-Unis cultivaient le chanvre. Celui-ci peut servir à fabriquer du papier de très grande qualité, conservable indéfiniment. Il ne jaunit jamais contrairement au papier produit à partir d'arbres. D'ailleurs, la Constitution des États-Unis fut originalement écrite sur du papier produit à partir du chanvre. Le Major Général George Washington, premier président des États-Unis, cultivait le chanvre sur une bonne surface de sa ferme pour s'éclairer et fabriquer du papier. Thomas Jefferson, troisième président de ce pays et auteur principal de la déclaration de l'Indépendance Américaine, a ébauché celle-ci sur du papier de chanvre. Il récoltait également le chanvre à partir de sa propre culture. Benjamin Franklin a mis sur pied le premier moulin à papier en Amérique dont le chanvre était la matière première exclusive.

La pollution préoccupait beaucoup Rudolf Diesel. Il a vu dans son moteur une solution alternative aux engins inefficaces et hautement polluants de son époque. Rappelons que les moteurs fonctionnant au diesel polluent 40% moins que les moteurs utilisant la gazoline. Cependant, les intérêts des



Dupont, Mellon et Hearst ont tôt fait de mettre un frein aux plans de Diesel. Selon des comptes-rendus scientifiques, le chanvre se retrouve en tête de liste comme substance la plus efficace pour la production d'une essence biodiesel très efficace pour le fonctionnement des moteurs.

Ainsi, elle contribue à réduire la pollution de l'air.

(<http://www.hempcar.org/diesel.shtml>)

Je recommande au lecteur de faire de la recherche dans l'Internet sur la dioxine et le chanvre. Vous serez étonnés de ce que vous y apprendrez, particulièrement sur la dimension des grandes corporations qui ont fait la promotion des programmes gouvernementaux et de la législation dont bénéficie l'intérêt financier de ces compagnies au détriment de l'intérêt public.

**Allez sur : <http://www.jackherer.com/chapters.html> et assurez-vous de lire le chapitre 9 écrit par Jack. Également, recherchez dans l'internet tout ce que vous pourrez trouver sur le chanvre; étonnant!**

### **Atlantica Watch**

United Against the Agenda for the International Northeast Economic Region (a.k.a. Atlantica) <http://www.stopatlantica.org/?q=node/194>

Il est vraiment surprenant de constater les similarités remarquables entre les faits se rapportant aux conspirations impliquant les gouvernements et les intérêts des grandes corporations. Souvent, vous constaterez qu'elles travaillent ensemble à dissimuler la destruction sans précédent de l'industrie de la culture du chanvre de même que de l'industrie du saumon de l'Atlantique. Exactement les mêmes tactiques ont été impliquées dans les deux types de conspiration. Elles se sont servies de leurs médias corporatifs comme une plateforme pour manipuler les faits et créer des scénarios bidon conduisant à de fausses conclusions. Les deux conspirations se sont servies de résultats pseudo scientifiques, achetés ou réaménagés, pour littéralement biaiser la réflexion du public, avec une propagande incomplète voire souvent totalement fausse.

De l'information scientifique, non biaisée, sur les propriétés et les bénéfices rattachés au chanvre, est largement disponible aujourd'hui. D'autres éclaircissements complémentaires venant de sources variées et crédibles, mettent d'ailleurs au jour cette conspiration.

<http://www.sdearthtimes.com/et0199/et0199s11.html>

<http://democratequallsocialist.wordpress.com/2007/11/30/dioxin-dow-dupont-hemp/>

Un scandale incroyable, associé à une campagne orchestrée au profit des intérêts de grandes corporations et du gouvernement contre l'industrie de la culture du chanvre, a déjà été identifié. Aucun autre tissu de mensonges ou de conditionnement, dans un emballage aussi massif « d'idioties scientifiques » de cette envergure, n'a jamais été mis sur pied dans l'histoire de l'Amérique du Nord. Plus l'on s'informe sur le chanvre, plus l'on s'indigne du comportement des gouvernements sur le sujet. Il a surtout permis aux compagnies chimiques associées au papier et au pétrole de diffuser de la fausse information scientifique, de manipuler des faits et ainsi préparer le terrain pour faire passer des lois ridiculement « intéressées » et inutiles. Cette bénédiction des gouvernements envers l'industrie a ouvert grande la porte à la destruction inopportune de notre environnement. Sans doute qu'aisément, plus de la moitié des arbres qui ont été coupés au cours du siècle dernier seraient encore vivants et continueraient de croître s'il avait été permis à l'industrie de la culture du chanvre d'atteindre son plein potentiel. L'Amérique du Nord n'aurait pas été mise au monde à partir d'un si terrible massacre de la forêt qui a largement contribué à la destruction de tant de rivières et autres plans d'eau, à l'empoisonnement de ses réserves de poissons, et à une sérieuse pollution de l'air. Nulle part dans la littérature l'on mentionne l'impact extraordinaire de cette maladroite collaboration Corporations /Gouvernements sur le problème du réchauffement global de la planète.

Les mêmes compagnies, particulièrement Monsanto, Dupont et Dow, ont immensément profité de milliards de dollars de revenus perçus par leurs exploitations à grande échelle au cours du dernier demi siècle.

Elles en profitent encore aujourd'hui, avec la bénédiction totale de nos gouvernements corrompus. Prenez seulement comme exemple la culture du maïs dont le prix a doublé entre 2007 et 2008 (selon un rapport mentionné à la CBC en novembre 2008). D'ailleurs, faudrait-il s'étonner que les prix des fertilisants, des pesticides et des herbicides aient également doublé au cours de la même période? Comment les gouvernements ont-ils pu encourager la culture du maïs pour la production d'éthanol alors qu'il est connu que pour cultiver assez de maïs pour produire 100 gallons d'éthanol, cela peut nécessiter l'usage de l'équivalent de 85 gallons de diesel en énergie? Cela n'a aucun sens. Le maïs est une nourriture nécessaire pour la majorité de la population humaine du globe et l'Amérique du Nord en est le plus grand fournisseur. Il est manifestement immoral de contribuer à affamer la population de la planète de cette manière.

### ***Cultivons biologique***

D'après nos observations, les compagnies Dupont, Dow et Monsanto ont un but commun limpide. Elles cherchent à tout prix à générer les plus énormes profits possibles, au plus vite. Si seulement, à plus ou moins long terme, les fermiers pouvaient choisir de se concentrer sur une **agriculture biologique** et exclure les produits chimiques utilisés provenant de Dupont, Dow et Monsanto...Est-ce possible que la vision de l'entreprise agricole soit si courte qu'elle ne reconnaisse pas le danger de perte de son indépendance en utilisant toujours des produits chimiques aussi polluants et des semences génétiquement modifiées fournies par ces grandes corporations? Selon moi, il y a bien longtemps que les signaux de danger, les sonnettes d'alarme et les sirènes hurlent haut et fort...HÉ! Le prix des fertilisants a doublé en une seule année et ces gens vous attendent au tournant! Quelle belle opportunité se présente maintenant pour le retour vers une agriculture biologique!

Pourquoi ne pas donner à ces fermiers le feu vert afin qu'ils puissent produire commercialement le chanvre ou quelque nouveaux plants hybrides qui pourraient offrir un meilleur ratio d'éthanol par acre de terre cultivée?

La réponse est simple et se veut un fait indiscutable : il n'y a pas d'argent à faire par les compagnies chimiques si la culture du chanvre réapparaît car elle ne nécessite aucun fertilisant, pesticide ou herbicide pour croître. De plus, ce type de culture ne détruit pas la couche de terre arable comme le fait la culture du maïs. Cette culture de chanvre peut fournir plus d'éthanol par acre que ne le fait le maïs. Ce qui émerge, c'est que le chanvre doit rivaliser avec trop de ces riches compagnies de papier, de pétrole, avec l'industrie du coton, du charbon, du nylon, du polyester, du métal, de la peinture, de la dynamite, de la pharmacie etc.... L'industrie du chanvre est la plus versatile du monde et sa plante est la plus utile. Il était plus pratique pour les compétiteurs de cette plante de la voir détruire sous le prétexte que c'était de la marijuana, ce qui n'est pas du tout le cas. Le chanvre est virtuellement libre de TCH (un ingrédient chimique actif présent dans la marijuana). Mentionnons qu'environ 25% de TCH se retrouve dans la marijuana. Les rapports ont indiqué que le chanvre cultivé industriellement contient moins de 2% de THC. **Le chanvre n'est pas une drogue et ne l'a jamais été.**

Il y a beaucoup à apprendre en examinant les similarités qui ont contribué à la destruction de la culture du chanvre et des industries reliées au saumon par les compagnies utilisant les gouvernements à des fins de libre service.

La question qui émerge est : Combien de temps nos gouvernements continueront-ils à coopérer à la destruction de notre environnement et combien de temps encore continueront-ils de cacher les faits entourant leur implication dans des politiques passées trompeuses et déformées? Ces carences sont devenues si évidentes aujourd'hui qu'elles font paraître les gouvernements totalement incompetents jusqu'à ce que les choses changent de façon significative.

Je suis extrêmement préoccupé par l'avenir de mes petits enfants, qui vivent déjà et depuis longtemps dans un environnement empoisonné par ces compagnies cupides. Les dirigeants complices des gouvernements préfèrent s'en laver les mains plutôt que de prendre les décisions adéquates de façon à fournir les meilleures chances environnementales pour ses citoyens.

J'espère que ce livre contribuera à propulser l'indignation du public au plus haut niveau, en mentionnant les liens d'intérêts entre les gouvernements et les grandes corporations.

Nous, de la race humaine, actuellement et à un taux alarmant, nous mourons de toutes sortes de cancers, de diabète, de maladies du cœur et une grande partie de cette misère découle de notre approvisionnement en aliments bas de gamme si populaires parce que peu coûteux ainsi que d'un environnement pollué. La mauvaise nouvelle est que l'avenir n'est pas rose au chapitre de l'augmentation de l'espérance de vie de l'humain. Nos gouvernements utilisent les statistiques concernant les personnes de plus de quatre-vingt ans pour orienter la réflexion du public en mentionnant que les gens vivent maintenant plus longtemps (**aujourd'hui**) qu'ils ne l'ont fait auparavant. Ces affirmations sont totalement erronées puisqu'il est impossible de savoir combien de temps vivront les personnes qui naissent aujourd'hui. Bien sûr, les humains de plus de quatre-vingt ans aujourd'hui ont de loin prolongé leur espérance de vie en comparant avec des faits antérieurs. Ils ont grandi en mangeant des aliments sains et en étant obligatoirement très actifs à cause du mode de vie de l'époque, pas en se nourrissant avec la malbouffe de la restauration rapide. De nos jours, la nourriture contient des hormones, des colorants comme ceux utilisées dans les élevages de poissons, des antibiotiques et une longue liste de produits chimiques ajoutés. La recherche mentionne que l'humain aurait atteint son maximum d'espérance de vie et qu'à partir de maintenant, cette espérance de vie pourrait bien se voir réduite si nous ne consommons pas plus d'aliments sains et si nous ne dépolluons pas notre environnement.

Avec un peu de chance, les groupes d'activistes arriveront à concentrer leurs efforts de sensibilisation sur des problèmes importants et réels tels la déforestation, la pollution de l'air, de nos rivières, de nos lacs, de nos océans, de notre terre, ainsi que sur les problématiques affectant l'agriculture, l'élevage, la volaille et la sécurité de nos approvisionnements alimentaires.

Ce sont tous des problèmes auxquels les groupes d'activistes devraient se confronter.

Leur vue idéaliste actuelle, prônée sur le lien de l'homme avec la nature, n'existe pas et n'existera jamais. Ils doivent cesser de cibler la population avec de la propagande hautement émotive, l'incitant à faire des dons en argent qu'ils utiliseront pour créer du grabuge politique. Ces groupes sont une partie de la raison pour laquelle nous avons un système politique aussi polarisé causant un embouteillage gouvernemental où les réactions aux crises urgentes sont à peu près impossibles. Devant ce constat, des discussions civilisées entre les décideurs, sur des problématiques environnementales complexes, sont pratiquement inexistantes.

### ***Le vrai problème...***

La saga de cette conspiration environnementale indigne a conduit à un impact dévastateur sur notre économie canadienne et étatsunienne. Les pertes sont colossales. En tout, des centaines de milliers d'emplois ont été et continuent d'être perdus. Il faudra plus d'un demi-siècle pour que nos forêts croissent convenablement pour créer de nouvelles et substantielles opportunités afin de remettre au travail nos forestiers et nos industries connexes. Il faudra des décennies avant que nos pêcheries de morue, jadis extensives et très productives, reviennent à la normale et créent autant de milliers d'emplois que par le passé. Depuis l'interdiction de la chasse au phoque, des milliers de petites entreprises ont été perdues : restaurants, boutiques de mouches à pêche, taxidermistes, aubergistes, guides de pêche sportive au saumon ou pourvoyeurs et j'en passe. Par le passé, tous ces gens gagnaient bien leur vie avec la pêche sportive au saumon. L'effondrement de la pêche de subsistance des Premières Nations ajoute une tragédie puisque les effets, associés à la politique d'interdiction de la chasse au phoque et à la baleine, ont eu pour conséquences que les communautés autochtones y ont énormément perdues.

Robert Cooney, historien à son époque, a publié en 1832: « A Compendious History of the Northern Part of New Brunswick and the Gaspé District ». Il a évalué à 10,000 barriques la quantité de saumon prise dans la rivière Restigouche en 1813, soit plus de 4, 000,000 de livres (1, 818,182 kg) de saumon.

Les archives du temps démontrent que le ministre des pêches a délivré à chacun, soit : John Adams, James Duncan et Adam Ferguson, un permis pour prélever du saumon au filet dans l'estuaire de la rivière Restigouche. John Adams a installé un filet de 135 toises (810 verges) dans l'estuaire de la Restigouche en face de ce qui correspond aujourd'hui à la cité de Campbellton. 800 verges en amont, d'Adams, était tendu celui de James Duncan, suivi par l'installation des filets de Adam Ferguson 800 verges plus haut encore, sur la même rivière.

Le coût du permis de pêche était établi à \$1.00 le baril de poisson récolté.  
(Voir permis page 242)

Le 13 juillet 1874, John Adams vint à Matapédia pour rapporter sa prise au commis de la pêche, M. Ino Mowat (selon le reçu archivé à cet effet). Il a déclaré 12,808 barriques pour la station de pêche No. 6.  
(Voir reçu page 243)

Chaque barrique contenait entre 400 et 500 livres (181.82 et 227.27 kg) de saumon. Il est donc permis d'estimer que John Adams a récolté autour de 150,000 saumons avec un seul filet pour la saison 1874. Lorsqu'on anticipe le décompte de captures pour toutes les récoltes de Duncan et Ferguson, et possiblement pour une douzaine d'autres permis officiels, le total pourrait avoir dépassé le million de saumons pour la seule saison de 1874. Évidemment, au cours du 19<sup>ième</sup> siècle, il est concevable de croire que le bassin de la rivière Restigouche ait vu des montaisons annuelles possibles autour de deux millions de poissons.

D'après la « North Atlantic Salmon Funds », pour 1998, la **population totale** de tout le saumon sauvage de l'Atlantique était estimée à DEUX MILLIONS de saumons. Pour 2008, le bassin de la rivière Restigouche avait une montaison estimée entre 20 et 25,000 poissons, la plupart étant des madeleineaux (grisle). Ce résultat désappointe beaucoup lorsque comparé aux montaisons du siècle dernier alors que la plupart des saumons pesaient plus de 30 livres (13.63 kg). Il est très triste de constater que le prestige de la plus importante rivière à saumon au monde, la majestueuse rivière

187 //.



**FISHERIES.**

SEASON LICENSE

FOR

**NET FISHING.**

Station

*No 6.*

Name

*Restigouche River.*

*John Adams*

License Fee \$

*1<sup>00</sup> p 66 lb of fish caught.*



No. 6.



Province of New Brunswick.

# SALMON FISHERY LICENSE,

ISSUED UNDER THE FISHERIES ACT.

1874.

The herein named John Adams

..... resident of Restigouche..... on payment of the sum of 87.00 licensed from 1st of MAY to 31st JULY, 1874, as sole OCCUPANT, for the purposes of carrying on NET FISHING for SALMON, of the FISHING STATION, situate and described as follows:

*The second Middle Ground Salmon fishery station above Campbelltown in the River Restigouche, in the Province of New Brunswick, situate between the North and South Channels, two leagues on the East side, and a distance of 1000 yards, by James Duncan's Head, and on the West side at a distance of 800 yards, by Adam Ferguson's Head, situate. This station's compass 133 fathoms bar net, and no more.*

The present License requires strict conformity with the various provisions of the FISHERY LAWS now (or hereafter) in force, and to all REGULATIONS emanating from the GOVERNOR GENERAL in COUNCIL and DIRECTIONS by FISHERY OFFICERS; in default of such compliance, the same will become void and forfeited forthwith, saving moreover the penalties imposed by Law.

*Remit payment for 12808 to  
W. F. Ritchie  
Pro Monat  
for the Hon: Minister of Marine and Fisheries  
per S. P. Rangel*

COUNTERSIGNED and dated at Matapedia this 13th day of July 1874. Pro Monat

*Water should be kept for the passing of boats and vessels at all periods of the tide. It shall include the boats and net upon the vessel and all other things for the purpose of capture and stowage. Strong stakes to be used and driven in the ground and proper precautions to be taken to prevent damage otherwise at the risk of the licensee.*

N. B.—Nothing in this License will be held to prevent Angling, the same being accepted subject to such privilege.

Restigouche, ait été ruiné au fil des ans à cause de politiques cupides et corrompues.

La population du Nouveau-Brunswick et du Québec doit retrouver et reprendre ce qui lui revient de droit et en première place, son héritage naturel, ce **trésor volé**.

Annuellement, les pollueurs environnementaux à plus grande échelle dépensent des milliards de dollars en campagnes publicitaires, inondant nos médias avec de la propagande orchestrée afin de distraire l'attention de la population des réelles problématiques environnementales. Ces pollueurs « aménageant » fréquemment des preuves scientifiques de façon à polir leur image corporative et à créer de fausses impressions. Ces géants corporatifs veulent faire croire qu'ils sont de bons gardiens de l'environnement ayant beaucoup de valeur aux yeux du public. Ces pollueurs d'environnement de grande envergure génèrent un grand pourcentage de revenus commerciaux pour les médias. L'on ne peut espérer de ces entreprises de communication qu'elles déplaisent à leurs clients les plus lucratifs, n'est-ce pas? La vieille expression « on ne mord pas la main qui nous nourrit » prend ici tout son sens. Le véritable problème devient très clair. La tendance des medias commerciaux, télévision et journaux imprimés, ne font pas de recherches ni de comptes-rendus très approfondis sur des dossiers concernant des abus et des crimes sur l'environnement. Seulement de la recherche académique et, à l'occasion, de la recherche soutenue par les gouvernements sont publiées pour une circulation très restreinte dans le public. Alors, il n'est pas surprenant de constater que la population ne soit pas convenablement informée sur les problématiques environnementales ainsi que sur les alternatives qui peuvent réellement aider à rendre notre environnement plus propre et sécuritaire.

***L'importance de porter attention à ceux qui achètent de la publicité dans les revues de nos fédérations et de nos fondations.***

Dès maintenant, je demande aux lecteurs de porter une attention rapprochée à ceux qui font de la publicité dans les revues de nos fondations et fédérations. Il y a beaucoup à retirer par les grandes corporations du fait que les montaisons de saumon de l'Atlantique doivent demeurer limitées dans nos rivières. Un nombre restreint de pêcheurs sur les rivières à saumon favorise un environnement sans trop de surveillance pour l'industrie forestière et hydro électrique. Ainsi, ces gens peuvent réaliser leurs projets planifiés avec peu ou pas d'interventions revendicatrices de la part du public. Je suis certain que les lecteurs de la communauté Européenne réalisent maintenant que leur appui au bannissement de la chasse aux phoques a contribué à accélérer des problèmes majeurs. Citons seulement les agressions sur toutes les forêts de l'Est du Canada, la destruction de nos rivières et de nos pêcheries contribuant à un déséquilibre écologique dans l'Atlantique Nord.

L'effondrement de l'industrie du chanvre commercial en est un exemple typique. Une industrie aussi prometteuse que celle-là n'a pu prospérer au-delà de la première phase de son développement. En écartant cette industrie, il fut permis aux pollueurs les plus prolifiques d'empocher des méga profits puisqu'ils n'avaient pas à rivaliser avec les produits dérivés du chanvre. Que dire des moteurs fonctionnant au diesel? Ils polluent 40% moins que les moteurs à gazoline. Pourtant, nos dirigeants préfèrent parler du maintien d'une pression adéquate dans les pneus des véhicules afin de sauver 2% sur les émissions de polluants. Les possibilités sont là. Bien des années avant aujourd'hui, une loi concernant tous les nouveaux véhicules ou camions manufacturés aurait dû être passée et appliquée, avec une incitation à utiliser des moteurs au diesel au lieu des moteurs à gaz pour les raisons déjà citées. Alors, quel problème a été créé par le fait que l'on n'a pas introduit obligatoirement le moteur au diesel comme solution importante dans la réduction de gaz à effet de serre? La encore, la réponse est simple. C'est uniquement une question d'argent. La réduction de 40% de la vente des combustibles fossiles équivaut à une

réduction de 40% du revenu de taxes versées dans les coffres des gouvernements et 40% moins de vente de gaz pour les compagnies pétrolières. La production de chanvre n'est pas le crime! Le crime s'identifie comme le sabotage intentionnel de l'industrie du chanvre par les grosses corporations chimiques et énergétiques dont les gigantesques accumulations « d'argent sale » auraient contribué à corrompre la science et le gouvernement. Le biodiesel produit à partir du chanvre a été démontré comme étant une source d'énergie propre que l'on peut utiliser sur les routes. Ce type de combustible produit des émissions causant des gaz à effet de serre près de zéro. C'est une technologie éprouvée qui est disponible depuis fort longtemps. Alors, qu'attendons-nous?

Dans la province du Manitoba, il était légal de cultiver le chanvre industriel pendant des années. Les fermiers du Manitoba en ont fait pousser et ont principalement vendu la fibre à une usine de transformation en Californie. Pour des raisons nébuleuses et extrêmement louches et sans avertissement préalable, l'usine déclara soudainement faillite. La fermeture subite de cette usine en Californie aurait pu mettre en faillite les fermes de chanvre manitobaines. Contre toute attente et avec un succès écrasant, ces fermiers ont survécu à l'épreuve. Ils cultivent actuellement le chanvre pour la production de lait de chanvre et d'huile de chanvre destinés à la consommation humaine. Il semble que la culture du chanvre **soit seulement tolérée** pour des produits **ne rivalisant pas** avec les géants de l'industrie pétrolière et chimique.

Selon de nombreux et crédibles rapports, si le gouvernement encourageait l'industrie du chanvre à atteindre son plein potentiel en Amérique du Nord, elle pourrait soutenir indéfiniment plus d'un million d'emplois bien rémunérés. Elle pourrait générer des revenus annuels de plus d'un trillion de dollars, sans dépendance pour le pétrole étranger, tout en gardant un environnement propre.

Depuis le tout début de la **conspiration sur le saumon**, et pour au moins les deux prochaines décennies, en considérant les emplois directs et indirects et tous les revenus qui auraient pu être générés par toutes ces activités, le

Canada et le nord de la Nouvelle Angleterre auraient perdu environ un trillion de dollars. Aujourd'hui, nous avons très peu à offrir comme alternative à la destruction, par la main de l'homme, de nos forêts et de nos rivières. Nous nous retrouvons non seulement avec le coût du nettoyage après le désastre, mais nous devons payer encore plus pour développer les nouvelles technologies nécessaires afin d'éviter la répétition de dramatiques désastres environnementaux comme ceux vécus tout au long du vingtième siècle.

### ***Les Canadiens doivent rester sur leurs gardes...***

Pas de doute, le Canada demeure un merveilleux pays où il fait bon vivre. Il regorge de ressources naturelles, de bons emplois et de bons programmes sociaux. Toutes ces conditions idéales font que les Canadiens peuvent se détendre et jouir d'une belle vie. C'est d'ailleurs à peu près ce que tout le monde fait.

Cette attitude nonchalante des Canadiens, trop occupés à jouir de leurs privilèges, particulièrement depuis les dernières quarante ans, a donné à nos gouvernements un chèque en blanc pour régler, comme il leur plaisait, les grosses industries corporatives. C'est la responsabilité de ces législateurs de protéger les meilleurs intérêts du public. À la place, nous tolérons un système où les corporations et les riches individus contrôlent ceux qui établissent les règles. Si ce n'est pas de la corruption, alors je ne connais pas le sens exact de ce mot. Nous avons permis aux grosses compagnies et à leurs patrons financiers de prendre le contrôle de la plupart des médias. Une compagnie du Nouveau-Brunswick, la compagnie pétrolière et forestière Irving, la plus grosse compagnie de l'Est du Canada, maîtrise la plupart sinon tous les médias anglophones dans cette province. Également la compagnie Irving détient et contrôle plus de la moitié du produit intérieur brut de cette province. Ce genre de situation crée un dangereux préjudice pouvant déboucher sur des abus massifs tel que discuté dans ce document au cours de chapitres précédents.

Pendant des décennies, J.D. Irving a exercé un contrôle total sur tous les medias anglophones à l'intérieur de la province du Nouveau-Brunswick, alors que les medias francophones ont su échapper à cette dominance tyrannique de ses journaux imprimés. Comme il a été annoncé récemment qu'Irving était intéressé à publier en français un nouveau journal imprimé au Nouveau-Brunswick, nous pouvons évidemment anticiper le début de la fin par cet assaut sur le dernier organe d'expression française dans toute la province, un dernier créneau qu'Irving avait besoin de s'approprier pour obtenir le contrôle total des medias du Nouveau-Brunswick. Le cartel Irving pose un réel défi à votre liberté d'expression. Les communautés francophones à travers toute la province doivent demeurer extrêmement vigilantes, mobiliser et prévenir le contrôle de vos imprimés par Irving. Les Néo-Brunswickois francophones doivent soutenir l'Acadie Nouvelle, possiblement en boycottant toutes les entreprises qui y font des placements media dans les journaux contrôlés par Irving comme mesure de solidarité pour une presse libre pour les communautés françaises du Nouveau-Brunswick.

Je n'essaie pas de faire la morale, mais seulement d'éveiller vos intuitions. Trop de gens parmi nous dorment sur l'interrupteur lorsque vient le moment de questionner la façon dont les gouvernements régularisent les titans corporatifs et leurs façons de faire des affaires.

Régulièrement, aux nouvelles télévisées, nous observons que quelqu'un quelque part se fait tabasser. Tous, nous condamnons ces actes et nous croyons que les agresseurs ne devraient pas échapper à la justice et qu'ils devraient être punis. Mais en Amérique du Nord, il semble facilement accepté que les riches corporations, et les élites qui les gèrent, puissent utiliser leurs capacités politiques et financières afin de s'approprier les ressources publiques pour eux-mêmes. De même, le choix d'utiliser de mauvaises méthodes astucieuses est toléré par certains de nos systèmes judiciaires. C'est toujours **saison ouverte** pour les riches et puissants afin qu'ils puissent profiter des droits et des biens de la classe ouvrière dans la population en général. Où sont les campagnes des activistes pour contrer ces réelles menaces sur les vies et le bien-être de la population?

D'innombrables incidents peuvent être énumérés dans lesquels le pouvoir est menacé au nom du dollar tout puissant. Il semble qu'aucune des lois existantes qui interdisent la corruption du gouvernement par l'argent ne soit appliquée. Où se cache l'indignation publique?

J'ai un ami qui a perdu son commerce d'essence dans une guerre du pétrole qui avait été initiée par de grosses compagnies pétrolières du type de J.D. Irving. J'ai parlé de cet événement avec lui récemment. Il a perdu son entreprise, sa maison, et ses économies destinées à envoyer son fils aux études. Je lui ai demandé s'il avait plutôt préféré recevoir une raclée suffisamment grave pour l'amener à l'hôpital ou perdre son entreprise dans la guerre du pétrole. Sa réponse était claire : « **Je prendrai la raclée n'importe quand!** ».

L'on peut comprendre comment immenses sont les compagnies telles les géants de l'industrie forestière ou les détenteurs de droits « ripariens » de pêche qui s'organisent définitivement pour s'administrer eux-mêmes. Il y a une porte tournante entre les agences de réglementation gouvernementales et les compagnies qu'elles réglementent. Les cadres corporatifs occupent des postes importants dans les agences gouvernementales. Les corporations encouragent ce comportement même s'il compromet définitivement ces individus et dilue l'efficacité de l'agence de réglementation. Plusieurs employés du gouvernement, en position d'autorité et qui avaient détecté ces anomalies, préfèrent garder le silence plutôt que de courir le risque de conséquences dangereuses pour eux s'il y a confrontation avec de riches et puissants contrevenants.

À travers le Canada, principalement au Nouveau-Brunswick et au Québec, il n'y a aucun moyen d'obtenir une évaluation précise de la conformité de la gestion de la forêt. Ceci semble concerner particulièrement l'information scientifique susceptible de démontrer des effets négatifs sur les rivières à saumon, les lacs, les cours d'eau et les impacts massifs (responsable pour 25%) sur l'effet de serre au Canada. L'accès aux journaux, à la télévision ou à la radio nationale est refusé aux citoyens canadiens si elle a quelque chose à voir avec les conséquences reliées à l'abattage massif d'arbres.

Le droit de s'exprimer librement s'inscrit dans notre constitution et notre système démocratique gagnant est refusé aux Canadiens. Une personnalité aussi distinguée que le réalisateur de documentaire David Suzuki a été empêché, par les médias nationaux, d'exposer les pratiques illégales réalisées dans la foresterie au Canada.



#219, 2211 WEST 4th AVE.

VANCOUVER, BC

CANADA V6K 4S2

The  
David Suzuki  
Foundation

TEL: (604) 732-4228

FAX: (604) 732-0752

Dear Mr. Dabé:

Thank you for your letter. It tears my heart to hear your stories. As you know, we have done stories on clearcut logging and have been hammered by the forest industry. Right now, the CBC is under siege and terrified of getting into more controversy. In some

Le fait est que, même en 2008, notre système judiciaire tolère que les grosses entreprises utilisent leurs pouvoirs financiers pour corrompre les dirigeants de nos fédérations et de nos fondations. Notre système gouvernemental approvisionne même ces riches individus dans des créneaux du type « Restigouche Salmon Club Scholarship Program » offrant des bénéfices en déductions d'impôt.



S'il vous plaît, comprenez que je n'ai aucune objection aux bourses d'études pour qui que ce soit. Cependant, il faut juste imaginer le scénario où quelqu'un marche dans l'hôtel de ville d'une petite communauté localisée ans le bassin versant de la rivière Restigouche en mentionnant aux autorités locales : « Vous savez, dans nos clubs de pêche il y a des gens sacrément bons; ils feraient n'importe quoi pour vous aider. Si vous avez un fils ou une fille aux études collégiales ou universitaires, nous voulons aider. Nous savons que ça peut coûter très cher à des parents vivant par ici d'envoyer leurs enfants aux études supérieures. Que diriez-vous si on donnait à chaque jeune une bourse de \$5,000.00\$? ». Jusque là, je n'ai aucun problème avec quelque « programme » que ce soit. J'ai cependant un questionnement au sujet du « remboursement » qui viendra beaucoup plus tard. D'un autre côté, pensez-vous que c'est concevable que les taxes de la propriété avec des droits « ripariens » n'augmentent pas d'un sou pour des années à venir. Pire, certains ne sont pas taxés du tout, comme c'est le cas pour plusieurs détenteurs logeant dans nos bassins versants de rivières à saumon?

Et au-delà de tout ça, l'on retrouve de la déduction d'impôt souvent assortie de compliments de la part des gouvernements. Est-ce cela un grand pays ou quoi? Comment pouvons-nous continuer d'être si stupides et d'échanger quelques miettes en retour de déductions sur la valeur de propriété estimées à des centaines de millions de dollars, détenues par les personnes les plus riches de l'Amérique du Nord? La population de la province a désespérément besoin de ces sources de revenus. Le comble de l'ironie, c'est que c'est le contribuable qui doit absorber les frais de ce genre « particulier » de subventions. Tous ces résultats contribuent à maintenir la région dans un état frôlant la pauvreté permanente et la dépression financière. Ainsi, le milieu offre un bassin de main-d'œuvre saisonnière bon marché pour les Seigneurs de la Restigouche.

Les gouvernements semblent avoir permis aux riches et puissants d'organiser leur ordre du jour de la façon qui leur plaisait. Les compagnies et leurs marionnettes cadre ont recherché et saisi toutes les opportunités pour prendre le contrôle de fondations et de fédérations clés. Elles sont entrées par la porte arrière en se cachant derrière une apparence de

service public.

Leur propagande vise un public ignorant. Elles chercheraient également à influencer la politique gouvernementale pour leur propre bénéfice en s'appropriant nos ressources naturelles. Comment pouvons-nous faire confiance à un gouvernement qui laisse les choses se produire de cette façon et ensuite prétendre que ces fondations et fédérations fonctionnent toujours dans l'intérêt du public? Qui s'indigne devant de tels constats?

Les réunions avec les administrateurs et les membres de certaines fédérations et fondations dont j'ai parlé plus tôt, s'avèrent un bon exemple de la sorte d'individus avec lesquels nous avons des relations. J'ai eu l'occasion d'observer ces élites corporatives lors de ce genre de rencontres. Certaines de ces personnes ont contribué activement à la destruction de nos rivières à saumon. Elles ont pollué nos cours d'eau et se sont quand même pavanées à des assemblées annuelles. Elles ont souvent accepté des plaques et des récompenses pour « leur comportement de bons citoyens et pour leur sens des responsabilités environnementales ». La tête haute et les épaules en arrière, ces gens regardent les confrères pêcheurs droit dans les yeux, sachant pertinemment que les membres réguliers n'ont pas la moindre idée de ce qui se passe réellement derrière les rideaux. Les prix d'académie devraient plutôt leur être remis dans la catégorie «performance la plus frauduleuse d'un politicien ou d'un magnat de l'entreprise ».

Plusieurs confrères pêcheurs m'ont souvent demandé : « Tu n'es pas effrayé de ce que ces gens pourraient te faire parce que tu persistes à informer le public de leurs actions? ». La réponse est : « Non, je n'ai pas peur d'eux! ». En fait, ce sont eux qui devraient être effrayés, pas de moi, mais plutôt à cause de la minute de vérité à venir alors qu'ils seront tenus responsables de leurs crimes indignes sur l'environnement ou de la corruption de gouvernements. Ils sont bien sûr effrayés d'une population informée et ils doivent l'être. Ils craignent un scandale public et les réformes qui devraient suivre. Des enquêtes serrées sur des transactions financières « douteuses » devraient éventuellement déboucher sur les

poursuites criminelles.

Chacun a ses raisons personnelles de poser des gestes et je dois avouer que j'ai également mon propre questionnement à faire en cette matière. Ma place d'affaires a souffert de plusieurs millions en dommages à la propriété à cause des inondations majeures et des actions agressives de la glace (**dues à des causes humaines**) de la rivière Restigouche dans le secteur de Matapédia. À cela il faut compter les pertes économiques considérables subies dans mon entreprise de pourvoirie à cause des piètres montaisons de saumon suite à l'interdiction de la chasse au phoque de 1974. J'ai alors entrepris une série d'actions légales pour essayer d'obtenir compensations pour ces dommages. Au cours de ce processus, j'ai découvert une bonne partie des informations exposées dans ce livre. Les pièces du casse-tête ont commencé à se placer. Cela m'a fait réaliser qu'une conspiration environnementale épouvantable avait pris place ici, dans l'Est du Canada. Cette conspiration a été engagée principalement par la compagnie Irving pour des raisons évidentes expliquées plus tôt. En même temps, certains autres « copains » détenteurs de droits « ripariens », ont corrompu et dominé des fondations d'intérêt public. Ils ont utilisé ce genre de couverture pour influencer la politique et la réglementation gouvernementale de façon à favoriser leurs propres objectifs. Ils veulent à tout prix maintenir un usage privé et exclusif des eaux de pêche au fabuleux saumon de l'Atlantique dans le bassin versant de la rivière Restigouche. Il devient parfaitement clair que la compagnie Irving possède une longue histoire d'organisation « de leur affaire » au Nouveau-Brunswick. Elle est si grosse et si concentrée dans cette province économiquement en détresse, qu'elle fait et applique sa propre loi. Plusieurs des officiels du gouvernement de cette province ont une crainte réelle de provoquer le cartel d'Irving. J'espère fortement que cette situation changera bientôt et que le public en général deviendra mieux informé. La principale raison qui fait que l'économie du Nouveau-Brunswick soit en si piteux état est que les citoyens ont vécu les conséquences d'un gouvernement corrompu, dans un système économique digne des temps féodaux. Ce système met en vedette un Seigneur principal entouré de loyaux administrateurs qui gardent une main ferme sur les sources de pouvoir et de richesse.

En même temps, l'on autorise une quantité limitée de bénéfices économiques à une population qui forme une sous classe d'employés captifs dont la vie dépend entièrement d'un employeur.

L'arrêt de la chasse au phoque a dévasté des dizaines de milliers de moyens de subsistance pour une multitude de personnes. Ceci inclus, entre autres, toutes les entreprises et les individus qui gagnaient leur vie avec la pêche sportive au saumon de l'Atlantique, ce qui est d'ailleurs mon cas. J'ai ressenti que j'avais l'obligation morale de dénoncer ces brigands, en sachant pertinemment que personne ne le ferait à ma place. Le simple fait de savoir que ces individus ont contribué à la destruction de nos rivières à saumon, forêts, lacs, cours d'eau jusqu'aux océans et de ce fait, le gagne-pain de dizaines de milliers de résidents de la côte Atlantique bons et honnêtes, et pourraient s'en échapper, m'est apparu absolument inacceptable.

J'ai si souvent entendu de vieux pêcheurs au saumon me mentionner qu'ils ne comprenaient pas pourquoi des pêcheurs sportifs ne pouvaient pas se contenter d'un saumon de l'Atlantique au cours de deux ou trois jours de pêche. Je peux comprendre que ces « vieux » pêcheurs soient concernés pas « la pêche » et non par le poisson. Il leur faut cependant comprendre et réaliser que lorsqu'ils ont commencé à pêcher sportivement le saumon de l'Atlantique, ils attrapaient toutes les catégories de saumon. C'est pour cette raison qu'ils sont devenus accrocs à ce type de pêche. Aujourd'hui, les jeunes pêcheurs commençant à pêcher le saumon dans l'Est du Canada, doivent souvent le faire pendant plusieurs jours avant d'attraper un seul poisson. Le plus souvent, leur première prise sera un madeleineau. Ceci explique pourquoi la moyenne des jeunes pêcheurs sportifs au saumon se découragent vite et abandonnent ce sport. Cela ne s'applique pas vraiment aux quelques jeunes pêcheurs sportifs qui sont assez chanceux pour avoir accès à des eaux détenues par des propriétaires de droits « ripariens » où l'on retrouve bien sûr plus de saumons à capturer. Le nombre de ces jeunes pêcheurs diminue constamment. En conséquence, à chaque saison, les autres pêcheurs sportifs encore actifs vieillissent.

Il semble clair que les détenteurs de droits « ripariens », la Fédération du Saumon de l'Atlantique ainsi que la Fédération Québécoise du Saumon de l'Atlantique ne semblent pas le moins du monde concernés ou alarmés par ce fait... Je me demande pourquoi!

### ***Récapitulation...***

Entre 1608 et 1960, les Québécois francophones, sous la domination de la religion catholique, possédaient l'un des, sinon le plus haut taux de natalité dans le monde. Très peu de diplômés d'études supérieures en ressortait à l'opposé des québécois anglophone qui n'était pas dominés par la religion catholique. Au contraire des francophones, leur taux de naissance était bas. Ils pouvaient ainsi offrir des études avancées. Les québécois francophones constituaient l'échine de la classe ouvrière d'alors. Occupés à travailler plus de soixante-dix heures par semaine, ils essayaient de faire vivre une famille souvent très nombreuse. Cette situation a perduré au-delà de 300 ans. Elle laissait aux francophones peu de moments de loisir pour capitaliser sur leur important héritage de chasse et de pêche. Cette situation a avidement été exploitée par ceux qui se sont emparés du contrôle de pans entiers de forêts ainsi que des systèmes de rivières pour les privatiser à leurs propres bénéfices personnels. Tous, en incluant les Québécois d'expression française, ont été virtuellement exclus de l'accès à la plus grande partie de la forêt primaire ainsi qu'aux rivières du Québec. Ils furent également totalement exclus de tout le Nouveau-Brunswick.

1965 : Les Québécois francophones ont rapidement dévié vers l'un des plus bas taux de natalité au monde et se sont conséquemment hissés parmi les gens les plus instruits dans le pays.

1968 : Le premier parti politique indépendantiste est formé avec René Levesque comme chef d'état. Il a promis d'abolir tous les clubs privés de chasse et de pêche dans le Québec.

1970 : Le pétrolier Irving Whale coule dans le golfe St-Laurent. J.D. Irving a admis plus tard que le navire renfermait 7.2 tonnes de BPC hautement toxique. Combien de tonnes de BPC se trouvaient à bord? Il existe de forts soupçons qu'il se dissimulait beaucoup plus que les 7.2 tonnes de BPC déclaré par la compagnie Irving.

1971 : L'année avant l'interdiction de la pêche commerciale au saumon au filet dans la Baie des Chaleurs, Terre-Neuve et le Labrador, le gouvernement du Québec a émis environ 5,000 permis saisonniers de pêche sportive au saumon de l'Atlantique pour les **résidents** et juste un peu plus de permis aux résidents pour la chasse à l'orignal.

1972 : Le conseil d'administration de l'Association pour le Saumon Atlantique (ASA) était, à cette époque, en partie composé d'individus ne détenant pas de droits « ripariens ». Ce C.A. était quand même sous la domination des détenteurs de tels droits. Ils ont quand même pressé l'association d'atteindre l'objectif majeur visé de faire cesser la pêche commerciale au saumon avec des filets dans la Baie des Chaleurs, Terre-Neuve et le Labrador. Ceci a contribué à remplir d'aplomb toutes nos rivières de saumons GÉANTS de l'Atlantique.

1974 : Au Québec, la vente totale de permis saisonniers de pêche sportive au saumon a atteint un sommet de près de 20,000 comparé aux 8,000 qui avaient été vendus trois ans auparavant, soit en 1971, l'année précédant la levée définitive des filets commerciaux de pêche au saumon. Ainsi, plusieurs nouveaux pêcheurs sportifs **résidents** représentaient manifestement une menace sérieuse. Les détenteurs des droits « ripariens » savaient que quelque chose devait être fait s'ils voulaient continuer de garder la main haute sur leur paradis privé de pêche sportive.

1974 : La chasse au phoque a cessé suite à une mascarade sans précédent orchestrée pour les médias par des groupes d'activistes qui auraient payé des chasseurs de phoque afin qu'ils présentent, devant des caméras, une mise en scène sanglante de massacre de blanchons (bébés phoques blancs).

Cela s'est produit même si les activités prises sur pellicules ne représentent aucune ressemblance avec la vraie chasse au phoque. Le scandale public a atteint une proportion mondiale et des dispositions légales ont contribué à bannir la chasse au phoque.

1976 : Le club de pêche sportif au saumon le plus prestigieux du monde, le « Restigouche Salmon Club » a perdu le tiers de ses droits de pêche sur les eaux privées « Red Bank » lors de l'ouverture au public de ces rivières. Les clubs de la rivière Restigouche et les détenteurs de droits « ripariens » sur d'autres rivières comme la Cascapédia, la Moisie, la Bonaventure pour en nommer quelques-unes, étaient sous siège. Ils risquaient de perdre leurs eaux privées de pêche sportive au saumon de toutes « leurs » rivières au cours de cette période de déclubage mise de l'avant par ce qu'il convient d'appeler la « Seconde révolution française ». Cette révolution étalait la menace de la séparation de la province de Québec du reste du Canada.

1977 : Les bélugas du Saint-Laurent se meurent à cause de la contamination du fleuve par le HPA (hydrocarbure aromatique polycyclique) provenant des fonderies de l'industrie de l'aluminium et du BPC. Une bonne part des poisons s'écoulait de l'Irving Whale. Par conséquent, les taux de reproduction chutent dramatiquement. Des indications signalaient que quelque chose ne tournait pas rond dans l'industrie de la pêche à la morue de la côte Atlantique.

1982 : La pêche à la morue s'oriente indiscutablement vers un effondrement total. La surpêche n'est pas la cause principale de l'épuisement de la ressource morue. La diminution dramatique des stocks de morue coïncide très précisément avec l'augmentation des populations de phoques. En 1974, le nombre estimait une solide 600,000 unité de phoques. 25 ans plus tard, sur la côte Est du Canada, ce nombre s'évalue à plus de 10 millions. Vers 1992, c'en était fini de la pêche à la morue. Elle s'est arrêtée à cause de l'effondrement total des stocks de l'Atlantique. Des dizaines de milliers de personnes ont ainsi perdu leur gagne-pain.

1982 : Les populations de saumon de l'Atlantique ont également été décimées à cause de l'arrêt de la chasse au phoque. C'est alors qu'il est devenu possible pour les fondations et les fédérations d'influencer les décisions gouvernementales. Il fallait faire accepter les réglementations liées à la prise et la remise à l'eau du saumon de l'Atlantique alors considérée comme une espèce en danger. Sous la couverture de la protection du saumon, la prise et la remise à l'eau est devenue une règle de loi dans le Canada Atlantique. La demande pour les permis de ce type de pêche sportive a dès lors chuté dramatiquement. Ainsi, les propriétaires de la rivière Restigouche ont sauvé leurs eaux privées de pêche.

Tout au long de ces années, et malgré toutes ces problématiques, les fosses privées de pêche sur la Restigouche ont toujours fourni une très généreuse pêche. C'est ma conviction profonde que si jamais le fait se présente, alors que le dernier saumon de l'Atlantique survivant revient à sa source, il mourra seul dans cette fabuleuse fosse à saumon de la rivière Restigouche, le « Million Dollar Pool ».

2008 : Le saumon de l'Atlantique montre de nouveau des signes d'amélioration. Était-ce une coïncidence que nos montaisons de saumon se soient améliorées en 2008? Est-ce plutôt une répercussion suite au document envoyé au premier ministre du Nouveau-Brunswick faisant pression sur la FSA pour qu'elle assainisse son fonctionnement? A-t-on incubé en pisciculture plus d'œufs de saumon pour augmenter le taux de survie de l'espèce? Ces résultats laissent quand même planer un faux sentiment de succès. Comparer les retours de saumon de 2008 avec ceux de 2007, parmi les plus bas taux de retours jamais enregistrés, se veut une légère bouffée de satisfaction de soi. La situation du saumon s'avère toujours problématique sur plusieurs fronts. Les dommages causés sur les structures, particulièrement dans les lits des rivières, et la hausse constante des températures de l'eau dégradent constamment l'habitat. Les retours de saumons dans certaines rivières sont demeurés stables. Plusieurs cours d'eaux arrivent encore à rencontrer à peu près les exigences pour leur conservation.



Après toutes ces années vouées à sa protection, nous serions en droit de s'attendre à une amélioration marquée des stocks de morue dans l'Atlantique Nord. Pas de chance, les populations de morue n'ont vécu qu'un rétablissement très limité, déifiant les prédictions des scientifiques du gouvernement.

2008 : Le statu quo pour l'Atlantique Nord demeure...

Actuellement, mes réflexions consistent en de nombreuses questions que l'on peut à tout le moins qualifier de troublantes.

### ***Sommes-nous en train de vivre la fin d'une ère?***

Est-ce que nous sommes en train d'assister à la disparition de la classe moyenne en Amérique du Nord, écrasée par le rouleau compresseur de corporations géantes?

Quand le public saura-t-il dire « Assez, c'est assez... », et demander au gouvernement d'être redevable en prenant la responsabilité de leurs décisions et de leurs actions?

Est-ce que les Canadiens et les Américains réagiront à cette situation alarmante? Prendront-ils action ou demeureront-ils passifs?

Le public écrira-t-il aux élus qui le représentent à tous les paliers gouvernementaux, réclamant une action immédiate pour sauver les pêcheries de l'Atlantique Nord et les rivières de l'Est du Canada?

Examinera-t-il la qualité de dirigeants et celle des directeurs de la Fédération du Saumon de l'Atlantique ainsi que celle des groupes de conservation? Il faut réformer les conflits d'intérêts personnels et d'entreprises de ces administrateurs en opposition avec l'intérêt public de certaines fédérations? Est-ce que les fédérations et fondations vont se décider à avancer sur des dossiers pertinents pour enfin s'attaquer sérieusement aux problématiques difficiles de la qualité de l'eau et des pratiques forestières?

Que dire de la gestion des prédateurs dans l'océan et les rivières?

Est-ce que les fondations et les fédérations joueront un rôle actif dans le soutien du droit pour chacun de pêcher sportivement le saumon de l'Atlantique, incluant les peuples aborigènes? À l'opposé, vont-elles continuer de protéger et de promouvoir l'usage de droits « ripariens » sur des eaux privées pour le mieux-être d'un petit nombre de privilégiés?

J'espère que les lecteurs auront reconnu, par ce document, l'action urgente requise pour sauver ce que je considère être une perte de prestige dont souffrent actuellement nos fabuleuses rivières à saumon?

Qu'est-ce qui fait que la population en général reste si passive en rapport avec la désacralisation de tout ce que nous avons appris sur notre héritage?

Pourquoi seulement quelques magnats corporatifs auraient-ils le droit d'utiliser leurs pouvoirs financiers pour nous enlever ce merveilleux héritage naturel?

**Quand les gens se lèveront-ils debout pour se faire entendre? Pourquoi toujours attendre jusqu'à ce qu'il soit trop tard?**

*Souvenez-vous de ces règles : (traduction libre)*

**Un mensonge conduit toujours à un autre.**

**Rien n'est plus important que la vérité.**

**Les images ne mentent pas, mais les menteurs se voient.**

**Au sujet de l'autorité, les choses ne sont pas toujours comme elles paraissent.**

**Toujours remonter le chemin de l'argent jusqu'à sa source.**

**Le pouvoir corrompt mais le pouvoir absolu corrompt absolument.**

**L'argent est la source de tout mal.**

**Pardonnez mais n'oubliez jamais.**

**Ridiculez-moi une fois, dommage pour vous!**

**Ridiculez-moi deux fois, dommage pour moi!**



**L'auteur avec un saumon GÉANT de la rivière Restigouche alors qu'il guidait un jeune pêcheur sportif Américain**

## LITTÉRATURE CONSULTÉE

Alexander, Robert R. 1974. Silviculture of the central and southern Rocky Mountain forest: A summary of the status of our knowledge by timber types.

UDSA For. Serv. RES. PAP. Rm - 120, 36P. ROCKY Mt. For. And Range Exp. Stn., Fort Collins, Colo. Barr, George W. 1956.

Recovering rainfall. Part 1, Arizona Watershed Program. Cooperating: Arizona State Land Dep., Water Div., Salt River Valley Users Assoc., Univ. of Ariz. 33p Bates C. G., and A. J. Henry. 1928.

Forest and stream flow experiment at Wagon Wheel Gap., Colorado. Mon., Weather Rev. Suppl. 30, 79p. Brown, Harry E. 1970.

Status of watershed studies in Arizona. Am. Soc. Eng., J. Irrig. Drain. Div., 96 (1R1): 11-23. Brown, H. E., and J. R. Thompson 1965.

Summer water use by aspen, spruce, and grassland in western Colorado. J. For. 63:756-760. Copeland. Otis L. 1969.

Forest Service Research in erosion control. Trans. Am. Soc. Civil Eng. 12 ( 1 ): 75-79. Eakin, Henry M. 1936.

Silting of reservoirs U.S. Dep. Tech. Bull. 524 168p. (Rev. 1939). Fletcher, H.C., and L.R. Rich. 1955

Classifying south-western watersheds on the basis of water yield,. J. For. 53:196-202, Forsling. C. L. 1960.

Watershed management to increase water yield. Water Conf. Proc. N. M. State Univ., Las Cruses, Nov. 5:62-66. Gay. Floyd W. 1971.

Forest climatology at, Oregon State University, Sel. Paps. 29<sup>th</sup> Annu. Meet., Proc. Oreg. Acad. Sci. 7:77-23. Goodell, Bertanm C. 1958.

A preliminary report on the first year`s effects of timber harvesting on the water yield from a Colorado watershed. US. Dep. Pap. 36, 12p. Fort Collins. Colo. Hibbert, Alden R. 1966.

Forest treatment effects on water yield. P. 527-543, In Int. Symp. For. Hydrol. Proc., Aug. 29-Sept. 10, 1965, Pa. State Univ. Park Hoover, M.D. 1944.

Effect of removal of forest vegetation upon water yield. Trans. Am. Geophys. Union 25:969=975. Hoover, Marvin D., and Charles F. Leaf. 1966.

Process and significance of interception in Colorado subalpine forest. P. 213-224, IN Int. Symp. For Hydrol. Proc., Aug. 29-Sept. 10 1965. Pa. State UNIV., Univ. Park. Horton, Jerome S., and C. J. Campbell. 1974.

Management of phreatophyte and riparian vegetation for maximum multiple use values. USDA For. Serv. Res. Pap. RM-117, 23p. Rocky Mt. For. And Range Exp. Stn., Fort Collins, Colo. Horbeck, J. W., R. S. Pierce, and C.A. Federer. 1970.

Stream flow changes after clearing forest in New England. Water Resour. Res. 6:1124-1132. Hoyt, W. G., and H. C. Froxell. 1934.

Forest and stream flow. Trans Am. Soc. Civil Eng. 99:1-111. Johnson, E. A., and J. L. Kovner. 1956.

Effect on stream flow of cutting forest understory. For. Sci. 2:82-91 Kelso, Maurice M., William E. Martin, and Lawrence E. Mack. 1973.

Water supplies and economic growth in an arid environment, an Arizona case study. Univ. Ariz. Press. 327p. Tucson, Kovner , Jacob L. 1956.

Evapotranspiration and water yield following forest cutting and natural regrowth. Proc. Soc. Am., Memphis, Tenn. P. 106-110. Kramer, Paul J. 1969.

Plant and soil water relationships: A modern synthesis. 482p. McGraw-Hill Book Co., N.Y. Leaf, Charles F. 1966.

Sediment yield from high mountain watersheds, central Colorado. US. For. SER. Res. Pap. RM-23 15p. Rocky Mt. For and Range Exp. Stn., Fort Collins, Colo. Leaf. Charles F. 1972.

Simulating watershed management practices in Colorado subalpine forest. Am. Soc. Civil Eng. Annu. and Natl. Environ. Eng. Meet. Houston. Tex., Oct. 16-22. Prepr. 1840, 26p Lewis, David C. 1968.

Annual hydrologic response to watershed conversion from oak-woodland to annual grassland. Water Resour. Res. 4:59-72. Love, L.D. 1955.

The effect on stream flow on the dilling of spruce and pine by the Engelmann spruce beetle. Trans. Am. Geophys. Union, 36:113-118. Mc Guinness, J. L., and L. L. Harold. 1971.

Reforestation influence on small watershed stream flow. Water Resour. Res. 7:845-852. McNaughton, K. G., and F. A. Black. 1973.

A study of Evapotranspiration from a Douglas-fir forest using the energy balance approach. Water Resour. Res. 9:1579-1590. Martinelli, M., Jr. 1964.



Watershed management in the Rocky Mountain alpine and subalpine zones. U.S. For. Serv. Res. Note RM-36, 7p. Rocky Mt. For. And Ranges Exp. Stn., Fort Collins. Colo. Patric, James H., and Kenneth G. Reinhart. 1971.

Hydrologic effect of deforestation two mountain watersheds in West Virginia, Water Resour. Res. 7:1182-1188. Rich, L. R. 1962.

Erosion and sediment movement following a wildfire in a ponderosa pine forest of central Arizona. U.S. Dep. Agric., For. Serv., Note 76, 12p. Fort Collins, Colo. Rich, Lowell R. 1972.

Managing a ponderosa pine forest to increase water yield. Water Resour. Res. 8:422-428. Rich, L.R., H. R., H. G. Reynolds, and A. J. West. 1961.

The Workman Creek experimental watershed. U.S. Dep. Agric. For. Ser., Rocky Mt. For. And Range Exp. Stn. Pap. 65, 18p. Fort Collins, Colo. Rothacher. Jack. 1965.

Stream flow from small watershed in the western slope of the Cascade Range of Oregon. Water Resour. Res. 9:125-134. Rothacker, Jack. 1970.

Increase in water yield following clear-cut logging in the Pacific Northwest. Water Resour. Res. 6:653-658. Tennyson, Larry C. 1973.

Snowfall interception in Arizona ponderosa pine forests. Master's Thesis. 56p. Dep. Of Watershed Nage., Univ. of ARIZ. Thompson, J. R. 1974.

Energy budget measurements over three cover types in eastern Arizona. Water Resour. Res. 10:145-1048.

Restigouche River study: ASSE Consultants Inc. and Hare Fisheries & Environmental Consultants Inc. March 1992.



